

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Féminismes en mouvement : comment des idées deviennent- elles audibles dans l'espace public ?

Auteur : DUBOIS Marjoline
Promoteur : MOENS Frédéric
Année académique 2020-2021
Master [120] en sciences politiques, orientation générale, à finalité
spécialisée (horaire décalé)

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mon promoteur, le professeur Frédéric Moens, pour sa disponibilité, son implication, ses conseils judicieux tout au long de l'élaboration de ce travail.

Je remercie chaleureusement tous les acteurs rencontrés dans le cadre de cette recherche, qui ont pris le temps de me recevoir et m'ont réservé un accueil bienveillant.

Un merci à mon groupe de travail, et tout particulièrement à Médarine, Louis et Noémie, devenus des amis lors de ce master, sans qui cette aventure n'aurait assurément pas été la même. Je joins à ces remerciements mon amie de longue date, Lola, sa bienveillance.

Un merci tout particulier à mon cousin, Benjamin, pour la relecture rigoureuse de ce mémoire, ses conseils précieux et sa patience.

Enfin, je tiens à remercier, mes parents, ma famille et mes amis pour leurs encouragements et leur aide tout au long de ces trois années si enrichissantes

Table des matières

Introduction.....	5
1. Cadre théorique.....	9
1.1 Le mouvement social.....	9
1.1.1 Définition.....	9
1.1.2 Caractéristiques du mouvement social.....	10
1.1.3 Historicité.....	11
1.1.4 Mode de structuration.....	12
1.1.5 La transnationalisation.....	16
1.1.6 Les stratégies de contestation ou les modes d'actions.....	17
2. Cadre contextuel.....	21
2.1 Définition.....	21
2.2 La première vague féministe (libéral ou égalitaire).....	22
2.3 La deuxième vague féministe.....	24
2.4 La troisième vague féministe ou le post-féminisme.....	26
2.5 Vivons-nous l'arrivée d'une quatrième vague ?.....	28
2.6 Le mouvement self-help.....	32
2.7 Concepts/notions.....	34
2.7.1 Le patriarcat comme oppression ou domination.....	34
2.7.2 Intersectionnalité.....	36
3. Méthode de recherche.....	37
3.1 Contexte de la recherche.....	37
3.2 Sélection de l'échantillon.....	38
3.3 Dispositif de recherche : entretiens semi-directifs.....	40
3.4 Collecte de données.....	42
3.4.1 Accès aux données et prise de contact.....	42
3.4.2 Les entretiens.....	42
3.4.3 Les données existantes.....	43
3.4.4 Traitement des données.....	43
4. Analyse et résultats.....	44
4.1 Présentation des collectifs et mouvements.....	44
4.1.1 Les mouvements interrogés.....	44
4.1.2 Idées et revendications.....	47
4.2 Quelles actions pour porter les idées ?.....	52
4.3 La question de l'institutionnalisation des mouvements.....	57
4.3.1 Le poids symbolique du mouvement.....	57

4.3.2	L'amplitude des actions	58
	Les actions sont conditionnées à la structure du.....	58
4.3.3	La gestion de la temporalité	59
4.4	Des mouvements vers les autres sphères de la vie.....	59
4.5	Une complémentarité entre mouvements, pour quelle unité ?	60
5.	Conclusion	61
	Bibliographie.....	63
	Annexes	69

Introduction

L'avortement n'est pas un sujet nouveau en Belgique, et la question de sa légalisation, notamment, fait débat depuis de nombreuses années. « L'affaire Peers », comme on l'avait appelé à l'époque, constitue l'élément déclencheur qui fit de l'avortement un problème public en Belgique. Ce gynécologue namurois s'est vu placer en détention préventive pour avoir pratiqué près de trois cents avortements à la Maternité Provinciale de Namur. Des manifestations ont eu lieu dans les années 1970. À la suite de ces événements, le politique s'est saisi de ce problème public afin de le régler, et une série de propositions de lois vont se succéder sans jamais aboutir. Il faudra attendre le 3 avril 1990 pour que le Parlement vote la loi Lallemand-Michielsen, rendant effectif l'accès au droit à l'avortement. Il est la conséquence de deux éléments : « l'échec d'une politique d'accommodement au sein des coalitions gouvernementales et la désobéissance civile comme mode d'action politique au sein de la société civile » (Marques-Pereira, 2021, p.103). À cette époque, l'accord prévoit que les femmes puissent avorter jusqu'à 12 semaines de grossesse et disposer d'un délai de réflexion de 6 jours.

Aux différentes dates anniversaires, la question de l'évolution de la loi sur l'avortement fait systématiquement l'objet de débats. Mais ce n'est seulement qu'en 2018 que la Chambre se met d'accord sur un texte sortant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) du code pénal tout en maintenant des sanctions pénales pour les femmes et les médecins si cette IVG est pratiquée hors des conditions prévues par la loi. Des sanctions sont applicables également à toute autre personne qui permet la pratique d'une IVG hors des conditions légales. Toutes les conditions permettant de pratiquer une interruption médicale de grossesse restent identiques à la loi de 1990, à l'exception de l'état de détresse qui est supprimé, ainsi que les articles interdisant la publicité de l'avortement. Il est également ajouté qu'un médecin, s'il ne désire pas procéder lui-même à un avortement, est tenu de diriger sa patiente vers un confrère. Dans le cas contraire, il sera poursuivi pour « délit d'entrave »¹.

Selon Marques-Pereira (2021), diverses organisations comme par exemple les pratiquants de l'IVG (gynécologues, centres de planning familial, etc.), les centres laïcs, les féministes et d'autres estiment qu'en dépit de ces quelques avancées, cette nouvelle loi ne change pas en

¹ Cette infraction constitue un délit au sens du Code Pénal puisque les peines prévues par l'article 3 de la loi sont les suivantes : « Celui qui tente d'empêcher une femme d'accéder librement à un établissement de soins pratiquant des interruptions volontaires de grossesses sera condamné à un emprisonnement de trois mois à un an et à une amende de cent euros à cinq cents euros ».

profondeur la pratique de l'IVG. « Le résultat est double : le droit d'accès à l'avortement demeure, mais l'IVG comme acte médical et comme droit à la libre disposition de soi pour les femmes n'est toujours pas reconnu » (*ibid.*, p.104).

En 2019, le débat sur l'avortement revient sur le devant de la scène : d'une part, par le recours en annulation de la loi du 15 octobre 2018 déposé par l'Association Pour La Vie ; d'autre part, par le scrutin du 26 mai 2019 qui a donné lieu à plusieurs propositions de lois visant à assouplir les conditions de l'IVG. Les principales avancées diffèrent selon les partis politiques. Celles-ci seraient l'allongement du délai de 12 à 18 semaines pour pratiquer l'avortement, la réduction du délai entre le premier rendez-vous et l'intervention de 6 jours à 48 heures, et la suppression des sanctions pénales pour les femmes et/ou les médecins. Un texte commun intégrant ces modifications a été adopté sur base de la proposition déposée par le PS en juillet 2019 et signé par le SP.A, Défi, le PTB, le MR, Ecolo-Groen et l'Open VLD. Lors des 1^{ère} et 2^{ème} lectures en commission de la Chambre, les articles faisant l'objet de modification ont obtenu une majorité de voix mais ont toutefois été renvoyés au Conseil d'Etat, successivement par le CD&V et le CDH, puis par la N-VA et finalement le Vlaams Belang. « Le Conseil d'État ne rend pas d'avis sur la plupart des amendements [...] quant aux autres, le Conseil d'État les considère comme relevant de la liberté du législateur » (*ibid.*, p.138). La création du gouvernement vient également jouer les troubles faits. En effet, l'Open VLD refuserait d'intégrer un gouvernement sans les catholiques flamands. À partir de ce moment, le CD&V va mettre en place une forme de chantage en prenant comme monnaie d'échange les modifications de la loi sur l'avortement pour entrer dans le gouvernement.

En mars 2020, la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 se déclare. Le gouvernement Wilmès avait demandé la confiance du Parlement pour lui accorder les pouvoirs spéciaux pour trois mois. Toutefois, elle s'engage à limiter le champ de son action à la gestion de la crise. Ensuite, de nouvelles négociations ont été entreprises afin de créer un gouvernement pour succéder à celui de Sophie Wilmès. De nombreuses formules sont testées, comme une coalition N-VA, PS et CD&V, mais les partis flamands mettent toujours leur veto en raison de la proposition de loi relative à l'avortement, qui sera dès lors abandonnée. En septembre 2020, c'est finalement une heptapartite qui est retenue avec les socialistes, les libéraux, les écologistes et les catholiques flamands. Toutefois, « il apparaît manifeste que le renvoi des débats sur l'IVG en commission est une condition *sine qua non* posée par le CD&V afin de participer à cette coalition et, par conséquent, à la mise sur pied de celle-ci » (*ibid.*, p.138).

Selon Marques-Pereira (2021), pour certains partis, la modification de la loi sur l'avortement a bien été un point de négociation pour la création du gouvernement actuel, aussi bien de rapprochement (PS, SP.A, MR Open VLD, Ecolo-Groen, Défi et PTB-PVDA) comme d'éloignement (N-VA, CD&V et CDH). La modification de la loi n'est cependant pas abandonnée, la question est discutée au Parlement : « En ce qui concerne le traitement des propositions de loi sur l'avortement pendantes à la Chambre, il convient de poursuivre leur examen en Commission de Justice de la Chambre et [...] de continuer les travaux de manière constructive pour qu'un consensus se dégage entre les partis du gouvernement et, dans l'attente, de ne pas procéder au vote » (Note de formation, 2020, p.29).

Selon Marques-Pereira (2021), plusieurs constats peuvent être dressés. Premièrement, un grand nombre de députés étaient prêts à adopter les modifications sur la loi. Deuxièmement, certains partis (N-VA et CD&V) en ont fait une question principale et ont tout mis en œuvre pour obstruer l'action parlementaire afin de conditionner leur participation à un gouvernement. Le dossier de l'IVG est alors devenu une réelle question gouvernementale et un point de négociation important. Troisièmement, le report de vote entraîne *de facto* de ne prendre aucune décision sur les conditions de l'avortement jusqu'à la fin de la législature en cours. Quatrièmement, tout ceci démontre clairement que le débat autour de l'avortement n'est pas clos et reste un sujet sensible. Le droit des femmes à mettre un terme à une grossesse non désirée n'est toujours pas acquis actuellement.

Comme expliqué précédemment, l'enjeu de l'avortement aujourd'hui se concentre sur la question du délai (plus de 12 semaines), du délai de réflexion (de 6 jours à 48h) et de sa dépénalisation dans son intégralité. Même si le sujet est mis en « stand-by », certains groupes, ont des revendications qui paraissent plus radicales. Il semble s'inscrire dans une filiation du mouvement *self-help*, celui-ci est une démarche collective de prise de pouvoir de leur corps par les femmes. Autrement dit, il ne souhaite pas que le débat se positionne au niveau du délai d'avortement comme c'est le cas aujourd'hui, mais plutôt l'idée que la femme puisse disposer librement de son corps et, par conséquent, puisse avorter lorsqu'elle le souhaite. Ces thèses ne sont pas forcément encore audibles en Belgique car le débat s'articule autour de la question du temps légal dans lequel la femme peut ou non avorter. Le mouvement *self-help* semble d'une certaine manière se détacher des connaissances issues des sciences médicales (sur, notamment, la vie intra-utérine) et demeure éminemment politique sur l'enjeu de l'*empowerment* des

femmes. Toutefois, il reste un mouvement transnational qui doit s'inscrire dans une réalité beaucoup plus locale.

À cette réflexion, la question de recherche qui ressort est la suivante : Quel travail effectuent ces groupes militants pour rendre ces idées audibles indépendamment des spécificités locales ?

Dans le premier chapitre, j'aborde le cadre théorique divisé en plusieurs parties : nous commençons par nous arrêter sur la définition du mouvement social et de ses caractéristiques, ensuite nous aborderons l'historicité et les modes de structures des mouvements sociaux et au final nous développerons les modes d'actions qu'ils peuvent mettre en place afin de rendre audible leurs idées.

Dans le second chapitre et afin de comprendre l'essence du féminisme, nous avons élaboré un cadre contextuel. Celui-ci est composé de la définition du féminisme, de l'explication des trois vagues féministes au travers des époques et l'éventuelle émergence d'une quatrième vague. Finalement, sera expliqué le concept du patriarcat comme forme d'oppression et de domination, et pour terminer une explication de la notion d'intersectionnalité.

Le troisième chapitre expose la méthode de recherche que j'ai choisi de suivre, à savoir : des entretiens semi-directifs. Nous avons pu interroger la Présidente de la Chambre des Représentants, Eliane Tillieux, Fanny Colard des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), Camille de « la collective noms peut-être », Fatma Karali de Mirabal et Zoé Marlier et Laure Horlais du « collectif la mutinerie montoise ».

L'interprétation des données est le quatrième chapitre, dans lequel je mets en avant mes hypothèses de réflexion. Ce mémoire se termine par les perspectives que nous pourrions donner à la suite de ce travail et d'une conclusion générale.

1. Cadre théorique

Ce cadre théorique s'ancre dans la sociologie des mouvements sociaux. Il sera question, dans ce point, de donner une définition de ce qu'est un mouvement social ainsi ses caractéristiques. J'apporterai ma propre définition du mouvement social, sur la base des développements théoriques que nous exposerons en amont. Il s'agira également de comprendre comment les mouvements se constituent et ce qu'ils doivent mettre en place pour constituer des arènes relativement durables pour la coordination sociale. Ces éléments sont centraux car il sera question d'analyser ultérieurement si un mouvement doit être ancien ou récent pour avoir un impact sur la sphère politique.

Nous nous arrêterons ensuite sur le mouvement du *self-help*, qui nous permettra de comprendre les enjeux idéologiques et politiques sous-jacents de certains modes de fonctionnement d'autres mouvements féministes.

Finalement, le dernier point s'attardera sur les modes d'action que les mouvements et les collectifs peuvent mettre en place.

Pour tenter de répondre à ma problématique, il me semble pertinent d'articuler l'ensemble de ces éléments afin de comprendre comment les mouvements et collectifs fonctionnent et surtout comment ils arrivent à rendre leurs idées audibles dans l'espace public et à l'intérieur du monde politique. En effet, pour comprendre le processus de mobilisation des pouvoirs politiques, il est primordial de se plonger dans la littérature pour en comprendre les mécanismes.

1.1 Le mouvement social

1.1.1 Définition

Une multitude de définitions a été élaborée par divers auteurs et courants pour expliquer ce qu'est un mouvement social. Une première présente le mouvement social comme « un agir ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause » (Neveu, 2015, p.2). Blumer, quant à lui, propose une définition des mouvements sociaux mais également des différentes formes d'actions collectives. Concernant ces dernières, il dit que « la foule y est étudiée comme un des aspects du comportement collectif, lequel recouvre également d'autres phénomènes comme le public et les mouvements sociaux » (Fillieule, 2009, p.16-17). Les mouvements sociaux se distinguent cependant « par leur aspect volontariste : ils constituent des "entreprises collectives pour établir

un nouvel ordre de vie" » (Fillieule, 2009, p.17). Blumer (in Fillieule, 2009) va même plus loin en montrant l'émergence de « "mouvements généraux" (mouvements ouvrier, pacifiste, etc.), inorganisés et tâtonnants, mais qui constituent la base des "mouvements sociaux spécifiques", lesquels possèdent toutes les caractéristiques de "sociétés en miniature", à savoir des objectifs précis, une organisation, une culture, une conscience d'appartenance et un leader » (p.17).

Diani (in Faniel, Gobin & Paternotte, 2017) a élaboré la définition suivante : les mouvements sociaux sont des « interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations engagés dans un conflit politique ou culturel sur la base d'une identité collective partagée » (p.1). Une organisation n'est pas forcément apparentée à un mouvement social mais elle peut prendre part à un mouvement social qu'il soit éphémère ou qu'il perdure dans le temps. Tarrow ajoute que les mouvements sociaux interagissent avec leur environnement, soit avec « des élites, des opposants ou les autorités » (ibid., p.1).

Pour Mathieu (2004), le but des mouvements sociaux est de se positionner en faveur ou en défaveur des changements et ils souhaitent une avancée ou revenir à un « état passé – et généralement idéalisé » (Mathieu, 2004). Selon les mouvements, ils se positionnent de manière progressiste ou conservatrice mais en tous les cas, réagissent de la même manière par rapport à différentes situations présentes dans la sphère publique.

Sur la base de ces différentes définitions, il me semble pertinent de proposer ma propre définition du mouvement social. Il s'agit d'un groupe d'individus qui sur base d'un conflit politique ou culturel vise un changement. Pour parvenir à celui-ci, ils interagissent avec un grand nombre d'acteurs, à savoir des élites, des opposants et les autorités du pays où ils sont présents, dans une démarche qui se veut soit progressiste, soit conservatrice. Pour le dire encore autrement, un mouvement social se résume à : un agir ensemble en vue de modifier un problème public dans la société dans laquelle les individus s'inscrivent ou interagissent.

1.1.2 Caractéristiques du mouvement social

Dans la lignée de la définition, il y a lieu de prendre en considération les caractéristiques d'un mouvement social. Sans elles, les mouvements sociaux ne sauraient pas avoir un impact pour un changement quelconque et il serait *de facto* difficile de rendre audibles leurs revendications si, à la base, eux-mêmes ne sont pas vus comme un mouvement sérieux et structuré. Ces caractéristiques viennent appuyer les définitions ci-dessus et les complètent.

Selon Zamord (2014), Touraine met en avant trois caractéristiques qui sont des éléments indispensables à l'existence d'un mouvement social. Premièrement, il faut un acteur qui a conscience de son identité, un adversaire identifié par l'acteur et un objectif visant un changement de la société. Blumer viendrait compléter ces éléments en ajoutant qu'il faut, une organisation du mouvement, une culture, une conscience d'appartenance et un leader. Goirand (2010), complète ces caractéristiques avec des ressources (ce qu'on a disposition) et leurs stratégies pour obtenir un changement social. Deuxièmement, il faudrait des valeurs fondatrices et des revendications. Troisièmement, enfin, il faut que le mouvement soit hétérogène, fluide dans l'organisation d'action collective et qu'il occupe l'espace social par des mobilisations.

1.1.3 Historicité

Avant d'aborder la structure d'un mouvement social, il est judicieux de se tourner vers l'histoire afin de comprendre comment un mouvement social peut se transformer au fur et à mesure des années. Il est certain qu'une société évolue constamment en fonction des individus et des normes qui la structurent, donc le mouvement social suit logiquement le cadre ce même processus.

L'historicité, c'est une société qui observe son évolution car elle s'estime capable de produire, de s'attribuer des orientations sociales et culturelles. Alain Touraine (1976) met en avant trois modèles d'historicité qui est une certaine capacité de production sociales et culturelles à partir de son activité et de fournir une signification à ces pratiques. Ils sont liés de manière intrinsèque.

Pour le premier modèle, on peut parler de modèle d'accumulation, ou économique. C'est une conception qui préside la manière dont nous pensons que les biens peuvent ou doivent être produits et peuvent ou doivent être redistribués. Il peut s'agir par exemple d'une accumulation de capital au sens économique du terme.

Le deuxième est le modèle de connaissance : ensemble de valeurs (scientifiques ou morales) censé donner du sens aux actions. Cela peut s'apparenter à une certaine représentativité de la créativité, de l'attrait pour l'innovation, ou au contraire pour la tradition.

Le troisième est un modèle culturel ou éthique, c'est-à-dire ce qui dirige et interprète les pratiques sociales. C'est en quelque sorte la dimension de l'historicité par laquelle la société est à même de réfléchir sur elle-même. Travailler sur le modèle culturel, c'est travailler sur ce qui domine le plus puissamment la société. En effet, quand on décide de ce à quoi on attribue les

moyens financiers, on agit d'une certaine façon sur la société. Comment arbitrer la hiérarchie ? Grâce aux mouvements sociaux qui progressivement font des avancées.

Les représentations du monde ne naissent pas par hasard : l'effacement d'une représentation au profit d'une autre n'est pas un cycle naturel. En fait, dans toute société, à tout moment, il y a une multitude d'idées opposées mais qui ne s'épanouissent pas parce qu'il y a des idéologies qui dominent. Le politique s'adapte aux idées du monde, les incarne et se situe par rapport à elles. Quand une idée montre qu'elle ne fonctionne plus bien, une autre peut apparaître via des mouvements sociaux.

Même si les trois modèles sont souvent contrôlés par la classe dominante (les autorités politiques), la classe dominée va contester cette domination et défendre sa propre identité sociale et culturelle contre le modèle qui lui est imposé par l'émergence éventuel d'un mouvement social. Par exemple, les boums organisées lors de la pandémie du Covid peuvent appuyer mes propos. Si nous prenons le premier modèle, d'accumulation ou économique, les revendicateurs souhaitent pleinement jouir de leurs libertés individuelles, ce qui n'était pas le cas à cause des restrictions liées à la Covid-19. Si nous prenons le modèle de la connaissance, les organisateurs ont mis en avant des arguments, à savoir : moins de transmission en plein air et le début de la vaccination à ce moment-là. Et enfin si nous prenons le modèle culturel, les organisateurs de « la boum » souhaitent que chacun choisisse ce qu'il veut : participer ou non, porter le masque ou non.

1.1.4 Mode de structuration

Après avoir établi la définition d'un mouvement social et donné les raisons qui poussent la mobilisation d'un mouvement, il me semble opportun de comprendre les éléments qui permettent à ce dernier de perdurer dans le temps. De plus, cette lentille de mon cadre théorique me permettra de répondre à ma question centrale : quel travail effectuent ces groupes militants pour rendre ces idées audibles indépendamment des spécificités locales ? En effet, comprendre la construction d'un mouvement peut être un éclairage sur la construction d'un changement politique.

Un mouvement social peut se résumer à une seule organisation ou mobilisation et avoir une fin quasiment immédiate. Le but est, toutefois, de faire perdurer celui-ci dans le temps en un organisme durable. Ce n'est pas toujours chose aisée. Certains mouvements vont fonctionner pendant de nombreuses années et puis s'éteindre pour revenir ultérieurement, d'autres n'ont jamais cessé d'exister depuis leur création, etc. Chaque mouvement existe de manière

différente. Afin de mieux comprendre les mouvements en général, il est question d'analyser le mode de structuration des mouvements sociaux par plusieurs approches.

- *L'approche par structures de mobilisation*

Nous pourrions apparenter cela aux moyens que l'on met en place pour construire le mouvement. Ce sont « les moyens collectifs, informels aussi bien que formels, par le biais desquels les gens se mobilisent et s'engagent dans l'action collective » (Revillard (2003), In McAdam, McCarthy et Zald, (1996, p.3, trad.). Dans cette approche, nous distinguons plusieurs éléments : une structure formelle (hiérarchie), une structure informelle (une culture partagée) et enfin une coalition d'intérêts.

- *L'approche par contexte d'opportunité*

Ce sont des « contraintes et opportunités politiques caractéristiques du contexte dans lequel s'insèrent les mouvements sociaux, et qui contribuent à façonner ces derniers » (Revillard, 2003, p.2). Le concept de structure des opportunités politiques (SOP) « rend compte de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux et qui peut selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement » (Fillieule et Mathieu, 2020, p.573).

Dans cette approche par contexte d'opportunité, nous avons, tout d'abord, l'approche statistique qui compare des structures d'opportunités politiques d'un pays à l'autre à un moment donné du temps, versus l'approche dynamique qui est dans l'évolution avec des cycles et des transformations.

Ensuite, nous avons l'approche centrée sur l'État qui s'intéresse à des caractéristiques structurelles des systèmes politiques nationaux, versus l'approche sur les structures de proximité et donc plus proche des acteurs. Elle « peut se concentrer sur des domaines de politique publique spécifique, ou bien sur l'environnement immédiat d'un mouvement donné et sur les opportunités pertinentes pour ce mouvement » (Revillard, 2003, p.3).

Pour finir, nous avons l'approche institutionnelle, soit l'État. Selon McAdam, McCarthy et Zald (1996), l'État peut être ouvert dans ce cas, il est possible de faire changer des situations mais malgré tout la catégorie des plus pauvres n'arrivent à ne rien faire changer. L'État peut également être fermé, dans ce cas, il est quasi impossible d'obtenir des modifications et changements de la part de l'État. Cependant, certains mouvements arrivent à obtenir une fenêtre d'ouverture quand l'État se trouve être fermé, il leur suffit qu'un événement clé et ponctuel arrive pour que cette fenêtre s'ouvre. Une fenêtre peut être petite et avoir un grand impact et, à

l'inverse, elle peut être très grande et ne rien faire changer. L'approche culturelle, soit la société, où l'on peut retrouver la conscience de classe, le discours public, les cadres médiatiques. Par exemple, la pratique pétitionnaire, selon que l'État soit fort ou fermé, ne serait que peu utile. Selon McAdam, McCarthy et Zald (1996), l'approche culturelle se concentre sur un meilleur cadre de vie. Il existe une relation importante entre les institutions et la culture : que l'État soit fort ou faible, il va influencer la culture, et le culturel va permettre d'influencer l'institutionnel pour le faire devenir soit ouvert soit fermé. Les médias, par ailleurs, jouent un rôle de vecteurs et ne se trouvent ni dans l'approche institutionnelle ni dans l'approche culturelle.

Il faut également prendre en compte plusieurs éléments d'analyse des contextes d'opportunités selon Revillard (2003). Premièrement, le degré d'ouverture est la capacité de donner à chaque citoyen de faire valoir ses prérogatives. L'émergence de mouvements sociaux a le plus de chances de se produire dans des systèmes caractérisés par un mélange de facteurs d'ouverture et de fermeture. Deuxièmement, le degré de stabilité du pouvoir politique induit que les contestations apparaissent lorsqu'il existe de l'instabilité d'alignement politique. Troisièmement, la présence d'alliés est nécessaire au mouvement et sur lesquels il peut s'appuyer pour prendre sa défense. Enfin, quatrièmement, la division des élites induit l'idée que certains sous-groupes des élites s'associent aux revendications et d'autres pas.

Ces quatre facteurs permettent aux mouvements sociaux de se constituer. Nous pouvons observer deux choses. Premièrement, les mouvements sociaux ont besoin de structure pour exister. Deuxièmement, il faut au moins un élément d'instabilité pour créer une ouverture d'émergence d'un mouvement social.

- *L'approche par le cadrage*

Le cadrage est « la médiation entre l'opportunité, l'organisation et l'action qui passe par les significations et les définitions communes que les acteurs donnent à leur situation » (Revillard, 2003, p.8). Cette notion de cadrage sert à comprendre les motivations psychologiques de l'acteur et l'ajustement de celles-ci aux motivations collectives. Il existe trois types de cadrages selon McAdam, McCarthy et Zald (1996). Le cadrage de diagnostic vise à identifier une situation sociale et à lui donner un nom. Le cadrage de pronostic vise à donner un modèle et un horizon d'actions aux auteurs. Le cadrage motivationnel englobe ce qui doit mener les acteurs à disposer d'un horizon et à se donner des raisons pour le poursuivre.

D'autres auteurs ajoutent un cadrage culturel et cognitif de la mobilisation. Quatre échelles vont faire leur apparition. Elles permettent de comprendre l'historicité de notre société et

comment nous pouvons passer d'une mobilisation interindividuelle à un mouvement social. Dans les années 90, le cadre va être étendu à l'ensemble des cadres culturels et cognitifs de la mobilisation. Tout d'abord, Zald (1996) propose le *Frame bridging* qui est une analyse de comment les personnes ayant le même cadre se connectent entre elles. Le mouvement social produit la connexion entre ces cadres partagés. Ensuite, nous avons le *Frame amplification*, le mouvement social va amplifier, politiser, clarifier des cadres individuels qui existent déjà, leur donner une portée plus générale et politique. Puis, nous avons le *Frame extension*, le mouvement social propose un cadre d'interprétation plus large que ceux dont disposent les individus au préalable. Cependant, il est difficile de convertir les gens. Et nous terminons avec le *Frame transformation* qui propose des nouveaux cadres d'interprétations du monde. Les individus vont devoir abandonner leur cadre préexistant pour adhérer au cadre du mouvement social.

Pour comprendre ces processus de cadrage, trois notions doivent être saisies.

La généralisation des enjeux est la première notion. C'est un cadrage qui repose nécessairement sur un changement d'échelle progressif de la réflexion.

La deuxième notion est la mise en veille. C'est le processus de maintien par lequel des mouvements parviennent à se maintenir dans des environnements politiques devenus non réceptifs et où le cadrage joue un rôle important. Une fois que nous ne sommes plus portés par la lutte ou l'adversité, il convient d'assurer la pérennité de l'organisation et d'éviter, dans des sociétés pacifiées, l'escalade de la confrontation. La rédaction d'un manifeste, la mise en place de codes communs sont des éléments épars qui contribuent à faire vivre le cadrage dans les pratiques collectives sans suffire à le définir.

La notion de répertoire constitue ce troisième point. Il représente un modèle d'actions où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroisent avec des stratégies d'autorités. Ce cadrage est aussi développé par Charles Tilly. Pour lui, la notion de répertoire, c'est qu'« en un temps et en un lieu donné, les gens apprennent un nombre limité de moyens pour se faire entendre et s'y cantonnent le plus souvent. Ces modes d'action évoluent lentement sous l'effet de l'expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels » (Tilly, 2008, in Fillieule, 2010, p.79).

1.1.5 La transnationalisation

Comme expliqué dans mon introduction, j'ai rencontré plusieurs acteurs de terrain. Suite à ces rencontres, mon approche théorique a dû être réfléchi différemment sur certains points, notamment cette partie, la transnationalisation. En effet, certains collectifs ou organisations que j'ai rencontrés m'ont fait part à plusieurs reprises de cette notion de transnationalisation. C'est pourquoi il m'a paru évident d'y consacrer quelques lignes dans ce cadre théorique. De plus, la transnationalisation peut être une piste d'influence concernant des problèmes politiques ou culturels belges afin d'en dégager un éventuel changement (progressiste ou conservateur) sociétal.

Siméant-Germanos (2020) retient comme définition celle proposée par Keohane et Nye, les relations transnationales sont « les contacts, coalitions et interactions à travers les frontières étatiques qui ne sont pas contrôlés par des organismes de politique étrangère centraux des gouvernements » (Siméant-Germanos, 2020, p.593). Dans cette conception, les mouvements sociaux en font partie. Siméant-Germanos (2020) met en effet en lumière que la transnationalité regroupe un grand nombre de processus militants.

Il peut s'agir de l'action simultanée ou coordonnée dans divers Etats (célébration du 1^{er} mai), des processus d'imitation et de transformation des stratégies d'un mouvement du fait de mobilisations à l'étranger (décolonisations, [...]), du transfert de ressources, de la construction et de la consolidation d'organisations à dimension internationale, de l'engagement physique en faveur d'une cause au loin ou encore de la lutte contre les pratiques [...] lointaines ou contestables. (Siméant-Germanos, 2020, p.594).

Les acteurs sont de tous types, non gouvernementaux ou administratifs. Siméant-Germanos veut attirer notre attention sur le fait que des fois, les mouvements sociaux surestiment leur nouveauté car pour la plupart ils en existent des semblables ailleurs. Généralement, les mouvements ignorent qu'ils ont une origine transnationale.

Les répertoires d'action changent aussi : Siméant-Germanos (2020) rapporte que des années 1650 à 1850, nous nous situons dans un répertoire paroissial et patronné (émeutes alimentaires, sabotage de machine, etc.), ; des années 1850 à 1980, le répertoire était plus national et autonome (grèves, meetings électoraux, etc.) et finalement, des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, nous sommes dans un répertoire transnational et solidariste (téléthons, sommets de femmes, campagnes internationales de boycott, etc.).

1.1.6 Les stratégies de contestation ou les modes d'actions

Les mouvements sociaux ont au fil du temps mis en place des stratégies de contestation pour arriver à faire « bouger les lignes ». De nombreux moyens sont possibles, à chacun de choisir celui qui lui convient le mieux. Dans la continuité des prochains points, il est question d'aborder certaines de ces stratégies de contestation. Les différents collectifs, mouvements et associations mettent en place des modes d'actions. Nous établirons ultérieurement s'il s'agit uniquement de cela ou si d'autres moyens de contestations sont utilisés. Ces différents modes concrets d'actions sont en réaction à une problématique, ils ne visent pas directement le politique mais cherche à s'opposer indirectement aux décisions ou à l'inverse aux non-décisions du politique par différents moyens, à savoir : la grève, le boycott, la désobéissance civile, la manifestation et la pétition.

La grève

La grève est intrinsèquement liée au répertoire de l'action syndicale. Selon Giraud (2020), il existe des « déterminants économiques de la pratique gréviste ». Cela s'apparente à l'évolution de la situation économique et *de facto* du taux de chômage. Il distingue deux éléments essentiels pour comprendre l'arrivée de grève. D'abord, plus nous avons une grande masse de chômage et plus les salariés seront dissuadés d'entrer en grève. Ensuite, à l'inverse, plus le taux de chômage est faible et plus les salariés ont tendance à entrer en grève afin d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de travail.

Dans cette suite logique, Giraud (2020) considère que la grève est finalement un instrument de lutte politique. Il nous dit clairement que « la grève reste utilisée comme un mode d'interpellation et de contestation des autorités politiques, tout en étant dissocié de toute stratégie partisane de renversement du gouvernement » (p.279) et finalement quels que soient les revendications. Ces dernières années, il a été question d'enrichir la compréhension de l'usage de la grève à travers les mouvements sociaux. Il est proposé deux axes. « Le premier consiste à ne plus appréhender les grèves de façon isolée » (Giraud, 2020, p.280), c'est-à-dire que la grève peut être associée, prolongée ou se substituer à d'autres moyens de contestations comme une pétition, une manifestation ou encore la médiatisation. « Le second consiste à recentrer l'attention sur le processus et les modalités concrètes d'engagement dans la grève des salariés et de leurs représentants syndicaux » (Giraud, 2020, p.280).

Ce recours à la grève n'est cependant pas donné à tout le monde. Certains n'ont pas forcément de conflit avec leur direction et, parfois, certains n'ont absolument de « familiarité [...] avec ce mode d'action » (Giraud, 2020, p.280) et n'arrivent pas à apprivoiser ce *savoir-faire militant*.

D'autres types de grèves existent : la grève de la faim et la grève des loyers.

Le boycott

Le boycott est défini comme une « abstention ou un refus d'échange » (Balsiger, 2020, p.87). Il est proche de la grève étant donné que l'un comme l'autre est un refus de coopération. Dans le cas du boycott, « la menace de défection² est effectivement mise à exécution, mais c'est expressément dans le but d'amener un changement d'orientation au sein de l'organisation qui en fait l'objet » (Hirschman, 1995, p.137). Pour Balsiger (2020), le simple fait d'émettre un appel au boycott peut permettre d'atteindre les objectifs fixés par les initiateurs. Ces derniers mettent en place des « tactiques d'accompagnements » (Balsiger, 2020, p.88), c'est-à-dire actions destinées à faire du bruit. Sans médiatisation, le l'appel au boycott ou le boycott ne fonctionnera pas.

Finalement, nous pouvons conclure que « le boycott est donc une façon de protester qui peut servir tous les groupes et toutes les causes possibles, qui peut s'adresser à une multiplicité de cibles, et dont l'usage varie selon les contextes nationaux » (Balsiger, 2020, p.89).

Désobéissance civile

Ce type d'action a été visible pour la première fois aux Etats-Unis. Ce terme peut cacher un grand nombre d'actions : « des actions ponctuelles (empêcher l'expulsion d'un sans-papier), [...] ; geste professionnel (un contrôleur de train refusant de sanctionner un passager sans billet ou geste politique (entartage d'un ministre soupçonné de corruption) ; action individuelle [...] ou collective [...] » (Cervera-Marzal, 2020, p.195). Il existe aussi de la désobéissance directe, « la loi enfreinte est la même que celle que l'on cherche à abolir, par exemple la loi qui interdit aux Noirs d'entrer dans les bibliothèques » (Cervera-Marzal, 2020, p.195) et la désobéissance indirecte, créer une action pour tirer l'attention sur autre chose. Par exemple : bloquer la circulation routière pour montrer un soutien à une action de sans-abris.

² Un abandon

Toutes les actions énoncées sont de la désobéissance civile selon Cervera-Marzal (2020). Il met en évidence deux caractéristiques. Premièrement, le caractère illégal, « il y a désobéissance à partir du moment où une loi, un règlement ou un ordre a été enfreint » (Cervera-Marzal, 2020, p.195). Deuxièmement, le caractère non violent ou civil. Selon Cervera-Marzal (2020), le caractère non-violent peut être discutable selon tout un chacun. La désobéissance civile est souvent pratiquée dans les pays dont le régime est totalitaire. Toutefois, dans certains pays démocratiques pourtant, de la désobéissance civile est observée, mais alors les auteurs, se demandent « à quel titre peut-on désobéir à la loi alors que, en démocratie, d'autres moyens de lutte et d'expression sont disponibles ? » (Cervera-Marzal, 2020, p.197). Les revendicateurs expliquent qu'ils désobéissent sur l'invocation « des droits de l'Homme, de la supériorité du droit naturel sur le droit positif [...] » (Cervera-Marzal, 2020, p.198). Dans cet ordre d'idée, les désobéissants doivent justifier le bien-fondé de la cause qu'ils défendent comme par exemple l'égalité des sexes, la protection des sans-papiers, etc. Ils doivent également justifier pourquoi ils servent cette cause en ayant recourt à des moyens illégaux.

Manifestation

« La manifestation représente un mode d'expression politique qui se déploie dans l'espace public » (Fillieule et Favre, 2020, p.365). Dans la sociologie des mouvements sociaux, afin de se faire entendre au niveau institutionnel, il faut que les revendicateurs aient recours à l'action protestataire, qu'elle soit individuelle ou collective. Selon Fillieule et Favre (2020), il s'agit de « mettre à l'agenda » des acteurs politiques, le problème dont question. Cette notion peut être définie comme « le processus qui a la propriété de troubler l'équilibre politique par l'intérêt tout à coup suscité par le public, la mobilisation d'une partie de l'opinion, l'extension du conflit » (Fillieule et Favre, 2020, p.365). Selon Fillieule et Favre (2020), les médias doivent être essentiels dans la diffusion d'un problème public pour le porter à l'agenda politique. Il faut aussi, selon eux, choisir le bon moment. Par exemple, lorsqu'une question de politique majeure est sur le devant de la scène comme une élection nationale, l'évènement protestataire aura peu de chance d'aboutir et de faire « la une » des journaux. Les journalistes vont aussi donner plus ou moins d'importance aux actions. Fillieule et Favre (2020) expliquent que les élites politiques ont tendances à accéder aux médias plus facilement que les personnes contestataires.

Ensuite, « les chances qu'une manifestation de rue soit couverte dépendent aussi de la manière dont, plus généralement, l'information est traitée dans le domaine contesté » (Fillieule

& Favre, 2020, p.367). Puis, il est aussi question d'avoir des journalistes spécialisés dans le domaine de la manifestation, sinon le domaine aura moins de chance d'être couvert. Finalement, « une analyse fine du travail journalistique permet [...] de comprendre comment travaillent les journalistes et quelle est leur marge de manœuvre effective » (*ibid.*, p.367). Il faut prendre en compte aussi toute la dimension financière et économique.

Fillieule et Favre (2020) expliquent qu'aucun élément n'assure la visibilité de la manifestation dans les médias et surtout qu'elle soit, elle et ses idées, relayées correctement et avec une bonne interprétation des revendications portées.

Pétition

Par « pétition », on entend un « texte revendicatif voué à être endossé par un certain nombre de personnes dont l'une au moins n'a pas eu la possibilité de le modifier » (Contamin, 2020, p.447). Il existe, comme le sous-entend la définition, différents textes pouvant être assimilés à une pétition, comme une lettre ouverte ou une motion. Contamin (2020) relate que les pétitions ont très peu de chance d'attirer l'attention mais également de n'offenser personne. Dans cet ordre d'idée, le pétitionnement ne serait « tout simplement pas un moyen très efficace de protestation » (Contamin, 2020, p.448). Duyvendak (1994) rapporte qu'en fait la pétition est un moyen qui demande peu d'efforts pour les revendicateurs et c'est pour cela qu'aujourd'hui ce mode d'action est encore bien d'application dans les pays. Contamin (2020) constate un paradoxe dans le pétitionnement. En fait, même s'il s'avère être un moyen d'action ayant peu de poids, la pétition se trouve être l'un de ceux les plus utilisés. Depuis les années 1980, la pétition « semble pour partie devenu l'un des sites privilégiés d'observation de l'émergence potentielle d'un nouveau rapport au politique et de nouvelles formes de participation politique » (Contamin, 2020, p.450). A cela il faut prendre aussi l'impact de l'e-pétitionnement.

2. Cadre contextuel

Après avoir défini ce qu'est un mouvement social ainsi que les raisons qui le poussent à exister mais également la structure qui le compose et les stratégies qu'il met en place, il est nécessaire de donner aux lecteurs quelques éléments de contexte qui permettent de comprendre le lien avec l'objet du mémoire, à savoir les débats autour de la loi sur l'avortement, à la croisée des mouvements sociaux et des courants féministes. Dans ce cas, il est pertinent de se poser la question : le féminisme est-il un mouvement social ?

Sur la base de la définition que j'en ai donnée dans la partie précédente, nous pouvons en déduire que oui car c'est un ensemble d'individus qui, à partir d'un conflit politique et culturel, vise un changement au sein de la société en interagissant avec un grand nombre d'acteurs du pays où ils sont présents. Je peux également présupposer quelques liens avec l'historicité, le mouvement féministe s'inscrit bel et bien dans une démarche économique, dans une démarche de recherche de sens et enfin une démarche culturelle.

Ce cadre contextuel est rédigé aussi dans la perspective de disposer d'un maximum de clés de compréhension pour les entretiens réalisés avec les actrices rencontrées dans le cadre de la recherche. En premier lieu, j'aborde quelques définitions. Ensuite, j'explique les différentes vagues dans lesquelles le féminisme s'est inscrit ainsi que la notion de *self-help*. Pour terminer, j'aborde des concepts clés lorsqu'on parle de féminisme aujourd'hui, à savoir : le patriarcat, l'intersectionnalité et la domination ou l'oppression.

2.1 Définition

Il est nécessaire pour commencer ce point d'établir une distinction entre le mouvement féminin, qui consiste à lutter collectivement en tant que femmes, et le mouvement féministe, qui implique des mobilisations pour la cause des femmes.

Le premier peut être défini comme « un ensemble de mouvements composés majoritairement, mais pas nécessairement exclusivement, de femmes, qui formulent des revendications vis-à-vis des systèmes culturels et politiques sur la base des rôles de genre historiquement attribués aux femmes » (Alvarez, 1990, in Bereni, Chauvin, Jaunat et Revillard, 2020, p.320).

Le deuxième peut être défini comme « une critique de la suprématie masculine, forgée [...] à la lumière d'une volonté d'en changer le cours, qui elle-même repose sur la conviction qu'un tel changement est possible » (Gordon, 1986, in Bereni *et al.*, 2020, p.321).

Dans notre cas, nous nous concentrerons sur les différents courants féministes. Il en existe une multitude. Détailler tous les féminismes existants se révélerait être une tâche bien trop importante. C'est pourquoi je me limiterai aux trois principales vagues de féminismes, cela nous permettra de nous rendre compte de l'influence du féminisme dans la sphère publique et quel genre de féminisme était mobilisé pour chaque époque. Bertrand (2018) définit une vague comme « un "moment" du féminisme, durant lequel le mouvement se reconfigure et se transforme rapidement en réponse à l'évolution de la sociologie de ses militant·e·s et du contexte social » (p.236). Entre celles-ci coexistent d'autres « familles » de féminismes que nous évoquerons. Cependant, la liste que nous dresserons n'est aucunement exhaustive ; il est question de se limiter aux plus influentes dans notre contexte occidental contemporain. Il est important de souligner que l'« on ne peut pas aussi clairement distinguer le féminisme de la troisième vague de celui de la deuxième que l'on peut distinguer celui de la deuxième de celui de la première vague. [...] D'une part, il n'y a ni de coupure temporelle d'au moins une génération [...] D'autre part, il y a souvent continuité thématique (enjeux soulevés), même si les réponses apportées peuvent varier sensiblement » (Lamoureux, 2006, p.58-59). On peut toutefois savoir à quelle période chaque vague commence mais elles ne se terminent jamais réellement, même si nous pouvons arriver à déterminer une date où s'arrête l'apogée de son influence. Selon Brad (2012), les contextes nationaux rendent également la tâche difficile. Par exemple, les pays ayant autorisé le droit de vote des femmes après la Première Guerre Mondiale ont tendance à passer dans la deuxième vague tandis que, pour d'autres, c'est après la Seconde Guerre Mondiale qu'on les voit entrer dans la seconde vague, en lien avec le droit de vote. Le passage d'une vague à l'autre arriverait lorsque les revendications de la précédente sont acquises. Depuis la 2^{ème} les revendications ne se terminent finalement jamais mais c'est la société qui évolue et donc pose de nouvelles questions. Les combats restent finalement les mêmes mais les moyens pour y arriver diffèrent. Par exemple, depuis 2000, l'utilisation d'internet s'est fortement renforcée avec l'essor des réseaux sociaux.

2.2 La première vague féministe (libéral ou égalitaire)

Selon Soihet (1998), les prémices de cette vague commencent au début des années 1850 en se manifestant au Brésil, en Europe et en Amérique du Nord – toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'existait pas déjà du féminisme avant ces années. C'est la vague du droit de vote et de l'accès à l'éducation pour les femmes. Cette vague se positionne sur la place traditionnelle de

la femme ainsi que sur la place que la société lui impose (dans le monde du travail, dans la littérature, etc.). C'est un courant qui est dit « libéral » ou « égalitaire » car il provient de la démocratie occidentale libérale, mais nous pouvons aussi le voir comme un courant réformiste étant donné qu'il vise à améliorer le système social en essayant d'octroyer une place à la femme. Cette façon de penser est toujours bien présente aujourd'hui, il vise à améliorer perpétuellement les conditions de vie que soit au niveau de l'égalité homme-femme dans la sphère publique (domaine politique), privée (accès à des études) et professionnelle (équité salariale). Elle est également la vague des suffragettes³.

En Belgique, selon Gubin (1999), c'est en 1892 qu'un mouvement féministe voit le jour, sous le nom *Ligue du Droit des Femmes* avec, comme figure emblématique, Marie Popelin. Ce mouvement se trouve être beaucoup plus modéré que les suffragettes. D'ailleurs, « lors de sa création, la Ligue du Droit des Femmes exclut explicitement le suffrage politique de son programme » (Gubin, 1999, p.371). Finalement, Gubin nous explique que l'action de ces femmes sera toujours très sobre et modérée par rapport à d'autres pays comme la France ou la Grande-Bretagne. Cette façon de faire sera toujours présente dans le début du 20^{ème} siècle malgré la prédominance du Parti Ouvrier (POB) qui revendique fortement le suffrage universel pour les hommes et les femmes même si, plus tard, pour ces dernières, le POB fera machine arrière. Ce n'est qu'au début des années 1900 que la Ligue et le Conseil National des Femmes belges (CNFB) commencent à s'intéresser au suffrage universel lors d'un Congrès. Il n'y aura qu'un réel engouement des féministes laïques et bourgeoises, pour « ne pas laisser le monopole de cette revendication aux catholiques » (*ibid.*, p.372). « Mais elles s'y rallient surtout dans une perspective utilitaire⁴ [...]. De part et d'autre, la sympathie pour le suffrage féminin se fonde donc sur une perspective qui n'est pas celle de l'égalité politique » (*ibid.*, p.372). Du côté des catholiques, il s'agit clairement de limiter les progrès du socialisme. En 1912, lors d'un second Congrès, toute une partie est consacrée à la situation politique de la femme. Selon Gubin, cette question sur le suffrage reste subsidiaire car finalement c'est le combat contre l'alcoolisme qui est le plus fort et ce droit de vote ne servirait qu'à lutter contre ce fléau. En 1913, la Ligue

³ « Au début du xxe siècle, en Grande-Bretagne, des féministes s'engagent dans des actions volontairement provocantes pour réclamer le droit de vote pour les femmes : elles manifestent sur la voie publique, perturbent les réunions de partis politiques. Emprisonnées, elles entament des grèves de la faim » (Navarre, 2017).

⁴ « Le suffrage des femmes est revendiqué comme moyen de faire la guerre à l'alcoolisme, la guerre à la prostitution, la guerre à la guerre »

rejoindra le Féminisme chrétien sur la question du suffrage même si « l'essentiel des activités de la Ligue concerne, comme précédemment, l'égalité civile et économique » (*ibid.*, p.373).

En plus du suffrage universel, il existe un autre volet, celui de l'accès à l'éducation qui est présent bien avant le premier. La figure de proue du côté des femmes est Isabelle Gatti de Gamond qui se présente « [...] en affirmant la primauté de l'éducation sur la revendication politique » (*ibid.*, p.377). Cependant, selon Gubin (1999), il est plus urgent à l'époque de libérer les femmes des différentes contraintes économiques et civiles (comme par exemple garantir une égalité économique, affirmer le droit au travail pour les femmes et réclamer des lois protectrices au travail) que de favoriser l'éducation qui mènera à l'émancipation politique. C'est pourquoi le suffrage universel est très peu présent dans un premier temps.

Finalement, la Ligue, chronologiquement, comme nous l'explique Gubin (1999), fera passer d'abord dans un premier temps, l'accès professionnel aux femmes, et dans un second temps « l'éducation des filles, et son corollaire, la possibilité d'un travail rémunérateur pour éviter le mariage "obligé" » (*ibid.*, p.379), ce qui retardera le combat politique. Les féministes belges ont choisi prioritairement l'égalité intellectuelle et matérielle avant tout.

2.3 La deuxième vague féministe

Emblématique de cette seconde vague, Simone de Beauvoir est l'autrice du livre *Deuxième Sexe* (1949) et est considérée par beaucoup comme la précurseure du féminisme. La plupart des auteurs, comme Cameron et Scanlon (2014) et Ion (2018), considèrent que cette deuxième vague apparaît fin des années 1960 avec le féminisme radical. Toutefois, l'histoire démontre que des féministes radicales, telle que Simone de Beauvoir, sont présentes bien avant le développement officiel de cette deuxième vague. Si nous devons résumer ce qu'est le féminisme radical, nous pourrions nous baser sur la définition suivante : « La position féministe radicale [...] ne se contente plus de revendiquer l'égalité pour les femmes dans un monde historiquement fondé sur la domination masculine, mais dénonce le système patriarcal et androcentré générateur d'oppression et de violence à l'encontre des femmes considérées comme un groupe social en soi » (Ion, 2018, p.15). Autrement dit, ce mouvement est plus axé sur l'oppression des femmes que sur les inégalités et la discrimination. Le concept de patriarcat est central, celui-ci désigne le système par lequel les Ion (2018) met également en évidence que ce féminisme de la seconde vague, à partir des années 1990, semble s'éclater en une multitude

de courants, pour la plupart hétérogènes et pour lesquels les liens de la source beauvoirienne ne sont plus très présents. « Des champs de tension aussi importants que la sexualité et la prostitution ; la religion et la laïcité ; l'articulation des injustices sociale, sexuelle et raciale mettent au jour des clivages flagrants, non seulement entre le féminisme universaliste⁵ [...] et le féminisme radical » (*ibid.*,p.15). Ce dernier est également divisé en son sein entre plusieurs formes de féminismes comme par exemple les anti-pornographies qui s'opposent aux féministes pro-sexes.

Cette deuxième vague a pu créer, selon Lamoureux (2006), des institutions qui lui ont servi de points de repère. Le féminisme radical est fortement centré sur les inégalités de genre. D'ailleurs, une branche de ce féminisme en fait un point central : le féminisme matérialiste. Celui-ci s'est développé en France à partir des années 1970. Il s'inspire du marxisme mais s'en distingue par son objet et par son ennemi principal qu'il désigne comme étant le capitalisme et le patriarcat. Il est question de suppression de l'organisation des humains en deux classes de sexes. Autrement dit, il est question d'abolir le genre comme mode de régulation. Cependant, le féminisme matérialiste « ne prétend évidemment pas que l'abolition du genre ferait disparaître les différences individuelles [...] mais la fin du genre signifierait potentiellement l'épanouissement d'une diversité inédite [...] » (Bereni, Chauvin, Jaunat et Revillard, 2020, p.68). D'autres courants vont plus loin en s'axant beaucoup plus sur les représentations et les discours concernant la femme dans son ensemble.

Aux côtés du féminisme radical, des « sous-courants » (Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé, 2007, p.145) coexistent, comme le matérialisme (repris ci-dessus), le féminisme marxiste, le féminisme anarchiste, le féminisme séparatiste, le féminisme lesbien, le féminisme black ou de couleur, etc.

Dans cette deuxième vague, nous pouvons également nous attarder sur le féminisme différentialiste ou essentialiste. Selon Ion (2018), il s'agit d'un féminisme qui se positionne dans une optique de reconquête de la spécificité féminine. Claude (1978)⁶ nous explique que le patriarcat est appréhendé comme une société masculine qui nierait les valeurs et l'identité féminine. C'est un féminisme qui s'oppose au féminisme universaliste, «pour lequel la

⁵ Forme de féminisme apparu dans les années 1960 en Belgique et en France. Au moment de son apparition, il est considéré comme un féminisme dit « radical » puisqu'il revendique l'égalité stricte des droits entre les hommes et les femmes et dénonce le modèle patriarcal. [Universalisme - Femmes de droit](#)

⁶ Livre capital qui recense et critique (toutes) les théories de la féminité

différence des sexes, socialement construite, masque l'oppression des femmes et doit être relativisée au profit de l'égalité » (Ion, 2018, p.14) et au féminisme radical.

Un autre sous-courant de féminisme trouve sa source dans cette deuxième vague et prend aujourd'hui de l'ampleur : l'écoféminisme. Les termes écologie et féminisme sont indissociables dans cette approche. Bereni, Chauvin, Jaunat et Revillard (2020) expliquent qu'il a été proposé par la Française Françoise d'Eaubonne en 1974, mais il a connu son apogée dans les années 1980 aux Etats-Unis grâce à l'engagement de nombreuses femmes dans des mouvements antinucléaires alors qu'elles faisaient également partie de mouvement pour la paix et les luttes féministes. La figure emblématique de ce mouvement est l'écoféministe indienne Vandana Shiva, qui le fera connaître dans le monde entier. Preuve qu'une vague n'en fait pas disparaître une autre, ce mouvement connaîtra dans les années 2010 un nouvel essor dû au changement climatique et catastrophes naturelles. « Le message clé de l'écoféminisme est son invitation à penser le rapport entre domination des hommes sur les femmes et domination des humains sur la nature » (Bereni, Chauvin, Jaunat et Revillard, 2020, p.83).

Le dernier féminisme dont nous parlerons est le féminisme intersectionnel. Il « remet en question la primauté des inégalités de genre dans la construction de la violence faite aux femmes » (Flynn, Damant et Bernard, 2014). L'intersectionnalité se concentre, selon Flynn, Damant et Bernard (2014), sur les croisements et les interactions entre la race, le sexe, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou bien d'autres caractéristiques. Ce féminisme est présent dans cette deuxième vague mais déploiera son influence au début des années 1990, qui est le commencement de la troisième vague dont le point suivant est l'objet.

2.4 La troisième vague féministe ou le post-féminisme

Elle fait son apparition aux Etats-Unis dans les années 1990 en réaction au courant libéral et radical. Elle prône un « féminisme de la rue ». Lamoureux (2006) met en évidence deux caractéristiques pour comprendre les féministes de cette troisième vague.

La première, selon elle, est en quelque sorte une nouvelle génération de féministes car elles se pensent à l'heure des « post » (postmoderne, poststructuraliste, etc.) de la deuxième vague qui, elle, a réussi à politiser certains enjeux. La plupart des organisations de femmes sont convaincues que « tout a été dit et défendu » dans la vague radicale et que cette troisième vague ne fait que de défendre les acquis. Les féministes de la troisième vague s'inscrivent dans l'idée

de l'*empowerment*⁷ qui se base essentiellement sur la capacité d'action des femmes et leur volonté de dénoncer toute forme d'injustice.

La deuxième caractéristique, est la critique des identités collectives et des politiques identitaires. Celle-ci s'inspire du féminisme post-moderne et de la réflexion *queer* que nous verrons un peu plus loin. « Cette dernière repose sur trois principes qui ont été développés dans la logique aristotélicienne : le principe d'identité (A reste A), le principe de contradiction (on ne peut être simultanément A et non-A) et le principe du tiers-exclu (on est soit A, soit non-A) » (*ibid.*, p.62). Si on veut aller plus loin, le binaire provoque généralement une coupure entre le masculin et le féminin. D'un côté, il n'est pas obligatoire de choisir une catégorie ou une autre mais il est possible de s'apparenter aux deux. Par exemple, féminin ou masculin ou encore hétérosexuel ou homosexuel. D'un autre côté, « cela permet de donner une consistance aux deux termes (une femme n'est plus un non-homme, mais devient un être en soi plutôt qu'un être relatif ou subalterne) » (Lamoureux, 2006, p.62).

Lamoureux (2006) explique que c'est grâce à cette double caractéristique que nous pouvons comprendre les féministes de la troisième vague. En fait, il est question de rendre le féminisme beaucoup plus attractif et dynamique auprès des jeunes femmes mais également de s'inscrire en rupture d'un féminisme que nous pourrions qualifier de « féminisme des mamans ou des grands-mères ». Dans cet ordre d'idée, ces féministes de la troisième vague remettent quelques éléments de la deuxième vague en cause.

La première critique porte sur l'acceptation des inégalités entre femmes et hommes, mais rien ne viendrait démontrer que les hommes ne veulent pas se « battre » avec les femmes pour changer le statu quo. Autrement dit, il n'est pas nécessaire d'abolir le genre comme le veulent les féministes de la deuxième vague.

La deuxième critique, selon Lamoureux (2006), sont les enjeux autour de la « race ». Elles auraient voulu un « féminisme plus englobant ». Toutefois, Lamoureux (2006) trouve cela ironique car les théoriciennes de la troisième vague se basent et proviennent des travaux féministes de la deuxième vague qui, eux, ont développé et montré la diversité des situations des femmes, de faire entendre des voix différentes mais également d'ouvrir des nouvelles actions féminines. Même si un des programmes créés par les féministes de la seconde vague,

⁷ « à savoir l'augmentation de la capacité des femmes d'agir sur les situations qui leur sont socialement faites dans une optique de transformation sociale qui en fait des actrices politiques et sociales et non des objets de politiques » (Lamoureux, 2006, p.61)

les woman's studies (dont la troisième vague est née) sont caractérisées par des femmes blanches scolarisées, hétérosexuelles et de la classe moyenne ; c'est un programme qui a permis la diffusion de bon nombre de féminismes comme le féminisme noir, postcolonial, etc.

La troisième critique, qui vient compléter la deuxième, est « que la justice sociale est un projet global et qu'on ne peut dissocier la lutte féministe des luttes contre le racisme, l'exploitation capitaliste, la discrimination sexuelle, l'oppression nationale et culturelle ou la mondialisation (néo)libérale » (*ibid.*, p.69). Autrement dit, le mouvement altermondialiste touche toutes les jeunes féministes et le féminisme en tant que tel.

Cette troisième vague essaye de prendre en compte tous les manquements de la deuxième vague et par ricochet la première vague, mais finalement « le féminisme de la troisième vague prolonge, tant sur le plan idéologique que sur le plan politique, les acquis de la vague précédente » (Oprea, 2008, p.11).

Un autre féminisme faisant partie de cette troisième vague est le féminisme *queer*. La théorie *queer* entre dans la catégorie de la troisième vague. *Queer* est un « terme anglais signifiant "étrange" fréquemment utilisé comme une insulte visant à stigmatiser les homosexuel·les ou toute autre catégorie de personnes n'entrant pas dans les normes dominantes du genre de la sexualité » (Bereni, Chauvin, Jaunat et Revillard, 2020, p.71) mais finalement repris par les personnes adhérentes au courant en réponse aux opposants. Le féminisme *queer* est « celui qui lie le plus explicitement féminisme et émancipation des minorités sexuelles, tout en thématissant l'autonomie des luttes autour de la sexualité » (*ibid.*). Le *queer* regroupe tout ce qui ne rentre pas dans la catégorie du normal, du légitime et du dominant (non-normatif) mais il regroupe toutefois des catégories d'hétérosexuelles. Selon Cameron et Scanlon (2014), le mouvement souhaite juste défier des discours normatifs dominants et n'a pas d'objectif politique.

2.5 Vivons-nous l'arrivée d'une quatrième vague ?

C'est en tous les cas la question que se pose Bertrand (2018). Il nous explique que de nombreux chercheurs depuis les années 1990 se sont posés de nombreuses questions quant aux effets d'internet sur les mouvements sociaux mais également sur le rapport que les citoyens ont avec le politique. Ils ont été les témoins d'une série de changement au niveau de cette technologie comme la démocratisation d'internet ou encore son évolution technique. Bertrand (2018) met en évidence que ce sont principalement les mouvements féministes avec, en tête,

#metoo et #Balancetonporc, qui sont le plus mis en avant sur internet et les réseaux sociaux. La popularité de ces hashtags ou autres mouvements provient du fait que, selon des enquêtes du Pew Research Center (Bertrand, 2018), les femmes sont beaucoup plus présentes dans l'espace numérique que les hommes, surtout la catégorie des 18-29 ans, et les réseaux comme Facebook, Instagram et Pinterest sont les plus utilisés.

Bertrand (2018) appelle ce nouveau genre de féminisme, le *féminisme en ligne*. Il met en avant deux arguments pour affirmer l'existence d'une nouvelle vague. Le premier est « le constat d'un engagement féministe croissant, ou d'une hausse marquée de l'intérêt porté au féminisme et aux problématiques qu'il soulève dans l'espace public » (Bertrand 2018) et le deuxième est « le renouvellement des méthodes et des thèmes principaux abordés par les militant.e.s » (ibid., 236). Pour lui, il soutient clairement l'émergence d'une quatrième vague car, même si internet existait au début des années 1990, ce n'était cependant pas répandu dans la sphère privée et publique. Il en a seulement été question à partir de l'an 2000. Mais ce n'est qu'en 2011, en France, qu'il constate clairement cette nouvelle vague.

Comme déjà expliqué par d'autres, et repris également par Bertrand (2018), les différentes vagues féministes ne sont pas en opposition les unes avec les autres mais « doivent être comprises comme une réactualisation et une réappropriation des idées et traditions féministes par une génération qui vit un contexte particulier favorable à un renouveau du militantisme » (ibid., p.238). Le fait qu'il y ait une démocratisation d'internet, une jeunesse instruite (même politisée) et une structure des opportunités politiques favorable au mouvement, font que ces éléments réunis provoqueraient cette quatrième vague.

Bertrand (2018) fait le constat d'une hausse de l'intérêt public pour le féminisme dû à l'arrivée du féminisme sur le web 2.0 que ce soit de la part des internautes au sens large mais également du politique. Il s'avère que ce féminisme en ligne est le résultat d'adaptation des militant-es à des nouvelles idées et pratiques et cela peut également contribuer à l'arrivée d'une nouvelle vague.

Tableau 1 : les vagues

Voici un récapitulatif qui tente d'expliquer les différents points exposés ci-dessus sur base des auteurs cités :

	Première vague	Deuxième vague	Troisième vague	Vers une quatrième vague ?
Nom	Libérale ou égalitaire	Radicale	Post-féminisme	Féminisme en ligne ?
Années d'influences	À partir de 1850.	Apparition estimée vers la fin des années 1960 mais diffère (avant ou après) des pays selon l'arrivée du droit de vote.	Apparition au début des années 1990 en réaction aux premières vagues.	Apparition vers le début des années 2010 ?
Revendications	- Acquisition du droit de vote et accès à l'éducation des femmes. - Améliorer les conditions de vies des femmes dans les différentes sphères. - Égalité homme-femme.	- Égalité homme-femme + dénonciation du système patriarcal. - Axé sur l'oppression des femmes.	- « féminisme de la rue » - Inscription dans l'<i>empowerment</i>. - Pas d'abolition de genre : inscription dans celle souhaitée ou les deux. - acceptation des inégalités. - se veut être un féminisme englobant.	Inscription dans les 2 vagues précédentes ?

Sous-courants	/	- Féminisme matérialiste : abolition du genre. - Féminisme différentialiste ou essentialiste : reconquête de la spécificité des femmes >< avec le féminisme universaliste. - Écoféminisme - Féminisme intersectionnelle : question de la primauté des inégalités de genre. - Etc.	- Féminisme Queer - Etc.	Ne peut l'affirmer ?
----------------------	---	---	---	----------------------

Il était important de me pencher sur les différentes vagues féministes afin de comprendre les différentes étapes tant au point de vue des revendications que du politique. En effet, pour comprendre un mouvement social, il faut comprendre les défis qu'il rencontre tout au long de son parcours. De plus, il permet également de se poser une série de questions : pourquoi le politique est intervenu de façon clair dans la première vague et pas dans la troisième ? Pourquoi certaines revendications sont plus légitimes que d'autres pour le politique ?

Concernant cette possible quatrième vague, les entretiens m'ont permis, en plus de la littérature, d'y apporter des éventuels éléments de réponses. Celles-ci seront développées ultérieurement. Les vagues m'ont également permis de demander lors des entretiens si finalement, les féministes d'aujourd'hui s'inscrivaient toujours dans des féminismes qui ont émergés dans les vagues précédentes afin d'établir des liens entre celles-ci.

2.6 Le mouvement self-help

Certains féminismes s'inspirent de ce mouvement self-help. À nouveau sur base de ma définition, il s'agit d'un agir ensemble dans le but d'obtenir un changement, ici progressiste, de la part des autorités du pays dans lequel ils agissent. Le mouvement self-help m'a permis de demander lors des entretiens si finalement, les différents collectifs et organisations d'aujourd'hui, s'inspiraient de ce mouvement ou au contraire s'en éloignaient et si le politique entendait ce type de revendications. N'est-il pas vu comme une « force » pour le féminisme ? Ce mouvement est finalement en lien avec le féminisme étant donné qu'il vise certaines situations de femmes.

Le self-help « est une démarche collective de prise de pouvoir de leur corps par les femmes, qui passe par la remise en cause du pouvoir médical et de ses protocoles, par l'investigation pratique, la collecte et l'élaboration collectives de savoirs et de savoir-faire [...], par la lutte contre l'ignorance des femmes de tout ce qui concerne leur propre corps et contre les inégalités d'accès à la santé » (Ruault, 2016, p.38). C'est un mouvement qui apparaît en même temps que la question de l'avortement qui à l'époque n'était pas encore dépénalisée. Selon D'Hooghe (2013) le self-help naît aux Etats-Unis au mois d'avril 1971 et en Belgique en 1973. Il puise donc sa source dans la deuxième vague féministe.

D'Hooghe (2013) explique que les groupes qui avaient eu une prise de conscience à propos du corps des femmes avaient collecté des informations médicales pour comparer leur expérience mutuelle mais également pouvoir s'opposer au monde médical dont les gynécologues. Tout ce travail a été recensé en un ouvrage : *Our Bodies, Ourselves*. Comme déjà évoqué, l'avortement voit le jour en même temps que le self-help mais selon D'Hooghe (2013), les femmes vont se rendre très vite compte qu'il n'est qu'une partie du problème. Elles constatent qu'il existe de nombreux tabous sexuels et une certaine ignorance de leur propre corps pour lequel elles n'ont pas accès non plus alors que l'organe féminin est un endroit accessible pour chacune d'entre elles. Il s'agit d'une simple question d'éducation.

À son arrivée en Belgique, le self-help propose l'idée initiale suivante : « examiner soi-même son vagin avant de décider si une visite chez le gynécologue s'impose devrait relever du même principe que de regarder dans sa gorge lorsqu'on y ressent une démangeaison [...] si un remède maison suffit ou s'il faut faire appel à un médecin » (D'Hooghe, 2013, p.145). Suite à ces déclarations, le monde médical fera une levée de bouclier et aux Etats-Unis, certaines femmes seront même emprisonnées.

Le self-help belge est intimement lié à *Women for Equality* (WOE) qui est une organisation créée à Bruxelles en 1971 par une Américaine ayant suivi son mari, Diane Sidon. Ses affiliées ont participé aux manifestations pour la dépénalisation de l'avortement ou encore à la création de la Maison de femmes de Bruxelles. Selon D'Hooghe (2013), cette organisation reste très axée anglophone mais arrivera en 1978 à atteindre 120 membres de 11 nationalités différentes mais avec quelques femmes belges.

Ruault (2016) fait le constat que « la réception du self-help gynécologique est un objet d'étude remarquable pour appréhender la circulation transnationale des pratiques et productions féministes des années 1970 » (Ruault, 2016, p.38). Un des principes fondamentaux du self-help, est *la parole*, qui va permettre de parler « d'expériences vécues en matière de sexualité, de contraception, de ménopause, d'avortement [...] » (Ruault, 2016, p.41) mais l'activité emblématique du mouvement est finalement l'auto-examen. Finalement, « la diffusion du self-help résulte de la volonté de féministes nord-américaines de susciter une vaste mobilisation. Privilégiant des interactions de face-à-face [...] » (Ruault, 2016, p.41). Il s'agit de se baser sur quelques individualités ayant une certaine notoriété et des compétences techniques comme ressources principales. L'exemple le plus parlant que Ruault (2016) reprend est la tournée européenne des Américaines Carol Downer et Debbie Law du *Feminist Women's Health Center* de Los Angeles. En 6 semaines, elles vont visiter 8 pays où elles vont partager les pratiques du self-help avec des milliers de femmes. C'est ainsi que de nombreuses femmes européennes vont comprendre qu'elles peuvent connaître et accéder à leur sexe et que ce n'est pas réservé exclusivement aux hommes et aux médecins. En Belgique, ce sera le WOE qui mettra en place la venue de ces deux Américaines et en France ce sera le Mouvement de libération des femmes (MLF).

« En fait, la transnationalisation du self-help est tributaire d'intermédiaires cosmopolites, familières de la culture anglo-saxonne-propre alors rare et déterminante – et intégrées dans les mobilisations locales, qui facilitent l'introduction de ces réflexions » (Ruault, 2016, p.42). L'ouvrage *Our Bodies, Ourselves* a également été un vecteur en faveur de la transnationalité de ce mouvement. Il a été considéré comme un guide ultime dans la diffusion du self-help surtout grâce, selon Ruault (2016), aux écrits accessibles, aux photos, schémas et témoignages. Ces meetings ou encore cet ouvrage ont permis littéralement au self-help d'avoir un rayonnement au-delà des frontières des pays mais aussi des frontières de classe, de race et d'orientation sexuelle.

Certains mouvements comme le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) en France se sont inscrits dans le self-help afin de renforcer leur ancienneté et leur expertise aux niveaux local et national. Malheureusement, cela n'a perduré que quelques années. Ruault (2016) donne les deux raisons qui ont conduit à son déclin, ce sont « l'anti-américanisme » et une dérive essentialiste. D'Hooghe (2013) ne nous dit pas si le phénomène de perte de vitesse en France s'est produit en Belgique. Cependant, au vu des documents sur lesquels elle se base, nous pouvons remarquer que la forte période d'influence du self help à Bruxelles se situe au même moment en France sans pour autant ne plus exister aujourd'hui.

2.7 Concepts/notions

Les différents concepts qui vont être expliqués dans ce point sont présents car ils sont intrinsèquement liés au féminisme. Finalement, au regard des vagues féministes et des entretiens établis, ces notions sont au centre de la réflexion. Les féministes combattent le patriarcat et démontrent que le politique s'inscrit dans celui-ci. Cette notion sera un fil conducteur au regard de certains entretiens. Les féministes se battent pour que l'intersectionnalité devienne un point central et qu'elle soit prise en compte par les pouvoirs politiques.

2.7.1 Le patriarcat comme oppression ou domination

Ce concept de « patriarcat » est un terme qui est né avec le mouvement féministe de la deuxième vague. En fait, selon Delphy (1981), ce terme n'était pas utilisé de cette manière avant ce qu'elle appelle le « nouveau féminisme », soit le féminisme des années 1970. Avant celui-ci, le patriarcat n'était pas explicitement politique. Delphy dit que comme dans tout système d'oppression, le patriarcat se nie lui-même car la société ne veut pas reconnaître qu'il existe. Les féministes ont finalement dérivé du mot « patriarcale », le terme « patriarcat » qui se veut avoir une signification négative. Il a permis d'appréhender la situation des femmes, et *de facto* celui des groupes sociaux mais également d'appréhender une nouvelle façon de faire de la politique. En parallèle, il introduit de nouveaux concepts, « celui de la conception de la "condition féminine" et de la société d'une part, celui de la conception du politique et de la révolution d'autre part » (Delphy, 1981, p.61). Elle affirme que le « Patriarcat » est l'un des concepts des plus importants, si pas le plus important. Plus récent, Comanne (2010) a donné une définition de ce qu'est le patriarcat. Elle considère que c'est « l'oppression que les femmes

subissent en tant que femmes de la part des hommes » (p.1). Elle peut être subie de différentes manières (le langage, la culture, etc.). Comanne explique qu'au-delà d'être vu comme une oppression, le patriarcat peut être vu comme un système de pouvoir dynamique, qui tout à fait capable de se perpétuer et combat toutes les possibles transformations de son noyau central : « la suprématie de l'homme ». Finalement, selon elle, être féministe, c'est prendre conscience de cette oppression et de ce système, c'est-à-dire qu'il faut travailler sans relâche pour le réduire à néant pour permettre l'émancipation ou la libération des femmes dans la société.

Comanne (2010) met en avant cinq caractéristiques pour comprendre ce qui se cache derrière ce concept de patriarcat, il ne s'apparente pas à la somme de plusieurs discriminations mais s'inscrit dans tous les domaines de la vie collective ou individuelle. La première caractéristique est la surexploitation de la femme. Il est question en réalité de démontrer qu'en plus de leur travail, elle effectue un travail domestique. Cela repose sur « un ordre social fondé sur la division sexuelle du travail » (Comanne, 2010, p.1). Dans cet ordre d'idée, les femmes devraient tout naturellement se consacrer à l'espace domestique tandis que les hommes à une activité publique et productive. La deuxième caractéristique est que « la domination se caractérise par une absence totale ou partielle de droits [...], les femmes n'ont pas cessé de lutter collectivement depuis deux siècles pour revendiquer le droit de vote, le droit au travail, de se syndiquer, la libre maternité, l'égalité pleine et entière au travail, dans la famille et dans l'espace public » (*ibid.*). La troisième caractéristique est que « la domination s'accompagne toujours d'une violence, qu'elle soit physique, morale ou "idéelle" » (*ibid.*). Lorsque le mot violence est prononcé, nous pensons souvent aux violences physiques (violences, conjugales, viol, mutilation génitales, etc.) mais les violences peuvent être de l'ordre du moral, cela comprend des insultes, les humiliations, etc. Finalement, les violences peuvent être idéelles, c'est-à-dire « des violences inscrites dans les représentations » comme des mythes ou discours (Comanne, 2010, p.1). Cette quatrième caractéristique est « les rapports de domination s'accompagnent le plus souvent d'un discours qui vise à faire passer les inégalités sociales pour des données naturelles » (*ibid.*). Par le caractère naturel et biologique, on fait croire que ça ne peut changer, qu'il existe une différence qu'on ne peut changer car c'est la nature qui l'a voulu ainsi. La cinquième caractéristique est de facto liée à la quatrième, en ce sens, que « s'il n'y a pas de luttes, le type de discours de « naturalisation » peut très bien être intériorisé par les opprimées » (*ibid.*). Cela signifie que si les femmes ne luttent pas contre cette naturalisation, elles accepteraient la chose bien malgré elles. Finalement, au regard de ces caractéristiques, il

sera utile de démontrer que le système du patriarcat est toujours bien présent aujourd'hui et que les femmes rencontrées dans le cadre de la recherche en font mention à de nombreuses reprises.

2.7.2 Intersectionnalité

La notion d'intersectionnalité, tirant son origine dans les sciences sociales, renvoie à des préoccupations provenant des mouvements sociaux, liés aux sciences politiques. Ce concept est né en même temps que les mouvements anti-esclavagistes en réaction aux différents féminismes de la deuxième vague qui ne prenaient en compte qu'une catégorie de femmes. Ce concept a été forgée par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw « pour penser ensemble les différentes formes de discrimination – liées au genre, à la race et à la classe – qui structurent les vécus des femmes racisées victimes de violence conjugale [...] » (Aubry, 2020, p.333). Ce concept a été élaboré car ces différents vécus ne sont pas considérés par le droit, oubliés également des politiques publiques et à l'époque totalement invisible des revendications des mouvements féministes d'émancipation. L'intersectionnalité est complétée par Angela Devis, qui, elle problématise « la question de la simultanéité de différents systèmes d'oppression (de race, de genre, de sexualité, de classe) et l'impossibilité de les hiérarchiser » (*ibid.*, p.333). Ce concept peut être appréhendé de différentes manières. Selon Crenshaw (1991), la première est l'adoption d'une conception structurelle de l'intersectionnalité, c'est-à-dire se pencher sur les logiques sociales (les rapports sociaux, l'imbrication du genre, de la classe ou de la race) de celle-ci. La deuxième est d'adopter une perspective politique. Il faut entendre par là que l'intersectionnalité renvoie chez certains individus les différents dilemmes stratégiques et identitaires auxquels ils sont confrontés. Ce qui provoque qu'ils vont devoir se dissocier de certains groupes qui ont des objectifs contradictoires.

Avant, la perspective intersectionnelle était utilisée pour étudier les « relations de pouvoir qui pouvaient exister entre les membres d'un même mouvement et notamment au sein du mouvement féministe » (*ibid.*, p.335). Cette étude a permis de démontrer au sein même d'un mouvement que les mécanismes mis en place favorisaient les catégories sociales privilégiées. C'est en ce sens que le post-féminisme s'est inscrit.

Par la suite, l'intersectionnalité est devenue, selon Aubry (2020), une façon de penser des mouvements féministes, « la focale s'est déplacée sur la manière dont les groupes qui se mobilisent se saisissent des problématiques liées à l'intersectionnalité pour penser, organiser ou réformer leurs pratiques quotidiennes » (*ibid.*, p.335). En résumé, auparavant, l'intersectionnalité était débattue au sein du mouvement, pour se transformer au fil du temps en

un sujet à porter en dehors de la sphère interne du mouvement. L'intersectionnalité deviendrait en ce sens un outil pour influencer d'autres sphères comme le politique par exemple.

3. Méthode de recherche

Dans cette partie, il est question de justifier nos choix méthodologiques mais également les présupposés épistémologiques qui fondent notre recherche. Le cadre théorique a été établi afin de comprendre ce qui se cache derrière « le féminisme » et « les mouvements sociaux » mais également de comprendre pourquoi finalement le féminisme est plus présent dans notre vie au quotidien et comment des mouvements ne provenant pas de Belgique ont toutefois un écho dans notre pays. J'expliquerai le dispositif de recherche mis en place, composé d'entretiens semi-directifs et de récoltes documentaires.

3.1 Contexte de la recherche

Après les élections fédérales du 26 mai 2019, les débats sur les conditions d'avortement ont repris. L'année 2018 s'était soldée sur la sortie du code pénal de l'IVG mais avec un maintien des sanctions pénales pour les femmes et les médecins ne respectent pas les règles. Le débat sur l'avortement a été porté par voie de presse pendant plusieurs mois. N'ayant pas d'accord gouvernemental certains députés ont voulu faire passer ces modifications pendant ce laps de temps.

Suite à ces possibles changements, les mouvements et organisations féministes ont occupé le devant de la scène afin d'influencer vers un vote positif via leurs sites internet, leurs pages Facebook et Instagram mais également dans la presse. Qui plus est, depuis 2017, année de l'affaire Weinstein et où le mouvement #MeToo a pris de l'importance ainsi que #BalanceTonPorc, les revendications féministes prennent une ampleur importante sur les réseaux sociaux.

Plusieurs d'entre nous avons pu voir arriver sur nos fils d'actualités des postes appelants les femmes à changer leurs conditions dans la sphère publique et privée. J'en ai été le témoin sur mon compte Facebook. Interpellée par ces différents hashtags, j'ai voulu connaître et comprendre leurs revendications. Au fil de nombreuses recherches et lectures, je me suis arrêté sur plusieurs collectifs. Ils se trouvent avoir un écho moindre que #MeToo et #BalanceTonPorc mais ils s'inscrivent dans la même lignée que ceux-ci. Le fait qu'ils soient moins médiatisés

demeure un aspect intéressant afin de comprendre comment ils s'imposent et perdurent dans la société.

Une des particularités de certains qui nous ont interpellé et qui est aussi une marque de fabrique du mouvement #MeToo, est que le collectif « Noms peut-être » par exemple provient d'un autre continent et donc n'est pas axé à la base sur une culture européenne. Le premier venant des Etats-Unis, le second venant d'Argentine.

Finalement, les archives des différents collectifs étant riches, elles furent une bonne base de données pour un développement.

3.2 Sélection de l'échantillon

Pour le volet associatif, nous avons décidé d'entrer en contact avec des membres de mouvements et de collectifs. Certains ont été choisis sur base d'une simple recherche internet mais d'autres, grâce au « carnet d'adresses » d'une journaliste. Pour ce dernier point, nous avons dû recourir à un « snowball sampling » (Cohen, Manion & Morrison, 2007, p.116). Autrement dit, un échantillonnage en boule de neige. Cette méthode est utilisée lorsqu'un chercheur rencontre des difficultés à accéder « au terrain ». Il peut éventuellement passer par des réseaux informels d'amis ou de connaissances, etc., plutôt que par des canaux formels. Cette méthode consiste dans un premier temps de repérer un petit nombre de personnes qui possèdent des caractéristiques qui intéressent le chercheur. Dans un second temps, ces dernières vont être utilisées comme indicatrices pour identifier ou mettre en contact le chercheur avec d'autres personnes qui remplissent les conditions recherchées. L'objectif de ces personnes est d'établir qui sont les informateurs clés avec lesquels le première contact doit être établi (*ibid.*).

C'est pourquoi, dans un premier temps, j'ai pu obtenir un entretien avec Fatma Karali, de la plateforme Mirabal. Elle regroupe une série de mouvements, collectifs et associations. Il faisait sens de pouvoir l'interroger sur les objectifs de cette association et leurs stratégies et/ou intentions de modifier les actions du politique.

Le second entretien a été réalisé en compagnie de Camille, membre du collectif « Noms peut-être ». L'objectif de celui-ci est une démarche de renommage de l'espace public par des noms de femmes, célèbres ou non, dans le but d'influencer le politique afin que celui-ci se rende compte que l'espace public doit être un espace mixte et égalitaire.

Deux membres, Zoé Marlier et Laure Horlait, du collectif « La Mutinerie montoise » ont été choisies pour le troisième entretien. Ce collectif se distingue des autres parce qu'il est apparu dans une communauté universitaire.

Pour le quatrième et dernier entretien de ce volet, ce sont les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), en la personne de Fanny Colard, qui a été interrogée. Les FPS se trouve être un mouvement institutionnalisé qui diffère de Mirabal et des deux autres collectifs.

Pour le volet politique, c'est mon réseau personnel qui a été utilisé. Madame Tillieux nous a donné le privilège de l'interroger. Elle est devenue Présidente de la Chambre des représentants lors de la formation, en 2020, du gouvernement actuel. Elle fait partie du Parti Socialiste (PS) où elle est une figure emblématique. D'abord député et ensuite ministre wallonne, depuis 2019, elle s'est dirigée vers les instances supérieures belges. Vu son très bon score, le PS décide de la choisir pour qu'elle devienne la première Présidente de la Chambre. Décision historique et qui devient à ses yeux une avancée symbolique dans la lutte pour l'égalité homme-femme. C'est un combat qu'elle a décidé de mener depuis ses débuts en politique. Elle s'est montrée très persévérante lorsque le PS a amené sur le devant de la scène politique, une modification de la loi sur l'avortement. Elle est devenue figure de proue de ce combat qui se trouve être dans la lignée de son combat.

Accéder au terrain s'est effectivement révélé compliqué, surtout du côté des collectifs. N'ayant pas nécessairement de figure derrière ceux-ci, cela rend difficile d'entrer en contact avec une personne en particulier. Ils n'ont pas non plus forcément une disposition en verticalité, ce qui complique la distinction de postes. Le fait d'avoir pu disposer des contacts de la journaliste a pu aider à atteindre les personnes concernées. Une fois le contact pris, la suite s'est avérée plus simple.

Tableau 2 : personnes interviewées

Nom du mouvement, collectif, plateforme partis politiques, etc.	Personne de contact/ pseudo	Fonction professionnelle	Fonction dans le mouvement, collectif, plateforme, partis politique, etc.
Plateforme « Mirabal »	Fatma Karali	Employé administrative à la commune de Schaerbeek.	Membre via son ASBL, les «mères veilleuses »
« Collective noms peut-être »	Camille	Journaliste indépendante	Membre faisant partie du « noyau dur »
Partis socialiste	Eliane Tillieux	Président de la Chambre des représentés du Royaume de Belgique	Apparentée aux partis socialistes
Collectif « la mutinerie montoise »	Zoé Marlier et Laure Horlait	Etudiantes	Membres fondatrices
Les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)	Fanny Colard	Coordinatrice éducation permanente au sein du secrétariat général des FPS	Coordinatrice éducation permanente au sein du secrétariat général des FPS

3.3 Dispositif de recherche : entretiens semi-directifs

Nous avons procédé à des entretiens semi-directifs, sur base d'un guide défini. Ici, deux guides d'entretiens (Annexe 1 et 2), ont été nécessaires étant donné que nous avons deux types d'acteurs. L'enquête par entretien est, selon Albarello (2007), « l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal » (p.64). L'entretien est dit semi-directif parce qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises (Van Campenhoudt, Quivy & Marquet, 2017). Il est généralement mené sur base d'un

guide d'entretien constitué de différents thèmes préalablement élaborés en fonction des hypothèses (Albarello, 2007). Il s'agit dans ces questions de faire ressortir les différents concepts théoriques sur lesquels s'appuie notre recherche.

Le guide d'entretien est souvent constitué d'une dizaine de questions qui sont généralement posés dans le même ordre d'un entretien à un autre (*ibid.*). Pour le guide d'entretien des mouvements, plateformes et collectifs (Annexe 1), il s'est constitué de quatorze questions autour de quatre thèmes. La genèse et la structure en sont le premier. Il s'agit d'une description du mouvement ou du collectif. D'ailleurs, il sera de demander la dénomination de chacun. Dans ce point, j'essaye de comprendre pourquoi il a été créé et dans quel but. Le deuxième thème s'apparente à la philosophie et la gestion interne qui reprend les différents concepts développés dans le cadre théorique. Il est question d'établir dans quel féminisme chacun des collectifs s'inscrit, s'il est d'accord avec certaines visions, etc. Le troisième thème est les productions, il s'agit des méthodes mises place. Se limitent-ils à une seule façon de faire ou au contraire développent-ils plusieurs stratégies ? Mais aussi comprendre comment ils font entre eux pour se coordonner. Et finalement les relations à l'externe constituent le quatrième thème qui comprend les différents partenariats qui peuvent exister. Mais également de savoir si des liens existent avec le champ politique et la société civile.

Pour le guide d'entretien (Annexe 2) d'Eliane Tillieux, il a été établi au regard des mêmes principes que le premier. Cependant, le nombre de questions (qui se porte à 12) et les thèmes n'étaient pas identiques. Quatre thèmes se détachent comme pour les mouvements et collectifs. Les questions du premier thème concernent l'avortement. Elles sont axées surtout sur la modification de la loi et le rôle qu'Eliane Tillieux a joué dans sa mise en avant dans la sphère politique et publique mais également quelles sont les actions à mettre en place ou à l'inverse ne pas mettre en place. Finalement, quel élément déclencheur a été requis pour reparler de l'IVG. Ensuite, vient le thème du monde politique et de l'interruption volontaire de grossesse. Ce deuxième point est intrinsèquement lié au premier. L'hémicycle parlementaire est divisé sur la question de l'avortement. Par ces questions, nous allons essayer de savoir comment gérer ces divergences d'opinions et pourquoi cette modification de loi est devenue un point central dans des discussions gouvernementales. Le troisième thème s'articule autour du mouvement féministe. Les questions qui découlent de ce point s'articulent autour de l'influence qu'ont ces mouvements sur le politique et si certains font la démarche d'interpeller personnellement des députés. Le mode d'action des mouvements a changé également mais est-ce que cela joue un

rôle dans les positions politiques. Et finalement le quatrième thème se situe autour de la réflexion personnelle : « Être une femme en politique ». Il n'est peut-être pas pertinent mais pourrait le devenir aux termes des réponses. Cela pourrait mener à nous poser des questions sur la place de la femme en politique au 21^{ème} siècle et si des mouvements défendent ces femmes.

3.4 Collecte de données

3.4.1 Accès aux données et prise de contact

Le champ du militantisme étant un milieu très ouvert, l'accès aux données ne s'est pas révélé compliquée. Une fois le contact établi avec les différentes intervenantes, celles-ci se sont trouvées être ouvertes et disponibles à toutes demandes, elles étaient enthousiastes et enchantées à l'idée d'être interrogées dans le cadre d'un master en sciences politiques. Dans l'ensemble, elles ont accepté rapidement la demande d'entretien.

À l'inverse, au moment où ce travail est écrit, des e-mails, des messages et appels restent toujours sans réponses de la part de certains mouvements et collectifs. Dans cette optique, je ne peux affirmer que j'ai reçu des refus.

Concernant l'entretien du collectif de « la mutinerie montoise », j'avais tout d'abord contacté Zoé Marlier. Elle a cependant souhaité que Laure Horlait participe à l'entretien pour une question de sécurité dans les propos qu'elle tenait. Un des entretiens s'est donc tenu en trio. Certaines ont été explicites dans leurs expériences et ont révélé des détails de leur vie personnelle, comme des partages d'anecdotes et d'exemples. Ces quelques indices témoignant possiblement d'une liberté de la parole et de partage.

3.4.2 Les entretiens

La prise de contact avec les participantes s'est faite, par l'intermédiaire de la plateforme « Zoom » via l'adresse e-mail qu'elles m'avaient pour certaines communiquées. Nous avons dû recourir à des outils numériques de visioconférence compte tenu des mesures de confinement rendues nécessaires par la pandémie de COVID-19. Au début de la rencontre, il a été question de leur demander d'enregistrer l'entretien mais également la divulgation de l'identité dans travail, leur signifiant qu'il était possible d'établir un pseudo. Toutes n'y ont vu aucun inconvénient. L'enregistrement avait fait l'objet d'une demande dans la prise de contact soit par e-mail, soit par contact téléphonique, soit par Messenger et acceptée préalablement.

Toutefois, il faut préciser qu'une des intervenantes nous a fait part de son souhait que son nom de famille ne soit pas divulgué par rapport à son travail. Elle nous informe que dans le

milieu du journalisme, le militantisme n'est pas toujours bien perçu. Cependant, elle nous affirme qu'elle ne se cache pas pour autant. À l'inverse, une autre intervenante affirme qu'il ne faut pas se cacher lorsque l'on fait du militantisme sauf s'il est question de menace de mort.

Chaque entretien a donc été enregistré au moyen de l'enregistreur mis à disposition par la plateforme « Zoom » en rassurant toutefois les intervenantes que l'enregistrement ne sera pas divulgué mais juste la retranscription. Un bloc-notes accompagne aussi l'enquêteur afin de noter les idées de questions qui émergent pendant l'entretien afin de ne pas couper l'intervenant dans leurs propos. Nous commençons ensuite l'entretien en lui-même (de trente-cinq minutes jusqu'à une heure trente-cinq pour le plus long) et nous accordons, enfin, également beaucoup de soin à la clôture de celui-ci avec retour éventuel sur l'une ou l'autre question, des précisions et remerciements, etc. Certaines ont également demandé la possibilité d'avoir accès au travail fini.

3.4.3 Les données existantes

En plus des données issues des entretiens, d'autres matériaux ont enrichi la collecte. Il s'agit de données existantes, récoltées ou produites par d'autres, et en fonction d'un autre objectif (Van Campenhout *et al.*, 2017) : memorandum, proposition de lois, manifestes, procès-verbaux de réunion, affiches, flyers, postes Facebook, etc. Ces documents sont nécessaires pour confirmer certains propos et événements mais également de donner des détails qui n'étaient pas disponibles dans les entretiens. Aucun document n'est privé ou sensible, ce qui nous permet de les exploiter en toute liberté.

3.4.4 Traitement des données

L'accumulation et l'assemblage de discours non scientifiques ne constituent pas une analyse scientifique : comme le rapporte Albarello (2007). Il ne faut pas seulement reproduire des données préalablement récoltées auprès d'intervenants lors d'entretiens qualitatifs. Ces multiples avis, opinions et représentations doivent passer à travers des filtres de lecture. Autrement dit, il faut traiter les diverses données. L'analyse du contenu ne peut s'apparenter à un résumé du matériau obtenu. Celle-ci implique les hypothèses établies. Pour structurer au mieux la quantité de données récoltées via les entretiens, nous avons au préalable procédé à leur retranscription intégrale. Il s'agit de développer l'analyse sous différents prismes et grands thèmes.

4. Analyse et résultats

Ce chapitre a pour objectif de présenter les résultats de la recherche, c'est-à-dire les éléments de réponses aux questions et hypothèses qui structurent ce mémoire. Pour ce faire, nous relèverons les données particulièrement importantes. Les éléments qui seront évoqués, sont soit dominants soit récurrents dans les discours des personnes que nous avons interviewées. Cette partie sera constituée de différents points : une présentation des collectifs et mouvements, quelles sont les actions pour porter les différentes idées, l'institutionnalisation des mouvements, l'impact des mouvements sociaux vers d'autres sphères et la question de la complémentarité entre les mouvements.

Pour rappel, la question de recherche est la suivante : quel travail effectuent ces groupes militants pour rendre ces idées audibles indépendamment des spécificités locales ? Comment ils arrivent à mettre à l'agenda politique leurs revendications ?

Avant de procéder à une analyse horizontale des matériaux récoltés auprès des différents mouvements et collectifs que nous avons rencontrés, il est utile de procéder aux analyses verticales de ceux-ci : pour chaque mouvement et collectif, nous décrirons succinctement leur genèse, leurs revendications, leur structure formelle et informelle, et l'intégration dans leur écosystème organisationnel (relations, partenaires, financement...).

4.1 Présentation des collectifs et mouvements

4.1.1 Les mouvements interrogés

Les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)

Les FPS se décrivent comme un mouvement. Celui-ci a été créé en 1922 dans une volonté d'émancipation des femmes à cette époque : en effet, il n'était pas possible pour elles de disposer d'un livret de mutuelle, étant obligatoirement associée à celui de leur mari. Suite à l'acquisition de ce droit pour lequel elles ont lutté, deux options se présentaient au collectif : se dissoudre, ou se réorienter sur des thématiques proches. Conscientes que le livret de mutuelle ne constituait qu'une expression d'une domination parmi d'autres, la seconde voie a été empruntée. Le droit à l'avortement et l'égalité homme-femme ont été deux enjeux majeurs qui ont structuré les actions et revendications du collectif, avant de se focaliser sur l'éducation permanente. L'éducation permanente s'inscrit plus largement dans le champ de l'éducation

populaire, et vise à vulgariser des enjeux de société pour doter tout un chacun des clés de compréhension pour décrypter les réalités sociales auxquelles ils et elles sont confrontés. L'éducation permanente prend des formes diverses pour les FPS : des ateliers thématiques ; l'établissement de mémorandums (Annexe 6) ; des actions dans des centres culturels ou dans des maisons de quartiers, et à une autre échelle, des courriers au politique ; des rencontres avec des membres politiques, etc. Les thématiques traitées sont généralistes, elles comprennent non seulement l'égalité homme-femme, la santé, les droits, la citoyenneté, la famille, les violences et les questions de genre et de sexualité. Par ailleurs, elles sont reconnues comme mouvement d'éducation permanente en vertu du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'éducation permanente dans le champ de la vie associative.

Le collectif dispose d'une structure hiérarchique, avec un Secrétariat général qui chapeaute l'organisation, composée d'une Secrétaire générale, de plusieurs chargés d'études, d'une coordinatrice du secteur socio-culturel et une chargée de communication. Neuf « régionales » sont implantées dans les grandes villes (Namur, Charleroi, Mons...) et deux cents groupes locaux sont implantés de manière éparse en Wallonie. Une septantaine de travailleurs sont salariés du collectif au niveau du Secrétariat général et des neuf régionales, les autres groupes reposant principalement sur du travail bénévole. S'ajoutent des comités locaux qui sont des associations de quartiers, qui peuvent coexister dans une même commune par exemple. Les directives sont envoyées aux échelons inférieurs de manière pyramidale, mais les projets s'efforcent de fonctionner horizontalement par l'organisation de six brainstormings annuels au cours desquels sont collectivisées les idées de toutes les régionales.

Le collectif élabore annuellement un « rapport moral » à l'image d'un rapport d'activités d'une ASBL : celui-ci présente le mouvement, sa genèse, les événements auxquels le collectif a participé ou a élaboré, le développement de l'éducation permanente, etc.

Les FPS sont, de par leur histoire, étroitement associée à la mutualité Solidaris, ainsi que les centres de plannings familiaux. Elles font également partie du collectif Mirabal, qui fera l'objet de la partie suivante.

Mirabal

« Mirabal », créée en 2017, tire son nom du patronyme de Patria, Minerva et Maria Teresa Mirabal qui étaient trois sœurs résistantes, assassinées par le dictateur Rafael Trujillo anciennement président de la République Dominicaine. L'ONU a voté une résolution désignant

la date anniversaire de leur mort, soit le 25 novembre, qui est aujourd'hui associée à la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

À l'inverse des FPS, Mirabal ne se définit pas comme un mouvement, mais comme une plateforme parce que les fondatrices rassemblent un grand nombre d'acteurs de différents horizons (syndicats, mouvements, collectifs, associations, ASBL, Amnesty International et une centaine d'organisations de la société civile). Chacun de ces acteurs associés à Mirabal désigne une représentante non fixe (ou une représentante se porte volontaire) pour rejoindre une réunion annuelle organisée par la plateforme qui vise la préparation de la manifestation du 25 novembre.

Des groupes de travail sont organisés afin de coordonner les différentes opérations nécessaires : groupes de communication, d'animation, des chargés de subventions, etc.

Mirabal ne reçoit aucune subvention car la plateforme n'a pas la personnalité juridique d'une ASBL. Les locaux de travail sont prêtés par le mouvement Amazone (mouvement féministe institutionnel), et ce sont leurs membres qui planifient les réunions annuelles. Mirabal s'apparente plutôt à un projet collectif dans lequel différents acteurs interagissent, structuré minimalement par les responsables d'Amazone.

Collective Noms peut-être

Créé en 2017, le collectif est désigné par un néologisme inventé par les trois fondatrices : il s'agit d'une « collective ». Cette collective a été créée en réaction à la non-mixité des noms de rues en Belgique, et à Bruxelles plus particulièrement. En effet, moins de dix pourcents des noms de rue contiennent un nom de femme, et la quasi-totalité des noms de rue dans les grandes villes sont dérivés d'un personnage masculin (rue De Brouckere, rue Brugmann, avenue Winston Churchill, rue Henri Maubel...). Pour compenser cette inégalité qui, pour les fondatrices de la collective, contribue à invisibiliser la femme dans l'espace public, leur action principale consiste en la féminisation de l'espace public par le biais d'un renommage des noms de rues – idée inspirée d'actions similaires en Amérique latine. Concrètement, les quatre membres de la collective, par ajustement mutuel, impriment des fausses plaques de rues pour mettre en valeur des femmes (célèbres ou non) qu'elles vont ensuite juxtaposer aux côtés des plaques existantes, avec le soutien d'autres alliées qu'elles contactent à l'occasion de ces actions. Il arrive que celles-ci réunissent une dizaine de personnes comme une cinquantaine, selon la disponibilité de chacune. Mais d'autres actions sont également menées par la collective, notamment des balades (subsidées par la ville de Bruxelles) au cours desquelles une réflexion

est amorcée autour de la place de la femme dans l'espace public (Annexe 7) Une autre action consiste en la correction de pages Wikipédia de certaines femmes, celles-ci étant principalement écrites par une même catégorie sociale (homme, blanc, hétérosexuel) dont le prisme tend à éclipser certaines dimensions au profit d'autres, ou biaise certaines informations : les femmes sont, selon la collective, sont présentées comme étant « la femme de » ou « la sœur de ».

Contrairement aux FPS, la collective ne dispose ni d'une structure ni d'une charte. Il s'agit principalement d'actions coordonnées par ajustement mutuel en raison du petit nombre de membres.

Les Mutineries montoises

Les Mutineries montoises (anciennement les Nouvelles Antigones) ont été créées en 2019 par des étudiantes. Le collectif s'est construit au moment des discussions concernant la modification de la loi sur l'avortement. Soixante-huit membres constituent le collectif, dont huit à dix qui sont fortement actives. Leurs actions se situent surtout autour de l'université et dans le centre de Mons, en organisation des apéros féministes et des ciné-débats. Les revendications sont larges et portent davantage à exporter une parole féministe, elles ne sont pas instigatrices d'opérations précises comme la « collective Noms peut-être » en a.

À nouveau, il n'y a aucune structure formelle ni charte. Les membres se coordonnent entre elles par l'intermédiaire d'une messagerie en ligne et organisent des réunions en visioconférence. Aucun poste n'est attribué à une personne particulière, la répartition des rôles étant dès lors très flexible.

Elles arrivent toutefois à créer du lien avec d'autres structures comme la COMAC (Comité d'Action Communiste), présents sur les différents campus universitaires.

4.1.2 Idées et revendications

Il y a lieu d'identifier les idées qu'elles cherchent à rendre audibles afin d'appréhender les actions et le travail qu'elles effectuent autour de ces idées : ces revendications ou idées sont-elles toujours identiques ? Sont-elles toujours d'application ? Comment ont elles évolué ?

Une des premières idées ou revendications que certaines des intervenants ont pointé, ce sont les violences. Fatma nous explique que, de par son implication dans le féminisme, elle revendique cette violence qui se caractérise de diverses manières. Cela peut être des violences

physiques, des violences psychologiques, des violences économiques et des violences systémiques. Les premières renvoient aux violences subies au sein du foyer, des violences obstétricales, le viol, etc. Les secondes englobent les paroles ou des actions qui ont pour effet d'inférioriser les femmes parce qu'elles sont femmes. Les troisièmes, comme l'exemple que Fatma le met en avant, concernent les inégalités de revenus, en ce compris la différence salariale entre les hommes et les femmes. Et finalement, les quatrièmes correspondent au fonctionnement du système, à tout ce qui relève des lois. Elle explique que des mères célibataires aimeraient pouvoir cohabiter ensemble, pour pouvoir retrouver une formation, pour trouver un travail et s'en sortir mais malheureusement, ce n'est pas possible en Belgique. Si elles cohabitent ensemble, elles doivent justifier le fait que ce soit deux foyers différents, ce qui est de l'ordre du quasi impossible. Elle se retrouve donc isolée, et l'isolement selon Fatma est vu comme une violence. Le fait de ne pas pouvoir avoir accès à ces formations démontre qu'« elles ne peuvent pas sortir de chez elles, c'est comme si elles étaient assignées à résidence en tant que maman solo » (Annexe 3, p.5). Elles ne peuvent pas accéder aux formations car elles doivent obligatoirement être disponibles sur le marché de l'emploi, les contraignant à accepter des emplois précaires.

Dans cet ordre d'idée, Fatma souhaite mettre en avant le « syndrome d'aliénation ». Il a été reconnu comme une violence faites aux femmes dans un rapport du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO). La proposition de loi du 23 novembre 2010 instaurant la guidance parentale sous mandat judiciaire explique qu'il s'agit d'un « trouble de l'enfance qui survient presque exclusivement dans un contexte de dispute (contexte conflictuel) concernant le droit d'hébergement principal de l'enfant. L'enfant l'exprime initialement par une campagne de dénigrement à l'encontre d'un parent (dévalorisation constante et représentation négative), cette campagne ne reposant sur aucune justification. Le syndrome d'aliénation parentale résulte de la combinaison de la programmation du parent endoctrinant (lavage de cerveau) et de la propre contribution de l'enfant à la diffamation du parent cible ». Il s'agit d'un certain comportement aliénant d'un parent pour exclure l'autre parent de la vie de l'enfant qui peut entraîner une rupture de contact avec le parent visé. Fatma explique en fait que certaines femmes, mamans adoptent un comportement de protection envers leur enfant afin de le protéger et donc mettent en place ce syndrome d'aliénation parentale. Elle explique qu'avoir subi des violences répétées durant des

années crée un contexte favorable, chez une maman, pour l'adoption de ce genre de comportement.

Ces différentes violences évoquées aboutissent des fois sur un féminicide. C'est la deuxième revendication de femmes avec qui nous avons pu parler : la reconnaissance du féminicide comme féminicide et non pas comme un simple fait divers ou un crime passionnel, comme nous l'explique Camille de la « Collective noms peut-être ». Il s'agit d'abord d'un combat médiatique. Les médias ont des difficultés selon elle avec le terme féminicide. Il sera plus facilement utilisé lorsque le politique aura statué sur ce terme en le faisant entrer dans le code pénal. Elle ne comprend finalement pas pourquoi la Belgique n'effectue pas un travail autour du féminicide étant donné que l'ONU et l'OMS reconnaissent qu'un féminicide, « c'est le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme ».

Une autre revendication porte sur l'espace public en tant que réel espace public, c'est-à-dire non exclusivement « le terrain des hommes », mais le terrain des hommes et des femmes. La « Collective noms peut-être » cherche donc à ce que l'espace public soit mixte et, ainsi, de stopper l'invisibilité des femmes dans cet espace.

Derrière toutes ces violences, ainsi que la revendication d'un espace public mixte, les intervenantes des deux collectifs (Mirabal et des FPS) s'accordent à dire qu'il s'agit d'effets du patriarcat, qui est considéré comme « l'oppression que les femmes subissent en tant que femmes de la part des hommes » (Comanne, 2010, p.1). Elles se disent vivre finalement dans un système qui est axé sur la suprématie masculine et que ce patriarcat a une incidence aussi bien dans la sphère privée et collective des femmes. En reprenant les caractéristiques élaborées par Comanne (2010), nous pouvons analyser les dires des intervenantes.

La première est la surexploitation de la femme, un exemple a été donné par Fanny Colard. Lors d'activités mises en place par les Femmes Prévoyantes Socialistes, elles font prendre conscience finalement la répartition des tâches domestiques (qui réalise la vaisselle, qui met coucher les enfants, etc.) et une discussion sur le travail domestique s'ensuit. La surexploitation s'apparente à cela, les femmes doivent se consacrer à l'espace domestique, en plus de leur travail quotidien.

La deuxième caractéristique est que « la domination se caractérise par une absence totale ou partielle de droits » (Comanne, 2010, p.1). Si nous prenons cette caractéristique, nous pouvons nous rendre compte que certains droits ont été acquis totalement, comme le droit de vote, et que d'autres ont été acquis partiellement, comme l'égalité salariale. La troisième

caractéristique est celle qui est la plus criante. Elle nous dit que « la domination s'accompagne toujours d'une violence, qu'elle soit physique, morale ou "idéelle" » (Comanne, 2010, p.1), c'est finalement ce que toutes les intervenantes ont mis en avant. La quatrième caractéristique est que « les rapports de domination s'accompagnent le plus souvent d'un discours qui vise à faire passer les inégalités sociales pour des données naturelles » (Comanne, 2010, p.1). Fatma par sa réflexion nous explique que pour que le patriarcat soit anéanti, il faudrait que « la Terre explose ». Le patriarcat banalise certains problèmes et cela en devient une norme comme le simple fait qu'on ne donne quasi que des noms d'homme à des rues. La cinquième caractéristique est qu'il faut des luttes pour s'opposer à cette naturalisation, à ces violences et à la surexploitation. S'il n'y avait pas de lutte, alors tout cela serait intériorisé par les personnes qui les subissent. Fatma justement explique qu'elle se bat contre ce système pour que des petites filles n'aient pas à le faire et, surtout, elle ne souhaite pas que d'autres femmes vivent ce qu'elle a vécu.

Finalement, au regard de ces caractéristiques, le concept de patriarcat qui avait été développé lors de la deuxième vague féministe est toujours présent aujourd'hui. Toutefois les différentes violences évoquées qui sont apparues ces dernières années n'étaient pas forcément prononcées en ces termes mais existaient déjà. Les féministes les ont rendus justement plus audibles pour en faire un problème public. Nous prenons l'exemple du féminicide que les féministes d'aujourd'hui ont rendu apparent, en mettant un terme sur l'acte en question.

Ces groupes veulent également rendre audible toute une autre série de revendications qui sont toujours brossé en toile de fond par le concept de patriarcat, comme l'intersectionnalité. Toutes les personnes avec qui nous avons pu parler souhaitent s'inscrire dans ce concept d'intersectionnalité. Il s'agit de prendre en compte les différentes formes de discriminations liées au genre, à la race et à la classe. Ce dernier possède deux prismes. Le premier se concentre au niveau du groupe en lui-même. Il est simplement question que le mouvement, le collectif ou l'organisation intègre en son sein cette notion d'intersectionnalité. C'est notamment un reproche qui avait été mentionné par la troisième vague à la seconde. Cette dernière ne prenait pas en compte tous les autres facteurs de discriminations qui pouvaient graviter autour d'une femme dans leurs revendications féministes. Il en est question dans l'entretien que nous avons pu avoir avec Camille de la « Collective noms peut-être ». Elle expliquait que dans leurs démarches de renommage de rues par des noms de femmes, c'était principalement des noms de

femmes blanches, hétérosexuelles et valides. Elles ont donc pris l'initiative d'entrer en contact avec d'autres collectifs de femmes racisées par exemple, pour leur demander si dans leur histoire elles n'avaient pas également des femmes importantes qu'elles voulaient mettre à l'honneur. Il s'agit vraiment d'intégrer cette notion d'intersectionnalité au sein de la collective elle-même. C'est essentiellement l'objectif de Mirabal. Elle regroupe toutes une séries de collectifs, mouvements ou organisations comme des collectifs de défenses des femmes migrantes ou encore de sans papier. Ensuite, le second prisme de la notion d'intersectionnalité est une perspective politique. Une fois qu'elles ont bien saisi ce qui se cachait derrière cette notion, il a été question de pouvoir le faire percoler dans la sphère politique, en ce que cette dernière puisse, dans les décisions qu'elle prend, inclure tous les genres, toutes les races et toutes les classes. C'est finalement l'objectif des deux collectifs, de la plateforme Mirabal et des FPS au travers des différents travaux qu'elles réalisent et que nous verrons plus tard.

Pour d'autres mouvements comme les Femmes Prévoyantes Socialistes, leur champ d'action se situe au niveau de l'éducation permanente. Elles s'inscrivent dans une « logique de vulgarisation des enjeux de société pour donner les clés de compréhension à monsieur et madame tout le monde, [...] de ce qui se passe dans les instances politiques dans notre société et [...] qui a bien souvent tendance à échapper à une partie de la population, puisqu'on ne prend pas beaucoup la peine d'inclure tout le monde dans le processus alors que nous sommes tous dans le même bateau » (Annexe 5, p.2). Le champ de l'éducation permanente s'avère très large. Il regroupe une multitude de thématiques comme l'égalité homme-femme, le droit à l'avortement, à la contraception, l'accueil extra-scolaire, le bien-être, l'écologie, etc. Elles ne s'arrêtent pas sur un sujet en particulier comme la « Collective noms peut-être » ou les « Mères veilleuses » (ASBL créée par Fatma). Elles touchent à tout et montent « au créneau » lorsque c'est nécessaire sur n'importe quel sujet. Mirabal et le collectif des « mutineries montoises » s'inscrivent également dans cette démarche comme les FPS mais peut-être à un niveau moindre.

Finalement, le dernier point à aborder ici, c'est le mouvement self-help. Une question avait été posée à toutes les intervenantes par rapport à ce mouvement. Pour rappel, le self-help « est une démarche collective de prise de pouvoir de leur corps par les femmes, qui passe par la remise en cause du pouvoir médical et de ses protocoles, par l'investigation pratique, la collecte et l'élaboration collectives de savoirs et de savoir-faire [...], par la lutte contre l'ignorance des

femmes de tout ce qui concerne leur propre corps et contre les inégalités d'accès à la santé » (Ruault, 2016, p.38). Aucune ne connaissait le self-help. Une explication brève et succincte leur a été donnée. Finalement, elles m'ont toutes répondu qu'elle ne s'inscrivait pas dans ce mouvement mais qu'elles étaient totalement d'accord avec le fait que chaque femme puisse disposer de leur corps comme elles l'entendaient. Au regard de leurs revendications, nous pouvons nous rendre compte que chaque mouvement, collectif ou association défend cette idée de self-help sans pour autant en avoir connaissance.

Maintenant que l'on a mentionné les domaines d'actions de nos interviewées, il y a lieu de démontrer par quelles actions, elles rendent audible leurs revendications dans différentes sphères : politique, publique (par la population), médiatique ou judiciaire. Quels mécanismes les mouvements, collectifs, plateforme et organisations mettent-ils en place ? Comment ces femmes qui en font partie, arrivent-elles à mettre à l'agenda politique certains enjeux ?

4.2 Quelles actions pour porter les idées ?

Nous allons constituer cette partie sous forme de plusieurs points étant donné que les actions sont différentes.

- De personne à personne

Une action réalisée par les FPS est l'élaboration d'un mémorandum (Annexe 6). C'est un document réalisé par un mouvement à l'attention de politiques (partis politique ou personne individuelle) dans le but de leur rappeler que les FPS en l'occurrence, ici, sont attentives et travaillent sur une série de thématiques pluridisciplinaires. Qu'il s'agisse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne et Bruxelloise, le Fédéral, l'Europe et même des thématiques transversales à tous les niveaux de pouvoir, les FPS ont des revendications pour tous les niveaux de pouvoir.

Mirabal effectue des actions comme l'accompagnement au tribunal de femmes ou l'accompagnement dans un centre de planning familial.

- Les réseaux sociaux

Un des nouveaux moyens d’actions dans la lutte féministe de ces dernières années est la sphère d’Internet et surtout les réseaux sociaux. Toutes, cependant, ne sont pas présentes sur chacun de ceux-ci. Par ce biais, les mouvements arrivent à garder le contact et *de facto* motiver leur communauté (cadre motivationnel). Lorsqu’on analyse le tableau suivant, nous pouvons mettre en évidence, que seule les Femmes Prévoyantes Socialistes sont présentes sur l’ensemble des cinq catégories retenues. En ce qui concerne la « Collective noms peut-être » et Mirabal, elles ne souhaitent pas entrer dans la sphère Twitter car les deux applications qui selon elles sont les plus utilisées par tout un chacun, sont Facebook et Instagram. C’est également la justification des deux étudiantes du Collectif « la mutinerie montoise ». Mais elles ont aussi créé une chaîne You tube, qui selon elles, est un moyen plus utile encore pour toucher les plus jeunes.

Tableau 3 : réseaux sociaux

	Site internet	Page Facebook	Instagram	Twitter	You tube
Femmes Prévoyantes Socialistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Collective noms peut-être	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Mirabal	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Collectif la mutinerie montoise	Non	Oui	Oui	Non	Oui

Toutes utilisent les réseaux sociaux avec différents buts à la clé. Il existe trois manières différentes d’atteindre la population et le politique :

- La publication de posts en réaction à une situation ou un fait qui est arrivé dans la société. Exemple : un féminicide.
- La publication de posts pour mettre à l’agenda ou faire réagir la société car elles pensent avoir décelé un problème qui mérite une réaction.
- La publication comme moyen de communiquer avec le public lorsqu’elles organisent des événements ou pour informer qu’elles sont présentes à certains endroits. Exemple :

leurs participation à des activités de centres culturelles ou encore informer qu'un stand sera présent lors d'un festival.

La « collective noms peut-être » donne une autre perspective de l'utilisation d'Internet. Pour elles, celui-ci constitue un espace public à part entière de celui auquel nous faisons références en général, c'est-à-dire « le dehors ». En effet, elles travaillent, en plus d'être présentes sur les réseaux sur des fiches Wikipédia. Elles corrigent les pages de femmes qui en possèdent une. Selon elles, elles ne sont pas justes car « ce sont des hommes blancs, de 30 ans, universitaires » (Annexe 2, p.4) qui les ont créés. Camille explique que « les mecs écrivent en disant, sœur de, femme de, on décrit les femmes par leur famille » (Annexe 2, p.4). De part cette action, elles souhaitent apporter une juste connaissance à toutes personnes accédant à la page.

- Manifestations et grèves

Pour les actions de l'ordre du visible et d'impact dans la sphère politique, il existe les « deux fêtes nationales du féminisme » comme les appelle Fanny Colard et qui sont en termes de visibilité très importante car elles sont relayées par beaucoup de médias nationaux. Il s'agit de la grève du 8 mars et la manifestation du 25 novembre organisée par Mirabal. La première s'apparente à un arrêt de travail de la part des femmes pour la revendication leurs droits. La grève est utilisée comme un mode d'interpellation et de contestation des autorités politiques. Elle a un principe de lutte politique. La deuxième est une marche qui a pour slogan : « Stop aux violences faites aux femmes ». La manifestation est « le processus qui a la propriété de troubler l'équilibre politique par l'intérêt tout à coup suscité par le public, la mobilisation d'une partie de l'opinion, l'extension du conflit » (Fillieule et Favre, 2020, p.365).

Pour qu'une manifestation soit entendue, il faut qu'elle soit médiatisée. Les divers mouvements ont réussi à imposer la manifestation du 25 novembre. Tout le monde sait qu'à cette date, il y a une action et c'est donc systématiquement un évènement que les médias vont couvrir.

Toutes y participent d'une façon ou d'une autre. Les FPS sont présentes avec des pancartes revendicatrices, la « collective noms peut-être » réalise des actions de renommage dans le métro et dans les rues lors de ces évènements et rejoint ensuite le point de rassemblement

Les filles du collectif « la mutinerie montoise » par exemple créent la veille des pancartes revendicatrices. Elles se regroupent devant l'UMons pour manifester et ensuite se dirige vers Bruxelles où elles rejoignent également le grand rassemblement.

- Désobéissance civile

Camille de la « Collective noms peut-être » nous explique que la collective ne se limite pas qu'à un seul moyen d'action. En soi, le renommage des noms de rues constitue une action de désobéissance civile. Pour rappel, la désobéissance civile consiste à enfreindre une loi par des actions ponctuelles, des gestes professionnels ou geste politique, des actions individuelles ou collectives. Camille explique : « on choisit un quartier, on choisit un lieu ou un endroit à Bruxelles et on va renommer les rues. Donc, on fait des fausses plaques de rue. On met le nom de femmes dessus, de femmes célèbres ou de femmes moins célèbres, on s'en fiche. On explique qui sont ces personnes, qui sont ces femmes, parce que ça, c'est important aussi, dans un esprit pédagogique, qu'on puisse avoir ces modèles féminins, qu'on puisse comprendre que les femmes, à tous les siècles de l'histoire, ont fait des choses » (Annexe 2, p.2). Elles ne cachent pas cependant les vraies plaques des rues car elles n'ont pas la volonté de dérouter les passants (Annexe 8). Malheureusement, cette action n'est pas prise en considération par la commune où elles font l'action. Camille explique qu'elles avaient eu des contacts par le passé avec des communes mais « à chaque fois qu'on faisait une action de désobéissance civile, on contactait après la commune en disant bonjour, on a fait hier une action à Schaerbeek : est-ce que vous voulez nous rencontrer ? Parce qu'on a des listes de femmes à vous proposer, etc. Donc, on essaie d'être dans la construction de quelque chose, d'un rapport, un lien, mais c'est très compliqué à faire. On a à chaque fois l'impression de se faire entuber et d'avoir des « oui oui », et puis rien ne changent » (Annexe 2, p. 19). Elles ont réalisé le même type d'action à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) où les autorités n'ont également pas pris en compte leurs revendications.

Camille explique qu'il n'y a pas que des hommes qui ont fait l'université et de grandes choses, qu'il existe aussi des femmes. Finalement, elles ne perdent aujourd'hui plus de temps dans cette démarche mais lorsqu'elles sont en contact avec l'une ou l'autre commune, elles leur proposent leurs listes. Lorsqu'elles décident de faire une action, elles envoient une invitation à toutes les femmes qui ont déjà participé à une action et elles décident de venir ou non, si elles ont le temps.

- Balades féministes

Les revendications de la « Collective noms peut-être » passent d'une certaine manière car elles réalisent des balades à Bruxelles subsidiées par la Ville de Bruxelles même. Lors de ces balades, elles analysent Bruxelles d'un point de vue féministe : « les statues, les rues et donc là où il y a tout un travail qui est fait par des personnes qui vont se réapproprier l'histoire, qui vont fouiller dans l'histoire de Bruxelles, qui vont écrire des textes et qui vont les expliquer aux groupes participants » (Annexe 2, p.4).

- Mise en place d'une carte interactive (annexe 9)

Si nous reprenons « la collective noms peut-être », elles effectuent tout un travail de répertoire des rues où les noms masculins sont présents. Avec cela, par la suite, elles créent une carte interactive pour montrer les différences entre les rues au nom masculin et les rues au nom féminin. Tout ce travail qu'elles réalisent est un travail de l'ombre qui prend énormément de temps mais qui débouche sur un résultat utile et parlant aux yeux du grand public et des politiques qui y s'intéressent. De fait, elles peuvent démontrer leurs propos, en affirmant de par cette carte qu'il existe moins de dix pourcent de rues possèdent un nom féminin.

- Mini-congrès : discussion avec les panélistes

Les FPS mettent en place 6 fois par an des brainstormings afin de se mettre d'accord sur les grands thèmes sur lesquelles elles vont travailler. Grâce à leurs ateliers lors desquels l'animatrice va donner l'opportunité aux participants de pouvoir réfléchir sur la place de la femme ; les échanges qui s'ensuivent servent ensuite de données qu'elles peuvent réutiliser en interne pour alimenter leurs propres productions.

Mirabal, quant à elles, organisent des grandes réunions où une ou plusieurs membre(s) de chaque association, collectif féministes est présente pour débattre de sujets, pour mettre en avant leur travail de terrains en expliquant les problématiques existantes ou nouvelles que subissent les femmes. Ces réunions servent également dans l'élaboration du programme de la journée du 25 novembre.

Tout ceci correspond à un travail en interne qui n'est pas nécessairement visible à l'extérieur de l'organisation. Il existe certainement d'autres actions « invisibles » mais qui ne sont pas ressorties lors des entretiens. Ces éléments peuvent permettre d'atteindre et d'être audible par le politique ainsi que par la société.

- Actions dans leurs « lieux de vie »

Zoé Malier et Laure Horlais nous ont dit avoir fait des actions sur le campus universitaire. Actions audibles par les autorités universitaires et par les étudiants mais pas forcément au vu du monde politique ou des citoyens au sens général. Elles mettent en place des ciné-débats et des apéros féministes qui eux ont un impact plus important. D'ailleurs, grâce à cela, la commune de Mons a voulu les inclure dans un groupe de travail sur le féminisme, le « Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (Annexe 4, p.12). Leurs activités et leurs revendications ont donc attiré les autorités communales montoises. Leurs idées ont percolé aux niveaux de pouvoir plus locaux.

- Forme de tractation

La publication de flyers, d'affiches, etc. se trouve être un moyen d'action mis en place par l'ensemble des groupes militants. Une affiche peut avoir un impact faible mais aussi un impact fort, cela dépend de la taille ainsi que le message à faire passer.

Les FPS établissent une forme de revendication également autour d'un magazine, « Femmes plurielles » (Annexe 10), dans lequel elles parlent de diverses thématiques, de leur travail, de leur actions, etc. et ont mis en place une newsletter à laquelle tout un chacun peut s'abonner via leur site internet.

4.3 La question de l'institutionnalisation des mouvements

4.3.1 Le poids symbolique du mouvement

L'audibilité des idées peut être conditionnée par le poids symbolique du mouvement social. Lorsqu'il s'agit d'un plus petit mouvement, avec peu de structure et peu de contacts avec le monde politique, la stratégie la plus efficace est de placer la focale sur la population et d'intervenir auprès du public directement avec des actions directes.

En revanche, quand on est un mouvement plus structuré, et notamment institutionnalisé avec des subsides, il est plus facile d'avoir accès à la sphère politique. Le mouvement a acquis au fil du temps un capital social, autrement dit, une liste de contacts importants auxquelles le mouvement peut faire percoler ses revendications beaucoup plus facilement. Les personnes constituant ce mouvement, acquièrent également une meilleure connaissance du système.

Dans nos intervenantes, seules les Femmes Prévoyantes Socialistes sont institutionnalisées tandis que les autres ne le sont pas. En effet, des femmes et des hommes travaillent, au sens professionnel du terme, pour les FPS. Elles reçoivent des subsides pour fonctionner. Tandis que les membres présentes aux réunions de Mirabal et les deux autres collectifs ne sont pas subsidiés, sauf la « collective noms peut-être » pour leurs balades bruxelloises. Les membres des deux collectifs réalisent finalement un travail entièrement bénévole. Cette institutionnalisation peut être une influence auprès des pouvoirs politiques. Ils auront tendances à plus se tourner vers des structures financées par les pouvoirs publics plutôt que des collectifs qui eux ne sont pas entièrement voués aux développements des idées et revendications féministes. Nous pourrions admettre que le fait d'être institutionnalisé peut être un élément de réponse à notre question de recherche. Cependant, le fait d'être institutionnalisé peut constituer un frein comme Fanny Colard des FPS nous l'explique car leur étiquette PS leurs « collent à la peau ».

La plupart des intervenantes nous expliquent qu'au fil du temps le politique a pris plus en compte leurs travaux et vient plus vers les groupes militants. Les politiques que ce soient les partis en général même un ministre, un secrétaire d'État, un député, un bourgmestre, etc. ont pris conscience selon elles, qu'en fait ils ont un outil très intéressant sur lequel ils peuvent se baser pour élaborer leurs propositions de lois. Le rapport au politique a pris une autre dimension ces dernières années alors que certaines n'ont aucun lien structurel ou même institutionnel.

4.3.2 L'amplitude des actions

Les actions sont conditionnées à la structure du mouvement. Un mouvement institutionnalisé/subsidié sera moins susceptible d'avoir recours à des actions illégales de désobéissance civile par exemple, tandis qu'un petit mouvement désordonné sera plus favorable à des actions spontanées, peu réfléchies, mais qui sont en plus en phase avec l'actualité par exemple.

Les FPS réalisent des actions qui sont de l'ordre de la légalité tandis que la « Collective noms peut-être » quant à elle, qui est plus petit et qui a moins d'impact envers le politique, réalise une action de désobéissance civile lorsqu'elles se rendent dans l'espace public pendant la nuit pour réaliser une action de renommage de diverses rues, d'auditoire universitaires ou même de stations de métros.

4.3.3 La gestion de la temporalité

Réagir à l'actualité n'est pas forcément possible pour tous les mouvements, en tout cas de manière active. Un mouvement qui se veut peu structurer, aura l'occasion d'organiser à l'improviste une action directe en rue pour réagir à une actualité. Pour la simple et bonne raison qu'ils ne sont pas tenus par une charte à respecter, que leur petitesse ne nécessite pas une grande et longue organisation, etc. A l'inverse, les mouvements d'une plus grande ampleur doivent, quant à eux, passer par des procédures et mobiliser un grand nombre de personnes. Il y a donc une double temporalité dans le traitement des problématiques féministes : « à chaud », avec des actions qui peuvent rebondir sur un fait divers ou un problème, et entraîner des alliés dans le mouvement (« battre le fer tant qu'il est chaud »), et « à froid » avec des analyses, des pistes de réflexion, plutôt l'apanage des gros mouvements et s'inscrire sur le temps long.

4.4 Des mouvements vers les autres sphères de la vie

Un point d'attention supplémentaire est l'utilisation de leurs sphères professionnelles pour rendre audible leurs revendications. En effet, une de nos intervenantes est responsable du service « égalité des chances » de la commune de Schaerbeek, le politique donc. Elle nous explique c'est que de par son implication féministe en-dehors de son travail, qu'elle influence ses collègues, comme le fait de parler de la grève du 8 mars. Elle incite des gardiennes de crèche à faire grève, etc. et elle affirme que son échevine prend en compte ce qu'elle dit. Selon elle, travailler sur des thématiques de ce genre fait que la personne doit elle-même être engagé dans les revendications féministes.

Ensuite Camille par son travail journalistique fait également prendre conscience de certains éléments. En effet, elle fait partie des « Grenades RTBF ». Par elle, elle essaye de faire admettre le terme féminicide à ses collègues. Elle dit qu'une fois que les journalistes auront acceptés se terme et qu'ils l'incluront dans leur vocabulaire journalistique alors peut-être que le politique s'en saisira comme un problème public et statuera vis-à-vis de ce terme. D'ailleurs elle nous dit que sur la page Facebook de Grenades elles utilisent ce terme dès qu'elles le peuvent. D'ailleurs, preuve en est lors du meurtre de Nathalie Maillet, directrice générale de Francorchamps et Ann Lawrence Durviaux, l'avocate de cette dernière, elles ont directement employés le terme féminicide dans leurs postes Facebook (Annexe 11) et l'article de la RTBF faisait mention d'un féminicide également (Annexe 12).

4.5 Une complémentarité entre mouvements, pour quelle unité ?

Un élément d'attention supplémentaire et qui pourrait répondre à comment les groupes militants arrivent à rendre leurs idées audibles, est le fait de se rassembler pour avoir plus de poids. C'est l'idée de Mirabal et des Femmes Prévoyantes Socialistes qui derrière leurs noms cachent une multitude d'acteurs comme déjà expliqué. Le fait de se réunir lors de manifestation permet d'être médiatisé et ainsi d'obtenir une aura beaucoup plus importante qu'un mouvement seul. Toutefois, se rassembler peut s'avérer avoir des limites. En effet, une de nos intervenantes affirme que d'être un ancien mouvement, n'est pas un gage de qualité et de pérennité pour certains. Cela amène par moment une perte de dialogue entre ces structures féministes et les collectifs.

5. Conclusion

Notre réflexion dans ce travail nous a amené à tenter de comprendre plusieurs éléments. Dans un premier temps, à l'aide de la littérature, nous avons appris ce qu'est un mouvement social, ses caractéristiques, sa structure et surtout sa capacité à rendre audible ses idées. Nous avons cherché à établir des liens de corrélations entre, d'un côté, cette littérature et, de l'autre, les entretiens réalisés.

Au vu des différentes données récoltées, nous avons tenté de construire une réflexion autour des moyens d'actions que chaque acteur met en place, collectivement et/ou individuellement autour des questions féministes. Les entretiens ont permis de se rendre compte de la multitude d'actions qui existe et l'impossibilité de se cantonner à un seul type d'entre elles, le travail effectué pour obtenir des résultats étant également un travail de longue haleine qui se solde parfois par des « coups dans l'eau ».

À la lumière des entretiens, nous pouvons nous rendre compte qu'il existe certaines tensions au sein des groupes. La conception des unes ne correspond pas aux idées des autres, et une incompatibilité qu'il nous semble nécessaire de creuser davantage à l'occasion de recherches ultérieures, même si nous comprenons par les entretiens pourquoi il existe tant de mouvements différents.

Il aurait été intéressant d'avoir plus d'informations étant donné la diversité des revendications et des expressions de celles-ci au sein et à l'extérieur des mouvements. Hélas, tous les mouvements ne sont pas disposés pas à entrer en contact. Si les Femmes Prévoyantes Socialistes ont mis en évidence ces dissensions qui existent entre les mouvements, il aurait été intéressant de comparer les avis. En effet, nous pourrions nous demander pourquoi avoir autant de collectifs, c'est-à-dire se disperser de la sorte au lieu de vivre à travers un mouvement uni dans la mesure que tous ont dénoncé le système patriarcal contre lequel ils luttent. En effet, les hiérarchies, attribution de rôles et relations de domination que le patriarcat structure directement ou indirectement les conduites individuelles et collectives des hommes et des femmes. Quand nous apprenions à lire et à écrire, l'instituteur ou l'institutrice n'insistait-elle pas dans l'apprentissage du code écrit en rappelant que « le masculin l'emporte sur le féminin » ?

La recherche que nous avons menée nous a permis de nous poser d'autres questions et nous a permis de mettre en lumière d'éventuelles recherches complémentaires. Pour prolonger cette recherche, il serait intéressant de pouvoir travailler sur une problématique qu'une intervenante a évoquée : la possible dissension entre les mouvements institutionnalisés et les collectifs non

institutionnalisés. Comprendre en profondeur en quoi elles ne s'entendent pas et surtout quelle(s) est/ sont la/les raison(s).

Un autre sujet qu'il serait intéressant d'étudier est de répondre à la question d'une possible émergence d'une quatrième vague féministe. Nous avons quelques pistes de réponses dans ce travail et nous aurions pu éventuellement nous essayer à une tentative d'explications. C'est un sujet qui est revenu de nombreuses fois dans les divers entretiens et les réponses des intervenantes varient sur le sujet. Cela permettra un débat et même le sujet d'un mémoire futur.

Le troisième sujet sur lequel il serait pertinent de travailler est de comprendre pourquoi des mouvements masculinistes se constituent aujourd'hui. S'agit-il d'une réaction aux mouvements féministes ou simplement l'arrivée d'un nouveau mouvement social ?

Bibliographie

Articles et ouvrages scientifiques

Albarello, L. (2007). *Apprendre à chercher: L'acteur social et la recherche scientifique (3e édition)*. Bruxelles : De Boeck.

Alzon, C. (1978). *Femme mythifiée, femme mystifiée*. Paris : Presses universitaires de France.

Aubry, A. (2020). Intersectionnalité et mouvements sociaux. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (Eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.333-338). Paris : Presses de Sciences po.

Bard, C. (2012). *Les féministes de la deuxième vague*. Rennes: Presses universitaires de Rennes

Basiger, P., (2020). Boycott. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (Eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.86-91). Paris : Presses de Sciences po.

Bereni, L., Chauvin, S., Jaunat, A., & Revillard, A. (2020). Sexe et genre. In L. Bereni, S. Chauvin, A. Jaunat, & A. Revillard, (Eds.), *Introduction aux études sur le genre* (pp.25-88). Louvain-la-Neuve : deboeck supérieur.

Bereni, L., Chauvin, S., Jaunat, A., & Revillard, A. (2020). Genre et politique. In L. Bereni, S. Chauvin, A. Jaunat, & A. Revillard, (Eds.), *Introduction aux études sur le genre* (pp.279-335). Louvain-la-Neuve : deboeck supérieur.

Bertrand, D. (2018). L'essor du féminisme en ligne. *Reseaux*, (2), 232-257.

Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, È. M., & Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague: réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches féministes*, 20(2), 141-162.

Cameron, D., Scanlon, J., Boisset, A., & Dufresne, M. (2014). Convergences et divergences entre le féminisme radical et la théorie queer. *Nouvelles Questions Féministes*, 33(2), 80-94.

Cervera-Marzal, M., (2020). Désobéissance civile. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.194-198). Paris : Presses de Sciences po.

Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. (2007). *Research Methods in Education (Sixth Edition)*. New York: Routledge

Comanne, D. (2010). Comment le patriarcat et le capitalisme renforcent-ils conjointement l'oppression des femmes.

Contamin, J.G. (2020). Pétition. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.447-453). Paris : Presses de Sciences po

Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins : Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford law review*, 43(6), 1241-1299

Delphy, C. (1981). Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles. *Nouvelles questions féministes*, 58-74.

D'Hooghe, V. (2013). Spéculum, miroir et identités: le self-help gynécologique à Bruxelles dans les années soixante-dix. *Regards sur le sexe, Sextant*, 30, 146-147.

Duyvendak, J.W. (1994). *Le poids du politique. Les nouveaux mouvements sociaux en France*. Paris : l'Harmattan.

Faniel, J., Gobin, C., & Paternotte, D. (2017). Les mouvements sociaux en Belgique, entre polarisation et dépolarisation, *Les @nalyses du CRISP en ligne*.

Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux?. *Politique et sociétés*, 28(1), 15-36.

Fillieule, O., (2010). Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action. In O. Fillieule, E. Agrikoliansky & I. Sommier (Eds.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, (pp.77-99). France : La découverte.

Fillieule, O. & Favre P. (2020). Manifestation. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu, (Eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.363-371). Paris : Presses de Sciences po.

Fillieule, O., & Mathieu, L. (2020). Structure des opportunités politiques. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu. (Eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po.

Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43.

Giraud, B., (2020). Grève. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.275-281). Paris : Presses de Sciences po.

Goirand, C. (2010). Penser les mouvements sociaux d'Amérique latine. *Revue française de science politique*, 60(3), 445-466.

Gubin, E. (1999). Du politique au politique. Parcours du féminisme belge (1830-1914). *Revue belge de philologie et d'histoire*, 77(2), 370-382.

Hervier, L. (2010). Néo-institutionnalisme sociologique. *Dictionnaire des politiques publiques*, 374-383.

Hirschman, A., (1995). *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard.

Hmed, C., (2020). Grève des loyers. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.289-295). Paris : Presses de Sciences

Ion, C. (2018). Du féminisme aux féminismes. *Cites*, (1), 11-18.

Lamoureux, D. (2006). Y a-t-il une troisième vague féministe?. *Cahiers du genre*, (3), 57-74.

Lecours, A. (2002). L'approche néo-institutionnaliste en science politique: unité ou diversité?. *Politique et sociétés*, 21(3), 3-19.

Marques-Pereira, B. (2021). *L'avortement dans l'Union Européenne. Acteurs, enjeux et discours*. Bruxelles : Centre de Recherche et d'information Socio-Politiques.

Mathieu, L. (2004). Des mouvements sociaux à la politique contestataire: les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective. *Revue française de sociologie*, 45(3), 561-580.

Mc Adam, D., Mc Carthy, J. & Zald, M.N. (1996). *Comparative perspectives on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge : Cambridge University Press. 275-290.

Neveu, E. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte.

Oprea, D. A. (2008). Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne. *Recherches féministes*, 21(2), 5-28.

Revillard, A. (2003). La sociologie des mouvements sociaux: structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage. *Hal : archives ouvertes*.

Revillard, A. (2003). La sociologie des mouvements sociaux: structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage. In S. Tarrow, (Ed.). *States and opportunities : the political structuring of social movements*. In D. Mc Adam, J. Mc Carthy & M.N. Zald (Eds.), *Comparative perspectives on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ruault, L. (2016). La circulation transnationale du self-help féministe: acte 2 des luttes pour l'avortement libre?. *Critique internationale*, (1), 37-54.

Schneiberg, M., & Lounsbury, M. (2008). Social movements and institutional analysis. *The handbook of organizational institutionalism*, 648-670.

Siméant-Germanos, J., (2020a). Transnationalisation / internationalisation. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.593-601). Paris : Presses de Sciences po.

Siméant-Germanos, J., (2020b). Grève de la faim. In O. Fillieule, L. Mathieu & C. Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. (pp.281-289). Paris : Presses de Sciences po.

Soihet, R. (1998). La première vague du féminisme brésilien de la fin du XIXe siècle aux années trente. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, (7).

Stone, A. (1992). Le «néo-institutionnalisme». Défis conceptuels et méthodologiques. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 5(20), 156-168.

Touraine, A. (1974). *Pour la sociologie*. Paris : Le Seuil.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales (5e édition)*. Paris : Dunod.

Zamord, C. (2015). Les Témoins de Jéhovah: un mouvement religieux aux caractéristiques d'un mouvement social. *Études caribéennes*, (29).

Note et rapport

Note de formation du gouvernement 30 septembre 2020 :

[Accord de gouvernement 2020.pdf \(belgium.be\)](#)

Rapport d'évaluation (de référence) du GREVIO sur les mesures d'ordre législatif et autres donnant effet aux dispositions de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) Belgique. [Projet de rapport final sur la Belgique pour la réunion \(belgium.be\)](#)

Chambre des Représentants de Belgique. Session extraordinaire 2019. 16 juillet 2019 - Proposition de loi visant à assouplir les conditions pour recourir à l'interruption volontaire de grossesse (déposée par Mme Eliane Tillieux et consorts) DOC 55 0158/001.

Sénat de Belgique. SESSION DE 2010-2011. Proposition de loi du 23 novembre 2010 instaurant la guidance parentale sous mandat judiciaire (Déposée par Mme Christine Defraigne) Document parlementaire n° 5-520/1.

Sitographie :

Mirabal : [Mobilisation nationale contre les violences faites aux femmes – Nationale mobilisatie tegen geweld op vrouwen \(wordpress.com\)](#), consulté le 24 juillet 2021

Femmes Prévoyantes Socialistes : [Femmes Prévoyantes Socialistes \(femmesprevoyantes.be\)](#), consulté le 24 juillet 2021

Collective noms peut-être [Noms Peut-Être ! – Vrouwen de straat op! \(wordpress.com\)](#), consulté le 27 juillet 2021

[Facebook](#), consulté de façon récurrente

Instagram

Twitter

[Accueil - YouTube](#), consulté le 19 août 2021

Annexes

Annexe 1 : entretien Fatma Karali « Mirabal »

Accueil et remerciement.

Demande d'enregistrement et demande pour la divulgation de son nom et prénom.

M : Je dois faire une analyse après en fait avec divers entretiens, donc je vous rencontre vous tout à l'heure je rencontre Camille qui fait partie du collectif « Non peut-être ». Je vais rencontrer aussi « Les femmes prévoyantes » socialistes donc voilà j'ai quand même un beau panel de personnes que je vais rencontrer donc voilà !

Si vous souhaitez que votre nom n'apparaisse pas dans mon mémoire, je peux le remplacer par un autre. Enfin, ça c'est comme vous le sentez.

F: Non, y'a pas de soucis. Quand on fait du militantisme

M : Oui !

F : On ne cache pas son identité.

M : Généralement

Rires

F: Sauf si on est menacés de mort mais voilà, je pense que là...

M : Ça va, okay ! Super !

F: Au stade où je suis. Avec tout ce que je fais donc je ne pense pas que j'vais cacher mon nom quoi.

M : Okay, d'accord, ça va. Mais je préfère demander parce que, enfin, on nous dit bien de le demander à chaque fois donc donc voilà mais généralement, oui, on ne cache pas hein, enfin, généralement on ne cache pas.

F: Oui tout dépend, c'est vrai que si c'est un témoignage parfois qui est lié à une expérience personnelle, etc. là j'comprends que les gens aient besoin, peut-être, de se protéger etc. Ça, c'est vrai que ça arrive aussi et puis, ou alors des gens qui sont même menacés par par l'État, par un État quelconque.

M : Ouais, ouais.

F : Ça aussi.

M : Oui aussi, exactement. Par contre, je pense qu'en Belgique qu'on n'est pas à ce point-là.

F: Ouais. Ouais mais voilà, c'est ça.

M : Je ne pense pas. Maintenant dans d'autres pays, oui, ça j'y pense que la situation est critique hein quand on fait partie d'un mouvement ou quoi qui va à l'encontre du régime ohlala.

F : Ouais tout à fait. Faut pas aller très loin, j'suis d'origine turque et, et la Turquie, c'est exactement ça quoi.

M : Ha oui mais j'ai fait un travail justement ici pendant mon année, ben, c'était un travail en relation internationales et j'avais choisi les conflits entre la Turquie et l'Union européenne avec la procédure d'adhésion, etc. Et j'ai découvert des choses, franchement, j'ai, enfin, voilà quoi, j'ai, je pouvais m'imaginer mais d'être entrée dans le cœur du sujet comme ça, je me suis dit : oulala, ça ne doit vraiment pas être facile de vivre sur place pour la population, enfin voilà.

F : Ouais.

M : Voilà, j'vais commencer. Tout d'abord, est-ce que vous pouvez vous décrire, ben décrire votre travail, ce que vous faites, quelle implication vous avez dans Mirabal et alors ben comment ça se passe au niveau du mouvement, la genèse, comment il est né, etc.

F : Donc en fait, moi c'est Fatma Karali, j'ai plus ou moins j'allais dire, j'ai une quarantaine d'années, on va dire pour ne pas, comme ça situe aussi dans le temps mon engagement militant pour la cause des femmes. Donc en fait, moi je fais partie donc à la base, j'ai intégré une association qui s'appelle AWOSA, donc c'est *Arab Women Solidarity Association Belgium*, et donc je vais dire que c'est vraiment par-là que je suis rentrée dans le mouvement féministe et à la suite de ça, en fait, j'ai donc créé mon propre collectif qui s'appelle « Des Mères veilleuses » et donc c'est un collectif qui milite pour les droits des femmes du monde, pardon, qui milite pour les droits des mamans monoparentales en Belgique. Et donc en fait, ben, j'ai participé, un jour, à une conférence en fait sur les violences faites aux femmes et j'avais rencontré la fondatrice en fait des « Femmes survivantes ». Et donc là, elle m'a parlé de Mirabal et donc elle m'a invitée à faire partie de cette plateforme donc en 2017. Et donc j'ai intégré la plateforme timidement on va dire que c'était la première année des associations qui étaient présentes, on va dire, qui coordonnaient, il y avait « Garance », « Vie féminine », « Amazones », etc. qui sont des structures quand même assez, enfin voilà qui sont là depuis longtemps et qui avaient une certaine expertise, etc. Donc, moi, je, on va dire qu'à ce moment-là, je suivais un petit peu le

mouvement et puis donc, on a organisé la première manifestation le 25. Donc l'idée de cette plateforme, c'était de rassembler toutes les associations pour faire une action qui était justement la manifestation du 25 novembre, autour du 25 novembre, pour ben, rappeler aussi qu'il y a beaucoup de manquements en fait au niveau de la lutte contre les violences faites aux femmes en Belgique. Donc on rappelait qu'on demande, par exemple, de recenser donc les plaintes de... ben de lutter sérieusement par rapport à, enfin, par rapport aux violences parce que, par exemple, on se rendait compte que les, qu'il y a un manque crucial... enfin urgent de, d'hébergements d'urgence en fait pour les femmes victimes de violence, on ne donne pas suffisamment de moyens pour les personnes, enfin pour les associations qui accompagnent, qui font le suivi en fait des personnes en situation de violence. Il n'y a rien, enfin la justice est très lente aussi donc, j'veux dire, voilà, entre le moment où la personne porte plainte, où elle quitte son domicile, enfin voilà où il y a des enfants en jeu, en général... enfin voilà, tout ça fait qu'un chiffre énorme par rapport à la, enfin si on compare les chiffres à la France, ben la Belgique, en fait, elle est... enfin c'est pareil, proportionnellement on a... voilà. Donc ... Ben oui parce que la France est quand même quatre fois plus grande, cinq fois plus grande que la Belgique et donc avec une population qui est cinq fois plus élevée donc si on a cent chais plus autour de combien on était mais j'crois qu'on était cent... je ne connais pas très bien les chiffres en France mais c'est plus de cent... une personne tous les trois jours et à un moment donné, on était à une personne tous les deux jours. Donc voilà et bon c'est bien parce qu'en fait cette plateforme en fait elle elle a permis de mobiliser une centaine d'associations qui ne sont pas nécessairement des associations féministes donc ce sont toutes les associations qui travaillent avec les femmes. Ça a permis aussi on va dire de mobiliser les associations autour du rapport alternatif de la Convention d'Istanbul, donc là aussi voilà, y'a... Ça a permis en fait quelque part vraiment de... une synergie pour voilà pour vraiment faire un focus en fait sur les violences faites aux femmes au moins une fois par an voir en fait, pendant l'année aussi en fait... voilà on a des échanges, ça nous permet d'avoir un... une base de données on va dire d'associations qu'on peut solliciter si jamais, voilà, on veut écrire une lettre ouverte ou si on veut débattre des thématiques liées aux violences faites aux femmes donc voilà...

M : D'accord. Et dans toutes ces thématiques-là, de violences faites aux femmes, est-ce que vous vous occupez aussi de tout ce qui est avortement, les politiques migratoires au niveau des femmes, etc. ? Ou c'est juste constitué qu'autour des violences faites aux femmes ?

F : Ben c'est-à-dire que comme je l'ai dit, c'est-à-dire que la plateforme est une... est une...

M : Elle regroupe en fait ?

F : c'est une base de données, c'est-à-dire que oui, effectivement, on débat de toutes ces thématiques-là : le droit à l'avortement, c'est quelque chose autour duquel on est mobilisés quoi. Donc ça veut dire qu'effectivement, on a des échanges de mails, etc. où on nous avertit, etc. et donc nous, on participe : on signe en fait ces...

M : Les courriers ?

F : Voilà les courriers ou les lettres ouvertes ou les cartes blanches, etc. où justement il est question, ben parce que les violences faites aux femmes, c'est beaucoup de choses hein, c'est pas juste les violences au sein, on va dire, c'est pas uniquement les violences qu'on subit au sein de notre foyer, c'est aussi les violences de manière générale, c'est aussi le fait que sans cesse qu'on débâte sur le corps des femmes que ce soit au niveau vestimentaire, que ce soit au niveau de l'avortement, des violences obstétricales, enfin toutes ces choses-là, c'est vraiment des violences systémiques en fait, c'est voilà. J'veux dire, la partie visible de l'iceberg, c'est quand la femme a un œil au beurre noir, j'veux dire c'est pas, les violences elles sont pas... elles sont psychologiques, elles sont économiques ; j'veux dire le fait que justement les femmes sont, que la plupart du temps elles sont cohabitantes et donc elles ont un statut de cohabitante, c'est pas de chef de famille, ça les... ça pose énormément problème en fait parce que ça contribue aux violences qu'elles subissent donc voilà.

M : Oui elles sont toujours situées en-dessous de l'homme en fait donc... Rien qu'avant ce statut de chef de famille, ça ne leur donne pas la légitimité qu'elles pourraient avoir en tant qu'un homme en fait.

I : Ben c'est-à-dire que si elles subissent des violences au sein de leur foyer, elles ont moins de possibilités en fait de s'échapper. Donc ça aussi c'est une réalité. Quand elles sont dans la précarité, par exemple, les mères monoparentales, ça je peux en parler, la plupart du temps, y'a beaucoup qui en fait aimerait pouvoir cohabiter ensemble justement pour pouvoir en fait retrouver une formation, pouvoir trouver un travail, etc. et s'en sortir mais malheureusement elles ne peuvent pas... enfin si elles cohabitent ensemble, elles doivent justifier le fait que ce soit vraiment deux foyers différents, enfin deux... C'est très compliqué et donc en fait, ben, elles sont isolées et en fait, l'isolement ça contribue aussi aux violences qu'elles subissent puisqu'en fait elles ne peuvent pas sortir de chez elles, c'est comme si elles étaient assignées à résidence en fait en tant que maman solo. Elles ne peuvent pas accéder aux formations parce qu'elles doivent être disponibles pour le marché de l'emploi, ce qui dit qu'elles doivent accepter des boulots précaires, etc. enfin tout ça, c'est un tout. J'veux dire si on priorisait ça en disant :

« voilà, on veut... » Ben c'est ce qu'il se passe pour l'instant en Région bruxelloise, la Ministre... enfin la secrétaire d'État à l'Égalité des chances a proposé un plan régional, un plan d'action régional pour soutenir les familles monoparentales et donc *in fine* les mamans solos puisque statistiquement elles sont plus nombreuses et donc il y a une volonté politique mais nous, on est là en tant que plateforme et pour aussi leur rappeler les promesses que les politiques ont faits et aussi mettre à l'agenda des choses qui n'ont pas été... enfin, j'veux dire qui n'ont pas été amenées sur la table quoi. Maintenant, j'voudrais dire en fait que voilà, nous, par exemple, en tant que plateforme, comme on est sensibilisés à toutes ces thématiques en fait autour des violences, parce que faut lire le rapport alternatif. Dans le rapport alternatif, on parle aussi, par exemple, de la justice, de ce qu'il se passe autour de la justice : donc les plaintes qui sont classées sans suite, la difficulté d'aller dans un commissariat de police bienveillant, etc. Mais tout ça, ce sont des choses qu'on reprend dans les revendications de Mirabal. Et disons que si on va en profondeur, par exemple, dans le rapport alternatif, on parle du syndrome d'aliénation parentale et j'aimerais bien en toucher un mot parce que, en fait, ça a été reconnu par le Grévio comme étant une violence faite aux femmes et en fait, dans quelques semaines, donc là on est en train de faire une action où justement on va mobiliser les membres de la plateforme parce que c'est une journée qui est organisée par je ne sais plus comment s'appelle... Ben en fait, c'est les magistrats qui organisent en fait les formations et donc ce colloque est organisé dans ce cadre-là... donc pour former les personnes en fait qui travaillent dans le système judiciaire et tous les intervenants, y'a majoritairement des hommes, et ils sont tous pro-syndrome d'aliénation parentale. Alors que le Grévio dit qu'il faut absolument informer les gens que ce syndrome n'existe... en fait qu'il n'est pas fondé scientifiquement, que c'est une violence faite à l'égard des femmes et des enfants, etc., etc. Et ben, malgré le fait qu'on le dise, enfin voilà que la Belgique a ratifié une convention, et bien continue d'organiser des formations avec des pro-ça, voilà. Et donc on, on continue de désenfanter les mères et donc on continue de confier les enfants à des pères incestueux et à des pères violents, voilà.

M : D'accord...

F : Donc voilà. Donc c'est vrai que cette plateforme, ça nous permet de transmettre l'information aussi aux associations concernées, aux autres associations qui sont intéressées par cette thématique, ça nous permet en fait... Ça nous donne un poids, en fait. Moi j'ai remarqué en fait que quand on me parlait, quand on dit c'est Mirabal maintenant en fait ça...

M : Ça a un impact ?

F : Ça a un impact... c'est-à-dire en fait que on est reconnus en fait, on est reconnus face aux inst... on est reconnus par les institutions, pardon et par les politiques. Donc ça c'est important. Quand on dit : « j'fais partie de telle association », parfois les gens si c'est une petite assos, ben ils vont dire : « oh ben, c'est quoi ? Vous faites quoi ? » Alors que quand on dit, c'est Mirabal, voilà, ça a permis, on a mobilisé en fait les personnes autour d'une action. La première qu'on avait faite, c'était justement les « Mains mauves ». Ça, ça a permis justement de demander aux gens de mettre... d'avoir une main mauve et d'envoyer une photo et donc ça a pas mal... En créant en fait cette espèce d'évènement rassembleur comme ça, ça a permis de faire connaître Mirabal. Et puis après, on avait créé le site Internet, on a créé la page Facebook, on n'a pas de Twitter donc c'est vrai que parfois... Mais donc ça nous permet aussi en fait de partager des articles par rapport aux violences faites aux femmes. On fait plein de choses en fait via cette plateforme. Maintenant le truc, c'est que comme chaque association a aussi ses propres activités, ben voilà on donne tous un peu de notre temps en dehors de notre temps de travail pour la plateforme quoi. Parce qu'il faut que cette plateforme continue de vivre en fait. Parce que c'est une synergie en fait.

M : Oui, elle est comme une plaque tournante entre toutes les associations avec tous les mouvements et donc c'est un outil fabuleux pour se faire entendre, ça je l'entends super bien.

F : Nous, notre seule activité, on va dire, de la plateforme, c'est organiser la manifestation du 25 novembre. Cette année, ce sera le 28 novembre parce qu'on fait ça toujours le dimanche pour permettre à d'autres de venir mais l'année dernière, on a fait plutôt des actions décentralisées avec chaque ville organisait. Mais l'idée c'est de rassembler tout le monde à Bruxelles, ça aussi, ça a plus de poids parce qu'en 2019, avant le confinement, on a rassemblé plus de 10 000 personnes et ça a eu un impact énorme en fait : on a été filmés par Euronews, enfin voilà, on avait vraiment fait un gros évènement où on a demandé à des artistes de venir comme Lisette Lombe qui est venu slammer donc c'était vraiment très très chouette et c'est vrai que du coup, cet évènement, c'est un prétexte, j'ai envie de dire pour vraiment débattre du fond. Voilà et le fond, c'est la Convention d'Istanbul, le rapport alternatif, qu'est-ce qui se passe en Belgique, l'actualité quoi, qu'est-ce qui se passe en Belgique et comment nous, on réagit en tant qu'association, voilà.

M : Ouais, okay. Donc vous l'avez déjà dit que Mirabal est une plateforme en tant qu'association mais est-ce que vous vous définiriez comme un mouvement social ou pas ?

F: Ben disons qu'on s'inscrit dans un mouvement alors de là à dire que NOM est un mouvement, en fait, c'est une assoc..., c'est une structure en fait qui a plein... qui est... qui est composée de plein d'associations qui s'inscrivent aussi dans un mouvement... c'est très large en fait. C'est un spectre très large. Dans sa, y'a des féministes queers, les femmes racisées, queers, les mouvements... les féministes radicales, enfin voilà. Tout ça, en fait, moi, j'ai envie de dire qu'on s'inscrit dans quelque chose de... un socle commun, en fait. J pense que pour ce jour-là, on est toutes d'accord. Parce qu'on subit toutes les mêmes choses. Maintenant notre vision, elle est un peu séparée mais oui quelque part, on s'inscrit dans un mouvement qui est celui de dire stop aux violences quoi. Mais voilà, oui, quelque part, oui, on s'inscrit là-dedans quoi mais voilà, on est toutes de mouvement, enfin, on adhère toutes à des mouvements féministes différents quoi donc voilà. Ça, il faut le dire quoi, car on n'a pas les mêmes positions, il y a des... il y a par exemple par rapport à la prostitution, ben, il y a des abolitionnistes et il y a des personnes qui veulent la légalisation de la prostitution. Ça, il faut le dire quoi, c'est vraiment...

M : Ça reprend tous les féminismes, tous les féministes qui peut exister en fait...

I : Voilà.

M : Parce qu'en fait dans mes recherches, je me suis rendu compte qu'il y avait un panel de féministes, de féminismes pardon, et c'est vraiment super étendu de la première vague du tout début avec avoir le droit de vote, avoir une égalité homme-femme et finalement, on se rend compte que les revendications des féministes de la première vague en fait elles sont toujours aussi présentes aujourd'hui, donc en fait...

F : Tout à fait ! Tout à fait ! Celles qui se sont battues pour le droit à l'avortement, celles qui se sont... y'a aussi des personnes qui étaient inscrites dans des mouvements antiracistes, j'veux dire : il y a une histoire à chaque mouvement d'aujourd'hui. enin, je veux dire : on n'est pas... On a été accouchés par d'autres hein. J'veux dire : on n'est pas... On n'a rien... On n'a pas réinventé forcément les choses, il y a des choses qu'on a évidemment... Il y a une réflexion qui mûrit et donc moi j'ai l'impression que voilà, on revient parfois à des éléments, à de choses fondamentales... on ne va pas remettre en question l'avortement...

M : Bah non

F : Il y a des choses sur lesquelles... Par exemple, par rapport à la question de la prostitution, j'veux dire : voilà, il y a des pro... Ceux qui soutiennent la prostitution, qui disent que voilà c'est un moyen de libérer, de se réapproprier son corps, d'être maître de son corps moyennant de l'argent ; d'autres disent : non, ça s'inscrit dans un système d'exploitation, etc. Mais on est

d'accord sur le fait qu'il y ait des choses en place pour protéger les femmes victimes de viol... de violences dans le cadre de la prostitution. Il faut qu'on lutte ensemble et là, pour ça, on est d'accord pour protéger les mineurs en fait et les personnes sans-papiers. Donc ça aussi... Pour répondre aussi à la question de tout à l'heure, moi, je travaille aussi beaucoup sur... avec des familles grandes aussi donc mais ça, ce n'est pas au travers de Mirabal mais Mirabal essaie aussi, dans la mesure du possible, de faire entendre la voix des femmes migrantes qui sont le plus exposées aux violences parce qu'elles sont exposées aux violences administratives, elles ont dû traverser des choses... enfin voilà... Elles sont en dehors du circuit, en fait, donc c'est encore pire... Car quand on est déjà dans le circuit, en fait, on est complètement aussi sujets à des violences, etc. mais quand on est sans-papiers, c'est... Y'a vraiment... C'est un outil plus pour on va dire pour encore plus violenter les femmes quoi.

M : C'est un prétexte en plus, ouais, en fait.

F: Voilà. Et donc... Et puis donc on relaie aussi des choses qui se passent ailleurs quoi, car il y a aussi dans d'autres pays, en fait, des femmes qui sont emprisonnées parce que justement elles ont demandé à avoir des droits : le droit, par exemple, de conduire une voiture... voilà... j'veux dire : y'a... y'a effectivement... Maintenant le truc, c'est qu'on essaie quand même de rester quand on...enfin on essaie de ne pas s'éparpiller non plus quand... Le 25 novembre, on revient sur les victimes des féminicides donc c'est aussi une manière de rendre... de rendre fait mage aux femmes qui ont été assassinées par leur compagnon ou leur ex-compagnon et donc et donc voilà. Ça, c'est... ça c'est le point central quoi.

M : D'accord. Est-ce que vous prenez aussi part à la grève du 8 mars ? Avec, par exemple, le collectif « 8.mars » justement ? J'ai vu que « Vie Féminine » aussi s'inscrivait dans la démarche donc est-ce qu'il y a aussi cette grève du 8 mars à laquelle vous participez ?

F : Oui. Donc en fait, moi j'y participe depuis quelques années déjà, j pense que ça avait commencé en 2018. Et donc j'y participe chaque année, j'en parle beaucoup à mes collègues aussi parce que moi, j'travail... Ce qu'il y a en fait, c'est que je suis aussi responsable du service « égalité des chances » de la commune de Schaerbeek et donc depuis peu de temps, mais avant ça j'étais à l'« égalité des chances » à Saint-Josse et donc... Donc voilà, j'ai été impliquée dans Mirabal aussi avec la casquette de la commune mais voilà... Je m'impliquais beauco... davantage dans la plateforme parce que j'voyais bien qu'il y avait nécessité de s'investir en dehors du travail parce que sinon ce n'était pas possible donc voilà, moi j'participais aux réunions avec la casquette de la commune et puis en dehors de ça, je participais

autrement. Mais disons que moi j'essaie de parler du 8 mars à mes collègues de l'administration et je leur explique pourquoi c'est important. Cette année, par exemple, j'essaie de sensibiliser les gardiennes des crèches parce que je trouve que c'est vraiment... Allez, j'trouve ça scandaleux parce que les crèches c'étaient vraiment les métiers indispensables, essentiels et elles sont payées... Elles ont un salaire de misère et j'me dis : mais en fait, finalement, quand on est dans un milieu, des postes qui sont occupés par des femmes, généralement on peine à revaloriser les salaires, on peine à payer décemment les personnes, etc. En fait, tout est une question de dénomination parce que, donc, voilà et pour moi, le 8 mars, c'était une manière de dire : « bon hé ho, vous êtes importantes, basta quoi. Faites grève ce jour-là et vous allez voir comment ils vont devoir se démerder pour essayer de garder les enfants quoi. » Parce que le but du 8 mars, c'est ça ; ce n'est pas que les femmes gardent les enfants. Le but du 8 mars, c'est qu'il y ait des hommes qui gardent les enfants. Donc pendant que nous, on fait bon on s'investit dans la manif' enfin dans les actions du 8 mars. Et cette année, en fait, j'y ai participé avec le collectif des « Merveilleuses » qui maintenant est devenu une association, depuis le 1^{er} juillet. Et donc on a, on a participé à la grève en fait des avocates devant le tribunal, parce qu'il faut savoir que les avocates sont bien conscientes que les mères solos sont vraiment lésées en... devant la justice parce que... surtout depuis la loi de 2006 en fait, ils prônent pour l'hébergement égalitaire mais dans une société inégalitaire où il y a encore énormément de violences faites aux femmes. Donc voilà, nous, on s'est inscrits là-dedans. Et puis, on avait préparé une affiche faite avec des regards... avec les regards des mamans parce qu'on a eu... C'était pour faire référence aussi à une action qu'on mène pendant toute l'année qui est d'accompagner les mamans au tribunal, donc on les accompagne pour ne pas qu'elles se retrouvent seules face à leur agresseur, etc. et puis voilà qu'elles se sentent pas... parce qu'après, après avoir vu le juge, en général, les mères quand elles sortent de là, elles sont complètement décomposées. Et donc comme on avait accompagné plusieurs fois une maman, il y a... Une, l'avocate adverse qui a fait la remarque en fait au juge lors de la deuxième séance en lui disant : « oui madame est venue accompagnée de ses six copines », en fait on était quatre, et donc elle a dit qu'on était six et « elles nous ont fusillés du regard » et donc en fait, du coup, on s'est dit : « ha ben génial en fait, le regard, il peut fusiller quelqu'un, quoi, en fait. » Donc c'était un peu une action symbolique pour dire le regard, il n'a jamais tué personne, par contre, les lois, elles continuent d'assassiner les mères, les décisions de justice, les maris violents, l'utilisation du syndrome d'aliénation parentale ou de l'aliénation ou de dire que les mères sont trop fusionnelles ou pas assez, enfin tout ça. Et donc on avait fait une affiche avec plusieurs

regards qui tuent et donc on avait fait des regards méchants et alors on avait écrit au milieu :
« Les mères veillent, au droit à l'œil. »

M : Ha, pas mal !

F : Et donc c'était un peu notre slogan et donc on a pris ces affiches partout. Donc elles étaient tout grandes donc on les a mis tout le long de la barrière devant le Palais de Justice. De là, en fait, on a accompagné les avocates devant le contentieux du service des étrangers et donc, où justement toutes les femmes migrantes subissent aussi des violences extrêmes, je le dis vraiment, c'est des violences extrêmes où on leur pose des questions, enfin on nous a lus en fait des extraits de questions posées par les magistrats en fait mais immondes quoi, ou par le procureur ou par les magistrats quoi. Et c'était vraiment ignoble quoi. Franchement, des mères, des femmes qui ont été violées et, ou qui doivent justifier si elles étaient vraiment en danger parce qu'elles ont subi, elles allaient subir l'excision, des choses comme ça. Enfin, voilà, c'est... Et donc on se dit : « Hé ben super en fait, on est dans un pays en fait qui ne protège pas les femmes quoi, c'est juste en fait, on les met dans la gueule du loup quoi. »

M : Avant de faire mes études de, de reprendre un master en sciences politiques, j'ai fait des études de droit et notre prof de pénal, de droit pénal justement, elle nous disait que le système n'était pas adéquat pour les femmes, que les lois n'étaient pas ancrées au 21^e siècle, que c'étaient encore des anciennes lois et sur lesquelles. Voilà... On n'avait pas... Ça protège pas assez la femme quoi et donc elle, elle se battait en tant que prof pour nous faire passer ce message aussi et donc aussi...

F : elle ne fait pas partie de *femen law* par hasard?

M : Non, non, ce n'est pas ...

F : Il y a une prof de droit de Saint-Louis qui fait partie de *femen law* et justement... J'ai oublié son nom... Zut. J'ai oublié son nom mais ça va me revenir. Mais effectivement, il y a *Femen law* qui a fait un code du droit des femmes dans lequel elles expliquent justement, je ne sais pas si vous avez participé à... C'était limité en fait. Mais il y avait une séance d'ouverture pour expliquer le code, etc. Il y avait toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du code et donc à un moment donné... et c'est ça qui est intéressant : c'est de voir comment les lois sont créées. Par exemple, la loi de 2006, faut aller regarder, faut aller écouter les débats qui se sont déroulés au parlement et donc là, on entend les discussions et on voit que ça s'inscrit sur fond de débats masculinistes. Donc en fait, « SOS papa », etc., etc. Et donc, ben forcément, ça ne peut pas être une loi qui est juste, en fait, parce que s'il n'y a pas d'associations féministes qui

pointent les exceptions qui doivent y avoir dans la loi pour... Nous, on est pas contre l'égalité pour l'hébergement. On est contre le fait de donner ce droit-là à des hommes violents, ou à des pères incestueux. Faut mettre un cadre, faut toujours faire une condition en disant : égalité dans la mesure où il y a pas de violence constatée, où il y a pas d'inceste, etc. J'veux dire, même tout ça, ça n'a pas été... Ben voilà... Aujourd'hui, on est... « Vous voulez l'égalité ? Hé ben voilà, vous avez l'égalité, Madame ! C'est quoi votre problème maintenant ? » Alors que, voilà, cette loi, elle s'inscrit dans... sur fond de débats masculin quoi. Voilà. Donc aujourd'hui, aujourd'hui, c'est des milliers de familles qui subissent ça quoi. Voilà.

M : Et le fait que la politique s'est féminisée un peu, ça n'a pas amélioré les choses ? Ou, à l'inverse, ça les a rétrogradées ?

F : Ben apparemment, la loi de 2006 c'est sous Onkelinx hein.

M : Okay.

F: Faut voir aussi hein, c'est des personnes qui en fait sont des personnes privilégiées, se rendent pas compte en fait, elle... en fait... Je... Là, elles ne se rendent pas compte, en fait, de ce que c'est la réalité de certaines femmes qui, elles, sont sur le terrain, vivent des difficultés financières, etc., etc. Se rend pas compte de tout ça. C'est un tout. Donc elle... Au lieu d'aller demander aux personnes concernées, elle s'est appuyée sur des « SOS papa », des gens qui voilà ont... Faut que je fasse gaffe à ce que je dis aussi parce que ça, par contre, ça pourrait se retourner contre moi. Mais je veux dire, voilà, en tout cas, c'est intéressant de voir que... Moi, j'dirais que ce qui est important à retenir là-dedans, c'est que ce soit la Constitution, que ce soit le droit pénal, que ce soit droit de la famille, etc., tout ça, ça a été... Toutes ces lois ont été créées sur fond, enfin sur un débat qui en fait ne tenait pas compte des... Les associations ne sont pas concertées quoi pour pour voilà quoi, pour élaborer... Alors qu'on est des expertes de terrain quoi, on pourrait les.... Moi, si on m'avait demandé, j'veux dire, enfin voilà quoi... Le syndrome d'alinéation parentale, comment ça se fait que ce soit quelque chose qui est autant utilisé dans les tribunaux. Y'a une interview qui a été faite par la RTBF, y'a un magistrat, il ne sait même pas d'où ça vient cette théorie. Il l'utilise et il ne sait même pas d'où ça vient. Et il a dit que c'était un couple de Suisses ou je ne sais pas quoi, bref c'est aberrant car ça a un impact sur les familles quoi, ça a un impact sur les femmes qui se retrouvent privées de leur enfant quoi. C'est violent, c'est d'une violence inouïe ; c'est une violence institutionnelle. Donc tout ça, voilà, c'est... Il y effectivement... C'est ce qu'on appelle les violences systémiques hein. C'est quelque chose qui est inscrit dans la loi, c'est inscrit dans la culture on va dire de du

système judiciaire. Y'a une manière de fonctionner. D'ailleurs, récemment, et c'est vrai ce n'est pas non plus... Je ne vais pas rejeter tout sur la faute des magistrats mais disons que les magistrats, par exemple, voilà, ils se retrouvent face à une situation où la Justice, on leur a enlevé de l'argent donc ... Faut voir le Palais de Justice qui est en construction depuis, j'ai envie de dire presque des siècles parce que... J'veux dire, j'pense n'avoir jamais vu la, le Palais de Justice sans les échafaudages qui y'a devant. Mais j'veux dire, à l'intérieur même... Le système judiciaire n'est pas suffisamment financé et donc y'a des arriérés judiciaires, ces arriérés judiciaires, c'est aussi des violences à l'égard du justiciable., c'est ça qu'on dit justiciable.

M : Oui, oui.

F : En tout cas, c'est certain que maintenant les magistrats ben face à cette situation, ils doivent inventer, enfin, ils doivent essayer de trouver, ils doivent essayer... Ils doivent être créatifs donc qu'est-ce qu'ils font ? Ben ils essaient de tout renvoyer vers la médiation. Donc, en fait, aux affaires familiales, hop : « Ho écoutez, voilà ... » Et en fait, c'est vrai, ils essaient de trouver des arrangements pour pouvoir, en fait, tout régler plus vite et pour essayer de rattraper les retards judiciaires et donc en fait, par exemple, une situation de violence fam.. Intrafamiliale est gérée comme une situation de conflit. Et... alors que la Convention d'Istanbul le dit : on ne peut pas faire, proposer de médiation dans un cas de violence familiale.

M : Oui bien sûr.

F : Et donc, y'a... Moi, je prends l'exemple : il y a une maman, depuis des années, en fait son ex-compagnon était extrêmement violent et continue à être extrêmement violent à son égard et aussi à l'égard des enfants et la procureure du roi n'arrête pas de la casser en disant : « Mais enfin, Madame, ça fait des années que vous êtes avec... que vous le connaissez quand même... Genre, vous pourriez faire un effort quoi ! » Mais non ! Quand y'a des violences, y'a des violences. C'est un rapport de domination. Donc si on ne casse pas ce rapport de domination, si le cadre n'est pas mis par les institutions, hé ben la person... l'agresseur va continuer à se dire : « Ben moi, je peux agir en toute impunité parce qu'il y a personne qui est là pour me contrôler, ni pour me sanctionner si jamais je vais trop loin. » Voilà. Donc ça, c'est la manière dont la Justice règle les choses et ça, on le dit dans Mirabal aussi, on relève ça : le fait qu'il faut arrêter de traiter les affaires comme des conflits là où il y a des violences en fait, parce que c'est ça qui amène au féminicide. Faut pas se leurrer.

M : Mais bien sûr. J'vais revenir à ce que vous avez dit au niveau du politique, en fait je vais avoir un entretien avec la Présidente de la Chambre, donc avec madame Éliane Tilleux, qui a

été un peu la femme qui a essayé de faire changer la loi pour l'avortement l'année passée... Est-ce que le fait que ce soit une femme qui porte ce débat-là et qui se batte pour justement changer les délais, etc. Est-ce que ça vous permet aussi à vous d'avoir un poids certain dans ce débat-là ou pas ?

F : Ben, moi, j'dirais que ce débat, il doit être porté, enfin... C'est-à-dire, concernant l'avortement, je suis toujours choquée de voir que dans certains pays, c'est un... c'est quelque chose qui est porté par des hommes quoi. Là, j'avoue, j'suis un peu... Alors, je ne dis pas qu'ils ne doivent pas participer au débat, j'pense qu'ils doivent... Les hommes doivent venir en soutien justement mais en écoutant la parole des femmes concernées, enfin les femmes... les concernées, les femmes. Et donc le fait que ce soit porté par une femme, je ne sais pas parce que je cherchais, j'retrouve plus son nom en fait... Ha ça m'énervé parce que c'est la loi de 1990, justement sur les violences conjugales et c'était la... la présidente du Sénat. Oui la première femme qui... est décédée. Je connais plus son nom.

M : Mais je sais qu'au niveau de l'avortement, c'est la loi Michilsen-lallemand mais je ne sais pas si c'est... C'était porté par une femme déjà donc je ne sais pas si c'est elle...

F: Non, non, non... Attends, je vais te retrouver ça mais c'est juste que... Ah zut ! La loi, la loi. Ben en fait, c'est la toute première loi qui a permis à la Belgique, enfin qui a fait que le... les violences conjugales n'étaient... sont passées de la sphère privée vers la sphère publique, c'est-à-dire qu'on a considéré ça comme... Donc, je ne sais plus... Oh zut ! La loi, la loi...Allez ! Elle a même eu une fondation à son nom quoi. Oh zut ! J'ai oublié. Enfin bon, ça va me revenir. Mais donc c'est, c'est la première loi. Donc moi, je pense que les femmes féministes ont, politiques féministes ont vraiment un rôle à jouer je pense dans la sensibilisation et aussi ben dans le fait de porter la voix... Moi, j'pense que c'est elles qui doivent le faire. Y'a des femmes qui ne sont pas du tout féministes hein et aussi amènent des sujets enfin... Ou alors, elles sont féministes sans le savoir mais y'a aussi des femmes qui sont mascu' hein. Faut pas l'oublier.

M : Oui, oui.

F : J'veux dire, à partir du moment où on a des femmes qui occupent des postes, en fait, c'est ça le risque, c'est que parfois il y a des femmes qui occupent des postes en fait à responsabilités et pour pouvoir en fait s'en sortir dans tout ce milieu très mascu' et voilà très ouais, très mascu, ben elles adoptent des comportements mascu' en fait, c'est un petit peu... Voilà. Se protéger quoi. Donc voilà. Mais en tout cas, je pense que le fait que ce soit une femme qui porte le

combat et que... sur quoi, si ce sont des femmes féministes et convaincues par la portée de leurs revendications, et ben je trouve que c'est important effectivement. Parce que, quand on voit aux États-Unis, on discute de l'avortement et qu'il n'y a que des mecs, moi je pose la question de la légitimité d'une telle loi qui concerne les femmes. Les femmes ne sont pas entendues. Au moins si c'est une femme qui porte ça et qui en fait concerte les concernées, enfin... Voilà.

M : Oui elle l'a fait parce que, enfin dans tous les cas, le PS l'a fait. Je ne sais pas si c'est elle exactement qui l'a fait mais j'ai pu me rendre compte dans la proposition de loi qu'elle a déposée avec ses collègues qu'elle avait fait appel à tout ce qui est « Vie Féminine » justement, « Rosa », donc elle a consulté justement des collectifs et des associations qui militent pour la cause des femmes. Et ça, déjà, je pense que rien que ça, je pense qu'elle est partie vers une bonne voie et alors je rebondis en même temps : je me suis rendue compte qu'il y avait un mouvement qui s'appelle le « Self help », je ne sais pas si ça vous dit quelque chose ? Est-ce que... Ça ne vous dit rien ?

F : Non, ça ne me dit rien du tout mais peut-être que si vous m'expliquez un peu, ça va...

M : En fait, c'est un mouvement qui veut que les femmes soient libres de leur corps et donc dans leur... Je prends l'exemple de l'avortement parce que je le trouve super flagrant. En fait, pour eux, il s'agit de ne pas avoir de loi sur l'avortement. Donc c'est-à-dire que les femmes peuvent disposer de leur corps comme elles l'entendent et donc si elles veulent, imaginons, avorter à sept ou huit mois de grossesse, ben, elles le pourraient. Donc ce mouvement ne veut plus du tout de cadre autour de l'avortement en fait. Et donc est-ce que aujourd'hui, il faut se positionner plus dans ce mouvement-là en se disant : « Ben finalement les femmes doivent choisir pour elles-mêmes et une loi ne peut finalement choisir pour elles » ou alors que du contraire, est-ce qu'il faut quand même des cadres à cette loi contre l'avortement, par exemple ?

F : Moi, honnêtement, j'ai envie de dire, je ne travaille pas du tout dans ce secteur-là, donc honnêtement, je serais partante pour aller poser la question à des personnes qui travaillent dans ce milieu-là pour voir effectivement quels sont les besoins, comment les faire valoir, parce que celles qui sont au premier plan des plannings familiaux. Ce serait bien de voir de leur côté leur expertise, etc. Qu'est-ce qu'elle constate parce que finalement, moi, je soutiens, quel que soit, je soutiens les personnes concernées. Moi, je n'ai jamais eu à faire. Je n'ai jamais dû avorter, mais j'ai une amie quand elle a avorté et elle a pu compter sur moi et elle m'en a parlé. Et je n'ai pas du tout été dans le jugement. J'ai vraiment, je l'ai accompagné dans ce choix là et elle à quelque part elle a bien fait parce que là, elle se serait retrouvée avec un deuxième gamin, avec

un père qui n'aurait pas du tout assumé ses responsabilités et n'était pas en mesure de, encore une fois, d'élever un enfant toute seule, deux enfants toute seule. Donc, honnêtement, moi, par rapport à ça, je veux dire, je ne me positionne pas par rapport à moi. Est-ce que je fais ou je ne fais pas? Ou quels sont les choix ou pas? Mais j'aimerais être dans un pays où, effectivement, j'ai la liberté de choisir et de ne pas qu'on dise bah non, en fait, tu dois garder un enfant, ce n'est pas la société qui va s'occuper de mon enfant, c'est moi, c'est moi. Et donc je veux dire est-ce que je m'en sens capable. Et pour avoir été une maman solo pendant 6 ans, je peux dire c'est d'une violence inouïe. Je dirais de se retrouver... En plus, quand les pères sont déresponsabilisés on s'en fout ou puis je veux dire voilà... Et puis moi, j'ai vu le cas aussi d'une femme qui a gardé son gosse alors qu'elle a été violée. Je veux dire, c'est aussi super violent. C'est aussi quelque chose d'extrêmement violent, etc. Donc je ne suis pas à la place de ces personnes-là, je me dis aussi pourquoi on leur enlève, pourquoi on doit leur enlever cette possibilité, quoi? Il est vrai que peut être, leur vie serait complètement différente si elles avaient ce choix. Donc, honnêtement, moi, j'ai envie de dire qu'il faut toujours poser la question aux personnes concernées et surtout aux professionnels qui travaillent sur ces questions-là. Les plannings, qui pratiquent les avortements, voire en fait, est ce qu'il y a des cas de mères qui ont dû avorter après une certaine période et de quelle manière ça les a mis en danger? Parce qu'il y a des pays qui le font d'autres. Il y a des personnes qui peuvent se permettre de partir à l'étranger, mais en même temps, est ce que c'est? Est-ce que c'est sûr? Est-ce que c'est bien de le faire dans ces conditions-là plutôt que de les faire ici? Je pense qu'il y a un réel débat qui doit quand même être mené, mais avec les personnes concernées, pas avec des gens qui ont, entre guillemets, des comment dire, des a priori religieux ou moralisateurs. Mais il y a quand même quelque chose qui est lié à l'éthique aussi. Donc moi, je pense que c'est important quand même d'en débattre et pas de dire voilà, on fait ce qu'on veut, etc. Parce que voilà, il y a quand même des médecins qui doivent poser des actes. Et ça doit être quand même dans un certain cadre. Sinon, il doit quand même y avoir une certaine protection aussi, que ce soit du patient ou du médecin qui pratique, en fait. Et je pense que c'est en ça que, que c'est nécessaire. Maintenant, le mouvement qui dit oui, on fait ce qu'on veut. Moi, je me dis. C'est la même chose avec la prostitution, alors que la prostitution réclame quand même à un cadre législatif pour être reconnu, etc. Je pense que, un cadre législatif permet aussi de protéger les personnes. Et donc voilà. Oui, ça doit être débattu avec les personnes concernées.

M: alors

F: j'ai retrouvé. C'est la loi Lizin.

M: ha voilà

F: Anne-Marie Lizin, voilà c'est une personne qui a énormément fait pour les droits des femmes dans le sens où, en tant que politicienne, mais aussi la première femme au Sénat. Elle a justement, la loi qu'elle a fait voter, c'est un tournant crucial dans, justement, la manière dont on pense. Là, on comprend pourquoi on doit considérer les violences conjugales, car avant c'était vraiment dans la sphère privée. Et Anne-Marie Lizin a vraiment, donc ça c'est en 98, où elle a vraiment demandé, a fait voter une loi pour faire reconnaître ça, pour faire sortir ça de la sphère privée. Effectivement, ce n'est pas une question de, la plupart des violences, ça se passe au sein du foyer. Et donc, si on dit, on ferme les yeux là-dessus ça va pas non plus et donc d'amener ça vers du pénal, de dire voilà, de pénaliser les violences conjugales et de reconnaître ça comme étant de l'ordre de la sphère publique quoi, que la justice doit s'en mêler. La société doit s'en mêler.

M: Là, je vais revenir un peu plus sur le mode d'organisation de Mirabal. Ça fonctionne comment? Vous avez un bureau avec une présidente ou non?

F: En fait, Mirabel se réunit chez Amazone parce que donc Amazone, c'est aussi... En fait, on va dire, un lieu de rassemblement de plusieurs associations qui accueille plusieurs associations au sein de son bâtiment, ça va de soi qu'Amazone voulait proposer d'accueillir la mirabal. C'est un peu notre centre, on va dire le rassemblement autour des questions liées aux femmes et donc on se réunit chez Amazone... Amazone nous offre la salle de réunion, mais je parle vraiment de ce qui se passait avant le confinement.

Après on a commencé à faire des visioconférences et donc en fait l'idée, c'est que chaque association propose de s'investir comme elle peut dans Mirabel, donc. Jusque-là, c'était Camille qui gérait beaucoup l'administratif de la plateforme, donc c'est-à-dire faire les PV, relayer les informations et gérait l'aspect com. Et donc voilà. Maintenant, c'est un peu compliqué parce qu'on est un peu dans une période de transition. Parce qu'en plus les anciennes, Gaelle qui fait partie de la CSC, elle va devoir déléguer ça à une de ses collègues. Mais elle était fort aussi investie là-dedans. Il reste Dominique d'Amnesty International, qui est en fait, elle peut s'investir plus car elle est à la retraite et en fait, elle est militante, bénévole. Je dirais donc qu'elle fait aussi énormément pour Mirabal. Donc, en fait, quelque part, on a des postes, on délimite des postes et chacune s'investit dans ces postes comme elle peut. Et donc là, il y a qui se charge de la communication? Il y a un groupe communication qui se charge de rédiger les PV, le côté plus ennuyeux. Communiquer les infos. Qui s'occupe de la page Facebook? La page Facebook

on est plusieurs, du coup. Comme quand on veut partager des articles, on reçoit aussi des messages sur la page. Et donc, on doit répondre. Il faut quand même un minimum répondre. Parce que c'est vrai que du coup, les gens viennent vers Mirabal. Dès qu'on dit des violences, on vient vers Mirabal. Donc, c'est bien que Mirabal relaie aussi vers les associations qui peuvent justement répondre aux demandes. Et puis, par exemple, il y a aussi tout ce qui est géré la sécurité. Donc des personnes qui encadrent la manifestation. Des personnes aussi qui s'occupent de tout ce qui est, intervention le jour, le 25 novembre qu'est ce qui va être dit? Qui va être la porte-parole? On va dire une voix commune à ce combat. Puis à l'organisation, justement, des artistes pour faire venir des artistes. Bon, en 2019, on a fait vraiment deux grandes d'action. Trois, on va dire. Quatre actions qui ont vraiment amené quand même pas mal de gens. Il y a eu des chaussures rouges devant le palais de justice et aussi la commémoration des victimes de féminicide dans la gare centrale. Donc là, c'était une artiste en fête qui a fait ça avec, avec des personnes bénévoles, mais qui ont été défrayées. Et alors aussi Lisette Lombe et puis la chorale. C'est tous les postes. En fait, chacune s'investit comme elle veut là-dedans. Il y a des choses qui sont un peu plus ennuyeuses que d'autres. Et puis, il y a des postes qui sont plus sympas. Mais bon par exemple, moi, je ne peux pas trop m'investir dans tout ce qui est communication et intervention dans les médias parce que comme j'occupe un poste de fonctionnaire, j'ai un devoir de réserve. C'est aussi un peu compliqué quand on est dans l'administration et qu'on travaille sur des questions politiques.

M: vous êtes toujours à la ligne.

F: On ne peut pas dire tout ce qu'on veut. Mais si, moi, toutes les personnes avec qui je travaille dans les administrations, que ce soit la Fédération Wallonie-Bruxelles, je travaille avec Déborah Kupperberg, qui est vraiment une chouette personne, qui est très disponible et très accessible. Et puis, je travaille aussi beaucoup avec ma collègue Julie, qui est à la Maison des femmes, qui est aussi une personne militante et engagée. Je ne peux pas travailler sur ces questions-là sans être engagée, même si on est du côté des fonctionnaires. On a un devoir de réserve, certes, mais je veux dire, on est là aussi pour ouvrir nos lieux et nos espaces de débats à toutes les voix. Donc, c'est ça aussi l'objectif, en fait quand on travaille dans une institution. Je travaille avec l'espace P et on s'en fout de savoir si je suis d'accord ou pas. Ce qui est important, c'est comment on fait pour soutenir les femmes qui sont dans les situations de prostitution, ce qu'on appelle, les travailleuses du sexe. Comment on fait pour soutenir ce public-là? Parce que ça fait partie de notre public. On ne fait pas de d'exclusion, on est dans l'inclusion plutôt.

M: Vous diriez que c'est quand même votre façon de fédérer. C'est de pouvoir inclure tout le monde?

F: Je pense que de toute façon, mon principe de base, ma valeur fondamentale, c'est la sororité. Après, je ne suis pas là pour juger qui fait quoi. On ne m'a pas demandé mon avis. Je défends, je m'en fous qu'une personne, par exemple, se prostitue ou quoi? Par contre, ce qui me préoccupe, c'est dans quelles conditions et si elle est, si elle a besoin de soutien et qu'elle sache qu'elle peut compter sur moi. Peu importe si je suis d'accord avec ça ou pas, moi, je ne suis pas là pour juger sur ces activités. On ne lui a pas demandé non plus de juger les miennes. On n'est pas là pour se juger et je pense que c'est super important d'être de tout temps dans cette dynamique de sororité et de ne pas être dans l'exclusion. Pareil aussi avec les personnes en transe, je dirais, voilà, la sororité, c'est quelque chose qui est vraiment pour moi un principe de base. Quand on est dans un mouvement féministe, c'est vraiment important.

M: OK, d'accord, est ce que vous avez créé un mémorandum ou une charte ou pas?

F: Oui, oui, il y a une charte. Je ne sais pas si on peut vraiment appeler ça une charte, mais en tout cas on doit adhérer, effectivement. Je pense que sur le site Internet, il y a en première page la charte mais sous forme de revendications. Elle est sur le site de Mirabel.

M: elle est sur le site de Mirabal?

F: oui, dans la rubrique qui sommes-nous et puis l'appel de Mirabal. Mais il faut remettre à jour, c'est bien que je le vois. Je vais le signaler à la personne qui s'occupe du site internet. C'est très difficile de trouver des personnes qui peuvent trouver un peu de temps pour ça quoi. On a toutes nos occupations. Moi, par exemple, aujourd'hui, je dois travailler pour le boulot et je dois après ma journée, m'occuper d'un appel à subside. C'est difficile de mobiliser des personnes. Le travail militant, c'est un travail et ce n'est pas un loisir, quoi. Ce n'est pas de tout repos. C'est vraiment quelque chose où on doit être vraiment, c'est un travail. Est-ce que l'important, c'est de le rémunérer ou non? J'aime bien toujours l'idée aussi de rester, aussi, engager un minimum au niveau bénévole. Maintenant, ça doit rester quand même limité parce que le travail bénévole, c'est aussi qui occupe le poste, qui s'investit le plus dans le travail bénévole? C'est les femmes, ça aussi, il faut qu'on change aussi cette dynamique, que les femmes soient rémunérés décentement.

Voilà, il faut qu'on arrête d'exploiter les femmes. Je sais si nos droits étaient respectés, on ferait autre chose que de ce genre de bénévolat. On ne serait pas en train de militer, de se battre, se battre. Voilà le mot se battre. C'est comme si on part en guerre. On est au front. C'est important

de pouvoir aussi faire autre chose où les femmes peuvent aussi penser un peu à elles, travailler, voyager. Les mères aimeraient bien avoir des loisirs accessibles sans que ça leur coûte un rein de faire garder un enfant en bas âge. Voilà donc vraiment Mirabal c'est beaucoup de disponibilité. C'est vraiment se rendre disponible aussi en dehors de ses heures de boulot.

M: Oui, oui, c'est ça doit être enrichissant et en même temps un peu décourageant de se dire que face aux politiques et face aux lois qui sortent, finalement, on se bat. Et pourquoi? Pour une chose qui des fois, ça prend des années. Ça doit être un peu décourageant et en même temps, quand on arrive à l'aboutissement de quelque chose, on doit quand même être content de soi.

F: c'est ça que j'ai envie de dire en fait, ça en fait. Moi, ce qui m'accroche à ça, c'est que je me dis faut que ça change en fait parce que je ne peux pas, je ne peux pas vivre en fait dans une société en fermant les yeux sur les inégalités. Je n'arrive pas à me dire ça : bah moi, ça va tranquille. J'ai pu faire mes études et tout. Mais non, parce que je ne viens pas de nulle part. J'ai eu une vie pas facile en fait où j'ai dû galérer pour arriver là où je suis arrivée. Et je me dis ce n'est pas normal d'avoir autant d'obstacles dans la vie. Et puis, il y a en fait d'arriver presque à 40 ans et d'être presque essoufflée et de se dire, en fait, si on n'a pas cette force, on ne peut pas en vouloir à des gens de ne pas pouvoir se battre. Ce n'est pas normal de devoir se battre, de se battre autant je parle vraiment, donc là je parle des études, je parle au niveau financier. Je parle aussi le fait de trouver un job. Moi, je commence seulement maintenant ma vie à pouvoir me dire voilà, je vais peut-être pouvoir maintenant commencer à acheter quelque chose, avoir un toit, je me dis ce n'est pas normal, en fait, de se retrouver dans une situation alors qu'il y a d'autres personnes qui à 20 ans s'achètent déjà une maison sans faire de crédits. Il y a quelque chose qui fonctionne, on est dans un système qui favorise quand même vachement les personnes privilégiées. Et donc se battre en se disant voilà, ça a du sens ce qu'on fait parce que moi je n'ai pas envie que les gens vivent ce que moi j'ai vécu. Si je me suis autant impliqué dans les violences faites aux femmes c'est parce que j'ai subi aussi des violences et subi des violences pendant 18 ans avec mon père, plus encore 7 ans avec mon ex-compagnon. Je me suis interrogé beaucoup et j'ai pris du recul par rapport à tout ça. Et donc, je me suis dite tiens, en fait. Finalement, qu'est-ce que les institutions ont fait pour moi? J'ai fait appel au SAJ. Le SAJ m'a sorti: oui mais c'est bien quand même de rester en contact avec le père, même s'il est violent. Alors pardon mais on pissait tous au lit, on se rongait les ongles. C'est pas possible dans un système qui protège en fait les agresseurs et leur donne vraiment du poids. C'est vraiment comme si on nous mettait dans la gueule du loup. En fait, les seules personnes qui ont reconnu cette violence que j'ai vécu, c'est qui? C'est mes sœurs militantes, c'est mon entourage et les

associations. L'Etat n'a jamais reconnu. J'ai vécu des violences familiales et ça, ça n'a jamais été reconnu. Je me suis retrouvé face à un vide, en fait, par rapport à ça. C'était dans les années 90, c'était bien avant la loi Lizin. On était encore dans le truc, de oui mais bon, je ne veux pas savoir ce qu'il se passe. J'ai été voir le père d'une amie à moi, qui était garde champêtre, qui était gendarme et qui m'a dit oui, mais qu'est-ce qu'il me dit que ce que tu me dis, c'est la vérité. Voilà donc toujours de constater qu'après autant d'années, après 30 ans, il y a encore des choses qui sont, qui sont les mêmes, des mécanismes. C'est très difficile de changer un système. Il faut beaucoup d'énergie. Et donc, je pense qu'à un moment donné, on va réussir à être amélioré. Mais je ne suis pas convaincue qu'on arrivera définitivement à effacer les inégalités. Pourquoi? Parce qu'on est dans un système qui est complètement, le système capitaliste dans lequel on est, le système patriarcal ne va pas se renverser comme ça. Je dis malheureusement, je ne veux pas être fataliste, mais je pense que la seule chose qui pourrait nous libérer de tout ça, c'est que la terre explose. Et quand je dis la terre explose, de toute façon, vu au stade où est arrivé, par rapport à l'écologie, etc. Je me dis en fait, on va crever comme les dinosaures ont crevé quoi. Sauf que nous, on est en train de se tuer. Le capitalisme, c'est ça. Le patriarcat s'est en fait écraser, écraser les autres. Mais à un moment donné, cette puissance ça ne va pas. On n'est pas éternel. Même le gars super puissant, un moment donné, il va mourir. On est là et en fait, on est en train de s'entretuer mais en tuant la nature, la nature nous tue parce qu'on est en train de tuer la nature. Et donc quelque part, je veux dire tout ça, c'est parce qu'on est dans un système qui est un système pyramidal, un système où on écrase, on n'est pas dans un système horizontal, où on entend, etc. Et quand on regarde au travail, c'est comme ça que ça se passe. On est, je ne sais pas. Il faudrait regarder les chiffres, mais le harcèlement au travail, ce n'est que la partie visible de l'iceberg. En fait, on voit comment on est dans un système hiérarchisé où on doit se taire quand on est tout en bas, on fait où une personne qui nettoie n'a pas la même reconnaissance que la personne, alors que son utilité est tout aussi importante que la personne qui traite des dossiers administratifs. On est dans un système comme ça et c'est ce système-là, s'il n'est pas renversé, on sera toujours en train de se battre pour pouvoir avoir des droits. Alors en fait, il faudra quémander quoi? On devra quémander nos droits, tout le temps, des gens d'en haut. C'est vraiment la réalité. Et moi, je parle aussi de l'économie parce que tout est intimement lié par le système dans lequel on est, c'est un système économique hyper défavorisant pour les femmes. Il ne faut pas se leurrer. Je prends un exemple très concret dans la manière dont on nomme les postes. Ça justifie des salaires moins élevés ou plus élevés. Dans le cas d'une femme technicienne de surface qui va être rémunéré à 1.500 euros à temps plein, ce qui est très réaliste, et 1400 euros même. Même moins, parfois, il faut voir avec les titres services. Et puis une

personne qui se nomme un agent polyvalent qui est la même chose en fait préparer des repas qui fait exactement la même chose que la technicienne de surface. Et donc elle, elle nettoie, elle sort les poubelles lui aussi sort les poubelles et prépare à manger et il y a une différence de salaire d'environ 200 à 300 euros par mois. Faut dire qu'à la fin de l'année, c'est une différence de 3600 euros à la fin d'année.

M: On dit souvent, je sais plus à quel moment de l'année, on dit qu'à partir de telle date, les femmes travaillent gratuitement.

F: 3600 euros par an, au bout de 10 ans, ça fait combien? Ça fait 36000. 30 ans de carrière ça fait combien? 90000 euros. C'est le prix d'un studio.

M: Comme vous le disiez tantôt en tant que parent solo, ça pourrait apporter une certaine stabilité à cette femme-là.

F: Mais le problème, c'est que cette femme-là, on les empêche de se reformer en journée. Elles doivent être disponibles sur le marché de l'emploi. Et comment elles font? On leur dit oui, mais alors vous pouvez suivre des cours le soir, mais alors il faut faire garder les enfants. Comment on fait dans ces cas-là?

M: Le système n'est pas du tout adapté.

F: Il n'est pas adapté et c'est très violent. Alors il y a des projets, heureusement, qui existent mais pas en Belgique. Il y a un système au Canada, où il y a des structures qui accueillent les mamans avec leurs enfants et où, en fait, les enfants sont gardés pour que les mamans puissent aller se former. Et donc, on pourrait créer ça en Belgique. Les mamans ne vont pas rester là toute leur vie. C'est une période de transition, 5 ans à 6 ans. Il faut au minimum 5 ans pour qu'une femme se remette de tout ce qu'elle a subi. S'il y a un ex violent, ben elle va mettre 5 ans. Moi, c'est ce qu'il m'a fallu. Il m'a fallu 6 ans pour me remettre 5 ans, pour retrouver une stabilité. Et encore, c'est parce que j'avais un diplôme universitaire, si je n'avais pas de diplôme universitaire et l'expérience professionnelle que j'avais. J'ai vu des mamans qui galéraient. Donc moi, je me sentais démunie. Et le fait de créer cette association, c'était ça aussi. Le fait de m'engager auprès de Mirabal, c'est ça aussi. Et pour moi, c'est une manière de dire stop. Maintenant, ça suffit. Les violences, elles sont économiques, elles sont psychologiques, elles sont physiques. Ce n'est pas que physique. Quand on parle de violence, c'est ça on voit juste ce côté-là, mais quand on voit une violence économique. Si les femmes étaient beaucoup plus mieux valoriser au niveau du salaire, si elle pouvait se former sans avoir autant de pressions, de menaces, etc., qu'on leur coupe leur salaire, qu'elles se retrouvent au CPAS, etc. Si on n'avait

pas toute cette pression-là, je dirais, les femmes, elles subiraient beaucoup moins les violences de la part de leurs ex-compagnon aussi parce que ça leur permettrait d'avoir une certaine autonomie. C'est un tout, en fait. Donc on ne peut pas, on ne peut pas séparer l'économique et les violences physiques, les violences psychologiques, les violences institutionnelles et les violences administratives. Parce que ça aussi, les violences administratives pour parler des femmes sans papiers, mais aussi le handicap, on n'en a pas parlé. Je dirais que aussi, on parle de plus en plus de ça, mais l'intersectionnalité, afin d'avoir une approche intersectionnelle, c'est à dire de, se rend compte que ce n'est pas juste le fait d'être au croisement de plusieurs difficultés dans la vie, c'est-à-dire par exemple d'être une femme, d'être maman solo, en situation de handicap, racisées. C'est une accumulation de violences subies en fait, et donc c'est important aussi d'avoir cette approche intersectionnelle, ça permet d'avoir une certaine humilité aussi et pas d'avoir tout le discours qui est occupé que par les féministes.

M: D'accord, j'ai juste une dernière petite question Mirabal se définit comme un mouvement apolitique ou pas?

F: Oui, on n'est pas du tout. Il n'y a pas du tout de coloration politique et j'ai envie de dire parce que là-dedans, il y a des Femmes prévoyantes socialistes qui participé à la manif. Dans l'organisation, il y a aussi la CSC. Oui, mais voilà, il y a des mouvements qui ont un sens politique, mais en même temps, non. C'est apolitique. On n'a pas d'affinités avec un parti ou l'autre. Au contraire, on est en contact avec plein de politiques, en fait, qui sont du PS, qui sont de Groen, etc. Mirabel, y'a pas de couleur politique du tout, d'accord. Mais on est politique quelque part.

M: oui.

M: Parce que finalement, toutes vos revendications et tout ce que vous mettez en place, ça a eu un impact politique. Donc, vous êtes, vous êtes apolitique.

F: C'est vraiment un contre-pouvoir, en fait. Et c'est pour cela que certains politiques nous voient parfois mal, c'est-à-dire qu'ils pourraient se dire: oh ils font chier ceux-là. D'autres nous voient, et là je voudrai faire un clin d'œil à toutes les ministres qu'on a rencontré, les secrétaires d'État, que ce soit à Sarah Schlitz, que ce soit Nawal Benhamou ou que ce soit aussi Mme Linard. C'est toutes des personnes qui voient les associations comme vraiment des acteurs déterminants pour prendre des décisions politiques pour avancer dans leur travail. Et ça, c'est bien parce que je veux dire qu'on est vraiment considéré pour notre expertise, etc. C'est chouette de travailler avec des politiques qui prennent compte. Et moi, je peux le dire aussi, même au

niveau communal, j'ai la chance d'avoir une chouette échevine. Moi, je ne suis pas politisé, après Siam il y aura peut-être une autre, comme ce fut le cas avant. Mais il y a des politiques qui sont vraiment à l'écoute, des associations. Et donc, je trouve que c'est bien. C'est chouette que les politiques comprennent qu'on n'est pas des ennemis. Au contraire, on est là pour leur faciliter aussi quelque part leur travail. On ne peut pas être au four et au moulin. Il ne faut pas se leurrer. Notre travail à nous c'est le terrain. Elles viennent poser des questions, s'informer et voilà, nous sonder par rapport à une loi, etc. C'est bien, mais on est un contre-pouvoir dans le sens où, quand il y a des décisions politiques autour d'une loi ou une discussion autour d'une loi, on peut venir et alors là, on peut embêter certaines personnes. Je prends ça comme exemple parce qu'on avait eu à un moment donné une discussion mais bon, ce n'était pas un projet de loi, mais c'est un sujet qui était mis sur la table du Sénat qui est en lien avec le syndrome d'aliénation parentale et là, on a rapidement réagi et donc là, on a fait bouger les politiques. En fait, c'était chouette parce que le fait d'avoir une certaine alliance au niveau politique, mais de tous les partis, ça a permis de faire bouger les lignes sur la question des droits des femmes. C'est chouette ça. On peut aussi nous, en tant qu'association, dire oh, qu'est ce qui se passe là? Il y a une discussion sur la table, alors qu'il y a la convention d'Istanbul qui dit ça, ça et ça. Du coup, mais les partis politiques, les personnes qui sont en partie du Sénat des différents partis peuvent oublier leur casquette, on va dire. PS, Ecolo, etc. Et puis, en fait, se mettre d'accord.

M: avoir une synergie. Même aussi avec des partis d'extrême droite comme le Vlaams Belang vu que vous dites avec tous les partis?

F: je dirais que n'est pas très en cohérence, en fait.

M: Ben oui, ça me dit si tous les partis mettent la tête de la table, généralement, cela n'y sont pas.

F: Non, non, on n'a pas de contact avec le Vlaams Belang.

M: et à l'opposer, avec l'extrême gauche, avec le PTB?

F: Il y a des personnes du PTB qui sont dans notre mouvement parce que voilà le PTB, ils ont des actions aussi au niveau du terrain. Ils sont à l'initiative de projets. Néanmoins, je sais qu'il y a des membres du PTB qui font partie de Mirabal maintenant. En fait, c'est ça qui est chouette, c'est qu'ils ne sont pas là pour faire de la promo. Bien sûr que le jour J, ils viennent avec leur étiquette de parti, etc. Mais on est là d'abord pour dire stop aux violences, c'est la priorité. Chaque mouvement fait aussi des actions dans ce sens-là, c'est pour ça qu'ils s'inscrivent dans Mirabal. On ne fait pas venir n'importe qui fait partie du mouvement.

M: Oui, OK, super, merci beaucoup en tous les cas, d'avoir répondu à mes questions et d'avoir pris le temps.

F: il n'y a pas de soucis. Bonne chance, je sais que c'est la dernière ligne droite.

M: Oui, c'est la dernière ligne droite.

F: ça va aller. Le stress est encore quelque chose qu'on ressent l'année qui suit la fin des études. C'est marrant parce que c'est comme un truc qui s'enclenche au niveau du corps, comme une espèce d'enrobage qui est réglé avec le blocus. N'hésites pas si tu as besoin d'aide, je débloquerai du temps pour t'aider.

M : OK, merci. Si j'ai des petites questions entre temps dans la rédaction, je peux vous envoyer un mail ou vous téléphoner alors?

F: oui sans problème, n'hésites vraiment.

M: OK, merci beaucoup. Bonne journée. Merci.

Annexe 2 : entretien Camille « La collective noms peut-être »

Accueil et remerciement

Demande d'enregistrement.

M: Et alors, deuxième petite question, est ce que vous êtes d'accord, que je cite votre nom et prénom dans mon mémoire ?

C: Mon prénom oui oui, pas mon nom de famille, simplement parce que je suis journaliste. Et donc ça a déjà été utilisé contre moi personnellement.

M: Ok. Le mémoire est soumis à la confidentialité. Enfin, on peut le demander. Donc, je comptais quand même le demander parce que j'ai comme vous, journaliste, puis j'ai quand même la présidente de la Chambre, Eliane Tillieux, qui m'a accordé un entretien demain. Donc, j'allais de toute façon, demandez que ce ne soit pas divulgué.

C: Donc, juste mon prénom. Y'a pas de souci pour Camille, membre de la collective. Attention, ce n'est pas collectif. Donc, pour que les autres membres ne me râlent pas dessus, il faut bien mettre collective. Ça n'existe pas en français mais donc nous on féminise le mot collectif parce que ça fait partie de notre travail. Donc c'est important de mettre collective, nom, peut-être.

M: Et c'est bien un nom comme le nom, le nom de famille.

C: Ouais NOMS

M: OK, ça va. Oui, parce que mon promoteur me faisait la réflexion. Ce n'est pas un non. Je suis sûr que c'est NOM. Je demanderai, mais je suis quasi sûre.

C: Nous avons retravaillé l'expression.

M: OK, ça va super. Bon, ben voilà, j'ai plus des questions génériques pour commencer, plus de description, un peu comme le collectif, la collective du coup, je vais sûrement me tromper, et dire le collectif. Comment la collective est née? Et comment elle se structure aujourd'hui?

C: Oui, alors, la collective est née en 2017, suite à la rencontre de trois membres fondatrices dont je ne faisais pas partie. Elles en avaient particulièrement marre. Elles étaient particulièrement en révolte par rapport au nom des rues qui sont essentiellement masculins. Et donc, à ce moment-là, en France, il y a une association qui s'appelle « Osez le féminisme », qui a commencé à lancer des actions de renommage de l'espace public. Et ce sont des actions libres, donc ça veut dire qu'on peut les refaire à travers le pays, à travers les collectives, à travers les

collectifs, les associations. Donc, ça n'appartient pas à un collectif. C'est une manière d'agir aussi qui se passe en Amérique du Sud, en Amérique latine, avec cette idée de désobéissance civile, de se réapproprier la rue. Et donc, du coup, en Belgique, ils ont décidé de reprendre ses actions et de le faire. Et donc, la première action a eu lieu en septembre 2017 dans les Marolles, où il y a eu tout un tas de rues qui ont été renommées avec des noms de femmes. Ensuite, il y a eu d'autres actions. Il y a eu une action à l'ULB. C'est là que j'ai rejoint la collective. C'est la deuxième action qui a eu lieu en 2018. Et puis, il y a eu des actions dans différentes communes bruxelloises, à Schaerbeek comme à Saint-Gilles, etc. À chaque fois avec le même modus operandi, c'est à dire qu'on décide, on choisit un quartier, on choisit un lieu ou un endroit à Bruxelles et on va renommer les rues. Donc, on fait des fausses plaques de rues. On met le nom de femmes dessus, de femmes célèbres ou de femmes moins célèbres, on s'en fiche. On explique qui sont ces personnes, qui sont ces femmes, parce que ça, c'est important aussi, dans un esprit pédagogique, qu'on puisse avoir ces modèles féminins, qu'on puisse comprendre que les femmes, à tous les siècles de l'histoire, ont fait des choses. Au Moyen-Âge, les femmes travaillaient. Au Moyen-Âge, les femmes n'étaient pas forcément mariées avec 14 enfants. Donc on plaque des stéréotypes du présent sur le passé. Et donc, ça pour nous c'est très grave. Il y a une invisibilisation des femmes dans l'histoire. Elles étaient maçonnes, étaient architectes. Elles faisaient pleins de choses au Moyen-Âge, donc du coup, on va un peu se réapproprier toute cette histoire et mettre ces modèles féminins sur les murs de nos villes. Parce qu'à Bruxelles, on est à moins de 10% de noms de rues féminins. Qui est ce qu'on honore ? Ce qui est important pour la mémoire collective. Parce qu'un nom de rue De Brouckère, Anneessens c'est des hommes dont on se rappelle le nom. Par contre, les femmes, on ne se rappelle pas d'elles. Et donc ça, c'est très grave. Donc du coup, pour nous, c'est important d'aller les mettre dans l'espace public qui s'appelle Espace public, qui, normalement, appartient à tout le monde, mais qui, pour l'instant, est un espace masculin.

Donc ça, c'est important. Deuxième chose qui est importante pour nous, c'est la désobéissance civile, c'est à dire que ce n'est pas vraiment légal. On est un peu à la limite de la légalité puisque ce qu'on fait, c'est qu'on ne cache pas le vrai nom de rue parce qu'on ne veut pas que les gens se perdent. Si on arrive quelque part, on ne trouve pas la rue ça peut être perturbant pour les personnes, on le met en dessous.

Mais c'est quand même un affichage illégal. Et donc, pour la première action dans les Marolles, la police est intervenue, a demandé les cartes d'identités. Il y a quand même eu un contrôle policier sur les militants, militantes pour cette action-là. À l'ULB, on a eu des problèmes avec

les vigiles. Donc voilà, on est quand même confronté aux forces de l'ordre, aux forces de sécurité et donc, en tant que femmes, ça demande une certaine... Voilà. Pour nous, c'est intéressant de faire des choses illégales dans l'espace public parce qu'on a encore cette image des femmes sages qui restent chez elles à faire la cuisine et en fait non, on peut être dans l'espace public la nuit, à taguer, à poser des affiches illégalement. Voilà, on peut faire des choses, vraiment. Ça participe à la réappropriation de l'espace public de deux manières, de par l'action en elle-même, parce qu'on est un groupe de femmes et qu'on fait des choses illégales dans l'espace public et qu'on estime que c'est important de faire ça ensemble, en groupe, en collectif et deuxièmement, parce qu'il y a des choses qui restent de cette action, c'est à dire les pancartes, reste. Et on a déjà eu, par exemple pour l'action à Tour et Taxis des femmes, trois mois plus tard, qui nous ont dit que « je faisais un jogging à Tour et Taxis, j'ai vu votre pancarte et ça m'a fait du bien parce que là, je suis joggeuses dans l'espace public, les mecs m'emmerdent, de voir un nom de femme, ça m'a fait du bien. J'ai vu le site Internet, donc je viens vous remercier parce que ça m'a fait du bien d'avoir cette pancarte-là ».

Donc vraiment, les affiches restent parfois très longtemps. Là, on était trois mois après l'action. Il y en a eu un retour. Comment on s'organise ? On est en horizontalité totale et pas de chef, y'a pas. Voilà.

M: c'était ma question qui allait arriver

C: Pour l'instant, on a un petit noyau dur de 4 personnes. Il y a eu des moments où on était une dizaine de personnes, mais ça fluctue vraiment parce qu'on n'est pas une ASBL. On n'a aucun subsidy, on reçoit des subsides, on pourra parler pour des actions ponctuelles, mais pour tout ce qui est désobéissance civile, évidemment, on n'a pas d'argent public puisqu'on défie l'ordre public et donc c'est des choses qui se font la nuit. Les femmes, elles, ont déjà des quatorze heures de journées puisqu'elles font une triple, quadruple journée. Donc, les femmes, parfois elles, quittent le collectif parce que donc, elles n'ont plus le temps, parce qu'elles ont beaucoup trop de travail, etc. Du coup, ça fluctue assez. Pour l'instant, on est à quatre personnes mais avec le covid, on a eu beaucoup plus de difficultés à faire des actions puisque c'était le couvre-feu. C'était interdit de sortir la nuit et donc on n'a vraiment pas voulu mettre les femmes qui participent à nos actions en danger. Donc, du coup, on a arrêté les actions. On a décidé de pas faire d'action parce qu'on ne voulait pas que la police, parce que la police contrôlait plus. La police contrôlait que le couvre-feu soit respecté. Et donc, pour tout ce qui était action illégale, c'était beaucoup plus compliqué. Donc, on a pris la décision d'arrêter, mais on est en train de réfléchir aux actions qu'on a à mener cette année et surtout l'année prochaine. Donc, on

continue tout de même à réfléchir à ça. Important de dire que du coup, il y a l'aspect désobéissance civile. Mais il y a aussi des aspects plus, d'autres aspects dans la collective, comme les balades féministes de Bruxelles. Là, on reçoit des subsides de la Ville de Bruxelles pour se balader avec des groupes de gens dans l'espace public, et analyser Bruxelles d'un point de vue féministe. Les statues, les rues et donc là où il y a tout un travail qui est fait par des personnes qui vont se réapproprier l'histoire, qui vont aller fouiller dans l'histoire de Bruxelles, qui vont écrire des textes et qui vont les expliquer, les expliquer aux groupes qui viennent aux groupes participants. Voilà, il y a eu plusieurs balades, une dans les Marolles, une sur les femmes artistes à Bruxelles. Et donc, voilà ça, pour l'instant, on est encore en train de travailler sur plusieurs balades féministes, donc ça a un certain succès. C'est vraiment, c'est vraiment intéressant. Ça, c'est un autre aspect de noms peut être, qui est complètement légal, celui-là. On a aussi une dernière chose, travailler sur l'espace public Internet et donc on travaille sur des fiches Wikipédia des femmes parce qu'à nouveau Wikipedia., quand on analyse qui a le temps d'écrire l'histoire. Ce sont des hommes, blancs, de 30 ans, universitaires. Les autres, elles font la vaisselle, s'occupent des enfants parce qu'elles travaillent et n'ont pas le choix. Voilà, qui a le temps de se pencher sur une fiche Wikipédia ? Ce sont les mecs et les mecs écrivent en disant, sœur de, femme de, beaucoup de fiches, Wikipédia commence comme ça. On définit les femmes par leur famille. Donc on a été corrigé certaines fiches Wikipédia. On s'est créé des comptes Wikipedia. Donc là, on travaille avec d'autres collectifs qui font ça spécialement et donc c'est important pour nous. On a aussi lancé plusieurs cartes, donc on a une carte interactive de Bruxelles avec Open No Ledge, qui s'appelle Equal Street Names. Donc là, on voit en fait à, Bruxelles, les noms de rues féminins, sont en mauves, les noms de rues masculines sont en jaune et donc on voit une prédominance de jaune. Pour chaque femme qui est là où on a créé une fiche Wikipédia, on a renvoyé vers Wikipédia leur fiche, et associée à cette carte.

On a une liste de noms de femmes qui sont disponibles, qui ont un lien avec Bruxelles ou la Belgique, qui pourrait remplacer les petites rues jaunes. Quand on est en contact avec des communes, quand on est en contact avec des pouvoirs publics, on renvoie vers cette carte en disant il y a des listes et des suggestions. Là, vous voyez le problème. Visuellement, vous voyez qu'elle est jaune, cette carte. Et donc maintenant, vous pouvez, quand on clique, on voit le nom, en fait c'est hyper bien fait. On est en train de bosser sur la même carte, mais pour Mons. Mons va arriver, on aura beaucoup, beaucoup de travail parce qu'il faut prendre rues par rues et en plus c'est vraiment énorme, il faut sur chaque carte, associer le nom à chaque rue. Ça prend du temps, mais après, c'est chouette le résultat visuellement et hyper fort. Et ça nous aide auprès du public, auprès des pouvoirs publics aussi, à montrer le problème beaucoup plus clairement

que juste de dire voilà, il y a moins de 10% de noms de rues à Bruxelles. Oui, OK, regardez là le résultat visuellement. Donc oui, il ne faut pas oublier, quand on parle d'espace public, il y a la rue, mais aussi Internet, et que c'est des endroits qui sont extrêmement masculins. Il y a extrêmement de problèmes, que ce soit le harcèlement de rue, le harcèlement en ligne. Les femmes, elles, font face à des violences spécifiques. C'est aussi, des endroits où on veut être aussi bien la rue qu'internet. Donc, voilà pour les trois volets de noms peut-être.

M : Et vous vous définiriez comment? Plus comme un mouvement? Est-ce que la collective s'apparente à un mouvement social?

C : C'est plutôt qu'on s'inscrit dans le mouvement social du féminisme, mais nous, on n'est pas un mouvement, on n'a pas la prétention d'être un mouvement. On est vraiment une collective. Le mot est important parce que c'est pour nous l'aspect collectif des choses est vraiment fondamental. Le fait qu'on change les choses ensemble, collectivement, ça a vraiment une importance. C'est pour ça qu'on essaye d'élargir la collective, qu'on essaie de s'intéresser à plein d'endroits comme Internet, qu'on essaie de se mettre en lien avec d'autres associations ou collectifs qui travaillent sur le harcèlement de rue, sur le harcèlement en ligne, sur Wikipédia, sur des balades, des visites guidées. Donc, on essaie vraiment de se mettre en lien avec plein de monde, plein de femmes, plein de féministes. Parce que c'est important, important aussi pour nous dans la collective, on est principalement des femmes blanches. Donc du coup, on fait hyper attention, avec une grille de lecture intersectionnelle, de se mettre à l'intersection de différentes discriminations. Et donc, on va se mettre en lien avec des collectifs de femmes racisées, par exemple, parce que ça nous apporte des choses auxquelles on ne pense pas et notamment pour avoir des propositions de femmes de noms de femmes. On a déjà contacté des collectifs de femmes racisées pour leur demander : Est-ce que vous avez des noms de femmes importants dans votre histoire à faire émerger? Et donc, du coup, ça nous a permis d'avoir des plaintes de femmes et pas uniquement des femmes blanches, pas uniquement des femmes hétéros, pas uniquement des femmes valides. Il faut voir aussi des femmes en situation de handicap qu'on peut mettre en avant dans l'espace public. Parce qu'on sait que quand on cumule plusieurs discriminations, qu'on est une femme racisée en situation de handicap, on est encore plus invisible, on connaît encore moins les prénoms de ces femmes-là, les noms de ces femmes-là, encore moins ce qu'elles ont fait. Donc, pour nous, c'est important d'avoir aussi cette grille de lecture intersectionnelle et de faire attention à tout ça. Donc, on porte ça aussi dans nos vies, dans nos actions et dans les suggestions de femmes qu'on fait, notamment qu'on apporte aux pouvoirs publics. Y'a pas que des femmes blanches universitaires. Elles sont là

aussi parce que la première femme qui est entrée à l'université, c'est hyper fort et important mais il y en a plein d'autres et c'est important de varier les profils aussi des femmes qu'on honore dans notre espace public.

M : Exactement par hasard. Vous ne faites pas partie de Mirabel sur Bruxelles.

C : Si alors moi j'ai travaillé pour Mirabel plusieurs années.

M : J'ai juste avant vous, j'ai eu Fatma Karali Et du coup, elle connaissait aussi la collective.

C : On fait beaucoup de liens. En fait, oui, mais c'est ça qui est intéressant. C'est que en Belgique, on a un tissu associatif, de mouvements et de collectifs, ce qui est super fort féministe, mais aussi sur tous les aspects sociaux, les aspects antiracisme, etc. Vraiment, en Belgique, la société civile, elle, est bouillonnante et du coup, on essaie de faire des liens entre nous parce que c'est vraiment fondamental de se parler, de se rencontrer et de faire du lien. On est plus fortes ensemble, ça, c'est certain. Donc oui, on se connaît les unes des autres. On se renvoie les unes aux autres. On n'hésite pas à se citer, à se soutenir si on a besoin d'aide. Et nous, à la manifestation Mirabal, on a fait plusieurs actions pendant la manifestation du 25 novembre contre les violences faites aux femmes. La plus forte a eu lieu en 2019, où on s'est mis en lien avec un collectif à Liège qui est le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion qui travaille avec des femmes victimes de violence et donc on leur a proposé : est-ce que des survivantes de violences patriarcales ont envie de poser leur propre nom dans l'espace public avec écrit survivantes de violences patriarcale elles-mêmes? Elles nous ont tout de suite répondu oui, oui, oui. Donc, on a travaillé avec elles, on a créé leurs pancartes et elles ont pu accrocher leurs propres noms en disant : On vous honore, on vous « rend fait mage », vous êtes des survivantes, on reconnaît les violences que vous avez vécues et c'est un moment très émouvant. A côté, nous, on a mis toutes les femmes victimes de féminicide cette année-là en avant dans l'espace public. On a collé leurs noms, on les a honoré, on a remplacé les noms des rues par leur nom. On les a honoré, leur « rendu fait mage » et ces femmes qui nous accompagnaient, qui venaient du collectif liégeoise, elles ont pu mettre leur propre nom. C'était très, très fort de les voir mettre ces noms-là. Certaines ont pleuré, beaucoup de choses qui remontaient comme émotions. Et ça, ça a eu lieu donc le 25 novembre, pendant la manifestation Mirabal et donc elles nous ont autorisés Mirabal. Les actions qu'on fait, on les prévient toujours et peu importe, comme c'est un très grand mouvement avec beaucoup d'associations.

M : Plus de 100 qu'elle m'a dit.

C : Bah voilà, pendant l'action, nous, on fera ça comme ça, vous savez. C'est assez libre d'agir au sein de la manif. Mais voilà, ça, c'est un moment fort pour la collective. Et on pense refaire ça peut être avec un collectif bruxellois cette fois ci. Cette année, pour le 25 novembre, si la manif a lieu, on espère. Mais voilà, il y a des femmes victimes de violences survivantes, de violences patriarcales, de poser leurs noms dans l'espace public, c'est important.

M : Vous faites aussi la grève du 8 mars également?

C : alors on essaye, mais on a toutes un travail à côté et on n'est pas toutes syndiquées. Donc, ce n'est pas toujours facile de faire grève. Moi, par exemple, je suis journaliste indépendant. Si j'arrête un jour, c'est compliqué pour ma paye. Certaines dans la collective le font, mais il n'y a pas de mot d'ordre. Par contre, on vient à la manif, mais on n'a jamais, je pense, fait une action spécifique. Si on a fait une action spécifique pour la grève du 8 mars, c'était le renommage à la STIB de la STIB. Oui, on a été voir toutes les stations de métro parce que là pareil, on est à moins de 2% de femmes. Ce sont des princesses et des reines. Donc voilà, les femmes, c'est que les meufs des rois ou les filles de. Là, c'est intéressant. Cool, Sainte-Catherine. Mais pour le reste, il n'y a pas de femmes. Du coup, on a pris le métro, on s'est arrêté à chaque arrêt et on a mis des noms des femmes de nouveau en copiant le style des noms de métro. C'était plus des cartes, des pancartes de rue, mais c'étaient des longs bandeaux gris jusqu'à Bruxelles. C'est comme ça à la STIB. On a fait ça à chaque station. Et puis, on s'est rendu ensemble à la manifestation. Donc, on fait de nouveau des actions qui sont nos actions propres ou en marge des manifs pour soutenir les manifs. Puis on va manifester comme toutes les militantes ce jour-là, qui peuvent le faire, qui ont la chance de pouvoir le faire. Donc voilà, on a quand même fait des actions ainsi autour de ces dates importantes du 8 mars et du 25 novembre.

M : Ok, c'est une question qui me vient, vous avez des hommes qui sont qui font les actions avec vous?

C : alors on a décidé que la collective était non mixte, donc nous, les décisions par exemple, quelles actions on fait, dans quel quartier on va? Quelle femme est ce qu'on va honorer? Là, y'a pas d'hommes. Ils n'ont pas le droit de participer à ça. Par contre, on a un homme, par exemple, qui est guide pour nos visites féministes, Simon. Donc, il n'y a pas de problème pour faire cette action-là. Aux actions de désobéissance, on accepte aussi des hommes. Il y a des hommes qui veulent venir coller avec nous. Ils peuvent, ils ont le droit, mais par contre, on va

les remettre en place si jamais il y a des problèmes, c'est à dire s'ils parlent trop, s'ils prennent trop de place.

Là, ça va être clair pour nous, on va leur dire voilà, vous êtes un participant. Vous ne donnez pas d'avis sur les femmes qu'on honorent. Vous nous dites pas le meilleur endroit où aller parce qu'on sait très bien qu'il y a des attitudes comme ça qui ressortent des hommes. Et je me rappelle par exemple que pour l'action des Marolles, en 2017, quand la police est intervenue, l'homme, le seul homme qui était là dans l'action, a pris la place pour répondre à la police. Et donc, une membre de la collectif a dit non, non, non, non, toi, tu recules. Là, c'est la collective qui répond. Donc moi, je vais aller parler. La police n'a pas de problème. Tu n'as pas besoin d'être le protecteur face à la police. Nous, on peut gérer aussi en tant que femme. Donc, il y a des choses comme ça qui se passe. Ce n'était pas fait méchamment. Au contraire, il voulait protéger, il voulait aider et s'est dit : Bah, on a un homme en face de nous, policiers. On va mettre un homme en face et la membre de la collective a dit : Non, non, tu recules. Je parle avec la police, il n'y a pas de problème. On va régler ça, mais là, c'est la collective officiellement qui doit parler pareil. Un homme ne pourra jamais répondre à une interview pour la collective. Il peut participer à l'action mais si les médias qui arrivent, ce qui est très fréquent parce que c'est des actions coup de poing que les médias aiment bien couvrir, on va jamais tendre le micro à un homme, c'est des femmes qui vont expliquer et des femmes différentes. Ça, c'est important aussi. On essaie de varier le rôle de porte-parole et que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui répondent. Et ça, c'est vraiment fondamental aussi parce que ça apprend à être devant une caméra. Y'a des femmes c'est la première fois qu'on leur tend le micro quand on tend le micro aux femmes aussi dans les médias car on le tend très peu aux femmes. Et donc, du coup, ça, c'est intéressant. On leur explique un peu comment faire. On leur explique comment répondre à des questions, on est derrière elles. S'il y a le moindre souci, on peut intervenir. Ça aussi, c'est important pour nous. Mais en tout cas, on ne tend pas le micro, on ne laissera pas de tendre le micro aux trois hommes qui participent à l'action. Parce que ce n'est pas ça le propos. Oui ils peuvent mettre les mains dans le cambouis, ils peuvent coller avec nous.

M : je me suis rendu compte que dans toutes mes lectures, etc. Il existe plusieurs vagues de féminisme à travers le temps. Et par exemple, tantôt Fatma, elle me disait qu'il y avait des associations et des collectifs qui se situaient au niveau de la deuxième vague dans un mouvement radical, tandis que d'autres se situe dans tout ce qui était queer, etc.

C : Vous vous positionner par rapport à ces féminismes ou, et dans les différentes vagues?

C : C'est un peu compliqué, en fait, d'analyser ça. Déjà, le principe de vagues est fort critiqué par certaines féministes. Première chose le féminisme, c'est un mouvement. Donc il faudrait mieux dire les féminismes qu'un féminisme. Parce que comme dans tout mouvement, ça bouge. Et donc, ce qui est intéressant dans le féminisme, c'est que les féministes sont pas toujours d'accord, qu'il y a beaucoup de débats et de discussions à partir du moment où ça reste dans la discussion et le débat, c'est du féminisme. Pour moi, à partir du moment où il y a de la violence, ce qu'on a déjà pu voir entre certains mouvements, là, pour moi, c'est de nouveau des violences patriarcales. Là, c'est le patriarcat qui infiltre le féminisme. Donc du coup, il faut savoir qu'il y a beaucoup de débats et de discussions et que c'est pour ça que j'aime beaucoup ce mouvement. Même les concepts qu'on imagine féministes sont parfois remis en question par certaines féministes. Et donc, il y a des féministes, même des féministes belges, qui critiquent très fort le concept de vagues en me disant que ça donne l'impression que les féministes, elles, sont séparées les unes des autres. La première vague de la deuxième vague, et de la deuxième vague, de la troisième vague. Et aujourd'hui, on parle d'une quatrième vague. Et c'est là que je veux en venir. Donc, moi, je n'ai pas vraiment d'avis là-dessus. Mais en tout cas, je trouve que c'est important quand on parle de vague, de savoir que les féministes se parlent entre elles, qu'elles sont parfois pas d'accord, qu'elles sont parfois d'accord, qu'elles se rejoignent au même manif et que ce n'est pas parce qu'elles font partie de la deuxième vague qu'elles ne connaissent pas celle de la quatrième, la troisième ou qu'elles n'ont jamais parlé à la première. Ça donne l'impression, en fait, que les générations comme ça sont vraiment séparées et que les combats sont séparés. Et donc, c'est un peu compliqué. Aujourd'hui, on a des historiennes féministes qui nous parlent d'une quatrième vague. Donc, on serait en train de vivre la quatrième vague. Mais c'est toujours difficile d'analyser l'histoire quand on en fait partie. On attendra un peu pour savoir, mais ce sera une vague qui aurait, qui se serait lancée en Amérique latine et notamment dans les pays qui vivent l'extrême droite comme la Pologne, la Hongrie, notamment contre les féminicides. C'est une première des caractéristiques. C'est que les féminicide maintenant sont apparues comme une revendication vraiment fondamentale pour les féministes, mais aussi avec des éléments de la deuxième vague. C'est là qu'on voit que les vagues se mélangent, en fait avec les actions coup de poing dans l'espace Public où on va interroger l'espace public, un peu comme les années septante où les femmes allaient faire en Belgique, quand même de nouveau on ne connaît pas notre propre histoire. C'est quand même très grave.

On a des féministes dans les années septante qui ont interrompu Miss Belgique. Elles sont rentrées sur scène, elles ont dit on arrête là! Et le concours a été arrêté pendant trois heures, le temps de les faire sortir. Elles avaient des slogans. Il y avait des infiltrés dans le public qui ont commencé à gueuler. On ne sait même pas ça, les féministes ont été faire chier jusqu'à chez Miss Belgique. Elles ont fait le plein d'actions, en fait. Elles taguaient les pubs. Il y avait plein de choses qui se passaient en termes d'action directe dans les années septante. Et aujourd'hui, on voit que des féministes jeunes refont ça sans savoir que dans les années septante, elles ont fait ça. C'est importante de se relié à l'histoire, etc. Ah oui, en fait, on a des femmes en Belgique, même encore, qui vivent aujourd'hui. Évidemment, puisque les années septante, ce n'était pas si longtemps. Et quand on leur tend le micro comme quand on les interroge, ce que j'ai pu faire, elle explique Oui, on voit que les jeunes reprennent des modes d'action que nous faisons, donc c'est super fort. C'est super important. L'écolage dans l'espace public, etc. Tout ça, c'est des choses qu'elles soutiennent et qu'elles apprécient parce que les actions directes, c'était très fort, très important dans les années septante. Donc, du coup, ça se caractérise cette quatrième vague par ça, par l'importance, du féminicide et aux violences faites aux femmes en général et par des actions directes qui redeviennent importantes, par des actions de collectif qui reprennent l'espace public, qui vont coller, qui vont taguer qui vont changer les noms de rue et donc, quelque part, nous s'installeraient là-dedans. Dans cette quatrième vague qui est aussi qui reprend les caractéristiques de la troisième vague, aussi de l'intersectionnalité parce que la troisième vague, c'était la vague qui s'est créé parce que les femmes racisées étaient oubliées, on est importante là-dedans. Et donc, du coup, en fait, la quatrième vague, c'est un peu un mélange de toutes ces vagues, c'est à dire qu'on n'oublie pas les vagues qui sont passées, les actions directes, l'intersectionnalité et qu'on lie tout ça quelque part et qu'on se met en lien avec les femmes racisées, on se met en lien avec des actions directes, on les rejoint dans des actions directes. On fait des choses ensemble, plus collectivement. Et ça, c'est ce que des femmes de la deuxième vague, donc avant la vague de l'intersectionnalité nous disent, nous étions des blanches et on se fichait des femmes racisées. On n'en avait pas conscience, des femmes racisées et donc, quelque part, on a cet apport maintenant. Aujourd'hui, dans nos actions directes de la troisième vague et de l'importance des femmes racisées, des femmes pauvres, des femmes en situation de handicap, tout ça, on va maintenant avoir cette attention que les femmes qui faisaient des actions directes dans les années septante nous disent non, non, ça, c'est vrai. Elles ont eu raison de faire la troisième vague du féminisme et de dire : faites attention à nous, nous aussi ont subi plusieurs discriminations.

Et donc, du coup, maintenant que cette troisième vague est passée, c'est un peu un renouveau des actions directes et un renouveau de tout ce qui a pu faire un féminisme très joyeux et très revendicatif, très militant des années septante. Ça revient maintenant, mais avec cette attention-là. Et donc, moi, j'aime bien parce que ça, ça nous permet de garder cette histoire et de garder ces apports des vagues et de ne pas oublier, justement, et de voir qu'on est en lien avec les vagues précédentes et qu'on n'est pas juste séparés. OK, c'est la 4ème vague. Maintenant, on recommence tout à zéro et ça, ce n'est pas vrai. Et même quand on regarde la première vague, c'est les suffragettes. Dans les années, au 19ème siècle, elles faisaient péter des bâtiments, elles mettaient des bombes et donc de nouveau, ça, on n'en parle pas. Mais elles faisaient attention, qu'il n'ait pas de personne dedans, elle ne voulait pas tuer des gens, etc. Donc encore, avec ce cœur propre aux femmes, c'est propre aux femmes de ne pas tuer de personnes, mais elles faisaient vraiment chier les Etats. Il y avait une répression étatique hyper forte. Elles étaient en prison. On en a alimenté de force quand elles faisaient des grèves de la faim. On leur a retiré leurs enfants, donc elles ont vraiment morflé et on oublie toute cette histoire. C'est très grave parce que c'est oublier toute cette souffrance des femmes. Et elles demandaient une chose plus évidente, c'était le droit de vote. Et pour ça, elles ont dû aller jusqu'à faire péter des bâtiments. Donc elles étaient aussi quelque part un peu dans les actions directes, même dès la première vague. Donc, c'est vraiment se mettre en lien avec toutes ces femmes-là, ces générations de femmes qui se sont battues depuis des siècles. Même on a des premiers textes féministes au 14ème siècle. Les femmes étaient déjà en train d'écrire des trucs pour revendiquer, pour critiquer les violences faites aux femmes, pour demander plus de droits. Donc, le féminisme, ça ne commence pas avec la deuxième vague. Ça commence au Moyen Âge déjà, ça commence au 14ème siècle et donc c'est important aussi pour nous de rappeler tout ça. Parce que clairement, la place des femmes dans l'histoire, comme l'histoire était écrite par les dominants, ça oublie les dominés, ça oublie plein de personnes et donc c'est vraiment important pour nous même aujourd'hui de garder cet ancrage historique et donc de ne pas oublier les vagues qui se sont succédées et d'en parler aussi, de nous dire qu'on est en lien avec elle. En fait on sait ce qu'elles ont fait. On est au courant de tout ça et on n'oublie pas ce qu'elles ont fait. Ça, c'est important pour la collective.

M: Je suis entièrement d'accord avec vous parce que j'ai du coup dans mon cadre théorique. J'ai dû réellement parler de ces vagues et à chaque fois, je rappelais bien qu'une vague ne se terminait jamais et était toujours dans la continuité des revendications et que, finalement, les féministes d'aujourd'hui réutilisent justement des façons de faire des pratiques de la première,

de la deuxième vague. Et justement, je me suis posé la question. Qu'en est-il effectivement de cette quatrième vague?

C : Voilà ce que j'aime bien quand même, avec le concept de vagues, c'est qu'une vague, il y a un ressac, c'est à dire qu'on avance, et puis on recule. Et ça, ça permet de parler du backlash de Suzanne Falloudi qui a été théorisé par Suzanne Falloudi. C'est le fait que pour chaque avancée féministe, on a un recul. Et aujourd'hui, quelque part, on vit cette quatrième vague. Mais en même temps, on a le backlash de me too qui est assez flagrant. Et donc, qu'est-ce qu'on remarque dans ce backlash de me too? C'est que les réseaux sociaux qui ont été utilisés par les femmes pour massivement parler des violences qui leur sont faites maintenant et utilisé contre elle est donc c'est ça le backlash. C'est à dire que sur Tweeter, c'est l'extrême droite et les masculinistes qui ont gagné. C'est à dire que quand on est une femme sur tweeter, c'est l'enfer. Alors que tweeter a été utilisé avec le hashtag me too pour parler, c'est là qu'on voit les femmes parler massivement, les médias sont obligés d'en parler, c'est me too quoi? Voilà, c'est une révolution. Mais en même temps, maintenant, les femmes quittent massivement tweeter parce qu'elles se font menacer de viol. Leurs adresses sont divulguées. Voilà, donc, elles sont en danger. Sur Twitter, qui a été l'endroit de libération de la parole, on est dans un moment, un monde qui devrait être analysé par les historiens du futur, mais qui va rester quand même, je pense par les historiens du futur, parce qu'on vit cette quatrième vague revendicatrice avec plein de choses qui se passent, des réseaux sociaux qui sont utilisées pour obliger des médias et des pouvoirs publics à prendre enfin en considération ces violences. D'un autre côté, il y a des violences extrêmes qui se produisent sur les femmes parce que quand même, quand on a son adresse divulguée, quand il y a des menaces de mort, quand on a une adresse ou numéro de téléphone qui circulent sur des forums, que des masculinistes appellent, qui mettent ton numéro de téléphone sur des sites pornos, sur des sites d'escortes et que tu reçois 40 messages de mecs qui t'envoient alors leur pénis, alors que t'as pas demandé. Ça fait quand même des violences extrêmes et on voit que les réseaux sociaux, du coup maintenant, sont utilisés contre les femmes. Donc il y a quand même des avancées super intéressantes et des violences qui prennent de nouvelles formes, des formes qu'on n'avait pas vues avant ou qui s'amplifient sur les réseaux sociaux. Et donc, voilà, on voit des tas de femmes quitter tweeter des tas de personnes bloquer leur compte Facebook parce qu'elles sont stressées là-dessus. Donc voilà, c'est un peu une période spéciale qu'on est en train de vivre et qui est compliquée quand on est des femmes, qu'on milite ou qu'on est une femme avec des positions publiques. Quand on est une femme lambda sur les réseaux sociaux.

M: Je le confirme. Je suis moi-même conseillère communale dans ma commune et je peux vous dire que depuis 2018. Toute jeune élue, je peux vous dire que depuis trois ans, j'en ai ramassé des coups en tant que femme. Tu es une femme et tu es jeune, donc du coup, et il n'a pas droit à la parole. C'est souvent comme ça. C'est à la limite. La jeunesse est plus mise en avant que d'être une femme.

C : C'est complètement un lien. Ça a un lien. Déjà, parce que la parole publique est une parole masculine. La parole de l'expertise est une parole masculine. En Belgique, dans les médias, on est toujours à moins de 15 % de femmes expertes. Ça diminue d'année en année. On est à 14% en 2014. En 2018, on est à 13 %, donc ce n'est même pas qu'on va interroger plus de femmes, etc. On continue à interroger des mêmes types qui viennent nous expliquer la vie à la télévision. Donc, du coup, ça change difficilement quand on porte une voix, peu importe laquelle, une voix politique, une voix militante, une voix journalistique. Parce que les femmes journalistes aussi, elles subissent beaucoup de violences. Ça ne va pas parce qu'on n'a pas l'habitude, ça bloque leurs habitudes. Et donc, il y a beaucoup de violences qui se produisent à ce moment-là. Donc, oui. Et en plus, quand on est jeune. Là, clairement...

M: Je vous le confirme totalement. La question suivante c'est plus haut niveau de fédérer un maximum d'acteurs. Finalement, je pense que c'est les actions qui fédèrent tout ça, mais est-ce que les personnes aussi, les 4 membres, ici en l'occurrence, fédèrent des personnes, d'autres personnes qui n'ont pas forcément pris part aux actions habituellement ?

C : Oui, oui, je pense, oui, bien sûr. Donc effectivement, on va chercher dans nos cercles, mais aussi chacune, par exemple, moi, comme je travaille à Mirabal, c'est là que j'ai fait signer la charte Mirabal. Peut-être qu'on est rentré dans les actions Mirabal comme j'étais aux réunions, je proposais des actions, "nom peut être" au sein des réunions Mirabal donc une des membres était membre du collectif 8 mars pour la grève du 8 mars. C'est là qu'on est rentré au sein du 8 mars qu'on a pu faire cette action au sein de la STIB, qui était en solidarité avec le 8 mars, mais le 8 mars, en solidarité avec nous. Le 8 mars, c'est encore avec cette action. Évidemment que chacune amène quelque chose dans la collectivité et nous permet d'être en lien avec certains mouvements ou certaines associations collectifs. Donc, oui, évidemment. Et puis d'amener des gens, bien sûr. Et là, pour le coup, c'est beaucoup de copines ou de femmes qu'on connaît. Mais c'est aussi les hommes de notre entourage qui, parfois, participent. Je pensais à mon copain, je pense aux copains d'une autre des membres qui viennent de temps en temps, pas

systématiquement, parce que quand on fait des actions aussi, ils n'ont pas besoin d'être là, mais de temps en temps, quand ils ont envie de soutenir. Ils viennent nos coller et nous nous voilà tout en sachant très bien qu'ils viennent juste pour mettre les mains dans le cambouis, qu'on leur demande pas leur avis et qu'ils ne répondent pas aux médias. Ils sont OK avec ça. Pas de problème, donc. Donc voilà, voilà un peu le type de profil et comment on peut faire du lien avec avec les membres qu'on a. Aussi importants. Je parlais de noyau dur, le noyau dur organise, mais on a une liste de femmes qui s'appelle la liste action à qui on envoie. On va faire une action tel jour, telle heure. Le débriefing légal a lieu, tel jour et telle heure, vous pouvez venir et donc du coup, on a des femmes qui n'organisent pas, mais qui viennent à nos actions mettre les mains dans le cambouis, mais qui n'ont pas le temps de décider quels quartiers, etc.

Ou qu'elles vont dire oui, OK dans 3 jours. Action à Schaerbeek. Oui, j'ai le temps, je n'ai rien à faire ce soir là bas, je viens donc elle confirme et elles viennent. C'est beaucoup plus facile pour elle. Sinon, ben je ne viens pas, je n'ai pas le temps. Moi, je ne réponds pas parce que j'ai des choses à faire. Je suis épuisée.

M: Il n'y a aucune obligation.

C : Donc ça, ça nous permet aussi d'avoir parfois des actions, où on a eu 50 personnes, et des actions, où on était 10. Ça varie vraiment en fonction de qui va répondre dans cette liste d'action. Pour moi le noyau dur, des personnes qui organisent des actions et qui préviennent du coup les femmes en disant venez. Voilà aussi, je vais parler de briefing, débriefing, briefing, débriefing, débriefing, mais d'abord un briefing légal. Ça, c'est important aussi de savoir comment on fait des choses illégales dans l'espace public. On a eu l'aide d'une ex-commissaire qui nous a expliqué ce qu'on pouvait répondre à la police, etc. Donc du coup, nous, on explique ça aux femmes. Si la police vous arrête, voici ce que vous pouvez dire. Vous pouvez répondre ça aussi. À chaque fois on décide si on prend nos cartes d'identité ou pas, sachant que si on ne prend pas de carte d'identité, la police peut nous embarquer le temps de savoir qui on est. Du coup, le plus souvent, on décide de prendre une carte d'identité et de dire qui on est, mais comme ça, la police nous laisse généralement tranquille. Mais ça, c'est des discussions qu'on a avec les femmes qui participent à l'action. Et c'est important aussi parce que ça leur donne des codes. Peu importe si elles se retrouvent confrontées à la police plus tard, elles ont des bases et elles vont pouvoir répondre à la police. Ça aussi, c'est des choses qu'on donne à nos participantes. Et moi, ça m'a été très utile. Par exemple, pour ma toute première action avec « noms peut être », c'était à l'ULB.

En fait, les vigiles pour mon petit groupe, donc on se divise en sous-groupes pour pouvoir faire. On est trois, quatre, jamais toutes seules. Mais on est toujours là pour aller plus vite et donc on se sépare. Les rues, les endroits et là, du coup, c'était les auditoires. Parce que pareil à l'ULB, les auditoires ont des noms masculins et donc, du coup, mon groupe, pour ma première action, les vigiles ont été particulièrement, nous ont repérés, pas les autres groupes et donc ils nous ont poursuivi. Ils ont essayé de nous arrêter, etc. Et nous demander notre carte d'identité. Au fait au briefing légal, la commissaire a dit les vigiles n'ont pas le droit de demander votre carte d'identité. Ils vont essayer, mais vous leur donnez pas, vous partez. Vous dites aussi on s'en va. Laissez-nous partir. On s'en va. Et les vigiles, effectivement, nous ont arrêtés et nous ont dit donnez-nous votre carte d'identité et on a pu répondre non, vous n'avez pas le droit. Je ne vous donne pas ma carte identité et ils ont continué à dire c'est faux, c'est faux. Vous devez nous donner votre carte d'identité. Vous êtes obligé et tout. On fait non, vous ne pouvez pas nous forcer. Et donc, ils voulaient nous garder sur les lieux le temps que la police arrive, on a appelé la police, vous restez là. Mais on peut partir. On a le droit de partir. Vous n'êtes pas la police. Vous n'avez pas le droit de nous forcer à rester là. Donc, on les a contournés. Effectivement, ils ont bien fait parce qu'ils ne peuvent pas nous toucher et on est parti. Et sinon, peut être que de nouveau, en tant que femme, avec des hommes qui nous donne des ordres. Moi, je pense que je serais resté. J'aurais tendu ma carte d'identité parce que voilà, ils sont tellement sûrs d'eux. Ils essayent tellement en disant vous nous donnez votre carte d'identité maintenant, vous êtes obligés. Bah nous on a pu répondre non, non, non, on ne vous donne rien et on s'en va. Et du coup, oui, la police est arrivée, etc. Mais nous, on est déjà parties super loin et ça nous a protégées. Donc, ce briefing, il est important et moi, ça m'aide. Maintenant si un autre vigile me demande ma carte identité ou veut me forcer à rester quelque part. Je connais mes droits et je peux dire non, je m'en vais, donc ce n'est pas juste faire l'action. C'est aussi toutes les petites, des petites infos qu'on se passe. Et la force qu'on se donne. Qui est importante dans l'action.

M: Je pense que j'aurais fait exactement la même chose, je serais resté. J'aurai donné ma carte d'identité. J'ai appris quelque chose aujourd'hui.

C : Mais il faut donner à la police. Comme ça, ils vous laissent tranquille parce que sinon, ils peuvent être chiants.

M: OK. J'ai bien compris que vous situez quand même votre collective au niveau transnational, donc, c'est quand même quelque chose qui vient, comme vous l'avez dit, d'Amérique du Sud, etc. Donc voilà, vous avez répondu à ma question. J'allais vous poser plus tard donc, c'est merveilleux. Par contre, j'ai pu me rendre compte qu'il existait un mouvement self help. Je ne sais pas si vous voyez un peu et notamment, elles ont quand même une position assez radicale par rapport à l'avortement. Ils disent qu'ils ne devraient pas avoir de lois en fait, que les femmes peuvent être libres de faire ce qu'elles veulent avec l'enfant qu'elles ont dans leur ventre par rapport justement à toute cette notion d'avortement et de mouvement Self help. Comment la collective se situe ?

C : Attends j'ai bientôt plus de batteries, j'arrive.

M : Donc, nous, on n'est pas tellement là dedans. Notre champ d'action, c'est vraiment l'invisibilité des femmes dans l'histoire. L'invisibilisation des femmes dans l'espace public et se réapproprier cette histoire. Donc, nous, on est plutôt dans quelque chose d'historique. Après, on est en soutien total avec toutes les luttes que les femmes mènent. C'est pour ça qu'on va à la manif parce que dans les manifs, il y a des tas de collectifs, d'associations, de femmes qui ont des divisions et qui ont des objectifs précis. Évidemment que nous, on est pour déjà la réforme de la loi qui n'est pas acquise et qui, ça ne va pas. Et qu'on est complètement ok avec le self help. Complètement ok avec les femmes qui avortent, complètement ok avec les femmes qui n'avortent pas. Pour nous les femmes qui décident, voilà. Mais c'est vrai que ce n'est pas nôtre, l'objectif principal de « noms peut-être », ce n'est pas de travailler là-dessus. Et il y a plein d'associations comme femmes et santé qui travaillent beaucoup là-dessus et qui ont des positions qu'on soutient complètement et totalement. Mais c'est vrai que ce n'est pas notre action principale.

M : Ce sera l'une des questions que je poserai à Mme Tillieux demain. Dans le sens que c'est elle qui a apporté pour le PS la proposition de modification de la loi et je la connais un peu et donc je n'ai jamais pu vraiment débattre avec elle. Ce sera l'occasion demain, mais je pense qu'elle est fort déçue que ces modifications ne sont pas passées parce qu'elle, elle se bat depuis longtemps, depuis le début de sa carrière politique pour cette loi et pour l'égalité homme femme. J'aurai l'occasion de lui poser demain la question.

C : c'est quand même fou qu'en 2021 ou 2020 en Belgique, pour la formation du gouvernement de la coalition gouvernementale ça a été la loi avortement mise au frigo qui était à un point pour faire cet accord.

M: Ça, c'est exactement ça.

C : c'est quand même super effrayant. Donc, là aussi, dans une perspective transnationale, on aime bien aller dire, oh la Pologne, elles n'ont pas le droit d'avorter ou là-bas. Mais en Belgique, il faut aussi regarder chez nous. C'est très bien d'aller soutenir les Polonaises, le combat des Polonaises, mais en Belgique, il y a pas mal de taf. Et quand on voit ce qui se passe avec notamment cette loi avortement, c'est quand même hyper effrayant et hyper grave.

M: Surtout qu'elle a vraiment été un point de négociation.

C : Le corps des femmes sert de négociations en Belgique. Donc voilà, moi, ça me fait bien rire quand les politiques vont aller parler de la Pologne, etc. Ok, c'est vraiment grave ce qui se passe et on est complètement en solidarité avec elle. On relaye leurs actions, etc. Mais quelque part, on a envie de dire, mais en Belgique aussi.

M: Il faut balayer devant sa porte avant d'aller balayer devant celles des autres.

C : Une trentaine de féminicide chaque année. Les violences faites aux femmes ont explosé pendant le confinement. Il y a pas mal de choses à faire pour les femmes belges en lien avec toutes les autres femmes du monde, parce que le patriarcat est partout et que toutes les femmes souffrent sur cette planète. Donc, évidemment. Mais c'est vrai qu'en termes de loi en Belgique, cette loi-là, elle est quand même symbolique. Le corps d'une femme qui sert encore de négociations pour des coalitions gouvernementales, c'est quand même fou.

M: On est au 21ème siècle et on arrive encore à en parler. D'ailleurs, ce serait une de mes questions de demain. De lui dire que finalement, quand ces modifications passeront. Est-ce que ça ne sera déjà pas obsolète? Parce que ces modifications-là, elles auraient dû intervenir bien avant. Et donc, finalement, on va encore passer des dizaines et des dizaines d'années sans ces modifications-là. Mais voilà, c'est le processus politique et elle est d'une lenteur effroyable ainsi que le juridique. Je trouve que pour avoir fait des études de droit avant mon master en Sciences po, je peux vous dire que la justice excelle dans les retards.

C : Ils prennent aussi des décisions patriarcales aussi.

M: Oui, oui, Fatma m'en parlait. À la limite, j'ai plus facile de parler avec des politiques qu'avec des membres de la justice, avec des magistrats. Parce qu'en fait, ils ne sont pas du tout dans la réalité de terrain et ils n'écoutent absolument pas. Et ils sont axés sur cette pratique patriarcale en permanence. Elle m'expliquait qu'elle avait fait une action une fois, elle avait accompagné à

plusieurs, une femme au tribunal et l'avocate de la partie adverse avait souligné que madame était venue accompagnée d'autres femmes, qu'elle avait peur. Enfin, je me suis dit mais même une autre femme qui dit ça. Et alors, elle a rebondi, justement dans cette notion, qu'il y a des femmes qui sont axées dans le masculinisme et qui ne sont pas du tout féministes. Donc voilà, je trouvais ça intéressant.

C : Ouais. Oui, mais quelque part, j'en veux moins aux femmes parce que je sais qu'elles vivent des violences, même si elles ne les consciencient pas. J'en veux moins aux femmes qu'aux hommes, parce que c'est quand même, ça reste eux les dominants. La caractéristique du patriarcat, c'est de solidariser les hommes entre eux, que ce soit dans les boys clubs, dans la finance, au strip club ou dans les sports : foot ou rugby, où ils deviennent des potes, ils créent de la rivalité entre femmes. C'est ça le patriarcat, en gros, c'est les hommes dans leurs privilèges, ils sont solidaires et ils vont se soutenir et les femmes nous, on va se critiquer : elle, elle a une plus belle robe, regarder ses cheveux sont plus longs, elle, elle est plus belle que moi, mais elle a un meilleur job et on passe notre temps à nous mettre en compétition les unes avec les autres et là j'y retrouve aussi un peu de ça, mais elle est pas assez féministe. T'as vu?

Elle est patriarcale. Donc oui, ça fait du mal. Effectivement, quand elles sont avocates, elles ont des positions de pouvoir, quand elles sont pdg, qu'elles disent des trucs hyper sexiste, vraiment, c'est pas ok, mais quelque part, j'ai plus envie de mettre en lien avec, de discuter avec elle, que de parler avec un énième mec sexiste, de faire de la pédagogie avec ce type qui pourrait se construire tout seul parce qu'il y a 40.000 podcasts, 60.000 bouquins et que c'est aussi un peu son taf à lui puisque c'est lui le dominant plutôt que toujours les femmes de devoir tout faire. Et donc, oui. Je suis un peu sur cette notion-là, un peu plus, un peu plus nuancée. Après, je sais du coup qu'il faut qu'il faut les critiquer. Il faut se dire que ce n'est pas ok d'avoir des positions là-dessus.

M : Des fois, elles n'ont pas eu le choix, elles ont été obligées d'adapter cette position là pour pouvoir survivre dans la société, dans leur job, etc.

C : Et je ne veux pas à des femmes de se protéger. En fait, je n'en voudrais jamais à des femmes de se protéger. Par contre, les hommes violents qui exercent de la violence, eux, je leur en veux plus. Plutôt qu'à des femmes qui se protègent comme elles peuvent. Là, c'est tout à fait vrai.. J'analyse ça aussi avec le fait qu'on a du mal à se solidariser entre femmes, qu'on parle tout le temps de sororité et tout, mais que quand même, ce n'est pas simple.

Et même dans les collectifs féministes. Ce n'est pas simple. Cette sororité elle est politique. Il faut la créer parce qu'elle n'existe pas. Et donc, c'est déjà un constat qui est grave. Les mecs ils ne sont pas en train de se dire il faut qu'on soit solidaires entre nous, créons des groupes pour être solidaires. Ils sont solidaires entre potes, entre groupes de potes, etc. Il n'y a pas de problème, mais nous, on doit créer la sororité, on doit, on doit travailler à ça. On doit se dire ok, il faut qu'on sorte de la compétition, de la rivalité, qu'on se mette en groupe et donc rien que ça, ça montre que ça n'existe pas à la base, donc c'est un constat qui est quand même hyper grave et hyper effrayant. Et oui, il y a les petites filles, on leur apprend à se juger, à se critiquer, etc. Et les garçons, on leur apprend à être solidaires et ça reste toute la vie. Et c'est là qu'il y a des boys club qui se choisissent entre potes. Après, ils se donnent des jobs, de l'autre pote à l'autre pote. Et nous, on est là.

M: Exactement. Je vais revenir au politique. Est-ce que vous avez des contacts avec des femmes ou même des hommes politiques? Tantôt, je reprends toujours Fatma, mais elle me disait qu'elle avait des contacts avec le politique. Et puis, finalement, tous les noms qu'elle m'a cités, c'était que des femmes. Donc voilà, je lui dis, tu n'as pas d'homme et elle me dit non, en fait à chaque fois, le ministère est attribué à une femme et donc, fatalement, on a des liens qu'avec des femmes.

C : Si c'est le ministère des Droits des femmes, l'égalité des chances, c'est vrai que c'est plus souvent des femmes. Mais heureusement, quelque part, je n'ai pas envie d'avoir un ministre homme qui s'occupe de l'égalité des femmes. Je pense que ça me ferait chier personnellement. Nous par contre, vu qu'on parle d'urbanisme, d'espaces publics, etc. On a parfois des hommes, mais c'est vrai que bizarrement, c'est quand même souvent des femmes à l'urbanisme alors que c'est un espace hyper masculins, donc d'abord, important de dire qu'on a eu des contacts par le passé à chaque fois qu'on faisait une action de désobéissance civile, on contactait après la commune en disant bonjour, on a fait hier une action à Schaerbeek : est-ce que vous voulez nous rencontrer? Parce qu'on a des listes de femmes à vous proposer, etc. Donc, on essaie d'être dans la construction de quelque chose, d'un rapport, un lien, mais c'est très compliqué à faire. On a à chaque fois l'impression de se faire entuber et d'avoir des « oui oui », et puis rien ne change. Donc, on a décidé que l'on ne faisait plus ça. Donc maintenant, on fait nos actions de désobéissance civile et ils nous contactent, ils nous contactent pas, comme ils veulent. Mais on regardera au cas par cas si on me répond. Mais en tout cas, nous, d'une manière proactive, on ne va plus aller auprès des instances publiques. Ça peut être des personnes, des personnes politiques, c'est possible.

Des institutions comme la STIB, où ça a été pareil. On a été à plusieurs réunions et on n'a jamais eu ce qu'on voulait. L'impression de tourner en bourrique. Parfois d'être ridiculisé. On a eu des membres qui avaient vraiment très mal vécu une réunion à la STIB, donc on a décidé qu'on arrêta ça. On doit se protéger nous aussi quelque part. Donc, on arrête d'aller dans des institutions qui sont patriarcales, qui propagent des idées patriarcales. Et voilà, tout ce qui est STIB comité de direction de la STIB, etc. C'est vraiment très compliqué. Donc on n'a pas une bonne expérience de ces contacts avec les institutions publiques ou avec les personnalités publiques, après certaines, je pense à Catherine de Beaurainville à Saint-Gilles, qui était assez cool. Je pense aussi à la femme qui était en charge de l'Egalité des chances Schaerbeek, qui nous a plusieurs fois rencontré mais ce n'est plus la même aujourd'hui. En fait, qu'est-ce que ça va changer? C'est plutôt ça la question que l'on doit se poser. Toute l'énergie qu'on a mis à préparer ces réunions. A y aller, avoir des listes de femmes, dire voilà c'est des femmes en lien avec Schaerbeek, des femmes en lien avec Bruxelles, c'est de femmes en lien avec la Belgique, etc. Ça n'a rien changé, en fait. Donc, on se dit que ça nous prend beaucoup trop d'énergie pour le changement qu'on voit, tandis que les actions dans l'espace public, ça nous donne de l'énergie et ça, ça nous prend de l'énergie. Et donc, pour l'instant, comme on est toutes très occupées et très chargées, on se libère ce temps là parce que ça prend vraiment beaucoup de temps.

M: vous n'avez pas un espoir qu'un jour ça change?

C : Si mais je pense qu'on peut changer ça, par d'abord changer le public. Donc, du coup, toutes les balades féministes qu'on fait, ça sensibilise le grand public. Toutes nos actions de désobéissance civile, ça sensibilise les femmes qui viennent, mais aussi les gens qui vont lire les affiches dans l'espace public, etc. Et le public vote. Le public a un poids sur les hommes et les femmes politiques, et les médias aussi. On sensibilise aussi beaucoup, on parle aux médias, on continue à donner des interviews, on parle aux mémorantes, aux doctorants, etc. On continue à faire ce travail, mais ce n'est pas avec les personnes publiques, politiques qui ont un mandat public. Les médias pareils, ils ont un rôle de mise à l'agenda politique qui est assez important, assez fort. Et donc, c'est comme ça qu'on a eu pas mal de rendez-vous aussi, c'est parce que BX1 fait des trucs. Parce que la RTBF a fait des trucs. Et donc, du coup « Ha oui, ok, il y a une action à Schaerbeek, donc oui il faut que la ministre en charge ou la bourgmestre nous rencontre parce qu'il y a eu un truc qui s'est passé que s'est passé à la RTBF et donc, on voit qu'elle a quand même de l'importance dans les médias ». Comme les médias font ça, que les hommes et femmes politiques qui suivent ça. Et voilà, petit à petit, ça va devoir infuser quelque part chez eux. Mais ce n'est pas en faisant une réunion avec nous que ça va changer les choses.

Je pense que par le public, par le grand public, par les médias qui vont de plus en plus loin, on l'espère, sensibilisé ces questions. Ça va rentrer à l'agenda politique et ils vont plus pouvoir l'éviter. Ils et elles ne vont plus pouvoir faire l'impasse là-dessus.

M: J'ai bien vu que les médias jouent un rôle super important, surtout les gros médias comme la RTBF, RTL et même maintenant, je trouve que même les médias papiers arrivent à venir dans la sphère de tout ce qui est Facebook, etc. Je trouve que voilà, ils en parlent beaucoup plus. Alors maintenant, peut être que j'étais plus jeune et que donc, du coup, ça ne m'a jamais vraiment interrogé. Mais j'ai l'impression que depuis ces dernières années, surtout depuis me too et balance ton porc, j'ai l'impression qu'il y a cette culture féministe qui est revenu sur le devant de la scène, et c'est en partie grâce aux médias et aux réseaux, comme on en a discuté tantôt, mais en fait, je pense que les médias sont vraiment un point central dans la communication.

C : Mais alors, c'est important de dire comme je suis journaliste, je peux en parler encore plus facilement, que les médias, qui a l'info a le pouvoir. Comme tous les lieux de pouvoir, ce sont des lieux masculins, des bastions masculins. Dans les rédactions, ce sont massivement des hommes. On est à 35% de femmes journalistes. C'est moins que tous les pays limitrophes. La France, elles sont presque à 50%. Elles sont vraiment à la parité. Nous, on est encore à 35%. En Belgique, les femmes quittent les rédactions massivement à 30 ans, elles se barrent et après 50 ans, elles sont plus que 20%. Un truc comme ça. Déjà, comme dans tout boys club, il y a du harcèlement sexuel envers les femmes journalistes qui est assez fort dans les rédactions. C'est important de le dire. Et aussi, d'après une étude de l'AJP, avec des chercheuses de l'UCL, dont Sarah Sépulcres, les violences faites aux femmes sont mal traitées dans les médias. Ça veut dire qu'on va minimiser les faits, qu'on va chercher des excuses aux auteurs en disant il était fou, il était amoureux. C'est un crime passionnel, donc, emporté par la passion, il la tue. Non, non. Emporté par sa violence, il l'a tué. Ce n'est pas qu'il est passionné, c'est que c'est un homme violent. Et donc comme ça, c'est important aussi de le dire. Il faut un juste traitement médiatique des violences faites aux femmes et on n'y est pas encore. C'est vrai. De nouveau, avec une position très nuancée que me too a été un moment de révolution. Me too ça a été un moment de révolution parce qu'on me dit que c'est la libération de la parole des femmes. Ce n'est pas vrai. Les femmes, elles ont toujours parlé. Les associations humanistes, on peut leur demander même dans les années septante, les femmes, elles disaient quand elles étaient violées, qu'elles étaient tabassées, etc. Qu'on devait subir des avortements clandestins.

Les femmes, elles, ont toujours parlé. Ça a été le fait que la société a ouvert les oreilles pour entendre enfin cette parole et les sortir de l'espace intime, puis pour rentrer dans l'espace public. Et la société a ouvert les oreilles parce que les médias n'ont pas pu faire autrement que de parler de ça, de parler de la haine, de parler de me too. Et donc, petit à petit, la société a ouvert les oreilles d'une chose qu'elle ne voulait pas entendre depuis des siècles. Et donc, effectivement, les médias sont un point central. Mais il va falloir faire attention à ce que le traitement médiatique soit un juste traitement médiatique parce que c'est vraiment horrible. D'abord, la manière dont ils traitent leurs collègues. Déjà, si on traite les femmes qu'on connaît, les collègues et tout, comme les journalistes le font aujourd'hui, ils ne peuvent pas traiter correctement quand ils sont face à une femme victime de viol. Je ne sais pas quelles questions ils posent, mais ça me fait peur déjà. Pour avoir vécu, pour avoir travaillé dans une rédaction, avoir entendu des choses, avoir été moi-même harcelée sexuellement dans une rédaction, je peux dire que ça me fait peur. S'ils traitent ce sujet, de comment ils vont traiter ce sujet. Et donc voilà, il faut, il faut demander, exiger des médias un juste traitement parce que c'est un fait de société et pas des faits divers, parce que souvent traités comme des faits divers, mais jamais en tant que violence. On ne dit jamais que le féminicide, ce n'est pas juste Roberta qui s'est fait assassiner, puis Micheline qui s'est fait assassiner là-bas, puis l'autre encore qui s'est fait assassiner trois jours plus tard là-bas. Déjà, il faut compter les féminicides. Il faut dire combien il a eu chaque année. Ça ce n'est pas encore fait par les médias, c'est pas encore fait par les pouvoirs publics. Et ensuite, il faut expliquer qu'un féminicide, il y a des violences avant et des violences psychologiques et des violences physiques et des violences sexuelles et des violences économiques. Il y a des tas de violences avant qu'un homme en vienne à tuer. Ce n'est pas juste au d'un seul coup, il tue. D'abord, il a dû l'insulter. Peut-être qu'il l'a frappé. Peut-être qu'il l'a agressée sexuellement. On ne sait pas. Mais il y a souvent des violences avant et des femmes, elles ont souvent tenté de porter plainte. Il suffit de voir ça. C'est mon métier aussi, je suis spécialisé dans les violences faites aux femmes. Il suffit de tendre le micro à certaines femmes qui ont échappé à des féminicide. Elles sont très claires, parce que celles qui sont mortes, on ne peut plus les interroger. Mais celles qui sont encore là, on peut leur demander et donc ça va être oui, il m'a poursuivi pendant 4 ans. Il m'a harcelée pendant 5 ans. Il était venue à mon travail, il venait à ma maison et toquer à la porte et un jour j'ai ouvert et il m'a tiré dessus. Mais souvent, il y a des violences qui précèdent, peu importe quel type de violence. Et ça, les médias ne racontent pas, on va parler de drame familiale. OK, drame familiale. On est dans la tragédie. C'est le théâtre, le drame ou crime passionnel, c'est la passion, donc les mots qui sont employés parce que féminicide ça ne leur plaît pas trop, aux journalistes. Il faut encore militer pour que

féminicide soit accepté. Donc, voilà, on se demande pourquoi. Parce que ni drame, ni drame familial, ni crime passionnel ne sont dans le Code pénal. C'est un langage journalistique qui a été inventé pour l'occasion. Voilà, donc un féminicide non plus n'est pas encore dans le Code pénal, mais du coup, quitte à utiliser des expressions étranges qui minimisent, on peut mettre féminicides, c'est reconnu par l'ONU, c'est le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme. L'ONU est très claire là-dessus. Donc, je pense qu'on peut, en tant que journaliste, se baser sur l'ONU. Ce n'est pas une petite source l'ONU. L'OMS, non plus, l'organisation mondiale de la santé avec le covid on la cite tout le temps. L'organisation mondiale de la santé parle de féminicide, mais les journalistes sont là, "féminicide ça nous plait pas trop".

M: J'ai quand même l'impression au niveau des journalistes, la parole commence à être plus simple. Je me rends compte que lors d'un journal, les journaux parlés, eh bien ils parlent quand même de féminicide. Ils le nomment maintenant. Ils ne vont pas le répéter 46 mille fois, mais ils vont quand même le citer.

C : Et récemment, ils ont encore dit drame familial quand même. Moi, je travaille à la RTBF. Pour essayer d'infuser les bonnes pratiques des grenades, les grenades étant un média féministe de la RTBF. Nous féminicide, on l'utilise à toutes les sauces. On s'en fout de dire féminicide. On le dit carrément aux hommes, mais au sein de la rédaction, ça ne fait pas l'unanimité. Déjà, on est critiqué pour ça au sein de la rédaction. Mais petit à petit, il y a des journalistes qui commencent à être sensibilisés. Hommes comme femmes. Effectivement, et c'est vrai qu'on va parfois l'avoir au JT. Et ça, c'est vraiment hyper important et hyper fondamental que petit à petit, ça infuse et que ce traitement journalistique-là qui est juste un traitement journalistique des grenades juste envers les femmes, envers les violences qui leur sont faites. Ça n'est même pas demandé la lune. C'est même pas un acte militant, c'est juste, en tant que journaliste, dire les mots, les bons mots, ne pas minimiser, parler des agresseurs et pas que des victimes, ne pas aller creuser dans la vie des victimes pour savoir s'il a bu de l'alcool, etc. Savoir si elle était en minijupe, mais plutôt l'auteur. Qu'est-ce qui est arrivé dans sa vie pour tuer quelqu'un? Violer quelqu'un? Parce que pour l'instant, aussi bien juridique, et les avocats de la défense qui vont aller creuser dans le passé les femmes que les journalistes qui vont aller présenter les victimes, etc. Moi, ça ne m'intéresse pas. J'aimerais bien qu'on présente les auteurs. C'est à eux d'avoir la honte 5 minutes et donc souvent, on ne sait rien des auteurs. C'est juste M., 24 ans, a violé. Et puis, on a tout le détail de la vie de cette femme. Ça ne va pas. Ce n'est pas un traitement correct. Donc voilà, tout ça, c'est un travail aussi. Et effectivement, comme vous l'avez dit, parce que les médias, c'est fondamental. D'abord, le public est influencé par les médias, par

l'info qui passe, par les mots qui sont qui sont utilisés. On pouvait sensibiliser ou désensibiliser. Pour l'instant, c'est plutôt une désensibilisation aux violences et se dire, elles boivent, elles portent des minijupes, c'est de leur faute. C'est pour ça qu'elles sont agressées, c'est souvent comme ça. Encore, malheureusement. Et aussi, comme on l'a dit, parce que les politiques, il y a des mises à l'agenda politique via les médias. Il y a certains thèmes qui sont utilisés par les médias, qui sont médiatisés, certains sujets et donc c'est vraiment un point fondamental pour éduquer les gens aux violences faites aux femmes et à comprendre que c'est quelque chose de grave. Pour l'instant, c'est encore quand même souvent traité, je pense notamment à un cas d'école. Toutes les féministes qui travaillent sur les violences, de la médiatisation, des violences faites aux femmes parlent de ça. « Les poissons rouges. Grévegné deux poissons rouges mort lors d'une scène de violence conjugale ou même lors d'une dispute conjugale ». Les poissons rouges, je m'en fous et encore, je suis végane donc j'aime les animaux. Mais on ne parle pas de la femme. Donc, tout le sujet tournait autour des poissons rouges et la femme qui s'est fait taper ? On ne sait rien d'elle. Et ça, ce n'est pas en 1930. C'est il y a quelques années, un article et personne s'est dit ça va pas. Je ne veux pas savoir comment vont les poissons rouges, mais de savoir comment va cette femme qui s'est faite violenter. Et donc, voilà, il y a encore une recherche, quand même du buzz, du petit truc un peu glauque dans les histoires, plutôt que de dire un homme frappe sa femme, c'est un homme violent. Et voilà pourquoi c'est grave. Et si vous avez besoin d'aide, voilà le numéro pour les victimes d'écoute de violences conjugales. Et ça, c'est très rarement fait. C'est très rarement fait, alors, qu'il y a sûrement des femmes qui se reconnaissent dans les articles qui doivent dire oui, moi, j'ai vécu ça. Moi aussi, j'ai des violences et rien que ça, rien que de rappeler le numéro d'écoute. Pourtant, quand c'est le suicide, quand on parle de suicide, par exemple, le numéro est toujours donné, quand on parle des violences faites aux femmes, c'est dur de rappeler le numéro. Donc oui, c'est vraiment bizarre par rapport aux femmes dans les médias, mais on va y arriver.

M: Il y a juste une question, mais j'ai bien compris. Mais c'est pour être bien sûr. Vous êtes vraiment la collective, une collective apolitique? On est bien d'accord. Il n'y a pas de membres, forcément de partis ou quoi que ce soit.

C : Non, non, non, pas du tout.

M : Finalement, vous faite un peu quand même du de la politique via vos revendications.

C : Là c'est la différence entre la politique ou le politique, la politique c'est ce à quoi on a plus l'habitude, c'est les hommes et femmes politiques, les syndicats, etc. Et le politique? Les féministes, pour elles, tout est politique. On a même le slogan des années septante « le privé est politique » parce que ce qui se passe dans nos maisons, les violences qu'on vit dans nos maisons, on en a un peu parlé c'est politique parce qu'on est plein à le vivre et donc elles ont politisé ça. Elles ont rendu ça collectif. Ce n'est pas individuel. Tu n'es pas toute seule à subir ça. C'est des violences masculines dans une société patriarcale. Donc, les féministes ont élargi le sens du politique. Qu'est ce qui est politique pour elles-mêmes? Le privé est politique, donc c'est une phrase vraiment super forte. Donc oui, on fait de la politique, mais pas au sens qu'on l'entend. Mais c'est vrai qu'en fait, tout est politique, comme quand on décide de prendre l'espace public. Tout peut être considéré comme politique. Donc, oui, oui, on est d'accord qu'on fait de la politique à la collective, mais on s'inscrit pas dans une démarche de parti et on accueille même des personnes comme moi. Moi, je suis anarchiste à la base, donc je n'ai jamais voté de ma vie. Et donc là, clairement, je ne suis pas pour des partis. Je suis justement, je suis jamais allé voter, donc, parce que là, il n'y a pas de position prise et on en a d'autres qui votent chaque année, etc. Chaque fois qu'il y a une élection, etc. Donc c'est très, très large, le champ de personnes qui travaillent au sein de la collective.

M: OK d'accord. Ecoutez, j'ai plus ou moins fait le tour. Vous avez répondu à des questions avant même que je posais la question en particulier. Je pense que j'ai à peu près tout ce que j'ai de mon guide d'entretien. J'ai réponse à toutes mes questions. Maintenant, je ne sais pas si vous voulez revenir sur quelque chose en particulier.

C : Non je pense, c'est bien, s'il y a des questions qui émergent pendant la rédaction ou quoi il n'y a pas de problème pour me recontacter, ça va?

M: Ok d'accord, merci. Par contre par mail ou par téléphone? Vous préférez lequel des deux?

C : Comme vous voulez peut être. D'abord, un mail comme ça, on peut s'organiser.

M : Ça va super. Merci beaucoup, en tous les cas.

C : Avec plaisir.

M: J'ai appris plein de choses aujourd'hui. Franchement, deux entretiens super riches demain, je vous l'ai dit, Mme Tillieux. Et alors et j'ai aussi une membre de la mutinerie montoise. Je ne sais pas si vous connaissez.

C : Ça me dit quelque chose.

M: Elles sont toutes jeunes, elles sont étudiantes aussi, apparemment. Donc voilà. Et vendredi, j'ai un contact avec Fanny Colard des femmes Prévoyantes socialistes.

M: apparemment la mutinerie montoise c'est assez récent quand même. C'est Zoé Marlier et Laure horlais.

C : Ça m'intéresse pour un article, potentiellement pour Axelle Magazine. Je ne sais pas si vous voyez un magazine féministe belge. Il y a une rubrique qui s'appelle "Elles sont partout" et on présente toutes les femmes qui font des choses en fait, chaque mois depuis 2016. On présente des actes des autres collectifs et des femmes qui font des trucs. Et un jour, je me suis dit après avoir fait ça pendant un an, en 2017, je me suis dit: mais est ce que je vais trouver tous les mois des femmes qui font des trucs féministes pour d'autres femmes dans la solidarité? En fait, nous sommes en 2021 et tous les mois, j'ai de nouveaux collectifs. Je pense que je vais essayer de les contacter.

M: J'ai le numéro de Zoé Marlier et je peux vous le passer si vous voulez. Si ça vous intéresse.

C : oui, pourquoi pas? Pourquoi pas?

Numéro

M: J'ai essayé d'avoir un contact avec Vie féminine mais la présidente est en congé, on m'a redirigé vers sa secrétaire et elle a essayé de me mettre en contact avec quelqu'un d'autre mais personne ne m'a répondu encore. J'ai également essayé d'avoir Chiara Filoni du collectif 8 mars mais pas de réponse non plus. Impossible de la toucher. Je n'avais pas d'adresse mail. J'ai juste son compte Facebook.

C : Comment? Comment vous aider? C'est compliqué, effectivement, parce qu'elles sont complètement en pause de juillet à août. Axelle, édite vie féminine. On a des liens. Mais moi, c'est vrai que cet été, quand j'ai essayé de contacter des personnes de vie féminine, je n'avais pas. Je n'ai pas eu de réponse.

Discussion d'échange pour d'éventuel contact avec d'autres collectifs.

...

M : Encore merci et à bientôt.

C : Oui à bientôt et surtout n'hésitez pas si besoin.

Annexe 3 : entretien Eliane Tillieux

Accueil et remerciement.

Demande pour l'enregistrement et la divulgation de son nom et prénom.

M: de toute façon, c'est soumis à confidentialité, donc ils auront la retranscription. Mais voilà, ils ne peuvent pas divulguer l'entretien. Donc, tu peux parler librement. Ils sont aussi soumis parce que sinon, on n'aurait pas tous des entretiens aussi facilement avec la présidente de la Chambre.

Est-ce que tu veux bien te décrire en quelques mots? Ta carrière?

E: Oui, donc, mon nom est Eliane Tillieux comme tu le sais. Je suis actuellement président de la Chambre des représentants. J'ai été élu en 2019 à la Chambre et lorsque antérieurement, j'avais une carrière à la Région wallonne, j'étais député de Wallonie, mais aussi ministre au gouvernement Wallon pendant 8 ans et 5 ans, j'étais ministre pendant 5 ans, j'étais ministre de la Santé et de l'action sociale. Donc le volet santé a toujours été une grande part de mon investissement, y compris quand je suis arrivé au fédéral en 2019.

Je me suis investi dans la commission santé et j'ai traité plus particulièrement, j'étais porteuse du dossier IVG. C'est moi qui ait réunit les différents partis qui, potentiellement, pouvaient tendre vers un accord pour améliorer encore la législation IVG parce qu'il y avait une série de propositions sur la table et il fallait faire consensus. Et donc, j'ai mené ces travaux à la Chambre avant de devenir Présidente. En tant que Présidente mon rôle est différent. Je dois organiser les travaux. Je dois être d'une neutralité absolue pour permettre à chacun d'être à l'aise dans la tenue des séances parlementaires.

Mon rôle est différent, mais je suis toujours de très près tout ce qui se passe au niveau des réunions sur l'interruption volontaire de grossesse.

M: Qu'est ce qui a été un peu l'élément déclencheur quand tu es arrivé en tant que député fédéral, de dire reprends ce dossier à bras le corps et j'essaye de faire avancer les choses. Quel élément déclencheur, chez toi à provoquer ça?

E: D'abord et avant tout la situation des femmes. Donc j'avais pas mal. Je suis assez proche, évidemment, de certains centres de planning. Nous avons un à Namur, le centre Willy Peers.

C'était d'ailleurs un des premiers événements auquel j'ai assisté quand j'étais député. C'était l'inauguration du centre où il s'était implanté et donc ça m'avait fortement marqué. Tout le combat du docteur Peers, le fait qu'il avait plongé dans tout ça. Le fait qu'il avait fait de la prison pour avoir aidé à interrompre leur grossesse.

Et les récits, c'est que quand je dis jamais c'est bien, on est quand même en Belgique un peu privilégié d'avoir une législation qui permet, etc. On m'a dit, méfie-toi parce que les 12 semaines, c'est quand même pas très loin. Il y a des femmes qui apprennent plus tard qu'elles sont enceintes. Elles ne se sont pas rendu compte avant. Et il y a des situations dramatiques de femmes qui doivent aller se faire avorter aux Pays-Bas ou en Angleterre, là où c'est le délai plus long.

Parce qu'ici, en Belgique, il n'y a pas moyen, c'est illégal et donc, les médecins ne veulent pas prendre le risque aussi de commettre un acte illégal. Donc, face à cette réalité, c'est toujours un peu poignant. On se dit toujours que ça pour être soi aussi. On se bat en politique pour, on se dit c'est pour améliorer la vie des gens et donc je me suis dit que même si la législation IVG existe, il faut tenter de l'améliorer et permettre à ces femmes de trouver une solution et d'éviter qu'elles doivent franchir les frontières pour aller trouver ailleurs ce qu'on pourrait faire ici.

M: Au niveau du monde politique donc, on sait bien que ça été quand même un point central dans la négociation du gouvernement ici, dans la création du gouvernement en 2020. Est-ce que toi, ça embête pas que ça été comme ça, finalement, que le corps des femmes est un peu la cible de négociations politiques?

E: On connaît toutes les formules chocs par rapport à cela. Moi, je tenterai d'être plus prudente par rapport à ça. D'abord, c'est un sujet extrêmement sensible. Au-delà des clivages des partis politiques, il y a une sensibilité qui appartient au monde de l'intime en fait. On ne peut pas dire parce qu'on est socialiste, on est quasiment tous pour l'IVG. Non, ce n'est pas aussi simple que ça. Il y a une sensibilité, une intimité qu'il faut aussi pouvoir respecter et donc pour reprendre un peu la réflexion, je pense que nous devons d'abord réfléchir à comment on évite une interruption volontaire de grossesse. C'est la première question, c'est essayer d'éviter. Ce qui serait bien, c'est qu'il y ait plus de l'interruption volontaire de grossesse que des femmes et suffisamment et les hommes, aient suffisamment pris de précautions auparavant et avec suffisamment de prudence que pour éviter cette situation d'une grossesse non désirée. Ça, c'est la pire des choses. C'est une grossesse non désirée et donc, au niveau du PS, en tout cas, on a déjà fait beaucoup de choses. Souviens-toi. La pilule était gratuite jusqu'à 21 ans. Quand, j'étais

député, on a fait monter la barre jusqu'à 25 ans. Donc aujourd'hui, les moyens de contraception pour les filles jusqu'à 25 ans sont gratuites et pour les bénéficiaires de l'intervention majorée, ce qu'on appelle les BIM. Ils ont aussi droit à la gratuité de la pilule. Pas n'importe laquelle, mais ils peuvent avoir un moyen de contraception complètement gratuit. Et ça, c'est très important. Il y a aussi la question de la pilule du lendemain. On ne connaît pas toujours. Voilà ça arrive.

Rires

E: la première relation, qu'on ne s'y attend pas dans la vie, et donc la pilule du lendemain pour toutes les femmes devraient également être gratuites. C'est aussi ce qu'on a demandé au niveau du PS et on a obtenu ça, donc dans les centres de planning, on peut obtenir gratuitement la pilule du lendemain. Il y a encore des détails du style, il faut absolument qu'il y ait un médecin qui soit sur place pour la délivrer. On a aussi déposé un texte pour que la pilule soit délivrée indépendamment de la présence d'un médecin.

Voilà ce que pense qu'à mon avis, il faut pouvoir permettre aux femmes d'agir vite et bien. C'est aussi, mais je trouvais qu'on n'allait pas encore assez loin et d'ailleurs des derniers débats qui me reste en tête lors de la commission santé. C'était un débat où je disais mais enfin, vous me faites rire avec vos contre arguments sur l'IVG mais moi, ce que je propose, c'est qu'on avance ensemble sur la gratuité de la contraception masculine.

M: ah oui

E: Et que tout le monde prenne ses responsabilités parce que les deux en général.

Donc, il faut faire en sorte que la contraception masculine devienne également gratuite. Pourquoi pas, comme les femmes jusqu'à 25 ans et pour les hommes qui sont bénéficiaires de l'intervention majorée, etc. C'est permettre la délivrance plus facile de la pilule du lendemain, j'en ai déjà parlé, mais pourquoi pas viser finalement la gratuité totale de la contraception si on veut vraiment une société où les choses sont à l'aise et claires, ben alors il faudrait que ce soit gratuit. Mais bon, voilà, on n'y est pas encore.

Ce sont des projets. Mais pour moi, la contraception, c'est l'affaire de toutes et tous. Il vaut mieux prévenir que guérir, évidemment, et surtout éviter de se retrouver dans des situations non désirées. Et donc quand le gouvernement s'est mis en place, c'est clair que la question politique était sur le tapis de ce texte de loi IVG. Donc, quand j'ai commencé à la Chambre, vous êtes en

situation d'un gouvernement minoritaire et non seulement sortant qui n'avait pas la légitimité. Mais en plus, il était minoritaire puisque la N-VA s'en était retiré. Et donc, pour faire passer, il ne pouvait plus rien faire passer au Parlement et ils se constituaient des majorités alternatives en fonction des textes. Et sur l'IVG, nous avons une majorité alternative. C'est la raison pour laquelle le Vlaams Belang, la NV-A et le CDH ont sans cesse porté le texte devant le Conseil d'Etat avec des amendements pour coincer l'avancée du texte. C'était de manœuvre politique pour éviter un accord, ce qu'on était capable de faire avancer la législation. Donc, au niveau du gouvernement, on se retrouve avec une majorité avec 7 partis, dont un, le CD&V, pour ne pas le citer, est totalement opposé à la question du l'IVG. Comment faire? Les négociateurs ont planché sur la situation. Ils ont décidé que, un, c'est le Parlement qui restait maître de ce dossier. Ce n'est pas le gouvernement, c'est le Parlement qui va décider, ce qui est pas mal. Alors, on est plus devant une question gouvernementale.

Le gouvernement ne peut pas tomber sur cette question. Deux, il est question de pouvoir donner des réponses face à l'analyse de la situation actuelle. Donc, il se fait que beaucoup se disent mais ce n'est pas rien que des migrants, finalement, des migrantes qui sont là et qui sont là où il y a beaucoup de choses qui se disent, qui ce véhiculent qui circulent. Il faut être au clair avec ça. C'est difficile parce que comme ce sont des questions très intimes et surtout lorsque les femmes passent les frontières, elles le font dans la clandestinité puisque ce n'est pas autorisé. Elles passent la frontière en disant "oh oh je vais me faire avorter". Ce n'est pas facile d'avoir une situation très claire. Donc, on va demander à un groupe de travail d'experts de répondre à ces questions. Pour l'instant, il y a tout un travail qui se réalise sur les questions à poser et sur la mise en place du groupe de travail. Et ça, c'est le Parlement qui le fait, avec une étude qui pourrait être menée et au bout de cette étude, les réponses aux questions pourront être délivrées et alors nous pourrons voir comment on avance.

C'est clair qu'y a peu de chances qu'on aboutisse à la conclusion intégrale de ce que nous avons préparé. Donc on disait, par exemple le délai. On voulait passer de 12 à 18 semaines. Il se peut que l'on soit un peu moins de 18 semaines.

M: Oui, à 14 ou même 16.

E: oui, mais si on a 14, 15, 16 ans, si on a 14, on a déjà gagné, on a gagné.

On a déjà répondu à beaucoup de situations. Il faut savoir qu'une majorité était favorable à 14/15. Parce celles qui le savent plus tard, ça va en diminuant en général. Au bout de 15 semaines tu commences quand même à voir ton corps qui change. Donc voilà, voilà, ce n'est

pas toujours le cas. Il reste encore des situations, mais elles sont de moins en moins nombreuses. Donc, si on arrive à obtenir déjà un délai supplémentaire, on aura gagné. Il y a aussi la question du délai de réflexion aujourd'hui, il faut une semaine pour demander à la femme si elle est, bien sûr, si elle veut réfléchir, etc. Mais en général, elle pousse la porte d'un centre c'est qu'elle a déjà réfléchi. Si elle n'a pas réfléchi à la sortir en disant: je vais réfléchir, elle le fera d'elle-même. Le médecin lui dira, je sens madame, que vous n'êtes pas sûre et certaine. Je vous propose de réfléchir. Mais obligé comme ça légalement, PAF, je trouve que c'est immonde parce que si tu as une dame qui vient à onze semaines, tu lui dis réfléchissez, revenez la semaine prochaine année, elle est à 12, c'est fini. Il y a un truc qui ne va pas.

M: des fois on est dans l'urgence. Les femmes se retrouvent dans l'urgence, de se dire, il me reste que quelques jours avant le délai de 12 semaines. Et on me demande encore de réfléchir six jours. Ben en fait ça pose question.

E: Et puis même, imagine tu sens ce bazar qui grandi en toi? Tu le sais, c'est juste mentalement, vraiment insupportable. Si tu ne le veux pas, c'est insupportable.

M: Oui, tout à fait,

E: humainement, voilà, il faut se rendre compte de cette situation.

M: Et donc, tu crois que ces modifications, elles vont être? Elles pourraient être adoptées quand même assez rapidement ou ça va encore prendre du temps?

E: Je pense que ça va prendre du temps. D'abord parce qu'il faut calmer les opposants. Il faut que le CD&V se sente à l'aise avec les réponses qu'on peut leur apporter, il faut prendre le temps de leur donner des réponses. Mais par contre, oui, on va en reparler cette année, donc on ne va pas porter ça l'année prochaine. Cette année, on va reparler. En tout cas, le groupe de travail va être mis sur pied. Les questions seront rédigées, seront prêtes. Puis on donnera un délai au groupe de travail pour remettre sa réponse, peut être premier semestre de l'année prochaine, je ne sais pas et on pourra se pencher là-dessus assez rapidement. Et encore, la question de la responsabilité des médecins et des femmes.

M: oui, c'est ça. Parce qu'en 2018, donc, l'avortement a été sorti du code pénal. Mais les sanctions pour les femmes et les médecins n'en sont pas sortis. Ça aussi, je suppose que c'est aussi un problème, un point d'honneur de faire sortir ça du Code pénal?

E: Tout à fait. C'est le point central. C'est de faire sortir ça du Code pénal. Moi j'ai rencontré des médecins. Ils m'ont dit: Écoutez donc je fais des avortements, des interruptions volontaires de grossesse. Il y a aussi évidemment aussi la partie interruption de grossesse médicale. Malheureusement, quand il y a des problèmes de santé importants du côté du fœtus, du côté de la maman, évidemment, mais malheureusement, ils doivent le faire. Ce n'est pas facile pour eux parce qu'ils sont plutôt équipés pour faire vivre et pas pour mettre un terme, mais ils doivent le faire.

Mais par contre, quand c'est à la demande de la future maman, c'est plus difficile pour un médecin. Il y en a qui refuse, il y en a qui dise non, ça, c'est leur choix. Evidemment, ils ont le droit et il y en a qui accepte, mais il y en a qui acceptent et qui me disent je ne le déclare pas. Pas parce que cette histoire de pénalisation, je ne suis vraiment jamais à l'aise, si la femme ne me dit pas vraiment, imaginons que la femme n'est pas claire, n'est pas au clair, que je ne sais pas tellement quel stade de la grossesse, elle l'est. Mais moi, je crois que d'elle est à 11 semaines. Il dit je ne suis pas à l'aise avec ça et donc je ne le déclare pas. Voilà c'est tout ce qu'on va chercher quand on est trop strict et qu'on peut pénaliser l'avortement.

M: OK pour tout ton travail, t'es en contact avec des médecins, avec des planning, des associations, des mouvements. J'ai vu à la proposition de loi, j'ai vu qu'il y avait Vie féminine, RoSa, etc. Tu es quand même en contact avec elle. Le PS a construit cette proposition avec ces associations.

E: Oui, en fait, la proposition, elle était vraiment construite sur la base de témoignages de médecins et de centres de planning. Parce que, par exemple, 18 semaines. Est-ce que moi, je sais, c'est 15 17, 19 22? Moi, je ne sais pas. Je veux juste que les femmes soient à l'aise avec ça. Mais je ne sais pas. Je n'ai pas de données techniques, donc j'ai dû me renseigner. Et puis l'accord politique resté en dessous de l'ordre de semaines parce que c'est le seuil de viabilité, même si c'est très difficile à 22 semaines. Donc, on ne voulait pas aller jusque-là et à la fois, on voulait aider toutes les femmes le plus possible, le plus tard possible. Et donc, il y a eu un accord politique sur la question des 18 semaines au sein du PS d'abord et puis avec les autres partis. Pour résumer ce que c'est, une grande victoire, finalement, que le gouvernement n'a pas bloqué

le texte parce que finalement depuis maintenant depuis 2019, c'est l'accord qu'on avait a été bloqué par la majorité, par la minorité parlementaire.

M: Ben oui, en renvoyant au Conseil d'État, fatalement, à chaque fois, ça bloque le traitement du dossier. Et en plus de ça, le Conseil d'État a rendu à chaque fois des avis favorables. En fait, à chaque fois, c'était vraiment, pour bloquer quoi.

E: 4 fois au Conseil d'État, ce n'était jamais arrivé.

M: Ben non, j'avais un bouquin justement qui va jusqu'en 2020 qui traitait justement de la question de l'avortement d'objet. C'était vraiment super intéressant.

E: c'est toute la différence en politique tu vois, toute la différence entre faire de la flibuste, parce que c'est ça ils utilisaient tous les arcanes parlementaires pour pouvoir coincer le dossier et le bloquer. Et la vraie politique qui pour moi est le débat parlementaire, tu veux, tu dois pouvoir exprimer ton opposition. Et on peut chacun entendre les arguments des uns et des autres.

Mais à un moment donné, en démocratie parlementaire, c'est la majorité qui l'emporte et la minorité ne peut pas jouer ce rôle de blocage, tu vois. Et donc, c'est très important parce que les gens qui ne sont pas aguerris ne s'en rendent pas compte et c'est très important. C'est une victoire, finalement, que le gouvernement ne se soit pas emparé de la question, mais ait laissé la main au Parlement parce que normalement, on devrait pouvoir avancer sur ce texte.

M: C'est ça qui est bien parce que j'avais justement construit une de mes questions dans le sens où c'était le gouvernement qui était un peu ce point central. Et finalement, là, tu me dis que c'est le Parlement. Donc oui, comme tu dis, c'est une victoire parce qu'au moins, les débats ne sont pas bloqués. Tu m'as appris quelque chose aujourd'hui. Je ne sais pas si tu connais le mouvement Self Help qui en fait, ils se positionnent dans une optique, par exemple pour l'avortement ou il ne faut pas de lois qui régissent l'avortement. Donc si les femmes veulent avorter à 5 mois, 6 mois de grossesse, elles le peuvent et donc il y a des associations, des collectifs féministes qui se dirigent, qui sont pour ce mouvement self help. Elles ne veulent pas de cadre légal à l'avortement et je voulais un peu ton avis à toi. Est-ce que tu es d'accord avec cette position là ou pas là? Disons que c'est compliqué. Moi, je trouve toujours, en venant d'avoir fait des études de droit avant mon master en sciences politiques, je pense qu'il faut toujours un cadre légal, donc. Il y a d'autres personnes qui n'ont pas le même avis, donc je voulais avoir ton avis à toi.

E: je te rejoins et voilà, c'est toute la beauté du débat. Finalement, c'est de pouvoir d'échanger sur des positions qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Je n'avais pas connaissance du mouvement, donc j'ai été un peu voir l'idée de ne pas avoir de règles sur un sujet aussi sensible que l'avortement me semble complètement dangereux au niveau légal, au niveau de la protection de la femme, au niveau de la protection de l'enfant. L'idée n'est pas du tout de faire tout et n'importe quoi, mais l'idée, c'est aussi de faire cet acte-là dans les bonnes conditions. Normalement pour aller plus loin normalement, puisque on prévoit les interruptions volontaires de grossesse. Il faut que toute la nomenclature des actes médicaux ou les produits utilisés, etc. soient répertoriés au niveau de l'Inami pour obtenir un remboursement pour obtenir tout ce qui fait la vie d'un autre médicament ou d'un autre acte chirurgical, etc. Et donc, si tu n'as pas de règles. On fait comment? On fait n'importe quoi. Je crois surtout qu'il faut protéger et rassurer. C'est le rôle de la règle, me semble-t-il.

M: Oui, c'est aussi une partie des choses que je dois étudier et qui est intéressante.

La question suivante est ;est-ce que tu penses que les réseaux sociaux Twitter, Facebook, Instagram aujourd'hui jouent un rôle prédominant dans l'arrivée d'une nouvelle vague féministe? Donc on a toutes les vagues. On en a 3 aujourd'hui, on appelle ça comme ça et on parlerait d'une quatrième vague pour le moment. Donc, est ce que tu penses que ces réseaux sociaux ont joué un rôle là-dedans?

E: Les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus grand avec le temps. On le voit au niveau de l'information. Combien sont ceux qui regardent encore les JT ou lisent La Presse? On se tourne plutôt vers les réseaux sociaux. J'ai vu sur Facebook que, j'ai vu sur Instagram que, j'ai vu sur tweeter que, j'ai vu que j'ai vu sur ça et ça n'arrête pas. J'ai reçu un message dans un groupe Messenger, etc. Ça n'arrête pas. On est inondé d'informations via les réseaux sociaux. Mais le danger de tout ça. Comme toujours, c'est de pouvoir trier la bonne information des Fake News. Donc, oui, je pense que les mouvements féministes peuvent, comme tous les mouvements, comme tous les partis, par exemple, on voit beaucoup de publicités de partis, mais on voit des publicités du Vlaams Belang comme du PS ou du CDH du MR, des partis flamands. Tout le monde utilise les réseaux sociaux. Le but c'est d'essayer de propager et diffuser une information juste, mesurée et respectueuse aussi.

Et donc, c'est peut être éviter les propos réducteurs. Souvent, dans le cadre de mouvements féministes, on a parfois des propos un peu réducteur, mais tout de suite, alors c'est attaquer

quand on n'a pas le temps d'expliquer sur la longueur le fond même du débat. C'est un danger des réseaux sociaux. Je ne sais pas comment ça s'appelle mais c'est l'hyper réactivité et le manque de temps. Si tu mets un texte de plus de 10 lignes sur Facebook, les gens ne lisent pas, ils vont voir les photos mais ils ne lisent pas et donc c'est un peu le danger, or je pense qu'un mouvement comme les mouvements féministes doivent être au clair sur leurs revendications exprimées et l'exprimer clairement pour que ce soit compris. Par exemple, je prends des exemples concrets, mais souvent, on parle du droit des femmes. Évidemment, je ne suis pas contre, mais il faut opposer ça au droit aux droits des hommes. Et quand on parle des droits des femmes, en justice, par exemple, il n'y a pas encore si longtemps, dans le cadre de divorce, c'étaient les mamans qui obtenaient d'office la garde des enfants et le papa, il fallait qu'il se batte pour avoir un jour, un weekend end. Mais d'office, les enfants, c'était chez la maman. Et les droits des hommes la dedans? Le droit des papas, ils ont aussi le droit à avoir les enfants. Maintenant, ça va. Je pense qu'on est moitié moitié. Souvent, on entend dire que c'est une semaine chez l'autre. 50% même, les vacances, etc. Ce qui est très, très bien, me semble-t-il, d'avoir une chose équilibrée au niveau de la garde des enfants ou en tout cas, de respecter le rythme des enfants. Et donc, je crois que les droits des femmes, c'est bien, mais ça doit se contenir aussi en connaissance de cause des droits des hommes. Les droits des hommes aussi, par exemple, s'occuper de leurs enfants, de prendre congé ou d'avoir des temps partiels pour s'occuper de leurs enfants et de ne pas être dénigrés par la société, etc. Etc.

M: Il faut respecter l'égalité.

E: Oui, c'est ça. Moi, je plaide vraiment pour un mouvement féministe qui soit à la fois très... qui soit intransigeant sur les valeurs relatives aux femmes, etc. Pas de violences intrafamiliales, etc. Etc. L'intransigeance totale sur la question de la liberté sexuelle, etc. Les droits reproductifs, IVG, contraception, tout ça. Mais à l'inverse, je pense qu'il peut être très, très attentif à cette question d'égalité et pouvoir donner aux hommes la place qu'ils peuvent réclamer, qu'ils sont en droit de réclamer d'ailleurs. C'est un combat qui est plus large que le droit des femmes je crois. Je vois naître la réflexion dans ton cheffe.

M: Oui, oui, oui, je réfléchis en même temps. Voilà, plus une question personnelle comme ça après, je te laisse parce qu'il est déjà 13h05. Finalement, je pourrais y répondre aussi à cette question. Mais être une femme en politique, finalement, ce n'est pas difficile et d'avoir des

postes importants comme toi en tant que présidente de la Chambr ? . Est-ce que finalement, tu es pas assailli de remarques sexistes? Etc.

E: Je dois dire que non, je n'ai pas, je ne suis pas du tout assailli de remarques sexistes. Ce qui ne veut pas dire que de temps en temps, je ne perçois pas quelques petits comportements un peu sexistes. Mais ça, c'est normal. Ce n'est que le reflet de la société. Quand je me balade dans un magasin ou quand parfois je vois des comportements sexistes autour de moi, en politique, ça existe aussi, évidemment. Je pense que c'est beaucoup plus exacerbé avant que maintenant, avec l'avènement de femmes à des fonctions importantes, ça change, ça change les choses.

Le fait qu'il n'y avait jamais eu de femme à la présidence de la Chambre était évidemment tout un symbole. Je suis la première femme à accéder à cette fonction et je m'en réjouis parce que ça casse un modèle, ça casse ce modèle patriarcale où cette fonction importante à haute responsabilité. Puisque c'est la deuxième personnalité de l'Etat. Cette haute fonction semblait indéniablement, inlassablement réservée à des hommes. Donc, casser ce modèle, pour moi, c'était très important, dans le cadre du combat pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes que j'ai toujours pu mener. Concrètement, je me réjouis évidemment que l'aboutissement de ma carrière politique, j'ai pas encore fini, c'est quand même quelque chose, ça couronne en fait tout l'investissement que j'ai pu avoir à cet égard et mon souhait le plus cher, c'est qu'il y ait évidemment encore beaucoup de femmes après avoir ouvert la porte et que la porte reste ouverte et que les femmes sans souci puissent accéder comme les hommes de la même manière à cette importante fonction. On l'a vu avec d'autres décisions, comme par exemple la parité intégrale du gouvernement fédéral. Il y a 20 ministres, 10 hommes, 10 femmes, des fonctions régaliennes généralement réservées aux hommes. Une ministre de l'Intérieur, ce n'est pas la première fois, mais par contre pour la Défense. A la défense, il y avait toujours eu des hommes, rien que des hommes donc ici Ludivine est aussi la première femme ministre de la Défense et ça change tout. Ça change beaucoup. Il nous suffit en fait de faire ce qu'on sait faire. C'est tout. On ne peut pas nous interdire l'accès à quoi que ce soit. On peut le faire. C'est comme empêcher une jeune fille d'être maçon, "ha non tu es une femme, tu ne peux pas être maçon". Ben pourquoi? Si elle a envie d'être maçon. Si elle a suffisamment de force, elle aura des astuces pour soulever les choses qui sont trop difficiles pour elle. Ce n'est pas un problème. C'est comme si un homme lui interdisait parce qu'il ne fait pas un mètre cinquante Voilà.

Toutes ces discriminations doivent disparaître. D'où l'importance aussi de toute cette législation anti-discrimination qu'il faut continuer à soutenir mais donc la politique, heureusement, elle est

faite pour faire progresser la société. Les idées, elles avancent, elle progressent. C'est parfois trop lent. Mais enfin parfois, quand on voit qu'on a eu le droit de vote juste après la guerre, tu te dis bon, ben voilà, toutes ces femmes qui n'avaient pas eu le droit de vote, c'est hallucinant. J'ai commandé un livre, tiens, sur les comment les Égyptiennes et les souveraines égyptiennes Néfertiti, Néfertari, etc.

Parce que finalement, elles ont pris pas mal de pouvoir dans leur manière de faire les choses. Et je me réjouis de lire ce bouquin. Ce nouveau bouquin qui vient de sortir. Tu vois que je continue toujours mon investissement pour chercher et je reviens d'Italie où j'ai passé quelques jours de vacances en Toscane sur la piste des Étrusques et la civilisation étrusque faisait la part belle aussi aux femmes. Et je trouve que la société ne doit pas se ranger comme ça entre les hommes ont l'autorité les femmes font autre chose.

Non, les hommes et les femmes peuvent à tour de rôle se succéder dans ces rôles de pouvoir. Et c'est bien, très bien qu'il y ait une succession de l'un et de l'autre. Exactement une alternance, je veux dire.

M: ben voilà, merci beaucoup Eliane, pour tes réponses.

E: merci à toi, bon travail. Courage. C'est la dernière ligne droite.

Annexe 4 : entretien Zoé Marlier & Laure Horlait « Le collectif la mutinerie montoise »

Accueil et remerciement.

Demande d'enregistrement

M : J'enregistre alors. Et alors j'ai une autre petite question, est ce que je peux mettre votre prénom et votre nom dans mon mémoire ou juste votre prénom?

L : Nom, prénom. Je n'ai pas de problème.

Z : pareil

M: Je préfère demander parce qu'hier Fatma Karali de Mirabel. Je l'ai eu hier en contact, un entretien et elle me disait au quand on fait du militantisme, on ne cache pas son prénom ni son nom. Mais on ne sait jamais, je dois le demander.

Ben, la première question est toute simple. Juste de vous décrire chacune à votre tour, de décrire la mutinerie montoise, comment elle est née et pourquoi surtout, donc, chacune un retour à votre meilleure convenance.

L: tu veux commencer Zoé?

Z: Se d'écrire et d'écrire la naissance de la mutinerie, c'est ça?

M: Oui, vous décrire en quelques mots, les études, etc. Quel âge vous avez aussi? C'est super important pour voir un peu.

Z: Du coup, j'ai 21 ans, je vais entrer dans le master en socio-antropo et voilà. Et pour la mutinerie montoise, ça fait, il faut calculer, depuis le 7 mars 2019.

L: 2020.

Z: 19, 19, 19. Voilà déjà longtemps. C'était une initiative de quelques étudiantes de l'unif et ça a vite pris de l'ampleur pour préparer le 8 mars du coup à l'unif et au final avec le temps, on sort un peu du cadre de l'Université je dirai, avec pour but de sensibiliser et de conscientiser d'abord

les étudiants et les étudiantes. Maintenant c'est un peu qui veut bien (on m'appelle, ce n'est pas grave) donc de conscientiser à ce que c'est le sexisme, pourquoi c'est un problème et comment lutter contre? On faisait, enfin avant le confinement pas mal d'évènements, je trouve quand même plutôt des apéros féministes, des conférences, des cinés débat. Ben voilà je ne sais pas trop quoi dire d'autre.

M: Alors à Laure.

L: du coup, j'ai 22 ans, je vais commencer mon master en droit à l'ULB, j'ai fait mon bachelier à Mons du coup et j'ai rejoint le collectif au tout début, donc comme Zoé le disait, il y avait plusieurs personnes à l'initiative d'une réunion. Je pense que tu faisais partie de ces personnes Zoé. Je ne connaissais pas encore mais juste vu "réunion féminisme à l'UMons et donc j'ai été. Et donc c'est un peu comme ça que ça a commencé. Donc directement, on a voulu s'organiser pour le 8 mars, donc on a prévu, on s'est vu le soir du 7 mars au soir et on sait dit, ok, demain 8 mars, il faut qu'on fasse quelque chose.

Donc, on a fait une action devant le bâtiment Warocqué de l'Université Mons. Donc, on a fait plusieurs pancartes avec des chiffres un peu interpellant sur les violences sexistes au sens larges, fort diverses. Et donc, on est resté pendant trois heures devant l'université avec ces pancartes et ensuite on a été ensemble à la manifestation à Bruxelles. C'est comme ça que tout a commencé. Et puis, suite à ça, on est restée organisée, on a continué à se voir, à avoir d'autres réunions. Et puis il y a d'autres personnes qui nous ont rejoint au fur et à mesure. Et voilà, ça répète un peu ce que Zoé disait.

M: Vous êtes beaucoup aujourd'hui?

Z: Difficile à dire parce que entre les membres actifs et actives et la base militante que l'on a. Je vais regarder sur la conversation combien de personnes on est.

M: plus ou moins, on n'est pas à quelques personnes près. C'est pour voir, Mirabal par exemple, il y a une centaine de collectifs et d'associations. Par exemple, le collectif "noms peut-être" que j'ai eu hier, elles sont 4 pour le moment. Alors des fois ça varie, des fois elles sont 10. Des fois cinq, et même plus selon les actions, etc. Pour le moment, elle m'expliquait qu'il y avait quatre personnes qui constituent le noyau dur. Donc c'est dans ce sens-là ma question? C'est de voir plus ou moins la grosseur.

Z: sur le groupe, je vois qu'on est 68. Après en vrai, on tourne en 5 et 10 actifs et actives selon les événements. On fonctionne avec des cellules donc, du coup c'est un peu difficile. Enfin quand on voit un truc qui arrive, on dit on fait une cellule et les personnes qui sont intéressés par cette événement à faire rejoignent la cellule et l'organisme.

M: Vous êtes divisés en plusieurs cellules? Vous avez une organisation bien précise? Vous avez une hiérarchie où vous êtes en horizontalité? Où il n'y a pas de chef/cheffe. On va dire tout le monde sur le même pied. Où, justement, est ce qu'il y a des secrétaires, des responsables com, etc.?

L: Du coup, pour l'instant, on est sur une organisation horizontale, c'est pour ça aussi que le nombre de personnes qui sont actives est assez évolutif avec le temps. Concrètement, on a une discussion générale avec tout le monde, avec toutes les personnes qui font partie du collectif et qui ont envie d'y participer et de suivre les activités et ensuite quand on doit organiser des choses plus concrètes, on regarde qui est intéressé pour participer. Et puis, on recrée une discussion à part entière pour organiser un tel événement.

C'est un peu comme ça. Et pour ce qui est de la gestion de l'administratif, on a une cellule administrative, donc quelques papiers pour l'université, réserver des locaux. Ce genre de choses, en temps hors covid du coup. Dans toutes les cellules chaque personne est libre de la rejoindre à tout moment et de la quitter à tout moment et de s'investir selon ses possibilités et ses envies. Après, on n'a pas toujours fonctionné comme ça, donc auparavant quand on a créé le collectif, on fonctionnait avec un bureau avec des rôles prédéfinis où zoé et moi étions co-présidente et puis il y avait secrétaire, trésorière responsable pour la communication, pour le contact avec les nouveaux membres, ce genre de choses maintenant. Toutes ces tâches-là, elles sont toujours effectuées. Sauf que c'est plus libre. Ça peut être par plusieurs personnes à la fois, s'il y a besoin ou ça peut changer avec le temps.

M: Super! Est-ce que vous définiriez le collectif comme un mouvement social féministe à part entière ou vous ne vous inscrivez pas dans cette démarche? C'est compliqué comme question. Hier, je prends l'exemple de la fille que j'avais pour le collectif, "noms peut être", elle me disait quelle qu'elle était, qu'elle s'inscrivait dans le mouvement féministe, mais en même temps, elle n'avait pas la prétention d'être un mouvement social. Mais maintenant, quand elle me parlait,

elle disait "le mouvement". Donc voilà. Est-ce que vous vous êtes finalement un mouvement ou pas?

L: J'ai plutôt envie de dire qu'on s'inscrit dans un mouvement, on y contribue, mais on ne forme pas le mouvement à un seul collectif. On veut s'inscrire dans une idée de luttes féministes au sens stable, mais on n'est pas les seuls à faire vivre cette lutte féministe, évidemment. Et un mouvement social au sens plus large aussi, qui remet en question le système capitaliste et qui ont créé un monde plus juste et plus égalitaire en passant par le biais féministe mais pas que. On est aussi dans quelque chose de plus large.

M: Vous défendez autre chose que le féminisme, l'écologie. J'y pense comme ça parce que, notre génération, je pense qu'on est aussi fort axé sur tout ça. Donc, vous défendez un plus en plus, une partie par rapport à l'écologie.

Z: On a déjà fait des collaborations pour des trucs plutôt pour l'environnement, mais de manière générale, surtout contre toutes les oppressions en fait qu'on se bat mais on est né du féminisme, quand même et d'ailleurs, pour revenir sur la question du mouvement. A la base on était un front, on se définissait comme un front, donc plusieurs orientations du coup. Mais c'était assez difficile, du coup, pour décider quelle ligne on allait suivre, je trouve, au début. Maintenant, on voit qu'on s'axe quand même vers quelque chose de très anticapitaliste, voire anarchiste. Ça dépend un peu qui, on n'est pas obligé d'être anarchiste ou d'être anticapitaliste pour rejoindre le mouvement, enfin le groupe.

Rires

M: vous voyez.

Z: je me suis fait avoir. Mais je pense que c'est quand même la direction que l'on prend de manière générale. Donc, difficile d'être pro libéral et de rejoindre le groupe. Ce serait compliqué.

M: Oui, effectivement, ça ne va pas du tout ensemble. Et donc, je suppose que le capitalisme contre le patriarcat. Je suppose aussi ça, ça fait sens, dans les idées féministes. Donc voilà. En fait, je me suis rendu compte que quand, j'ai dû établir un cadre théorique pour le mémoire et

en fait, je me suis aperçu que le féminisme, c'est un mouvement qui est pluriel, avec une multitude de sous branches de sous, sous branches en permanence. Et donc, voilà, je voulais voir un peu dans quelle vague féministe vous vous situez et donc il y a la première vague où c'était plus la défense du droit de vote, l'éducation, l'accès à l'éducation pour les femmes. Puis, après plus une vague radicale pour arriver à une vague qui est axée aussi sur tout ce qui est les questions raciales et la diversité. Donc, voilà que vous vous situez plus ou moins dans quel féminisme?

L: Ce n'est pas évident parce que comme Zoé l'a dit, c'est quand même plus orienté politiquement vers un aspect plus, vraiment politique et prendre en compte les systèmes d'oppressions en tant que système ou d'oppression, mais pas seulement des actes qu'on peut dire comme ça. Mais plutôt révolutionnaires de gauche. Mais malgré tout, même au sein des mouvements révolutionnaires de gauche, il y a aussi pas mal de divergences. Là, on laisse la place à différentes opinions au sein du collectif donc on a des personnes qui se positionnent plutôt comme féministes intersectionnelles, des féministes plutôt anarchiste ou plutôt marxiste, matérialiste. Il y a différentes idées qui émergent, en tant que collectif on n'a pas de position claire à ce sujet-là. En termes de vagues, je ne sais pas trop dire vers quoi on tend. A la fois, je veux dire, on peut toucher un peu à tout, mais malgré tout, dans les faits, il y a quand même un tri qui se fait. Effectivement, on essaye de faire attention d'intégrer notre combat à d'autres luttes, comme on le disait avant, dans un aspect plus radical, de prendre les choses à la racine et de voir d'où ça émerge, de tout un système

M: Zoé vous avez peut-être quelque chose à dire, autre chose à rajouter?

Z: Non, je suis assez d'accord. Juste pas radical, genre transphobe, non, non.

M: Oui, j'avais bien compris qui va dans le sens des féministes radicales.

Et vous pensez quoi? On parle souvent ici dernièrement et dans la littérature, ça ressort pas mal, qu'on serait en train de vivre une quatrième vague, donc avec une nouvelle émergence de féminismes. Vous pensez qu'on est toujours dans cette continuité de la troisième vague ou à l'inverse, est ce qu'on vit dans cette quatrième vague à l'heure actuelle?

L: Je pense quand même qu'il y a eu pas mal d'évolutions ces dernières années, ne serait-ce qu'avec l'influence des réseaux sociaux qui est quelque chose d'assez nouveau, et qui a pu

propulser peut-être la lutte féministe, conscientisé plus de monde à travers ça. Ce qui fait que je sais pas si ça peut vraiment être comparable aux autres vagues qu'il a eu précédemment, et aussi j'ai un peu du mal à me rendre compte qu'elle est l'idéologie féministe dominante aujourd'hui parce que je me rends compte qu'il a quand même encore différents mouvements et du coup, je ne sais comment définir cette quatrième, si on considère qu'il y en a une. .

M: par exemple, Camille qui l'interrogeait hier sur la quatrième vague. Elle disait que, elle était principalement axée sur tout ce qui était violences faites aux femmes, mais aussi tout ce qui était féminicide. Avant, le terme féminicide n'était pas du tout utilisé et encore aujourd'hui, est difficilement utilisée par les médias. Et donc, elle disait qu'on avait un féminisme qui était apparu, qui était de défense du féminicide. Elle était plutôt là-dedans.

Alors elle disait aussi que voilà, elle n'était pas convaincue que c'était une quatrième vague. Parce que quand on est en train de la vivre, c'est compliqué de dire ben oui, on est dans une quatrième vague. Ça sera bien que plus tard qu'on saura le dire. Mais toute cette dimension des réseaux sociaux aussi fait qu'on pourrait, selon elle, parler de quatrième vague parce que la dimension féministe a pris un autre chemin. En fait, c'est plus les mêmes outils qu'avant. On a les mêmes outils, mais disons qu'on a plus d'outils maintenant avec les réseaux sociaux. Donc voilà.

Z: Difficile à dire. En plus, les vagues ne sont pas non plus si claires que ça donc je ne suis pas du tout c'est un mouvement qui évolue et parfois on reste bloqué en arrière. Alors quand on veut avancer, c'est beaucoup plus flou comme ça quand on est dedans. Je ne sais pas. Je n'arrive pas trop à prendre un point de vue extérieur pour dire où l'on se situera.

M: Ce n'est pas grave.

L: Je n'ai pas eu beaucoup de réflexion là-dessus. Nouvelle vague ou pas?

M: Du coup, je n'en avais pas du tout eu non plus vraiment mais le mémoire m'y a amené. Les auteurs m'ont amené à me poser la question. Et puis voilà, je trouve que c'est quelque chose qui mérite d'être réfléchi. Mais je vous avoue que je suis toujours pas moins positionné en me disant. Est-ce qu'on est dans la continuité de la troisième vague ou est ce qu'on est toujours? Ou est ce qu'on est dans une nouvelle vague? Donc la quatrième vague. Donc voilà, je pense que je me pose toujours la question tant qu'on n'aura pas délimité. Que plusieurs auteurs et de

nombreux, de nombreux chercheurs n'auront pas délimité la question. Donc, la question suivante comment est-ce que vous fédérer un maximum d'auteurs et d'autrices? Comme vous l'avez dit il y a des filles qui se positionnent plus dans l'intersectionnalité et d'autres dans le matérialiste.

Est-ce que finalement, toutes ces idées arrivent à communier au sein même de la mutinerie montoise ou à ce que vous avez des débats des fois animées par rapport à certaines positions aussi?

Z: En général, on est plutôt d'accord, j'ai l'impression. On en discute quand même, mais il n'y a pas le vrai débat qui m'a un peu marqué, c'est celui sur ce qu'on passe en horizontalité ou est ce qu'on reste dans un modèle, plus hiérarchique. Ça été plus difficile de se positionner. Sinon, il y a toujours des idées, des individus qui n'ont pas forcément les mêmes idées que le reste du groupe, mais, je ne sais pas si tu vois.

L: j'ai l'impression qu'on arrive quand même, mais il y a beaucoup plus de choses en commun que l'inverse et donc on arrive à trouver des modes d'actions et de l'événement qui permettent à chacun et chacune de s'exprimer sans s'en faire prévaloir forcément, une idée parmi d'autres. Par contre, c'est vrai qu'on n'a pas assez explicité avant, mais on pose quand même certaines limites dans le fait d'accepter différentes idées, etc. Dans le sens où les propos discriminants qu'on ne peut pas tolérer, par exemple des propos transphobes, comme il peut y avoir dans certains collectifs ou certaines mouvances du féminisme. Ça c'est des choses que nous, on n'accepte pas dans le collectif qui se veut le plus inclusif possible et respectueux pour tout le monde.

Mais on n'a jamais vraiment eu de problème par rapport à ça. Je pense.

M: OK, ben c'est bien

L: on a une charte qui expliquait un peu nos valeurs, notre manière de fonctionner, nos idées principales et nos orientations. Toutes les personnes qui font partie du collectif fondamentalement l'ont lu et l'ont accepté. Et donc, ça réduit ce genre de gros problèmes de désaccord ou quoi?

M: Malgré cette horizontalité, vous avez quand même une structure pour garder le respect de tout un chacun et ça se passe dans les meilleures conditions. Bon, ok, d'accord, j'ai des questions

un peu plus sur la partie transnationalité. Est-ce que vous avez tiré? Vous avez créé la mutinerie montoise. Mais est ce que finalement, vous vous êtes basé sur d'autres mouvements, sur d'autres collectifs pour créer ça ou alors, c'est quelque chose de bien belge?

L: Je n'ai pas l'impression qu'on soit particulièrement inspiré d'autres collectifs, ça, c'est un peu fait comme ça sur le tas, on s'est retrouvé, on a eu envie de faire quelque chose à Mons par rapport au féminisme. Et puis, ça s'est construit petit à petit, en fonction des personnes qui étaient le collectif, qui étaient actives à ce moment-là, des envies de ce qu'on trouvait important. Ça s'est un peu fait naturellement comme ça. Après, évidemment, on est en contact et on regarde ce qui se passe ailleurs et dans d'autres collectifs. Et donc ça influencer d'office d'une manière ou d'une autre. Je ne sais pas ce que tu en penses Zoé?

Z: Je suis d'accord avec ce que tu as dit. J'ai l'impression que l'on s'est créé au moment où il y avait pas mal, où l'on parlait plus du féminisme en Amérique du Sud aussi pour les luttes pour l'avortement, je pense à ce moment-là. Du coup, moi, je me souviens que ça m'a marqué au début où je m'y intéressais plus, mais c'est plus personnellement, on s'est pas dit on va faire la même chose mais il y avait la mode, il y avait une chorégraphie avec une chanson que tout le monde refaisais.

M: mais donc c'était par rapport au débat sur l'avortement? Il a commencé en Belgique en 2018, parce qu'il y a eu la sortie du Code pénal, mais pas des sanctions. Pas des sanctions des médecins et pour les femmes également. C'est un peu en réaction à ça. Si je comprends bien la mutinerie Montoise.

Z: A la base, pas nécessairement, mais c'est vrai qu'on a réagi.

L: on a participé à plusieurs événements relatifs au droit à l'avortement, notamment quand il y a eu, c'était en 2020. Je pense que oui. Il y avait eu une nouvelle proposition de loi qui avait été mise sur le tapis, mais qui avait été reportée sans cesse parce qu'elle était renvoyée au Conseil d'Etat par différents partis. Et cela était complètement instrumentalisé. Là, on avait réagi, par exemple.

M: je suppose que vous vous positionnez pour ces modifications au niveau délai, de l'augmentation du délai pour avorter, au niveau du délai de réflexion abaissé.

Et bien évidemment, je pense que c'est quand même ça le point d'honneur dans cette modification ou la sortie des sanctions pour les femmes et les médecins. Je pense qu'en tant que collectif, vous vous inscrivez dans cette démarche là où vous êtes pour.

Z et L: Oui c'est ça.

M: Ben oui, c'est évident. Justement, il y a un mouvement, je ne sais pas si vous connaissez qui s'appelle le self help. Qui en fait, je vous explique c'est un mouvement qui s'inscrit dans l'idée de pouvoir disposer de leur corps comme elles l'entendent, les femmes doivent se réapproprier leur corps et qu'en fait, aucune loi ne peut décider de ce que les femmes font avec leur propre corps.

Donc, ce qui sous-entend que ce mouvement ne veut pas de lois de cadre législatif autour de l'avortement. Et donc, ça peut aussi poser des questions. Est-ce que finalement, c'est bien ou ce n'est pas bien d'avoir une loi? Ou est ce qu'il en faut une? Ou est ce qu'il n'en faut pas autour de l'avortement.

Z: non c'est vrai.

L: Là, j'ai peut-être pu parler en mon nom personnel et pas au nom du collectif, parce que ce n'est pas une question qu'on a discuté collectivement. Moi, je suis plutôt d'avis qu'effectivement le délai, même s'il est allongé pour moi, ça pourrait être plus longtemps et que dans tous les cas, la décision revient à la personne qui porte l'enfant et qui peut avoir plein de circonstances. Et donc, cela pourrait être toujours plus large et que même les propositions actuellement pourraient être même plus larges, ça ne seraient pas un problème pour les défendre.

Après, j'ai plutôt tendance à dire que mettre un cadre législatif, ça permet de protéger les personnes, dans la plupart des cas. Après pour l'avortement en particulier, je n'ai pas vraiment réfléchi pour l'instant, le cadre législatif pour l'avortement a tendance à limiter et plutôt mettre en danger que l'inverse. Est ce qu'il en faudrait quand même un, même s'il est beaucoup plus large ou pas du tout? Je n'ai pas de réponse claire, comme ça.

M: c'est entre les deux.

M: En fait, les deux positions peuvent se discuter, en fait, je pense. On peut comprendre qu'une femme qui fait un déni de grossesse, par exemple, et qui se rend compte qu'elle est enceinte à

7 mois de grossesse et que elle ne veut pas garder cet enfant parce que pour les raisons du viol, etc. Elle ne souhaite pas le garder. A ce moment-là, on peut comprendre qu' elle souhaite à ce moment-là avorter alors que la loi aujourd'hui ne le permet pas.

Et même si les modifications arrivent, ça ne le permettra pas non plus. Donc, est ce que l'on peut laisser cette liberté-là à la femme de se dire j'avorte même à 7 mois de grossesse ou, ou alors à l'inverse des femmes qui décide d'avorter bien plus tard, mais pour aucune raison alors est-ce que pour ces femmes-là, ne faut-il pas non plus un cadre? En fait, il faut peut-être prendre chaque situation au cas par cas. C'est tellement différent d'une femme à l'autre. Finalement, la situation n'est pas la même du tout. Donc voilà, je ne sais pas ce que vous en pensez?

L: Je pense aussi que dans tous les cas, ça reste quand même relativement rare. Donc oui, je ne sais pas si ce serait possible légalement de faire du cas par cas, comme vous dites, mais comme vous dites, on a souvent tendance à croire que si on autorise l'avortement pendant plus longtemps et bien d'un coup on va moins y réfléchir quand ça se passe, ou bien on va le faire plus facilement alors que moi, j'ai pas vraiment l'impression que c'est ce qui se passe. Dans tous les cas, ça reste une décision réfléchie et pas évidente dans sa tête.

Parfois c'est même un peu infantilisant de croire que du coup, les personnes qui peuvent tomber enceinte vont le faire comme ça, sans réfléchir, sans raison, juste parce qu'elle change d'avis c'est quand même quelque chose de plus compliqué que ça. J'aurais tendance à faire confiance en les personnes qui le vivent pour prendre leurs propres décisions si elles veulent ou pas, sans forcément devoir se justifier de certaines choses.

Z: je pense que le cadre législatif et je le garderai juste pour dire, pour avoir la sécurité pour les personnes qui veulent avorter. Elles sont quand même protégées par la loi et ce qu'elles font. Je me dis que si on n'en a pas du coup, tous les médecins vont vouloir le pratiquer. Dans quelles conditions? Je ne sais pas trop, c'est plutôt cela qui m'inquiète. Après allonger les délais, moi, je n'ai pas de problème, comme Laure le disait n'importe quel délai. Ce n'est pas ça qui me dérangerait.

M: Ouais, ouais, ben ça, le fait d'avoir l'air d'avoir une loi permet aussi de protéger dans nos études de droit on nous le répète. Mais voilà il faut rendre cette loi beaucoup plus souple et beaucoup plus beaucoup plus accessible aussi pour les femmes, mais pas seulement pour les médecins aussi. Parce que finalement, il y a des médecins qui vivent un peu dans l'angoisse de se dire, Bah voilà une femme vient et me dit qu'elle est à 10 semaines de grossesse, mais

comment le vérifier avec exactitude alors? On est bien d'accord qu'il y a des examens qu'on peut faire aujourd'hui, mais des fois, ça peut jouer à quelques semaines, on ne sait pas. On ne sait pas encore dire précisément. Et donc, du coup, il y a des médecins. Et ça, c'est une réflexion que Mme Tillieux avait tout à l'heure. Elle me dit qu'il y a des médecins qui ne déclarent pas quand ils font un avortement parce que ils ont peur que finalement, ça se retourne contre eux à un moment donné, parce que ils ne savent pas si ils sont dans ce délai de 12 semaines ou pas. Et donc pouvoir être moins strict et moins enfermer dans ce cadre dans une loi de l'avortement, ça serait l'idéal.

L: je suis tout à fait d'accord.

Rires.

M: Donc, très concrètement, qu'est-ce que produit le mouvement? Donc vous m'avez dit tantôt que vous aviez une charte, mais est-ce que vous avez déjà envoyé, par exemple, des courriers à des ministres ou même au bourgmestre de Mons, ou même au recteur de l'université? C'est quand même une institution à part entière à l'université. Donc, voilà est-ce que vous avez aussi tous ces modes d'action. Des manifestes? J'avais entendu que vous aviez des actions directes, en l'occurrence au moment du 8 mars. Donc, voilà est-ce qu'en plus de cette charte. Est-ce que vous avez autre chose que vous avez mis en place?

Z: Je dirais qu'on est le plus souvent notre moyen d'action, c'est les rassemblements et les manifestations. Et des événements plutôt pour conscientisés, mais, je parle plutôt de l'apéro féministe. C'est parce que c'est ce qu'on appelle le plus souvent, mais on discute avec les gens et oui, on discute sur des sujets féministes. Après, il me semble qu'on avait fait un truc, on envoyer une lettre au recteur, mais je crois que ce n'était pas spécifiquement féministes. C'était l'année passée pour défendre les étudiants quand c'était un peu n'importe quoi. Je crois qu'il y a eu un truc avec le collectif, mais là, on va plutôt suivre d'autres collectifs pour envoyer une lettre à un ministre, on peut se rejoindre et la signer aussi. Mais peut-être pas se dire on va le faire.

M: Vous n'êtes pas initiatrice. C'est plutôt dans la démarche de soutenir un courrier d'un autre collectif.

Z: En tout cas, pour le moment, c'est plutôt comme ça qu'on a fonctionné.

L: on s'axe pas vraiment sur l'interpellation directe de politiques ou même de personnes de pouvoir comme à l'université ou quoi, parce que je pense aussi qu'on considère que le changement va plutôt venir de, en tout cas, notre rôle dans le mouvement féministe qui est large, c'est plutôt d'être dans l'espace public et d'organiser des événements de sensibilisation pour pouvoir parler de ces sujets-là, les remettre dans l'actualité, au moins montoises et participer à des plus grosses manifestations aussi dans d'autres villes, etc. Mais pas forcément d'interpellation directe de politique.

Après, on avait quand même rejoint la ville de Mons. C'est un groupe. Je ne sais plus comment ça s'appelle exactement, mais un travail, un groupe de travail sur le féminisme. On a une place là et on reçoit les informations et on n'a pas eu l'occasion de beaucoup y participer, tout a été ralenti avec le covid et que ça s'est mis en place à ce moment-là, qu'on a rejoint ça à ce moment-là.

Z: c'est le Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

M: Justement, la prochaine question elle se situe plus de ce côté-là, donc. Est-ce que vous vous décririez comme un collectif apolitique où finalement, vous avez quand même des personnes au sein du collectif qui ont des étiquettes politiques PS, CDH, etc. Ou alors, parce que finalement, vos revendications, elles sont quand même politiques. Donc, finalement, vous faites quand même un peu de la politique.

Vous vous définissez comme apolitique ou plutôt apartisane.

Z: On se définit comme un apartisan, un collectif apartisan et on a quand même pas mal de membres qui sont politisés, plutôt PTB! PS je ne suis même sûre. Les autres partis, enfin d'autres groupes politiques, mais, je pense que c'était Laura qui était allée. Comment il s'appelle? Deux groupes comme le communisme, mais pas vraiment des

L: le PSL.

Z: le PSL c'est ça, merci! Qui a des tendances communistes. Qui est un parti communiste mais qui n'est pas aussi gros que les autres partis.

M: Et ça correspond à quoi?

L: c'est le Parti socialiste de lutte

Je ne pense pas qu'ils sont sur les listes électorales, par exemple. C'est quand même relativement petit par rapport aux partis traditionnels qu'on connaît. Mais après pour compléter ce que zoe disait donc on se dit apartisane, dans le sens où nous, on n'est pas lié à un parti en particulier et on ne souhaite pas l'être et on n'est pas un parti non plus. On n'a pas de revendications claires sous forme de programme ou ce genre de choses. Par contre, c'est politique ce qu'on fait.

Le féminisme en lui-même est politique et on veut justement repolitiser les luttes féministes aussi. On a bien conscience que tout ce qu'on fait est politique.

M: Je pense que la vocation du mouvement féministe et aussi on dit souvent que ce mouvement féministe au sens générique du terme, se situe plutôt dans des idées, dans une optique de gauche plutôt que de droite, donc. Donc, fatalement, même si on n'a pas cette étiquette politique, le fait de défendre cette valeur-là montre la tendance politique de ce collectif et des personnes qui y sont finalement. Donc, voilà.

Z: il est nous aussi, déjà arrivé de collaborer avec des partis pour des manifestations. On a déjà fait avec les jeunes de parti vu qu'on est à l'université, le COMAC on a déjà fait. Mais il me semble qu'il y avait le PS qu'on a aussi vu à certains trucs je pense, de loin.

L: Je pense notamment à une manifestation pour le droit à l'avortement. Quand il y avait eu toutes ces négociations au gouvernement, les jeunes politiques des partis qui avaient soutenu la proposition de loi avaient soutenu la manifestation.

M: Est-ce que vous avez des hommes dans la mutinerie montoise ou pas du tout?

Z: On est en mixité choisie, du coup, sans hommes. On a décidé de fonctionner comme ça dès le début et voilà.

M: et donc il n'y en a pas du tout qui viennent vous aider. Il n'y a pas d'hommes.

Z: Ils viennent à nos événements, des amis qui parfois viennent nous aider à organiser le local, par exemple, ils sont là plutôt, mais ils ne sont pas dans l'organisation du collectif et dans les décisions que l'on prend. Mais ils sont les bienvenus aux événements et on les écoute.

M: Oui, parce qu'il y a des hommes qui défendent les idées féministes, mais il faut garder cette notion d'égalité entre hommes et femmes.

L'égalité, ça reste quand même un point d'orgue.

Oui, est ce que vous pensez que vous contribuez à l'audibilité des idées féministes auprès du grand public, donc auprès de vos amis, auprès de l'université, auprès de votre famille même? Est-ce que finalement, le fait de faire partie de ce collectif rend les idées féministes beaucoup plus beaucoup plus audibles?

L: Moi, j'ai quand même l'impression et c'est ça qui donne beaucoup de sens à tout ce qu'on fait, qu'il n'y a pas que ça, mais en partie nous donne la motivation de continuer. Je trouve que c'est une bonne chose parce que quand le collectif s'est créé, il n'y avait pas de collectif féministe à l'UMons. Et même pour la ville de Mons, il existe d'autres collectifs féministes, mais qui sont un petit peu plus institutionnelles, institutionnalisées comme vie féminine, par exemple, en tant qu'étudiant étudiante, on s'y retrouve pas forcément. C'est pas le même genre d'évènement, ce n'est pas le même genre de personnes, ce sont des travailleuses qui travaillent pour vie féminine, par exemple. Mais donc, on a vraiment pris cette place-là qui n'existait pas encore. Et donc on a créé, tous les événements qu'on a fait, que ce soit à l'université ou dans d'autres lieux de Mons, ou même quand on était sur la Grand-Place de Mons dans l'espace public, de manière générale, c'est des choses qui ne se faisaient pas vraiment avant qu'on arrive. On ne dit pas qu'on a tout inventé non plus. En tout cas, on a bien trouvé notre place dans tout ça et on a vraiment réussi à sensibiliser, à remettre ces questions-là au milieu de la question publique.

M: Vous avez été bien accueilli par la population montoise lors de ces événements?

L: Ouais, ouais, ce qui est chouette à Mons c'est que c'est une plus petite ville, donc tout le monde se connaît plus facilement et du coup, on a été fort soutenu par d'autres collectifs militants qui luttent pour différentes choses. Mais on s'est vite rencontré et on s'est soutenu les uns les autres et eux nous ont aidé aussi à avoir des locaux, du matériel quand il le fallait.

Z: Je me suis sentie bien accueillie.

M: j'ai une toute dernière question. Est-ce que vous vous positionnez ou est-ce que vous avez des valeurs de sororité? Parce que c'est quelque chose qui est revenu beaucoup avec le Mirabal et avec Camille, où c'était une de leurs valeurs fondamentales dans leur collectif.

L: Je pense que c'est quelque chose qui est un peu central aussi dans le collectif et on n'a pas eu, on n'a pas pensé à en parler, mais c'est un des aspects importants du collectif, c'est de créer un espace où les personnes qui subissent du sexisme peuvent se retrouver et discuter. C'est pour cette raison notamment que le collectif en mixité choisi, et donc le fait de pouvoir discuter entre nous, est d'avoir cet espace où se retrouver, se comprendre et s'entraider, c'est remettre en avant la sororité et l'adelphité.

Voilà qui est un peu plus inclusif pour toutes les personnes qui subissent du sexisme, qui ne sont pas forcément toutes des femmes. Mais oui, c'est vraiment centrale.

M: Je pense que là, j'ai fait le tour de tout. Je ne sais pas si vous voulez revenir sur quelque chose, si vous pensez à d'autres éléments que vous pourriez m'apporter, que je n'ai pas forcément abordé. Je ne sais pas si ça vous vient comme ça ou même plus tard, vous avez un petit truc m'envoyez soit un petit message ou par mail.

Z: En tous les cas, j'ai rien d'autre à dire.

L: Je pense qu'on a dit pas mal de choses. J'espère que c'était assez clair.

M: oui super.

Mais là, j'en ai une qui me vient. Vous voyez... au niveau de l'âge, la moyenne d'âge dans le collectif, elle, se situe où plus ou moins?

Z: Je dirais 23 un truc comme ça. Il y a quelques personnes qui ont plus que 23, mais majoritairement des étudiants et étudiantes de bac 3 et quelques adultes, pas beaucoup. Mais c'est assez jeune, assez étudiants

M: donc on peut dire une moyenne entre 20 et 25 ans, plus ou moins?

Z: je monterai peut-être à 30, aller.

M: à 30. Donc entre 20 et 30 mais plus majoritairement début de vingtaine. Comme je l'ai dit tantôt, les deux autres, avec qui j'ai eu un entretien. C'était vraiment des femmes de 30 à 40 ans mais pas des jeunes de 20 ans. Donc c'est bien de voir que les jeunes se mobilisent aujourd'hui. Finalement, on critique beaucoup la jeunesse en disant qu'elle est fainéante mais en fait, non.

Ben écoutez, super. Donc ça ne vous dérange vraiment pas si j'ai des questions qui me viennent comme ça, que je vous envoie un mail, à toutes les deux?

Z et L: pas de soucis.

M: OK, ça va super bien. Merci beaucoup, en tous les cas. Pour votre disponibilité, le temps que vous m'avez accordé. J'espère que ça, je ne vous ai pas trop ennuyé et bousculé dans vos horaires.

Z et L: non.

M: et bien merci pour tout et à bientôt.

Z et L: à bientôt

Annexe 5 : entretien Fanny Colard « Femmes Prévoyantes Socialistes »

Accueil et remerciement.

Demande d'enregistrement et demande de divulgation du prénom et nom.

M: La première question elle est très simple, je vous demande juste de vous décrire, vous et votre travail, en quoi il consiste? Et alors de décrire les Femmes prévoyantes socialistes, comment elles sont nées? On va déjà commencer par ça.

F: D'accord, oui, c'est déjà pas mal. Du coup, je vais peut-être commencé par l'association avant de décrire mon métier à moi. Ça sera peut être plus fluide et plus facile. Les Femmes prévoyantes socialistes, c'est une ASBL féministe active en Fédération Wallonie-Bruxelles, donc francophone. On existe depuis bien longtemps, depuis presque 100 ans maintenant, puisque c'est en 1922 que notre mouvement a été créé. Notre histoire, notre rôle a évidemment beaucoup évolué au fil des années, donc je ne vais pas vous faire tout le centenaire, sinon on en a pour 3 heures.

Mais ce qu'il faut savoir c'est qu'à la base, quand les FPS, on va faire court en disant FPS, ça sera plus simple. Quand les FPS ont été créés, en fait, il s'agissait d'une caisse de mutualité spécifiquement pour les femmes ouvrières et pour les enfants, puisque c'était à l'époque où les femmes n'avaient pas droit à un compte mutualiste propre, à un livret mutualiste. Elles étaient systématiquement sur le livret de leur mari, ce qui posait évidemment pas mal de problèmes pour les femmes qui avait évidemment la bête idée de ne pas être mariée ou d'être veuves, par exemple, et qui se retrouvait du coup sans aucune couverture sociale possible à ce moment-là. Donc ça c'est vraiment notre création. À la base, c'est vrai que nous n'étions pas un mouvement féministe en tant que tel, même si notre action était féministe. Mais c'était à une époque où, concrètement, le féminisme était quand même fort réservé aux tranches bourgeoises de la société. Et donc, du coup, évidemment, avec l'ancrage plutôt ouvrier qui était le nôtre, on ne jouait pas tout à fait dans les mêmes catégories, on va dire que les mouvements féministes de cette époque-là. Donc, évidemment, au fil des années, les femmes ont enfin eu accès aux livrets mutualistes. Du coup, nous avons changé un petit peu de cheval de bataille, si je peux dire ça comme ça. Nous restons toujours une association liée à la mutualité solidariste, donc la Mutualité socialiste, puisque c'est notre ancrage historique aussi qui veut cela.

Et nous sommes du coup, depuis un bon nombre d'années maintenant, reconnu en éducation permanente. Donc, du coup, c'est toute la mouvance issue de l'éducation populaire, de la logique

de vulgarisation d'enjeux de société pour donner les clés de compréhension à monsieur et madame tout le monde si je peux dire ça comme ça, de ce qui se passe dans les instances politiques dans notre société et qui est encore bien, qui a bien souvent tendance à échapper à une partie de la population, puisqu'on ne prend pas beaucoup la peine d'inclure tout le monde dans le processus alors que nous sommes toutes et tous dans le même bateau.

Voilà concrètement, ce que les Femmes prévoyantes socialistes font, on est un mouvement très généraliste puisqu'on touche finalement à quasiment toutes les thématiques ayant un impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes, donc, autant vous dire que c'est possibles et imaginables, il y a des associations qui sont très ciblées. Nous, on a plutôt une vision généraliste et nous jouons sur deux tableaux différents, si je peux dire ça comme ça. Dans le sens où nous sommes constitués d'un secrétariat général situé à Bruxelles, qui a plutôt un rôle de couple de lobbying politique.

Et donc, à mon avis, dans votre question de recherche c'est plutôt le secrétariat général qui vous sera particulièrement utile. Et nous avons neuf régionales qui ne sont pas implantées sur le terrain, qui sont vraiment des structures de proximité ou en contact direct avec le public dans des animations et des constructions de sujets de société, d'idées reçues, des stéréotypes ou autres, dans une logique vraiment de donner des clés d'empowerment, donc d'autonomisation citoyenne, de et tous les participants à nos activités.

Ça c'est vraiment pour le FPS et donc moi plus spécifiquement, Fanny Colard. Je suis coordinatrice éducation permanente au sein du secrétariat général. Du coup, je coordonne l'action d'éducation permanente pour l'ensemble de notre mouvement, avec nos grandes lignes du coup d'action politique. Par exemple, les grands sujets sur lesquels nous allons nous atteler et articuler un petit peu les programmations du Secrétariat général, il y a du coup un input un peu plus théorique, si je peux dire ça comme ça. Et la déclinaison plutôt pratico pratique dans le contact de proximité sur le terrain. Voilà

M: C'est très, très, très, très bien. Du coup, le fait que vous me parlez un peu de l'organisation, je suppose que vous êtes en verticalité et pas horizontalité, ou ça, ça se rapproche quand même un peu de l'horizontalité ou pas?

F: On tend vers l'horizontalité. Disons que malheureusement, notre structure aussi, en étant scindée en plusieurs lieux de travail, impose une certaine forme de verticalité, malheureusement, à laquelle on arrive quand même toujours pas vraiment à couper dans notre société. Mais tout ce qui est par définition des grandes lignes politiques, des grands enjeux et

des grandes thématiques qu'on va aborder de la façon dont on va les aborder, tout ça se discute vraiment se co-construire avec l'ensemble des acteurs et des actrices de notre mouvement, que ce soit vraiment l'ensemble du coup, des profils employés, si je peux dire ça comme ça, les différentes casquettes, mais aussi avec notre base militante qui, évidemment, a énormément de place au sein de notre mouvement puisqu'en éducation permanente, on s'appuie évidemment avant tout sur les besoins de la population parce que l'objectif est de répondre à leurs besoins, mais qu'on ne les consulte pas dans la façon de construire nos actions, on est toujours à côté de la plaque, mais ce n'est jamais comme ça qu'on avance. Donc voilà, on développe un maximum d'horizontalité. En tout cas, dans tout ce qui a définition des enjeux, des priorités et de nos actions, concrètement. Le côté verticalité reste plutôt pour le côté administratif. C'est plutôt ça.

M: Oui, j'avais bien cerné parce que j'ai eu des contacts avec des collectifs, par exemple, qui fonctionnent en totale horizontalité. Et c'est ça qui est riche aussi. C'est de se rendre compte que finalement, tout le monde ne fonctionne pas de la même façon et qu'au final, ça fonctionne quand même. C'est ça, c'est ça qui est chouette.

F: Voilà, c'est vrai que nous, on reste et donc du coup, c'est vrai que soumis à certaines.

M: Oui, bien sûr, il y a des statuts je suppose.

F: Oui, voilà, qui sont un petit peu différent des collectifs qui se font purement sur base purement bénévole. Ici, nous avons quand même une bonne partie d'employés aussi. Donc voilà, on rentre malheureusement dans cette limite où on essaye de faire de l'horizontalité, mais où le cadre institutionnel, voilà nous oblige quand même à une certaine forme.

M: vous êtes plus ou moins combien chez les FPS, alors?

F: Nous sommes environ septante employés, c'est quand même une grosse structure puisqu'on a quand même 9 régionales plus notre secrétariat général. Donc voilà, on est quand même bien, bien présente et notre base militante, c'est assez difficile à chiffrer du coup. Mais ici, on a environ 200 groupes, si je peux dire ça comme ça, certains qui sont des groupes très éphémères qui se regroupent autour d'un projet, par exemple, c'est un groupe, un projet, qui mène un projet et puis quand le projet se termine en un sens, le groupe soit se dissout, soit se lance sur un autre projet, soit que nous, on appelle les comités locaux, qui du coup, des groupes constitués plutôt sur une vision plus pérenne et qui sont là, vraiment, des groupes de bénévoles, comme on pourrait imaginer des associations de quartier, par exemple? C'est un peu plus cette logique-là. On a un petit peu les deux, les deux visions pendant tout le temps, on avait principalement des comités locaux qui s'investissaient vraiment sur le long cours. Ici, ces dernières années, on voit

tout de même un changement un petit peu de paradigme aussi, avec un investissement de personnes plus jeunes dans le mouvement qui, du coup, semble davantage motivé par un projet précis, une thématique d'actions précises, voilà un peu plus un investissement militant one shot, si je peux dire ça comme ça. Mais en général, on a environ 200 groupes actifs sous la casquette FPS.

M : OK, d'accord. Oui, c'est ça vraiment large. Ça regroupe toute une série de thématiques. Là, on n'est plus sur des questions philosophiques, etc. Mais en fait, je me suis rendu compte qu'au fil de mes lectures, j'ai dû établir un cadre théorique. On s'aperçoit qu'en fait le féminisme est un mouvement pluriel, donc qu'il existe une multitude d'approches différentes et que des fois, elles se superposent. Alors, comment vous, vous arrivez à jongler avec toutes ces sortes de féminisme? Et si, finalement, la collaboration entre elles n'est pas compliquée?

F: alors c'est complexe comme question.

M: Oui, je vous avais dit les premières questions sont simples.

F: ça y est, on rentre dans le vif du sujet. Alors, effectivement, comme on a un mouvement d'ampleur, même au sein de notre mouvement, on n'a pas pour objectif d'imposer une vision unique du féminisme parce que ce serait complètement restrictif et contreproductif. C'est vrai que pendant pas mal d'années, je vous le disais un petit peu en introduction, mine de rien, les FPS étaient concrètement féministes dans leur engagement, tout en refusant l'étiquette féministe puisque justement, pendant des années, le féminisme restait de ce côté bourgeois qui ne cadrerait pas du tout avec notre type d'action et qu'on ne portait du coup pas du tout le même type de revendication que les premières vagues du féminisme, qui était finalement assez peu axé sur le travail des femmes, mais plutôt sur d'autres types de revendications tout aussi importantes et fondamentales. Pas du tout de forme de hiérarchie mais c'est vrai que voilà ça ne cadrerait pas avec les actions initiales, on va dire des FPS. Ici, avec notre évolution et surtout notre ancrage en éducation permanente, on essaye effectivement d'être les plus pluriels dans notre approche. Ce n'est pas toujours facile tous les jours parce que le fait d'être presque centenaire est un gage de qualité et de pérennité pour beaucoup, c'est un gage de poussières pour d'autres, qu'on se le dise. On est vu comme une vieille structure. Pour dire les choses très platement, notre étiquette socialiste n'est pas toujours bien vue non plus puisqu'à voir le terme socialiste dans notre nom nous fait directement sembler appartenir au parti, alors que nous n'avons qu'un lien idéologique au parti, nous n'avons aucun lien structurel ou institutionnel. Et donc, du coup, c'est vrai qu'on a parfois difficile à ouvrir le dialogue avec certaines autres structures féministes

particulièrement justement les collectifs dont vous venez de parler. On se rend compte que, effectivement il y a de plus en plus de collectifs qui se créent, qui ont des revendications et une dynamique qui est vraiment incroyable et qu'il faut vraiment souligner parce que des actions comme celles portées par le Collectif 8 mars, par exemple, sont formidables en termes d'implication, de dynamisme et d'envie. Mais on se rend compte qu'effectivement, le dialogue entre structures féministes institutionnalisées, si je peux dire ça comme ça et collectif, purement bénévole, n'est pas toujours facile parce que notre réalité est différente. Certaines militent par pure conviction personnelle, d'autres, en un sens, pourraient être amenées possiblement à militer pour avoir leur salaire à la fin du mois. Alors qu'on se le dise. Je pense que pour travailler dans une structure féministe, il faut quand même être militant, militantes, féministes soi-même. Mais c'est vrai que du coup, on n'a pas tout à fait nécessairement la même approche non plus des combats et on n'a pas les mêmes réalités. Tout n'est pas possible de la même façon. En étant institutionnalisée, on est aussi soumis à un cadre. Voilà, ici, je vous disais qu'on était reconnu en éducation permanente, alors le champ des possibles, l'éducation permanente, mais c'est aussi toute une série de critères ou d'impératifs décrets pour que nous ayons droit à nos subsides de fonctionnement à la fin de l'année. Il faut que nous ayons coché une toute une série de cases et donc du coup, on n'a pas toujours possibilité de s'en éloigner parce que dès qu'on s'en éloigne, cela veut dire qu'on consacre du temps de travail à quelque chose pour lequel, dans les faits, nous ne sommes pas subsidiés. Du coup, évidemment, c'est une approche de facto différente de structures bénévoles complètes comme des collectifs qui ont du coup une marge de manœuvre bien plus grande et qui du coup, ont des réalités tout à fait différentes. Alors là, je vous parle surtout du fonctionnement, parce qu'au final, c'est souvent le fonctionnement qui coince dans l'ouverture du dialogue. Je pense que concrètement, on a beaucoup de points de convergence et qu'on aurait possibilité de faire beaucoup de choses ensemble, mais qu'on se rend compte que dans les lieux où on se retrouve ensemble autour d'une même table, on ne parle pas le même langage en fait, et c'est ça qui souvent empêche d'aller plus loin et nous empêche parfois de pouvoir unir nos forces. Et ça, c'est quelque chose que je trouve très, très dommage et dommageable, surtout ces dernières années, parce qu'il y avait effectivement une forme de scission dans le monde féministe entre les structures institutionnalisées et les collectifs de l'autre côté. Qui au lieu d'unir leurs forces, ont plutôt tendance à se tirer dans les pattes. Ce serait trop fort, mais au final, avancer en parallèle plutôt qu'à vraiment avancer ensemble. Donc pour moi, j'identifie en tout cas, c'est avant tout une vision structurelle et institutionnelle plus que de fond et d'approche de la vision du féminisme qu'on peut défendre parce qu'il y a beaucoup de choses qui se rejoignent.

M: Oui, parce que finalement, je pense qu'au bout du chemin, que ce soit les collectifs ou les FPS, vous défendez exactement la même chose.

F: tout à fait.

M: Donc oui, comme vous dites, c'est un peu dommage que finalement, il n'y a pas une union entre les deux parties et que l'on puisse pas avancer finalement sur les mêmes choses. C'est vrai, je n'avais jamais senti ce clivage. Vous vous souvenez totalement m'apprendre quelque chose parce que je pensais sincèrement que les collectifs, par exemple, travaillaient main dans la main, par exemple avec vous. Donc voilà, je suis très étonné. On se rend pas toujours compte de cela, en tous les cas de l'extérieur, je ne m'en étais absolument pas rendu compte. J'ai appris quelque chose aujourd'hui.

Rires.

F: Mais c'est vrai que par exemple y a depuis de nombreuses années. Il existe aussi des structures un peu coupole qui regroupent pas mal de structures féministes. Je pense notamment au Conseil des femmes francophones de Belgique. Vous avez peut être entendu parler dans vos recherches? Effectivement, on regroupe des structures féministes de tout bord, de toute idéologie, de toutes couleurs politiques, de toutes vision du féminismes possibles et imaginables. Ce sont des lieux de rencontre où, effectivement, même si on n'a pas tout à fait les mêmes positions sur tous les sujets, on arrive à se rejoindre et se contenter, entre guillemets, de notre socle commun qui est la pure et simple vision de l'égalité entre les genres. Et donc, du coup, tant pis si l'une défend une position, par exemple en matière de prostitution, et l'autre n'est pas d'accord. Ce n'est pas grave. On en revient à nos fondamentaux. Mais en fait, dans ce type de structure coupole, il n'y a effectivement que des associations ou que des structures institutionnalisées. Les collectifs restent à distance en fait de ces lieux-là. Alors je ne jette pas du tout la pierre sur les collectifs parce que je pense sincèrement que parfois, les portes sont un peu trop fermées aux collectifs aussi. Il y a sincèrement des torts des deux côtés. Mais en fait, on manque vraiment de lieu, de pur échange et de discussion. Et c'est vrai que vous l'avez peut-être rencontré aussi si vous avez essayé de joindre des collectifs, un collectif est parfois plus difficile aussi à atteindre. Rien qu'en matière de communication parce que, comme justement, tout le monde fonctionne en horizontalité, tout le monde fonctionne de manière bénévole. Il n'y a pas vraiment un point de contact où les acteurs sont centralisés et donc nous, on a parfois voulu faire appel à des collectifs pour venir participer à certains de nos événements ou modérer les débats ou voilà des choses comme ça pour initier des formes de collaboration et de

partenariat. Et on se rend compte qu'effectivement, c'est difficile de joindre un collectif quand on n'est pas dedans.

M: Exactement. Je vous rejoins totalement. Ça fait plus de deux semaines que j'essaie justement de joindre quelqu'un du Collectif 8 mars et je n'arrive à avoir strictement personne. Personne ne me répond. J'ai même téléphoné à des anciennes que j'avais réussi à trouver leur numéro dans tous les fichiers qui sont disponibles sur leur site. Et en fait, personne ne me répond. J'ai laissé des messages, envoyer des mails. Aussi ce qui se passe, on ne sait pas le visage qu'il y a derrière ces collectifs des fois, et donc j'ai dû faire tout un travail de recherche pour déjà savoir qui était derrière. Et une fois que j'ai eu trouvé, on ne m'a même pas répondu. Donc, c'est vrai, c'est super compliqué. Alors, à l'inverse, j'ai eu un contact du collectif des mutineries montoises. Elle s'appelle comme ça. C'est des toutes jeunes filles, elles sont plus jeunes que moi. Elles ont 21 22 ans. Et là, par contre, on m'a répondu directement. Les filles étaient hyper, hyper enthousiastes au fait de me répondre. Et puis à l'inverse, des collectifs comme le 8 mars ou même comme Vie féminine. Impossible aussi d'avoir quelqu'un, complètement impossible.

F: Pourtant vie féminine c'est une association vraiment institutionnelle aussi.

M: Pourtant, impossible d'avoir quelqu'un. Donc voilà, j'ai eu un contact avec la secrétaire de direction qui m'a redirigé vers d'autres personnes. Mais personne ne m'a répondu. Donc voilà, c'est vrai que c'est un peu un peu compliqué d'avoir quelqu'un. Mais voilà, j'ai eu des contacts, donc je suis quand même très, très contente. Donc voilà. Mais c'est vrai que c'est compliqué. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Et vu que vous êtes institutionnalisé, est ce que des fois, ce n'est pas un peu frustrant de ne pas pouvoir peut être développé d'autres aspects?

F: L'avantage, c'est quand même que le champ de l'éducation permanente est relativement large. Il ouvre quand même un champ des possibilités assez étendu, en fait en éducation permanente, je ne vais pas rentrer trop dans les détails parce que ce n'est pas le propos, mais il y a différents axes et différents types d'actions qui peuvent être menées. En fait, nous, comme on est une grosse structure, on est reconnu dans trois des quatre axes reconnus par l'éducation permanente. Et donc, du coup, on a tout à fait la possibilité de panacher nos types d'activités, ce qui n'est par exemple pas le cas de structures plus petites qui ne sont reconnues, par exemple, que dans un seul axe et qui n'ont pas beaucoup de possibilités de sortir. Nous, on fait des activités de terrain, on fait des activités plutôt grand public, du style grand colloque, ciné débat et chose de plus grande ampleur. On mène des campagnes d'informations et de sensibilisations, on écrit des productions de type analyses, études, magazines, etc. Donc, du coup, on a quand même un

champ des possibles assez large. Donc, on a déjà beaucoup à faire ça c'est sûr. On est rarement coincés dans ce qu'on peut faire ou non. C'est plutôt la quantité de ce qu'on peut faire. Les ASBL, on manque de moyens, on manque de personnes que tout le monde respirait bien mieux, si on avait trois personnes de plus dans l'équipe. Mais ça je suppose que tout le monde vous tient exactement le même discours.

M: oui totalement.

F: Voilà, donc, c'est plutôt la frustration de se dire bah oui, si on avait quelques subsides fonctionnels en plus. oh la la, qu'est-ce qu'on pourrait faire avec une personne de plus dans l'équipe? C'est plutôt ça. Plutôt que de se dire Ah bah, on est reconnu en éducation permanente, on n'a pas trop possibilité de faire bouger les choses. Voilà. Donc c'est quand même notre avantage. Mais comme je vous dis, c'est parce qu'on est une grosse structure et que, du coup, on remplit beaucoup de cases différentes de la logique de l'éducation permanente. C'est cela qui nous permet.

M: bien sûr. Comment vous faite pour fédérer un maximum de personnes parce que vous m'avez parlé tantôt des militantes et militants, donc comment vous y arrivez? C'est justement parce que c'est des sujets qui sont vraiment larges et donc ça attire quand même des gens ou pas forcément.

F: Alors là, c'est surtout le côté, l'aspect de proximité qui fonctionne pour les militants, dans le sens où, effectivement, l'approche plutôt théorique menée par le secrétariat général, je pense. On touche un peu plus, le tout venant de manière sporadique, certaines personnes qui vont faire une recherche sur Google, qui vont tomber sur l'un de nos écrits parce qu'ils s'intéressent au masculinisme et donc ils vont voir, "ha tient les FPS ont écrit une analyse là-dessus", mais je pense qu'on ne le reverra pas nécessairement à notre activité qu'il a lieu la semaine d'après ça je pense voilà. Tandis que nos équipes en régionale mènent tellement une logique de proximité, que du coup, en fait, il y a beaucoup d'endroits où les FPS sont tellement implantés dans le tissu associatif local que c'est un acteur un peu incontournable. Donc, du coup, on a parfois des éléments mais bon, ça c'est l'avantage d'être un vieux mouvement aussi. Mais on a certaines militantes qui nous disent "ha ben moi, ma grand-mère, elle était déjà militante chez les FPS". En fait, on devient militante chez FPS de mère en fille. C'est quasiment un peu ça, dans certain lieu où on a vraiment cette logique : "Bah oui, les Femmes prévoyantes. Ben oui, évidemment, je vais y aller parce que on toujours été là-bas". Parfois, on a certaines militantes qui au final ont baigné depuis toujours. On a beaucoup de militantes effectivement, on touche par nos

actions concrètes qui vont se dire tiens, on a une action sur la charge mentale et le zéro déchet, par exemple. Ha ben tient, ça m'intéresse parce que je ne m'intéresse pas particulièrement à la charge mentale. Je ne m'intéresse pas particulièrement au féminisme.

En fait, je m'intéresse au zéro déchet et donc, du coup, beaucoup de militants arrivent avec la vision féministe qui, chez nous, est relativement transversale et assez sous-jacente, ou même pas mal d'action qui, au premier abord, on se dit qu'est-ce que ça féministe tout ça? Un atelier pour j'invente, allez préparer ses propres produits ménagers. On se dit, qu'est-ce que ça a de féministe? Sauf qu'en fait en préparant notre produit vaisselle, on va amener le groupe à réfléchir. D'ailleurs, chez vous, qu'est ce qui fait la vaisselle? C'est toujours la femme? Pourquoi ça? Et voilà. Ici je prends un exemple, évidemment volontairement grossier pour illustrer ça. Mais du coup, on déconstruit les questions féministes de manière un peu insidieuse, si tu peux dire ça comme ça, et c'est cela qui nous permet aussi de toucher pas mal de militantes parce qu'on touche les féministes qui ont envie de s'investir. Je suis féministe, j'ai envie de m'investir quelque part. Voilà la vision des FPS. Ça me parle donc je vais là-bas. Et il y en a d'autres qui arrivent à nos activités un petit peu par hasard, si je puis dire ça parce que les FPS mènent souvent des actions dans les lieux comme des centres culturels, une maison de quartier ou même un festival où, en fait, on va avoir un petit stand d'animation, un petit stand d'information et donc du coup, on est présente dans pas mal de lieux de la vie de tous les jours. On a parfois certains groupes qui vont faire des actions sur des marchés, par exemple. Vraiment. En fait, on est, on est présent dans le quotidien des gens et donc du coup, c'est comme ça qu'on entend parler de nous. Et c'est comme ça qu'on vient et que souvent, on fidélise les gens. À force de venir, "oh ben tient, j'ai fait une activité qui n'avait rien du tout d'éducation permanente. J'ai été faire un cours de yoga chez les FPS, en fait la semaine d'après. Il faut un truc charge mental. Oh ben oui! L'animatrice était sympa. Je vais aller voir". Et donc voilà, c'est vraiment comme ça que les choses se font. Alors, on a des gens qui viennent en one shot, qui ne restent pas comme toujours. Et ça, ce n'est pas grave. On a peut-être semé une petite graine, peut-être pas, ce n'est pas grave, on a essayé, mais on a effectivement beaucoup de gens qui du coup, reviennent à nos activités et petit à petit à entendre: "ha il y a un groupe qui va se former pour travailler sur cette thématique-là. Tiens, ça m'intéresse très bien. Allez, je vais me lancer. Bon, je n'ai pas envie de venir toute seule. Je vais quand même demander à une de mes copines de venir avec et hop! Et hop!" Voilà, ça fait effet boule de neige et on s'est investi progressivement. On a vraiment pas mal de profils différents. Même si, concrètement, qu'on se le dise, c'est quand même les jeunes qu'on a un petit peu plus difficile à toucher puisque, comme je le disais tout à l'heure justement, les jeunes sont un peu plus dans une mouvance aussi l'attraction des collectifs,

qui sont aussi, il n'y a rien à faire, plus dynamiques, plus visibles, plus enthousiastes. C'est une approche différente, mais concrètement, on n'a pas non plus que des personnes de 70 ans passés qui sont dans nos rangs et qui était là quasiment à la création des FPS. Voilà une vision arrêtée, une vision que je sais que certaines personnes ont parfois de nous, mais oui. Oui, il y en a bien sûr, ça fait partie de notre mouvement. Ça fait partie de nos militantes. Mais il n'y a pas que ça, non?

Je me rends compte qu'il y a un élément que je n'ai pas précisé, mais nous aussi, on est un mouvement mixte. C'est vrai que c'est quand même important de le préciser parce qu'il y a certaines structures, on parlait de vie féminine tout à l'heure. Vie féminine est un mouvement non mixte. Il n'y a plus que les femmes qui y travaillent que des femmes qui participent aux activités. Nous, on a une vision de mixité parce que nous, notre vision du féminisme et que si on veut arriver à l'égalité, il faut que les hommes soient dans le même bateau que nous, sinon on n'avancera pas. C'est notre vision. On ne jette pas la pierre aux structures ou aux personnes qui ont une vision différente. Mais il faut savoir qu'effectivement, nous, nos activités sont ouvertes aux hommes. On ne va pas se le cacher, ça reste la minorité, il faut bien s'en rendre compte. Mais on a cette volonté-là. Toutes nos activités sont ouvertes aux hommes.

M: À l'inverse, j'ai un contact aussi avec le collectif "noms peut-être" qui est sur Bruxelles, qui renomme, qui font des actions de désobéissance civile, elles renomment les rues, etc. Et elles me disaient qu'elles ne voulaient pas d'homme. Maintenant, elles ne veulent pas d'homme, dans le sens où ils n'ont pas d'avis à donner. Donc, si elle décide d'aller renommer une rue avec le nom d'une femme célèbre, elle ne veut pas prendre en compte leur avis. Mais maintenant elle me disait que son compagnon l'accompagnait des fois à des actions. Mais il savait très bien la place qu'il devait prendre parce qu'ils sont en fait acceptés pour l'action. Mais voilà, elle me disait jamais quelqu'un, un homme, qui est avec nous, va prendre la parole devant les caméras, elles ne vont pas laisser tendre le micro justement à un homme, parce que ce n'est pas le but de notre collectif. Donc, voilà, la différence aussi entre vous et entre des collectifs.

F: C'est aussi la différence avec notre objectif de base. À partir du moment où nous, on est plus dans une logique de sensibilisation, d'amener le public à réfléchir et à s'interroger, à questionner des enjeux de société. Je pense que c'est aussi d'autant plus logique d'avoir les hommes à bord. Parce que, justement, si on veut déconstruire les stéréotypes de genre ou les inégalités encore qui persistent dans notre société, ça ne sert à rien qu'il n'y ait que la moitié de l'humanité qui

s'en rend compte. Là, on est dans une logique de prise de conscience et c'est d'autant plus fondamental dans une logique d'action pure et dure, je peux comprendre aussi davantage cette logique. Au final, c'est une action de femmes pour visibilité les femmes. Ici, nous voilà c'est un petit peu différent, même dans notre approche aussi. Ce n'est même pas qu'une question de vision du féminisme, plus de base.

M: Oui, oui, c'est très, très intéressant. Alors, la question suivante, c'est un peu plus en interne, mais c'est comme au niveau du secrétariat, comment vous négociez un peu les accords et sur les grands enjeux liés aux féministes, comment vous opérez?

F: En interne vous voulez dire? Entre nous, comment on détermine les grandes priorités?

M: oui

F: Alors, nous nous fonctionnons avec ce qu'on appelle des réunions de coordination, dans le sens où on a à cinq, à six reprises sur l'année des journées complètes qui regroupe l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de notre mouvement et où on se met vraiment autour d'une grande table évidemment, on est environ septante et on a, on essaye toujours de faire des formes d'ateliers un peu dynamiques pour essayer effectivement d'identifier, en mettant en parallèle ce qui se passe à l'agenda politique, ce qui se passe dans l'actualité, ce qui remonte du terrain puisqu'évidemment, si le hasard fait que trois régionales différentes, il y a trois groupes qui veulent travailler sur la même question, on peut se dire qu'il y a quelque chose dans l'air. Voilà qu'il y a quelque chose dont il faudrait se saisir la maintenant. Et on met vraiment tout ça en commun sous forme de gros brainstorming collectif, si je peux dire ça comme ça, où chacun, chacune arrive avec sa propre vision, sa propre réalité, en fonction de la casquette et de la place qu'elle occupe dans le mouvement pour dire ben voilà, moi, à mes yeux, mes grandes priorités, les grandes priorités sur lesquelles il faudrait qu'on s'attelle, je pense que ça devrait être ça, ça et ça et on met tout ça en commun. Heureusement, bien souvent, ça converge, donc c'est une très, très bonne chose. Et l'avantage, comme je vous le disais, c'est qu'à partir du moment où on est généraliste, effectivement, on peut s'aventurer plus au moins sur tous les terrains thématiques possibles et imaginables. On a quand même certaines thématiques qui ne font plus partie de notre ADN que d'autres. On ne va pas se le cacher.

Effectivement, avec notre histoire, tout ce qui est défense de la Sécurité sociale, accessibilité des soins de santé, ça nous tient particulièrement à cœur. C'est logique, vu notre passé et toujours notre présent mutualiste d'une façon ou d'une autre. Et ça, c'est vrai que c'est l'un des éléments qui nous distingue un petit peu à d'autres structures féministes parce que souvent, c'est

une thématique qui est un peu moins creusée. On s'en rend compte, tous les enjeux de santé des femmes sont souvent assez peu creusés par d'autres structures féministes. Hormis les enjeux de santé sexuelle et reproductive, du style droit à l'avortement, contraception, etc. On entend là où c'est quand même un fer de lance de plus ou moins tout le monde. On a des enjeux de santé plus généraux la santé mentale chez les femmes, l'endométriose, les maladies cardio-vasculaire chez les femmes, ce sont des sujets sur lesquels les structures féministes au final sortent relativement peu et qui, chez nous, ont une saveur particulière avec notre histoire. Donc voilà, on a des thématiques un peu impondérables comme ça qui reviennent chaque année, on sait qu'on va faire quelque chose en matière sécu. Chaque année, on sait qu'on va faire quelque chose en matière de santé. On a un fort ancrage aussi en matière de défense des droits des familles, parce que ça aussi de nouveau, avec notre ancrage à partir du moment où on était une pièce d'action mutualiste. À ce moment-là, c'était les mutualités qui géraient aussi allocations familiales, congés payés, mais donc de facto, congé de maternité, la défense pour un congé de paternité, par exemple. Ça a été vraiment un grand fer de lance des FPS. C'est l'un des combats pour lesquels on est les plus fier. Vu qu'on avait été particulièrement active pour militer, pour que ce droit existe, donc voilà, on a certaines thématiques impondérables qui reviennent comme ça. On le sait que chaque année, on fera quelque chose en matière de santé, en matière de sécu. Mais voilà, on fonctionne vraiment avec un gros brainstorming c'est en cela qu'on se rapproche un peu plus de la logique d'horizontalité dont on parlait toute à l'heure. C'est vraiment avoir la vision de chaque personne puisque chaque rôle au sein de notre structure a une vision différente des enjeux qui devraient être les nôtres. Certaines personnes qui sont plus en lien avec les enjeux politiques vont pouvoir alerter: Attention, pour l'instant, il y a quand même une grosse réforme qui se dessine sur ce sujet-là. Il faudrait qu'on s'arme un petit peu pour pouvoir déconstruire le bazar ou montrer un peu ce que nous, on veut, ce qu'on ne veut pas, aider des animatrices ou des animateurs de terrain. Ils peuvent nous dire attention sur le terrain, la question que se posent les gens, c'est ça. Pour l'instant, on ne va pas aller leur parler de quelque chose qui est à mille lieues de leurs considérations quotidiennes. Ça n'a pas de sens. Donc, voilà un peu gros brainstorming. Mais après, il faut évidemment égrainer, affiner, voir comment ça rentre dans nos impératifs décrets et d'éducation permanente. Et malheureusement, c'est là qu'il y a le côté plus de verticalité qui rentre en ligne de compte. Ça reste notre conseil d'administration qui a le mot final et qui met le cachet d'approbation si je peux dire ça comme ça. Mais voilà, on arrive avec un gros brainstorming. Ce n'est pas notre conseil d'administration ou une présidente qui va nous dire: oh tient aujourd'hui j'aimerais quand même bien que cette année, on travaille là-dessus. C'en'est pas du tout notre mode de fonctionnement.

M: Oui tout le monde prend part aux décisions.

F: ou du moins à l'élaboration d'un plan en vue de la décision.

M: En fait, on se rend compte finalement que ce plan, comme vous dites, ça arrive à faire bouger les lignes, comme par exemple en matière du congé de paternité. Donc finalement, ça, vous devez être fière que finalement. C'est une reconnaissance de votre travail et aussi de se dire, on a mis tout, tout plein d'action en place et là, c'est l'aboutissement de se dire que les papas ont un peu plus de temps maintenant quand ils deviennent papas, finalement.

F: Bien sûr, ça serait bien que ça arrive un petit peu plus souvent parce qu'on ne cache pas qu'il y a quand même plus de coups dans l'eau ou de toute petite avancée que de grandes percées historiques, qui révolutionnent la vision de la famille, qui révolutionnent la vision des droits des femmes. Malheureusement, on ne se cache pas. Mais c'est vrai qu'ici, comme nous, au sein du mouvement, notre action est vraiment double. On a évidemment un rôle de lobbying politique et l'essentiel de notre action, on le fait avec la population, avec madame et monsieur tout le monde. Donc voilà, on a cette approche un peu double qui évidemment, se complètent et se répondent puisque une fois qu'on sait qu'il y a quelque chose qui se trame au niveau politique, du coup, on peut en discuter avec nos publics, mais surtout quand on sent qu'il y a une grosse, un gros questionnement ou une grosse revendication qui émerge du public. On fait la marche dans l'autre sens et on va faire remonter l'information pour aller secouer le cocotier politique pour aller dire ouh là, il y a des choses qui ne vont pas. On fonctionne vraiment en ascenseur.

M: Vous faites le lien en fait.

F: C'est un peu ça, un rôle de lien.

M: Justement, vous parliez du droit à l'avortement. Justement, hier, j'ai eu Éliane Tillieux, donc la présidente de la Chambre. On a parlé de tout ce qui est droit à l'avortement, par exemple sur un sujet comme ça les FPS, je suppose, elles montent au créneau. Et fatalement, quand il y a eu la proposition de modification de la loi, je suppose que vous avez été au-devant de la scène pour essayer de pousser, d'abonder dans le sens?

F: Oui, effectivement, le droit à l'avortement, comme quasiment toutes les structures féministes existaient avant l'affaire Willy Peers, effectivement, c'est notre cheval de bataille, ça c'est clair et net. La particularité au niveau FPS, dans les années 80, on a créé nos premiers centres de planning estampillé FPS si je peux dire ça comme ça parce qu'on a le mouvement d'éducation

permanente que moi, je représente ici mais il y a aussi pleins d'émanations des FPS au fils des années. Une grosse machine comme ça.

Voilà, on a école de promotion sociale. On a des centres de planning et effectivement, ici, on a une fédération des centres de planning puisqu'en Belgique francophone, il y a quatre fédérations des centres de planning? Donc, il y a la Fédération des centres de planning, des FPS qui, du coup, est notre ASBL sœur si je peux dire ça comme ça. Même physiquement, on est dans les mêmes bureaux où on travaille ensemble. On est considéré comme une grande équipe et donc les revendications, plutôt droite à l'avortement, évidemment, principalement notre fédération des centres de planning qui le portent sur le terrain. Mais c'est sûr que nous, on le relaye et on les soutient aussi. Ça reste bien entendu, l'un de nos grands, de nos grands points d'attention effectivement oui, en terme d'IVG, il y a encore tellement de choses à faire.

M: Oui, oui, elle me disait qu'elle était aussi un peu frustrée, déjà, mais elle est maintenant présidente de la Chambre, elle a quand même un devoir de neutralité pour que les débats se passent correctement. Elle me disait je garde toujours un œil vers ce débat là parce que c'est quelque chose qui me tient à cœur. Et elle me disait c'est frustrant parce que on y était presque. Finalement, et malheureusement, maintenant, ça va prendre encore beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Elle dit oilà, je pense que c'est comme dans tout combat. La loi est arrivée en 1990. On a dépénalisé l'avortement en 2018 seulement. Donc 28 ans après. Et puis, fatalement, l'année d'après 2019, 2020, on essaye de faire changer finalement encore cette loi en se disant on va essayer sortir les sanctions pour les femmes et les médecins du Code pénal. Et ça traîne, ça traîne, ça traîne. Mais c'est aussi finalement des enjeux politiques. C'est devenu une question, une question centrale dans une négociation.

F: c'est ça le problème.

M: Oui, exactement tout à fait. En fait, on parle de tellement de choses qu'on répond à des questions que je n'ai pas besoin finalement de poser. Ah oui, voilà, j'ai un peu abordé toute la thématique transnationale. Et donc, par exemple, le collectif, je reprends le collectif 8 mars, je trouve que c'est l'exemple le plus criant. Et il vient d'Amérique du Sud, qui s'est importé en Europe et fatalement en Belgique. Est-ce que vous diriez qu'à la création des FPS ou maintenant, est ce que vous vous devenez finalement comme un modèle qui se transmet dans d'autres pays?

F: Pas vraiment, mais déjà, c'est vrai qu'à notre création, je vous ai dit on était vraiment sur des ancrages, des questions belgo belge de proximité immédiate. C'est sûr qu'en 1922, au final, on

ne regardait pas vraiment ce qui se passait ailleurs. On était dans nos logiques de droits d'accès aux soins de santé, donc, vraiment un peu avec des œillères, on va dire oui. Malheureusement, notre ancrage en Fédération Wallonie-Bruxelles et en éducation permanente, justement, à ce niveau-là, est un petit frein dans le sens où, en éducation permanente, on se doit de rester le plus proche possible du quotidien des habitants de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et donc, du coup, c'est un décret qui ne reconnaît que peu les échanges internationaux ou transnationaux. Donc, ça, c'est un petit point noir de notre point de vue parce que c'est bien dommage. On a quand même certaines actions qui se mènent en coopération avec d'autres pays. Je pense notamment à la Marche mondiale des femmes, qui est quand même un mouvement là, sur le coup bien international et dans lequel les FPS s'investissent depuis des années-lumière. Je pense depuis l'apparition de la marche mondiale en Belgique, on fait partie de ce mouvement-là. Maintenant, voilà, la Marche mondiale des femmes n'est quasiment qu'une seule action par an. C'est la grande manifestation le 8 mars. Du coup, voilà est-ce qu'on peut vraiment dire que ça fait de nous un acteur incontournable sur la scène internationale. Soyons réalistes. Non, pas vraiment. On a quand même quelques projets plutôt dans le côté développement Nord-Sud, puisqu'on a certains de nos régionales qui ont des contacts ou des partenariats très étroits avec des structures au Congo, par exemple, en RDC. Voilà des choses héritées, évidemment de notre passé colonial ou on ne va pas aller ouvrir cette boîte de Pandore. Mais ce sont des partenariats qui existent aujourd'hui. Dans un côté collaboration Nord-Sud, on travaille de manière assez étroite aussi avec l'ONG SOLSOC, qui aide aussi concrètement, l'ONG de la mouvance socialiste dont on reste dans cette logique d'actions communes aussi, qui est la nôtre. Mais là, on mène pas mal de projets de coopération ou de développement, mais on a toujours plutôt un rôle en retrait. On rencontre certains partenaires, mais on est rarement à l'initiative parce que là, sur le coup, c'est les limites de notre cadre institutionnel et où on a pas suffisamment de ressources en interne pour pouvoir vraiment s'en éloigner un petit peu. Donc, c'est vrai qu'on a une action fort encrée Fédération Wallonie-Bruxelles, donc même assez peu, même à l'échelle totale de la Belgique. On a assez peu d'initiatives avec des structures flamandes, par exemple. Ça arrive très rarement.

M: Il y a l'équivalent en Flandre?

F: Alors, l'équivalence est un grand mot, disons qu'il y a une structure flamande qui est liée à la Mutualité socialiste flamande. Mais on ne défend pas du tout sur le même coup la même vision du féminisme. Mais on n'a pas du tout le même type d'action non plus, parce qu'il faut savoir que la logique d'éducation permanente, c'est vraiment quelque chose qui n'existe qu'en

communauté française et n'a pas vraiment d'équivalent en Communauté flamande. Et donc, du coup, la ASBL, qui est notre pendant sur papier, on va dire ça comme ça s'appelle Vivas. Mais c'est vrai que ce n'est pas du tout... On ne se rejoint pas dans les revendications qu'on porte. On ne se rejoint pas du tout dans les visions, ils n'ont pas une vision beaucoup plus de proximité, de bien être, de convivialité et beaucoup moins d'actions militantes, en fait que nous, on ne parle pas vraiment le même langage.

M: c'est à ce moment-là qu'on va vraiment bien les clivages nord sud finalement. Sur des questions comme ça, qui sont les questions féministes et quand même bien des questions internationales. Partout on l'on va et comme ça dans un seul pays nord sud, on se rend compte qu'il y a une différence énorme. Ça, c'est complètement dingue.

F: c'est dommage. Là aussi, c'est sûr. Mais même sur des questions comme le droit à l'avortement, par exemple, on n'a pas tout à fait la même vision. Il faut savoir quand même qu'un fonctionnement d'un centre de planning, par exemple, il n'y a pas vraiment d'équivalent en Flandre. Il y a ce qu'il appelle les "avortus centrum" donc du coup, vraiment des centres où l'on ne fait que pratiquer l'avortement de manière intra-hospitalière, mais pas du tout avec l'approche pluridisciplinaire comme on peut avoir dans des centres de planning francophone ou on a une approche psycho sociale qui entourent et qui fait justement toute la richesse d'un accompagnement en centre de planning.

Il n'y a pas vraiment d'équivalent en Flandre non plus et donc c'est vrai qu'on est sur des modèles tellement communautarisés. En fait, on n'a pas beaucoup de points de rencontre. C'est vrai qu'au niveau FPS, on est présente à Bruxelles, on a une régionale à Bruxelles, mais nos 8 autres sont en Wallonie. Et c'est vrai que concrètement, même notre passé, notre histoire nous renvoie un peu plus de la Wallonie vers Bruxelles et donc là où on aurait potentiellement plus de liant ou de lien à faire avec justement des structures néerlandophones. On est un peu moins présentes aussi là où par exemple vie féminine est plus actif que nous en matière bruxelloise. L'ancrage historique est différent.

M: Oui vie féminine, est principalement sur Bruxelles maintenant. Je pense qu'ils sont à Mons, les filles du collectif de la mutinerie montoise elles disaient hier qu'elles avaient déjà eu des contacts avec Vie féminine, mais sur Mons.

F: Effectivement, on est plus ancré Wallonie.

M: Ben oui, mais bon, c'est l'origine.

F: Finalement, c'est l'origine de notre histoire et notre développement.

Voilà tout à fait. Est-ce que vous, en tant que mouvement, vous écrivez par exemple un simple exemple des courriers à la sphère politique, à un ministre ou aux autres? Justement, pour montrer, voilà il y a un point, il faudrait peut-être porter à leur attention et donc on leur envoie un courrier. Est-ce que vous faites ça?

F: Oui, effectivement, c'est une démarche qu'on fait depuis bien longtemps et qu'on systématise de plus en plus d'année en année. Parce qu'effectivement, voilà notre rôle de lobbying politique, on le fait essentiellement par ce biais-là, par des contacts plutôt individuels. Alors on passe par des courriers soit d'informations quand on vient de publier une nouvelle étude ou quand on vient de publier un mémorandum, par exemple puisque ça évidemment à l'approche de chaque élection, on fait toujours un gros mémorandum qui reprend toutes nos revendications classées par niveaux de pouvoir, par thématiques. Pour ne pas qu'on puisse nous dire tiens, tiens, je ne sais pas ce que le FPS pense de ça? Si si c'est écrit dans le mémorandum.

Rires.

F: Donc voilà, on a toujours le côté assez carré à ce niveau-là. Et donc, c'est vraiment des courriers personnalisés. Effectivement, soit quand on sort une action et qu'alors on sollicite une rencontre, par exemple pour aller présenter nos revendication lié à cette thématique-là. Ça peut être des courriers aussi quand une ministre ou un ministre vient juste d'être installée et de prendre ses fonctions, par exemple de solliciter une rencontre en tout début de législature pour pointer un petit peu nos principales attentes. Nos principaux points de questionnement ou les principales balises effectivement, pour pouvoir attirer leur attention sur certains éléments. De nouveau, on ne se cache pas que comme on est connoté politiquement, on n'est pas reçu de la même façon selon la couleur des personnes à qui on écrit, on ne va pas se le cacher. Pour le meilleur comme pour le pire, on a des oreilles un peu plus attentives et des portes un peu plus ouvertes que d'autres. Ça fait partie du jeu. Voilà, malheureusement. Et alors du coup, effectivement, on passe aussi par des courriers ou des interpellations politiques lorsqu'il y a des faits d'actualité ou un projet de loi, une réforme qui se prépare, par exemple et soit pour le soutenir, soit, justement, on aimerait bien un petit peu freiner le bazar. Voilà, là on passe effectivement par des courriers politiques. Certains aboutissent, d'autres pas. Là aussi, ça fait partie du jeu. Il faut tenter le coup. Mais de plus, on constate quand même que de plus en plus de nos courriers débouchent sur des rencontres du coup.

M: j'allais y venir.

F: On voit que c'est un travail évidemment plutôt de longue haleine. Trouver les bons contacts. Se faire connaître. Instaurer les réflexes aussi. Maintenant, on se rend compte qu'il y a certains cabinets, certains députés qui, du coup, font parfois appel à nous, d'eux-mêmes en disant :Voilà, il y a un texte-là qui va arriver sur la table du Sénat ou du Parlement, on aimerait bien avoir un petit échange avec vous pour avoir votre avis sur la question. C'est quelque chose qu'on voit arriver avec les années. C'est vraiment l'aboutissement d'années et d'années à envoyer des courriers qui restent sans réponse. On n'a aucune idée s'ils ont lu ou pas. Mais où, finalement, on finit quand même par instaurer un mécanisme de: on est là. Comptez sur nous. Voilà ça, c'est aussi un bel accomplissement.

M: Finalement, à force de taper sur le clou, les hommes et les femmes politiques se rendent compte qu'ils ont un moyen d'avoir des données super précises du terrain qui finalement avant, ils n'utilisent ou n'utilisaient pas ces données. Et j'ai l'impression que ces dernières années, justement, ils commencent tout doucement à faire appel justement à ces associations, même à des collectifs, à vous. Rien que la preuve, je reprends la loi de l'avortement sur les modifications de la loi. Ça commence en disant qu'ils ont pris contact avec vie féminine, rosa. Je me demande si même pas vous aussi. Rien que ça, on se rend compte qu'il y a vraiment un pas qui a été franchi de la part des politiques en se disant voilà, on a un tissu avec une ressource de données super importantes alors il est temps qu'on l'utilise finalement.

F: tout à fait. On voit vraiment un changement de paradigme et même des choses qui n'étaient jamais arrivé auparavant. Ces dernières années, on a été appelé plusieurs fois aussi, que ce soit au Parlement ou au Sénat, pour des auditions parlementaires, pour être auditionné sur un sujet précis. Et ça, on se rend bien compte que c'est des choses qui n'arrivaient pas jusque chez nous avant. Du coup, on voit vraiment un changement de paradigme là-dedans et une implication plus forte de la société civile. Et donc, voilà, je pense qu'il y a vraiment un pas qui a été franchi effectivement par les politiques, comme vous le dites. Mais de notre côté, en tout cas, nous, on peut faire un retour, un petit regard dans le rétroviseur, pour se rendre compte qu'on fait beaucoup plus d'actions envers les politiques qu'on en faisait il y a quelques années aussi. On a beaucoup plus le réflexe d'aller les interpeller personnellement, parce qu'avant, c'est vrai, qu'on passait par un petit e-mail, par exemple, à un président de parti. Mais avant que ça aboutisse dans la boîte mail des ministres compétents, ça va se perdre en chemin, on est bien d'accord. Maintenant, voilà, on a un travail de veille politique qui est plus affiné. On peut encore aller clairement quelque cran plus loin. On a encore du pain sur la planche, mais on voit qu'on a des réflexes qui se créent, des liens plus étroits avec certains membres des cabinets et donc, du coup,

on a des contacts plus privilégiés, des portes d'entrée pour aller toquer de temps en temps et du coup, avoir une oreille plus attentive ou une courroie de transmission un peu plus directe. On observe vraiment un changement de paradigme et ça, c'est super important.

M: Ben voilà, on a parlé du politique et j'avais juste une de mes questions qui était quelle est ce rapport justement avec le politique en Belgique? Ils prennent en compte toute cette partie-là. Surtout que finalement, vous leur prémâché le travail. Ils n'ont plus qu'à prendre les données et à les étudier et à se dire ah ben oui, là, on doit faire quelque chose, finalement.

Une toute autre question, voilà les collectifs se considèrent comme apolitiques ou apartisanes. Est-ce que vous vous situeriez dans cette même logique, plutôt apartisane ou pas? Parce qu'il y a quand même cette consonance socialiste, pourtant, alors que vous n'êtes pas associée au parti, je l'ai bien compris, mais finalement, ça reste quand même, vos actions restent quand même quelque chose d'axer politique.

F: alors apolitique clairement pas, nous ne sommes apolitique. Par contre, effectivement, nous sommes apartisane dans le sens où, effectivement, ça c'est aussi la constitution de la Belgique qui est encore fort polarisée. En fait, on est lié au pilier socialiste et donc au pilier de gauche mais pas au parti. On se retrouve dans certains cas tel quel, plutôt dans des discours de gauche, mais qui ne sont pas particulièrement le PS. On n'est pas alignés parfaitement avec le PS. Alors, les grandes lignes, oui, parce que on sent aussi que c'est le PS qui a le plus souvent tendance à venir toquer chez nous en disant: dites les FPS, vous en pensez quoi de ce sujet-là? Un réflexe qu'il y a moins du côté des autres partis de gauche Ecolo et PTB par exemple. Mais on a des échanges avec Ecolo et le PTB aussi et clairement quand je disais qu'il y avait les portes qui nous étaient plus fermées que d'autres, ce n'est pas les portes de gauche qui sont fermées, les portes de droite ou les portes plutôt du CDH qui nous reste fort inaccessibles et avec qui on a difficile de pouvoir échanger et vanter nos revendications.

M: Finalement, malgré qu'on se trouve au 21ème siècle, le CDH est finalement encore bien ancré du côté catholique et donc, du coup, a des difficultés à venir parler avec FPS, en l'occurrence parce qu'il y a des sujets qui sont complètement en opposition.

F: C'est sûr. Mais du coup, voilà. Apolitique, clairement pas parce qu'on a un rôle politique. On ne se veut pas neutre. Effectivement, on s'affirme de gauche. On le revendique d'être de gauche, mais clairement plus large que juste entre guillemet le PS.

M: oui ce n'est pas apparenté au PS, c'est ça.

F: Voilà juste qu'historiquement, la pilarité de gauche à ce moment-là, il n'y avait que le POB encore et voilà on était lié à cela. Mais les choses ont évolué. Et au final, le terme socialiste ne doit pas se réduire au PS non plus. De la même façon que les mouvements écologistes ne se résume pas au parti écolo, c'est la même logique quand on se revendique socialiste oui, mais pour nous, le socialisme fait partie de la grande maison de gauche. Il y a certaines lignes politiques pour lesquelles on se rapproche plus du PTB ou d'Ecolo que du PS, par exemple. Si le socle commun, globalement, il reste quand même un socle commun entre ces trois partis, aussi bien une vision globale de gauche, voilà qui est évidente et avec laquelle on est en total alignement. J'aurai une réponse nuancée. Est-ce que vous êtes apolitique et partisane?

M: Ben oui, oui, c'était elle le but aussi de la question. C'est important de savoir. J'estime que même pour les collectifs, de savoir si ils sont apolitiques et qu'est ce qu'il regroupe aussi finalement dans le collectif belge? Voilà eux ils disaient que, justement, ils avaient des élus locaux dans leur collectif. Est-ce que vous, vous avez des membres, des personnes qui travaillent chez vous et qui sont élus au sein de leur commune?

F: Alors oui, effectivement, on a certains employés et on va dire ça comme ça dans notre mouvement, qui sont actives particulièrement au niveau communal. Ça nous est arrivé aussi dans notre histoire d'avoir l'une ou l'autre collègue qui était détachés dans un cabinet politique, puisque les détachements politiques sont des choses qui restent encore assez fréquentes. Pour l'instant, on a par exemple une collègue qui travaille au cabinet Morreale. Voilà qui a du coup son contrat et son étiquette FPS, mais qui est détaché au cabinet de Christie Morreale. Ce sont des choses qui arrivent, maintenant, ce qu'on a beaucoup et principalement même, ce sont plutôt des élus qui font partie de notre base militante. Beaucoup de personnes militantes qui, en fait, ont un ancrage en politique à pas mal de niveaux de pouvoirs différents. Éliane Tillieux elle-même a été pendant longtemps une militante FPS. Pour l'instant, elle n'a plus beaucoup le temps de le faire. Je pense que son agenda est assez rempli comme ça. Mais voilà, on a eu. On a des personnalités politiques qui s'investissent dans nos rangs, mais pas nécessairement du coup, en tant qu'employé mais plutôt en tant que militante. Mais oui, on a des liens là-dedans. Dans les faits, qu'on ne se le cache pas, ce sont principalement des personnes impliquées auprès du PS qui sont dans nos rangs. Mais ça ne m'étonnerait pas qu'un jour, d'une façon ou d'une autre, il y a quelqu'un investi dans un autre parti de gauche qui soit dans rangs aussi, bien sûr.

Historiquement, il y a quand même des liens, même si institutionnellement, il n'y en a pas. On reste quand même un grand bateau on va dire.

M: une autre petite question c'est tout ce qui tourne autour des grèves. La grève du 8 mars, par exemple, justement, ou la manifestation du 25 novembre? Est-ce que les FPS y prennent part?

F: Je vais répondre dans l'autre sens. Je vais d'abord parler du 25 novembre vous comprendrez pourquoi. Effectivement, on est active sous la grande bannière de Mirabal, qui est la plateforme d'associations. Voilà qui organise la grande manifestation à Bruxelles chaque année. C'est exactement dans ce genre de plateformes dans lesquelles on est active, mais où de nouveau ça fait partie des rares lieux où, justement, des collectifs sont autour de la table que les institutions et où on se rend parfois compte qu'on ne parle pas tout à fait le même langage. C'est un parfait exemple. Donc, oui, le 25 novembre, oui, on est là en sachant que la Mirabal, c'est la grande action, si je peux dire ça comme ça, principalement à Bruxelles, mais qu'il y a évidemment énormément d'actions concertée dans le reste de la Belgique aussi, aux alentours du 25 novembre, il y a beaucoup de plateformes communales, provinciales ou locales, quand ça recouvre une forme un petit peu hybride entre les deux qui ont cours et qui regroupent aussi de nombreuses associations, et ça, typiquement, les FPS sont quasiment toujours de la partie. On a toujours à cœur de s'investir dans un maximum de causes communes. Justement le 25 novembre et le 8 mars, ça reste nos deux dates clés en tant que féministe, c'est nos deux fêtes nationales, , qui ne sont pas du tout des fêtes on s'entend vraiment, qu'on attend de pied ferme qui sont les deux points d'orgue de notre programmation annuelle où on sait bien que ça sera les deux périodes les plus chargées et où l'on essaye du coup effectivement, d'unir nos forces un maximum avec d'autres structures. Pour le 8 mars c'est vrai que la difficulté, entre guillemets, c'est que maintenant, aux alentours du 8 mars, il y a deux choses: il y a d'une part la Marche mondiale des femmes, dont je vous ai parlé tout à l'heure et dans laquelle on est active depuis très longtemps, qui, du coup, fait une manifestation le 8 mars, depuis, je ne sais même vous dire combien de temps? Mais franchement, depuis un sacré bon moment. Je pense que les années septante que les premières marches arrivent en Belgique mais il faudrait vérifier. Mais je pense que c'est dans ces eaux-là. Donc depuis les années septante, effectivement, les FPS sont là, dans la rue le 8 mars, aux côtés de la Marche mondiale. C'est vrai que maintenant, ça fait quelques années qu'il y a la grève du 8 mars qui est venu se greffer à ça. Alors la grève c'est typiquement une action que nous soutenons¹⁴ - mais à laquelle on ne participe pas en tant qu'association dans le sens où, effectivement, c'est vraiment géré par le collectif 8 mars, qui a une volonté qu'il n'y ait pas d'institution, justement, qui s'investissent là-dedans pour que ça reste une logique de collectif et une logique purement bénévole. Donc, du coup en tant que structure, on ne pourrait pas venir par exemple, en disant j'invente, on apporte une enveloppe de 500 euros pour soutenir la manifestation ou on s'occupe du contact avec la police. C'est quelque chose que le collectif

ne souhaite pas, on peut tout à fait l'entendre, il n'y a pas de souci, mais donc du coup, on ne peut le faire que de soutenir. Et donc, du coup, c'est vrai que ces dernières années, le collectif 8 mars, c'est dans un premier temps greffé à la Marche mondiale pour participer à la même manifestation. Mais l'année dernière, en 2020, la Marche mondiale a pu avoir lieu une semaine avant le début du confinement. On pensait qu'il n'aurait pas lieu, mais elle a pu avoir lieu ici. C'est vrai que le collectif s'est un peu distancié de la marche mondiale en créant notamment un espace tout à fait différent puisque la Marche mondiale était implantée au carrefour de l'Europe, derrière la gare centrale et le collectif était sur le mont des Arts, littéralement 50 mètres d'écart. On avait deux grandes scènes tout à fait différentes et tout à fait distancées. Malheureusement, c'est un parfait exemple de non entente entre des structures plus institutionnalisées, vues à tort ou à raison, comme un petit peu poussiéreuse du côté de la Marche mondiale et un côté beaucoup plus dynamique du collectif. Mais du coup, pour moi, c'est vraiment regrettable comme logique parce que faire deux actions à 50 mètres d'écart qui ont la même finalité, mais qui sont juste pas tout à fait faites de la même façon juste parce qu'on n'arrive pas à trouver un terrain d'entente, c'est vraiment vraiment dommage.

M: Oui, c'est bien un exemple, un peu de division, juste en fait sur le simple critère de l'institutionnalisation.

F: C'est lié à des éléments comme je le disais tantôt, c'est vrai que la marche mondiale, c'est une vieille machine qui a son mode de fonctionnement, alors qui aurait peut-être, ça lui ferait du bien d'avoir un petit coup de polish ou un petit vent nouveau qui fait voir les choses un peu différemment ou qui bouleverse un petit peu les choses. Mais c'est vrai que le problème, c'est que le collectif est venu se greffer de manière très sporadique, en fait, ne venait pas à toutes les réunions mais à certains. Ce n'était pas toujours la même personne puisque, comme on le disait tout à l'heure, ce n'est pas vraiment une personne physique qui représente le collectif. Et donc, du coup, ça a mené plein de quiproquos, avec aussi des échanges mails où il n'y avait pas de réponses. Donc du coup résultats, ça a fait, ça a pris des proportions vraiment dommageables et on s'en est retrouvé à une espèce de scission comme ça, qui a encore moins lieu d'être un jour aussi fondamental que le 8 mars. Parce que si le 8 mars, on s'écarte les unes des autres à quoi ça rime? Par définition, c'est la journée de solidarité entre toutes les femmes du monde entier et en fait même nous en Belgique, on n'arrive pas à s'entendre.

M: finalement, la membre du collectif "noms peut être" que j'ai eue, elle me disait: on apprend finalement aux garçons depuis tout petit à être solidaires entre eux et aux femmes on ne leur apprend pas ça. Finalement, nous, dans notre cause féministe, on est obligé de se dire, d'essayer

déjà de ne plus se critiquer entre nous et d'avancer ensemble alors que finalement, c'est dans l'ADN masculine et qu'on ne l'a pas dans l'ADN féminine. Et donc déjà rien que ça, on part sur des pieds qui ne sont pas les mêmes. Elle dit on est toujours en recul finalement, des hommes parce qu'on leur a inculqué ça et finalement c'est le patriarcat. Et donc voilà, on essaye de contrer ce patriarcat en permanence. Je ne sais pas ce que vous en pensez à cette réflexion.

F: Tout à fait d'accord. Si déjà toutes les femmes et toutes les féministes arrivaient à se serrer les coudes, ce serait déjà formidable si toutes les femmes arrivaient à se serrer les coudes alors là, le monde s'ouvrirait à nous. On aurait bien plus de force et d'impact. C'est des formes, un peu de je ne sais pas si c'est le terme rivalité, mais c'est vraiment, une façon de concevoir l'engagement militant différemment. Et c'est vraiment vraiment dommage. Moi, je n'étais pas. Ce n'est pas moi qui ai assisté aux réunions, alors il y a des « on dit », des ressentis aussi de part et d'autre et c'est sûr qu'il doit y avoir deux faces à l'histoire ça, c'est évident, comme toujours, mais en tout cas, le résultat était là et il est vraiment déplorable. C'est vraiment dommage que même une manifestation n'arrive pas à se dire qu'on l'a fait ensemble.

M: Oui, alors que finalement, vous partagez les mêmes choses et que vous défendez un féminisme quand même qui se veut intersectionnel.

J'ai encore juste une et une dernière petite question que j'ai posée à tout le monde mais voilà, c'est vrai que c'est compliqué d'avoir un avis sur ça. Mais est-ce que vous pensez aujourd'hui avec les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Tweeter, etc., est-ce qu'on ne serait pas en train de vivre une nouvelle vague féministe, est-ce qu'on ne serait pas dans la quatrième?

F: C'est vrai que c'est quelque chose qu'on entend de plus en plus je pense qu'on manque encore un tout petit peu de recul pour vraiment pouvoir affirmer que la quatrième vague du féminisme est là. Mais oui, c'est sûr que les réseaux sociaux ont changé la donne, ont changé la militance, ont changé même les types de combat, puisque c'est aussi ça qui caractérise au final les différentes vagues du féminisme, c'est d'avoir de nouveaux combats qui apparaissent, de nouvelles façons de les combattre, de nouveaux types d'engagement. C'est sûr que des mouvements comme le hashtag me too ou le hashtag balance ton porc, ce sont des points des points cruciaux, des virages au finalement dans le monde féministe. Et c'est sûr que ça offre une tout autre possibilité, la militance 2.0, mais aussi de tous les côtés négatifs des réseaux sociaux, de tout ce qui est cyber harcèlement, à la fois le cyber activisme, mais aussi le cyber harcèlement. Il faut toujours, évidemment nuancer les choses. Mais oui, ça ne m'étonnerait pas

qu'effectivement, on soit à l'aube de la quatrième vague. Oui, c'est possible, mais il faut encore un peu de recul.

M: Je pense que si on est en train de la vivre quand on est dedans, il est difficile d'avoir du recul et donc il faut laisser passer aussi quelques années. Peut-être se rendre compte qu'effectivement, on était en plein dedans. Finalement, c'est vrai que l'idée commence tout doucement à faire son chemin, surtout depuis me too et Balance ton port, etc. Et au niveau des médias. Parce qu'il y a une question aussi est ce que vous avez quand même des contacts, des liens avec les médias pour justement rendre audible vos revendications, finalement?

F: Alors oui, on sollicite évidemment là où on fait des courriers politiques aussi pour annoncer la sortie d'un événement ou d'une étude ou d'une production. Évidemment, ce type de démarche auprès des médias, via des dossiers presse, des communiqués de presse. Il ne faut pas se le cacher, c'est un peu notre point faible. Nous, on est moins visible dans les médias que d'autres grands mouvements féministes. Si on fait vraiment un raccourci, il y a trois grands mouvements féministes historiques. Il y a Vie féminine, le Conseil des femmes francophones et nous. Si vraiment on schématise un peu les trois dinosaures de l'histoire féministe belge. Et c'est vrai que, numériquement parlant, on est moins présente dans les médias que ces deux autres structures, alors ça passe par plein de choses. C'est sûr qu'on ne va pas se le cacher le fait qu'on ait socialiste dans notre nom nous ferme des portes médiatiques. Ça nous est déjà arrivé d'être appelé pour participer à des débats télévisés et d'être rappelé deux heures avant en disant Ah ben non, en fait, on a, on était censé avoir un député PTB qui était là et qui a annulé au dernier moment donc, on a été obligé de prendre un député PS. Donc du coup, vous ne pouvez pas être là parce qu'on ne peut pas avoir deux socialistes sur le même plateau. Mais on n'est pas socialiste. Oui, mais ce n'est pas grave. Il y a dans votre nom. Donc voilà ça, ça nous arrive assez régulièrement. On ne va pas se le cacher. Donc après, il y a d'autres choses aussi. Ces deux structures-là ont ou avaient des figures de proue très, très prisées dans les médias, Hafida Bachir et Sylvie Lausberg, on les voit tout le temps partout. Maintenant, Hafida Bachir a quitté vie féminine pour aller travailler au cabinet de Sarah Schlitz, on voit beaucoup moins vie féminine dans les médias aussi. Donc, on voit qu'il y a aussi une forme de personnalisation au final d'un mouvement. Mais c'est vrai que c'est quelque chose que nous n'avons pas eu l'occasion de faire ces dernières années parce qu'on a eu beaucoup de changements au niveau de notre direction. On a eu plusieurs responsables qui sont restés assez peu de temps en place pour des raisons diverses et variées. Donc, c'est un peu notre grand, notre prochain grand combat. Maintenant, qu'on voit que dans la sphère politique, il y a des choses qui vont mieux,

qu'on fait de plus en plus appel à nous-mêmes. On s'attaque au prochain gros morceau qui est les médias, parce qu'on a beaucoup plus de retombées dans les médias écrits où là, on est quand même assez souvent citées ou reprises, même parfois sans interviews, reprendre certains de nos écrits, par exemple dans des articles. Mais c'est sûr qu'on n'est pas invité au JT de 19h30 sur la RTBF. Clairement, c'est l'étape, c'est l'étape suivante, d'essayer de s'imposer un petit peu plus dans le monde médiatique. On y travaille. Mais par contre, dans les médias locaux, là, on est beaucoup plus présente, avec l'ancrage plus régionale et les télévisions locales, par exemple, ou les journaux locaux, je pense aux éditions locales de Sud Presse, par exemple où là, on est vraiment très, très, très régulièrement sollicité pour des interviews ou des articles à gauche ou à droite. On n'est pas totalement invisible non plus dans les dépêches médiatiques, mais clairement, c'est un peu l'élément où on peut pousser, on peut pousser un cran plus loin, un cran plus loin, oui.

M: pour aller sur le niveau au-dessus de la presse. Je pense que j'ai à peu près toutes les réponses que j'avais besoin. Je ne sais pas si vous voulez revenir sur quelque chose. Peut-être une chose que je n'ai pas abordée et qui vous semble important;

F: je vous avoue que non. Je trouve qu'on a balayé relativement large, mine de rien. En une heure et demie, on a dit beaucoup de choses. Je pense qu'on dresser un panorama assez complet. Là comme ça, il n'y a pas vraiment un élément qui me vient à l'esprit. Si jamais vous, il y a quelque chose après retranscription ou réflexion qui vous vient encore à l'esprit, n'hésitez pas à me recontacter. Moi, je ne pars pas en congé la semaine prochaine, donc je suis disponible par mail. Mais voilà si jamais il y a un petit élément qui vous vient à l'esprit, n'hésitez surtout pas.

M: Si j'ai besoin, je vous enverrai un e-mail. C'est sûrement peut être des précisions ou des compléments d'informations. Le site internet des FPS est très bien fait, donc j'ai un peu farfouillé, un peu partout aussi. En tous les cas, merci beaucoup encore.

F: de rien avec grand plaisir. Il y a juste un élément que j'aimerais juste vous demander, parce que c'est vrai que ça nous arrive de temps en temps de répondre à des demandes d'étudiants que nous faisons toujours avec grand plaisir. Si jamais c'est possible pour vous, on est toujours friand et friande de pouvoir recevoir votre travail une fois que vous l'avez clôturée, parce que ça nous permet toujours aussi de voir comment les choses s'articulent. On est toujours intéressé de ça.

M: Pas de soucis mais de toute façon, je comptais l'envoyer à toutes les personnes avec qui j'ai pu entrer en contact. Donc voilà, ce sera chose faite. Je vous l'enverrai avec grand plaisir en

tous les cas. Mon mémoire vous sera transmis sans soucis. C'est quand même la moindre des choses que je puisse faire.

F: vous seriez étonné de voir à quel point c'est rarement un réflexe. C'est pourquoi je me permets de le dire régulièrement. On doit plutôt revenir à la charge pour les étudiants nous transmettre leur travail.

M: Je l'envoie à tout le monde, à toutes les personnes qui m'ont aidé, à vous qui avez pris le temps de répondre à mes questions. Je trouve que c'est la moindre des choses en tous les cas.

F: Super bon courage pour la dernière ligne droite. En tout cas, qui est toujours la plus difficile.

M: merci beaucoup. à bientôt, j'espère.

F: oui à bientôt



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.4
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	p.7
Accueil de enfants	p.7
Accueil extrascolaire	p.9
EVRAS	p.10
Images des femmes dans les médias	p.13
Enseignement	p.16
Lutte contre la pénurie des Médecins en CPF et enseignement supérieur	p.17
Violences intrafamiliales	p.18
RÉGION WALLONNE ET BRUXELLOISE	p.19
Allocations familiales	p.19
Logement	p.21
Santé mentale	p.23
Planning familial	p.24

Violences intrafamiliales	p.26
Mobilité	p.29
FÉDÉRAL	p.32
Individualisation des droits	p.32
Pensions	p.35
Statut de cohabitant	p.37
Contributions alimentaires des enfants	p.38
Egalité salariale	p.40
Réduction collective du temps de travail	p.42
Articulation vie privée/vie professionnelle	p.43
Parité	p.45
Prostitution	p.46
Gestation pour autrui	p.46
Congé de paternité et co-parentalité	p.47
Santé des femmes	p.49
Contraception	p.51
IVG	p.53
Mobilité	p.56

Lutte contre les violences	p.56
EUROPE	p.62
Services publics	p.63
Créances alimentaires	p.65
Sécurité sociale	p.65
Lutte contre les discriminations	p.67
Droits sexuels et génésiques	p.67
Uniformisation et progression des droits des femmes : la clause de l'européenne la plus favorisée	p.68
THEMATIQUES TRANSVERSALE À TOUS LES NIVEAUX DE POUVOIR	p.69
La lutte contre les violences et la Convention d'Istanbul	p.69
Environnement	p.71
Immigration	p.75
Vie sexuelle et affective	p.76
Ministère du droit des femmes	p.78

Annexe 7 : Balades des Marolles

Etant donné le contexte sanitaire, le format de cette année sera un peu différent : nous vous proposons une balade retranscrite pour découvrir les Marolles sous un nouveau jour, et à votre rythme.

Vous découvrirez quelles places les femmes de ce quartier ont eues à travers l’histoire. Qui se cache derrière le nom du quartier, sur les murs et sur les pavés.

La retranscription de cette balade est proposée gratuitement grâce à un subside [d’Equal Brussels](#).

Il existe aussi une version audio de cette Balade, retrouvez-la [ici](#).

A. [Introduction](#) – Place de la Chapelle

B. Chapelle des Brigittines – Petite Rue des Brigittines 1

1. [Les Brigittines](#)

2. [Les Béguines](#)

C. [L’École maternelle Henriette Dachsbeck](#) – Rue Blaes 47,

D. [La fresque murale Gléo](#) – Rue Terre neuve, 56

E. [Le théâtre des Tanneurs](#) – Rue des Tanneurs 75

F. [La Marolle Juive et Chaja Hélène Gancarska](#) – Rue des Tanneurs, 90

G. [La fresque Odilon Verjus](#) – Rue des Capucins 13

H. [Le Palais de Justice](#) – Rue des Capucins 26

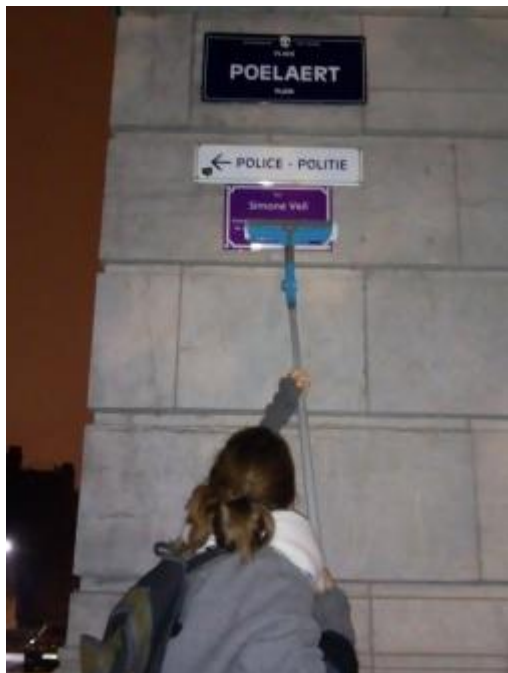
I. [L’entr’aide des Marolles, anciennement l’Entraide des travailleuses](#) – Rue des Tanneurs 169

J. [Les résident·es du Fuse et la place des femmes dans la musique électronique](#) – Rue Blaes 208





Annexe 8 : Photos renommage de rues



Annexe 9 : Carte interactive





Annexe 11 : Postes facebook « Les Grenades »





INFO

Liège

Nathalie Maillet, directrice du circuit de Francorchamps, tuée: les autorités évoquent "un double meurtre et un suicide"



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fliège%2Fdetail_nathalie-maillet-directrice-du-circuit-de-francorchamps-tuée-les-autorités-évoquent-un-double-meurtre-et-un-suicide%3Fid%3D10824156)



(https://ds1.static.rtbf.be/article/image/1920xAuto/7/3/2/b607ba543ad05417b8507ee86c54fcb7-1629020907.jpg)

Michel Gretry

Publié le dimanche 15 août 2021 - Mis à jour le dimanche 15 août 2021 à 16h49

Facebook Twitter Pinterest LinkedIn Email0

C'est une information qui suscite la stupeur, en pleine journée de compétition, et d'arrivée d'un rallye de niveau mondial. Nathalie Maillet, la directrice générale de Francorchamps a été retrouvée morte dans la nuit de samedi à dimanche. Cette dernière aurait été tuée par son

mari, qui aurait également tué Ann Lawrence Durviaux, une avocate namuroise réputée avant de se donner la mort.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

Un drame qui fait 3 morts

Les premières informations évoquent un féminicide. Les faits se sont déroulés au domicile de Nathalie Maillet, à Gouvy.

"A 00h10, le corps sans vie de deux dames et d'un homme ont été découverts par les services de police dans une habitation à Gouvy, tous trois présentant des blessures par balles. D'après les premières informations recueillies, l'individu masculin aurait fait volontairement usage de son arme à l'égard des deux femmes, parmi lesquelles figurait son épouse, entraînant leur décès, avant de se donner la mort", indique le parquet dans un communiqué.

Selon la bourgmestre de la commune, Véronique Léonard, ce sont bien deux personnes qui ont été tuées : Nathalie Maillet et Ann Lawrence Durviaux.

Le bilan de ce drame s'élève donc à trois décès. "La seule information que j'ai eue c'est qu'il s'agissait d'un double meurtre suivi d'un suicide au domicile de Mme Maillet", souligne la bourgmestre.

"La police était encore sur place vers 9h du matin", indique Véronique Léonard. "Mme Maillet était quelqu'un de très discrète je n'ai jamais rien entendu comme souci à son domicile auparavant", précise la bourgmestre.

On est tous bouleversé

Le président du circuit Melchior Wathelet s'est exprimé, attristé, à la suite de cette nouvelle : "notre emblématique directrice est décédée. Nos pensées vont à sa famille et ses proches. Mais ici, on est aussi tous des proches de Nathalie. Le personnel du circuit faisait aussi partie de sa famille". Et d'ajouter, "c'est une dure journée pour nous. Elle aimait tellement le circuit qu'on doit continuer à le faire vivre", a-t-il ajouté.

"On est tous bouleversé, certainement qu'elle aurait voulu être là aujourd'hui", souligne Melchior Wathelet.

Avant d'arriver à la tête du "plus beau circuit du monde", elle avait dirigé un cabinet d'architecture. Fille de pilote, passionnée de bolides, elle a baigné très tôt dans le milieu des courses automobiles. Elle a pris ses fonctions voici juste cinq ans. Elle avait simultanément misé sur le prestige passé de l'anneau ardennais, centenaire, et sur les technologies de pointe pour digitaliser voire virtualiser le spectacle.

Ann Lawrence Durviaux, la deuxième victime

La deuxième victime de la tuerie de cette nuit, au domicile de la directrice générale du circuit de Spa Francorchamps, est loin d'être une inconnue. Il s'agit d'Ann Lawrence Durviaux, avocate namuroise.

►►► A lire aussi : Ann Lawrence Durviaux, l'autre victime du mari de la directrice du circuit de Francorchamps

Juriste de haut vol, spécialiste du droit économique et des marchés publics, elle était professeur à l'université de Liège et vice doyen de sa faculté. L'annonce de son décès suscite une vive émotion parmi ses consœurs, ses confrères et ses collègues.

Résumé

Les questions féministes sont centrales dans notre société Belge, c'est un mouvement social qui ne cesse de se réinventer au fil des époques. Nos arrières grand-mères début de 20^{ème} siècle faisaient déjà des actions afin de combattre l'égalité homme-femme. Leurs revendications ne sont plus forcément les mêmes aujourd'hui mais elles ont pu faire évoluer les choses afin de donner à leurs filles et leurs petites-filles des droits et des libertés. Leurs modes d'actions pour y arriver n'étaient pas tout à fait les mêmes que ceux qui existent dans notre société contemporaine, mais elles ont toutefois donné un héritage qui est encore utilisé aujourd'hui sans que cette nouvelle génération en ait conscience. Les idées féministes n'ont pas fini de faire parler d'elles ainsi que leurs différentes actions pour arriver à les faire entendre. C'est l'objet de ce mémoire, comprendre comment les groupes militants d'aujourd'hui arrivent à rendre audibles leurs idées dans notre société du 21^{ème} siècle.

Mot-clé : mouvements sociaux, féminismes, modes d'actions, revendications